TRADITION DE L'HUMANISME

III

PHONÉTIQUE FRANÇAISE

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

F. et J. BOURCIEZ

PARIS
ÉDITIONS KLINCKSIECK
1967



PHONÉTIQUE FRANÇAISE

TRADITION DE L'HUMANISME

III

PHONÉTIQUE FRANÇAISE

ÉTUDE HISTORIQUE

PAR

E. et J. BOURCIEZ

PARIS
ÉDITIONS KLINCKSIECK
1967

PRÉFACE

Le Précis de Phonétique française, auquel le professeur Édouard Bourciez a jadis consacré une grande part de son activité, et dont la vieille maison Klincksieck avait publié neuf éditions successives, se présente maintenant, sous une forme assez nouvelle que le signataire de ces lignes a le devoir de signaler.

Si l'économie du livre n'a pas varié, si, notamment, d'après un principe qui a fait ses preuves de commodité, les deux cents paragraphes des éditions précédentes découpent toujours le phonétisme de notre langue, il a paru séant, pour répondre à des demandes fréquemment formulées, que le lexique, jusqu'alors réservé à la période actuelle, soit complété par un répertoire concernant les mots plus anciens. Il n'était pas logique que le vieux et le moyen français ne fussent pas alignés sur le français moderne. Le livre est en effet publié comme une étude historique, et les nouveaux programmes amènent à tenir compte de besoins d'information plus pressants qu'autrefois.

Est-il nécessaire de souligner que toute science évolue? Le public auquel est destiné ce manuel doit dès lors bénéficier de progrès découlant de plusieurs sources. Les notions de base sur lesquelles repose le livre n'ont pas changé, mais — sans parler des réflexions personnelles auxquelles entraîne un enseignement prolongé — des publications assez récentes font que plusieurs points ont mérité d'être reconsidérés.

En ce qui concerne les faits généraux exposés dans l'Introduction, on peut souscrire aux suggestions de l'École de Strasbourg sur la différence organique qu'il y a lieu d'établir entre voyelles et consonnes. Il s'agit d'une question depuis longtemps soulevée par des linguistes slaves et qui vient d'être éclairée d'un jour nouveau grâce aux patientes

recherches de M. Straka, recherches qui n'ont pas seulement une portée théorique, mais qui permettront d'aborder de nombreuses modifications d'ordre historique. Il fallait aussi tenir compte d'études comme celles qui ont paru en Roumanie. Enfin la Phonétique historique du Français *est un imposant ouvrage où M. Pierre Fouché a passé au crible de sa critique un très grand nombre de cas.*

Pour permettre de mieux comprendre certaines nuances, il a paru séant de faire appel à ce qu'on est convenu de nommer phonème. *Le terme est assez impropre, et, si l'on a le respect de l'étymologie, pourrait s'effacer devant « métaphonème ». Mais ce n'est pas le lieu de jouer sur les appellations, et rien n'est plus nécessaire que de sacrifier à l'usage. Au demeurant, les recours à la « phonologie » sont discrets. Comme on tâtonne encore dans le monde des Idées, mieux vaut d'abord rester dans le tangible, et tâcher d'y trouver le plus possible d'explications.*

Ce n'est pas que tout soit clairement démontré dans le domaine des sons, des formes, des vocables. En français, comme dans n'importe quelle langue, on se heurte à des difficultés. Qu'il s'agisse de mots très courants (certaines formes du verbe aller *par exemple) ; qu'il s'agisse de morphèmes (comme certains suffixes) ; qu'il s'agisse d'évolutions fondamentales (celle des voyelles nasales notamment) ; qu'il s'agisse des principes dominant les grandes lois phonétiques (comme la diphtongaison dite romane), il faut souvent témoigner de la plus grande prudence. L'essentiel, quand on envisage de tels problèmes, est de partir d'éléments bien établis. L'objet du présent ouvrage est de préciser quelques-unes de ces données.*

J. Bourciez.

N. B. — A la fin de la *Phonétique*, on trouvera sous forme de dépliant le schéma des évolutions principales qui, à partir du latin, caractérisent le français actuel. Ce tableau, qu'a procuré une heureuse initiative des éditeurs, est l'œuvre d'un groupe d'étudiants travaillant sous une direction autorisée. Il est probable que sera appréciée l'aide que peut prêter un tel résumé.

NOTATION PHONÉTIQUE

Voyelles

a (fr. p*a*tte).
â (fr. p*a*s).
ę (fr. s*e*l).
ẹ (fr. d*é*).
ę (fr. ch*e*vron).
œ̨ (fl*eur*).
œ (fr. p*eu*).
i̇ (fr. n*i*d).
ǫ (fr. p*o*rt).
ọ (fr. p*ot*).
u (fr. t*ou*r).
ü (fr. m*ur*).
ã (fr. s*ang*).
ẽ (fr. v*in*).
õ (fr. s*on*).
œ̃ (fr. br*un*).

Consonnes

b (fr. *b*ut).
β (espagnol *sa*b*er*).
k (fr. *c*ar).
d (fr. *d*é).
δ (anglais *th*e).
f (fr. *f*ort).
g (fr. *g*are)
ž (fr. *g*enre).
l (fr. *l*it).
ł (russe pa*l*ka).
ļ (italien fi*gli*a).
m (fr. *m*ort).
n (fr. *n*id).
ṅ (allemand si*ng*en).
ņ (fr. vi*gn*e).
p (fr. *p*as).
ʀ (espagnol *r*ey)..
r (fr. *r*oi).
s (fr. *s*ang).
š (fr. *ch*ant).
t (fr. *t*our).
θ (anglais *th*in).
v (fr. *v*in).
w (fr. *oui*).
ẅ (fr. p*u*its).
y (fr. *y*eux).
χ (allemand a*ch*).
γ (allemand wa*g*en).
z (fr. *z*èle).

PRINCIPALES ABRÉVIATIONS ET SIGNES CONVENTIONNELS

lat.	latin.	afr.	ancien français.
lat. vulg.	latin vulgaire.	moy. fr.	moyen français.
cl.	classique (latin).	fr. mod.	français moderne.
gr.	grec.	sg.	singulier.
celt.	celtique.	pl.	pluriel.
germ.	germanique.	pers.	personne.
fr.	français.	cf.	voir.

¯ sur les voyelles latines longues.
˘ sur les voyelles latines brèves.
´ indique l'accent sur les voyelles latines.
* précède les formes qui ne sont pas du latin classique ou reconstruites par induction.
= et, parfois, < venant de.
\+ et, parfois, > suivi de.
’ indique qu'un son s'est effacé.
˘ souscrit indique la mouillure.
( ) indique aussi un son disparu.
[ ] indique un mot noté phonétiquement.

N. B. *a*) Les mots français provenant en général de l'accusatif latin, c'est cette forme qui sera citée dans les exemples. Mais elle sera donnée telle qu'elle était en latin vulgaire, où le *m* final est tombé de bonne heure (voir § 200), et où *murum*, *portam*, *turrem* se trouvaient réduits à *muru*, *porta*, *turre*.

b) Les mots latins non précédés d'un astérisque sont en principe (exception faite pour les noms propres et les termes géographiques) ceux qui ont été admis dans la nomenclature du Dictionnaire illustré latin-français de GAFFIOT. Les noms neutres

ont été parfois donnés sous la forme du pluriel qui, en latin vulgaire, correspondait à celle d'un nom féminin singulier en *-a*.

c) Pour faciliter les rapprochements avec la langue moderne, les formes de l'ancien français ont été citées avec certaines divergences orthographiques suivant qu'elles se rapportent au XIe, au XIIe ou au XIIIe siècle : on trouvera l'explication de ces divergences dans les *Historiques* qui accompagnent les divers paragraphes. Les formes non précédées de la mention « afr. » sont celle du français moderne.

INDICATIONS BIBLIOGRAPHIQUES

M. GRAMMONT, *Traité pratique de Prononciation française*, Paris, 1933.

Th. ROSSET, *Les origines de la prononciation moderne, étudiée au XVIIe siècle*, Paris, 1911.

A. MARTINET, *La prononciation du français contemporain*, Paris, 1945.

P. FOUCHÉ, *Traité de prononciation française*, Paris, 1956.

G. LOTE, *Histoire du vers français*, Paris, 1949 suiv.

Ch. BEAULIEUX, *Histoire de l'orthographe française*, Paris, 1927.

M. GRAMMONT, *Traité de Phonétique*, Paris, 1933.

B. MALMBERG, *La Phonétique*, Paris, 1954.

A. C. JURET, *Manuel de Phonétique latine*, Paris, 1921.

M. NIEDERMANN, *Précis de phonétique historique du latin*, 3e éd., Paris, 1953.

W. MEYER-LÜBKE, *Introducción a la lingüística románica*, Madrid, 1927 (traduite sur la 3e éd. all. et ann. par Américo Castro).

E. BOURCIEZ, *Éléments de linguistique romane*, 5e éd. révisée par l'auteur et par J. BOURCIEZ, Paris, 1967.

B. E. VIDOS, Handbock tot de Romaanze Taalkunde, Nimègue, 1956.

G. MILLARDET, *Linguistique et Dialectologie romanes* (Problèmes et méthodes), Montpellier-Paris, 1923 (parue dans *Revue des Langues Romanes*, tomes 61 et 62).

F. BRUNOT, *Histoire de la Langue Française*, Paris, depuis 1905 (poursuivie par Ch. Bruneau).

principales, qui se répartissent géographiquement en trois groupes : 1° groupe du Sud-Est, comprenant l'*italien* parlé dans la péninsule italique ; le *rhétique*, parlé dans les Grisons, le Tyrol et le Frioul ; le *roumain*, parlé dans le bassin inférieur du Danube ; 2° groupe du Sud-Ouest, comprenant l'*espagnol* et le *portugais*, parlés dans la péninsule ibérique ; 3° groupe du centre, comprenant le *provençal* et le *français*, parlés sur le territoire de l'ancienne Gaule.

4. Avant l'établissement des Romains dans la Narbonnaise (125-118 av. J.-C.) et la conquête du reste de la Gaule par Jules César (58-51 av. J.-C.), les Gaulois parlaient une langue *celtique* se rattachant à un des groupes de la famille indo-européenne *(indo-iranien, tokharien, hittite, arménien, grec, italique, celtique, germanique, balto-slave, albanais)*. Un des résultats de la conquête romaine fut l'effacement progressif des idiomes gaulois, qui n'ont laissé dans notre vocabulaire que des traces assez faibles (termes rustiques) ; puis la diffusion (achevée par la prédication chrétienne) de la langue latine qui, à la fin du IVe siècle, lors de la dissolution de l'Empire, était devenue sous sa forme vulgaire la seule langue parlée en Gaule. Les grandes invasions du Ve siècle, l'établissement successif des Wisigoths, des Burgondes, des Francs, au milieu des populations gallo-romaines, vinrent hâter l'altération de ce latin vulgaire, et introduisirent dans son lexique un assez fort contingent de *mots germaniques* (termes de guerre et de droit, noms d'objets usuels).

5. Des textes du VIIe siècle et du VIIIe prouvent que, vers la fin de la période mérovingienne, le latin vulgaire s'était déjà transformé, surtout par des changements phonétiques, en une langue nouvelle, qu'on appelait *lingua romana rustica*. Mais cette langue romane de l'ancienne Gaule prit assez rapidement des caractères différents, suivant qu'elle était parlée au Nord ou au Midi. Au Sud (dans le bassin de la Garonne, le Limousin, l'Auvergne et le bassin du Rhône (au-dessous de Lyon), elle devint la *langue d'oc*, dont le *provençal des Troubadours* fut au moyen âge la forme littéraire. Au Nord, elle devint la *langue d'oïl*, dont le *français* est la forme moderne, et dont les *Serments de Strasbourg*, prononcés en 842, sont le plus ancien monument, avec la *Cantilène d'Eulalie* composée aux environs de l'an 900. Antérieurement, les gloses dites *Gloses de Reichenau* et *Gloses de Cassel*, qui semblent être du VIIIe siècle,

fournissent de précieux renseignements sur l'évolution du latin usité, vers cette époque, au Nord de la Gaule.

6. La *langue d'oïl*, telle qu'on la parla du IXe siècle au XIVe, comprenait pendant le moyen âge un certain nombre de *dialectes*, distincts entre eux surtout par des différences de prononciation. Ces dialectes, dont les limites ont toujours été un peu flottantes, et auxquels on a conservé les noms de nos anciennes provinces, étaient : 1° au Nord-Est, le *picard* et le *wallon* ; 2° à l'Est, le *champenois*, le *lorrain*, le *franc-comtois*, le *bourguignon* ; 3° à l'Ouest, le *saintongeois*, le *poitevin*, l'*angevin* ; 4° au Nord-Ouest, le *normand* ; 5° au Centre enfin, dans le bassin moyen de la Seine et la région d'entre Seine et Loire, le *dialecte de l'Ile-de-France*.

7. C'est ce dialecte de l'Ile-de-France, sous la forme spéciale où on le parlait à Paris, qui, pour des motifs politiques, a fini par supplanter les autres comme langue littéraire. Dès la fin du XIIe siècle il affirmait sa prééminence, et se répandit de plus en plus en raison directe des progrès de la royauté et de la centralisation administrative qui en fut la conséquence. Toutefois, c'est seulement à partir du XVe siècle que les autres dialectes (y compris ceux de la langue d'oc au Midi) furent définitivement réduits à l'état de patois. Mais, à ce moment-là, la langue centrale elle-même était en pleine crise de transformation (perte de l'ancienne déclinaison à deux cas, simplification des formes verbales, influence croissante du latinisme, etc.) : elle ne reprit vraiment son équilibre et ne trouva son type définitif qu'à la suite des réformes de Malherbe et de Vaugelas, consacrées par les chefs-d'œuvre classiques du XVIIe siècle.

8. L'histoire de notre langue peut en somme se diviser en trois périodes qui ont chacune un caractère assez spécial : période de l'*ancien français* (du IXe siècle à la fin du XIIIe) ; période transitoire, dite du *moyen français* (XIVe-XVIe siècles) ; période du *français moderne* (du début du XVIIe siècle à nos jours).

9. Les éléments qui constituent le vocabulaire français sont de deux sortes : *populaires* ou d'*emprunt*. L'élément populaire, qui en est le fond solide, se compose des mots du latin vulgaire transformés sous l'action des lois phonétiques, des mots qui en ont été tirés par voie de dérivation ou de composition, enfin des vocables germaniques d'introduction ancienne. L'élément d'emprunt com-

prend d'abord tous les *mots savants* (latins ou grecs), qui, depuis l'origine, mais surtout à partir du XIVe siècle, ont été directement transportés dans la langue et francisés d'une façon plus ou moins artificielle. Il comprend, en outre, des *termes étrangers* qui se sont acclimatés chez nous à différentes époques : mots *orientaux* datant surtout des Croisades ; mots *italiens* importés principalement au XVIe siècle ; mots *espagnols* et *allemands modernes* au XVIIe ; mots *anglais* depuis le XIXe siècle, etc.

10. Ainsi qu'on pourra le constater au cours de ce *Précis*, la façon dont se prononcent les mots en français s'accorde souvent assez mal avec la façon dont ils s'écrivent. Cela tient à des causes multiples. Jusqu'au temps de saint Louis l'orthographe employée par les scribes avait été à peu près rationnelle, et cherchait à suivre l'évolution phonétique : un mot originaire *rei* (latin *regem*) s'était par exemple écrit *roi* pour indiquer un changement dans la prononciation ; mais ensuite on a gardé cette forme quand la diphtongue *oi* est en réalité devenue *oè*, puis *wè*, *wâ*. D'autre part, pendant le XIVe et le XVe siècle, sous l'influence des praticiens, clercs, procureurs, notaires, dont les écritures en langue vulgaire se sont alors prodigieusement multipliées et ont peu à peu fait loi, la graphie du français s'est altérée et surchargée : à la suite de l'invasion des termes savants, il y eut addition de lettres inutiles ou parasites (*tens* écrit *temps* parce qu'on voulait le rapprocher du latin *tempus*), emploi de caractères ornementaux (*y*, *x*, *z*) destinés surtout à allonger les lignes. Vers l'époque de la Renaissance, certains grammairiens ont bien cherché à réagir contre ces abus : mais ils n'ont pas toujours été suivis et il en est résulté qu'à partir du XVIIe siècle la tradition académique, en s'établissant, a elle aussi consacré beaucoup de ces anomalies.

11. Quoi qu'il en soit, l'évolution régulière des sons doit être avant tout suivie et constatée dans l'*élément populaire* de la langue. Une *étude historique de la phonétique française* a donc essentiellement pour objet d'établir d'après quelles lois les mots latins se sont transformés dans une région donnée (Paris et l'Ile-de-France) pour devenir des mots français : elle consiste, autrement dit, à noter les changements successifs qu'ont subis les sons et les articulations pour arriver jusqu'à nous. Une telle étude suppose la connaissance préalable de quelques principes généraux, qui vont être exposés dans la seconde partie de cette Introduction.

II

Notions de Phonétique générale

Le son

1. Le *son* est produit par les vibrations d'un corps élastique, qui se transmettent sous forme d'ondes sonores jusqu'à l'organe de l'ouïe.

2. Lorsque les vibrations sont rythmiques et régulières, elles donnent à l'oreille l'impression d'un *son musical* (note de piano). Lorsqu'elles sont irrégulières, c'est-à-dire séparées par des intervalles inégaux, elles donnent l'impression d'un *bruit* (grincement d'une scie).

3. Le son (et ceci s'applique surtout au son musical) renferme quatre éléments distincts : l'*intensité*, la *hauteur*, la *durée* et le *timbre*.

a) L'*intensité* d'un son dépend de l'*amplitude des vibrations* et des ondes sonores qui en résultent.

b) La *hauteur* est en relation avec la *rapidité du mouvement vibratoire*, autrement dit avec le nombre de vibrations exécutées pendant une seconde (la seconde étant prise comme unité de temps). Plus les vibrations sont rapides, plus le son est *aigu*.

c) La *durée* est variable elle aussi, puisqu'un son est toujours susceptible de se prolonger plus ou moins longtemps.

d) Quant au *timbre*, qui est à certains égards la qualité essentielle et caractéristique, il résulte d'une combinaison qui s'opère entre le *son fondamental* et les sons accessoires appelés *harmoniques*. Les timbres diffèrent les uns des autres par la nature des harmoniques qui accompagnent le son fondamental.

4. En résumé, le son est quelque chose d'essentiellement complexe : mais il a pour nous une *apparence d'unité* parce que l'oreille fait une synthèse inconsciente des éléments composants.

Sons du langage

5. Ce qui vient d'être dit du son en général peut s'appliquer aux *sons du langage*, ceux qu'émet l'homme pour communiquer sa pensée à l'aide de mots.

a) Le *mot* répond psychologiquement à une idée simple. Au point de vue physiologique, il se compose soit d'un son unique, soit ordinairement d'une suite de sons liés entre eux, qui sont les *voyelles* et les *consonnes* et constituent les unités secondaires dénommées *syllabes*.

b) Le groupement de mots qui s'opère dans l'esprit pour former une pensée complète s'appelle une *phrase* en style grammatical. Or, la phrase s'extériorise par le déroulement d'une chaîne sonore plus ou moins continue, avec des reprises de souffle de la part du sujet parlant, certains arrêts (nommés *pauses*), et généralement aussi des notes d'une acuité ou d'une intensité variable.

6. Le phénomène de la parole (dans ce qu'il a de matériel) se ramène à un *mouvement expiratoire*, celui d'une colonne d'air chassée des poumons, et qui atteint l'orifice extérieur en éprouvant certaines modifications. On voit dès lors quelles parties de notre organisme sont mises en jeu pour la production des sons du langage. Ce sont :

a) L'*appareil respiratoire ;*

b) Le *larynx*, avec les cordes vocales ;

c) Les *cavités antérieures* (buccale et nasale), avec leurs annexes : la *langue*, les *dents*, les *lèvres*, le *palais* dur et mou.

7. La colonne d'air expirée, pour aboutir à l'orifice extérieur, doit traverser une sorte de tube, un *canal* étroit, qui s'étrécit encore au *point* ou *lieu* dit d'*articulation*. L'aperture, c'est-à-dire l'écartement, au point d'articulation, des organes formateurs du son, atteint son maximum, lorsque nous prononçons le son *a*. Lorsque nous prononçons au contraire un son comme *p*, il y a

une fermeture momentanément complète du canal qui livre passage à l'air. En conséquence, les sons du langage diffèrent d'abord essentiellement entre eux par suite du *degré d'aperture.*

8. D'autre part, si l'on prend deux sons comme *p* et *t*, on peut vérifier que le degré d'aperture est le même (c'est-à-dire momentanément nul) pour les prononcer tous les deux. Ces sons cependant ne se confondent point entre eux, et cela provient de ce que *l'occlusion n'a pas lieu dans la même partie* de la cavité buccale. En conséquence, les sons du langage diffèrent non seulement par suite du degré d'aperture, mais aussi par la *région de la cavité buccale* où se trouve leur point d'articulation. Autrement dit, on doit chercher à les classer en les localisant par rapport aux différentes parties de la bouche.

9. On croirait, d'après ce qui précède, qu'il n'y a pas de différence absolue, au point de vue du mécanisme de l'articulation, entre ce que nous appelons *voyelle* et ce que nous appelons *consonne.* Si la distance est très grande entre *a* et *p*, elle est, d'autre part, assez faible entre *i* et *y* (consonne), entre *u* et *w*, etc. Il serait donc facile de classer tous les sons dans un tableau unique, où ils se suivraient d'après les principes d'aperture et de localisation qui viennent d'être esquissés. Nous nous en tiendrons cependant ici à la division traditionnelle, que justifient d'ailleurs la physiologie et l'acoustique.

10. *a*) Du point de vue physiologique, en effet, il paraît prouvé que dans la zone buccale certaines articulations dépendent, pour l'essentiel, des muscles élévateurs de la langue, tandis que les muscles abaisseurs du même organe parachèvent d'autres sons. Les articulations du premier type sont les *consonnes*, celles du second les *voyelles.*

b) Du point de vue acoustique, d'autre part, la séparation redevient assez nette entre voyelles et consonnes, les premières étant par excellence ce que nous avons appelé plus haut des *sons musicaux*, les autres au contraire étant soit des bruits purs, soit des combinaisons de bruits et de sons. Comme l'orifice générateur est plus étroit pour prononcer les consonnes, il se mêle toujours au son laryngien certains frottements : de là leur sonorité relativement faible, et le besoin qu'elles ont parfois d'être unies à une voyelle, pour devenir bien distinctes.

Dans le cours du Précis, les *lettres italiques* traduisent les articulations qu'émet le sujet parlant. On remarquera çà et là la *majuscule romaine entre guillemets* (« A », « L » etc.). Cette majuscule reproduit non pas une articulation précise, mais le concept ramenant à l'unité certaines articulations qui diffèrent dans le détail. Les types idéels de cet ordre reçoivent parfois le nom de *phonèmes* et la discipline qui traite de leur rôle dans telle langue le nom de *phonologie.* Il ne saurait être question d'entrer à ce propos dans de plus amples détails. On aura quelque idée de ce que représente un phonème en se référant à ce qui est dit des consonnes « K », « R » ou « L » (§§ 113, 175, 176).

Voyelles

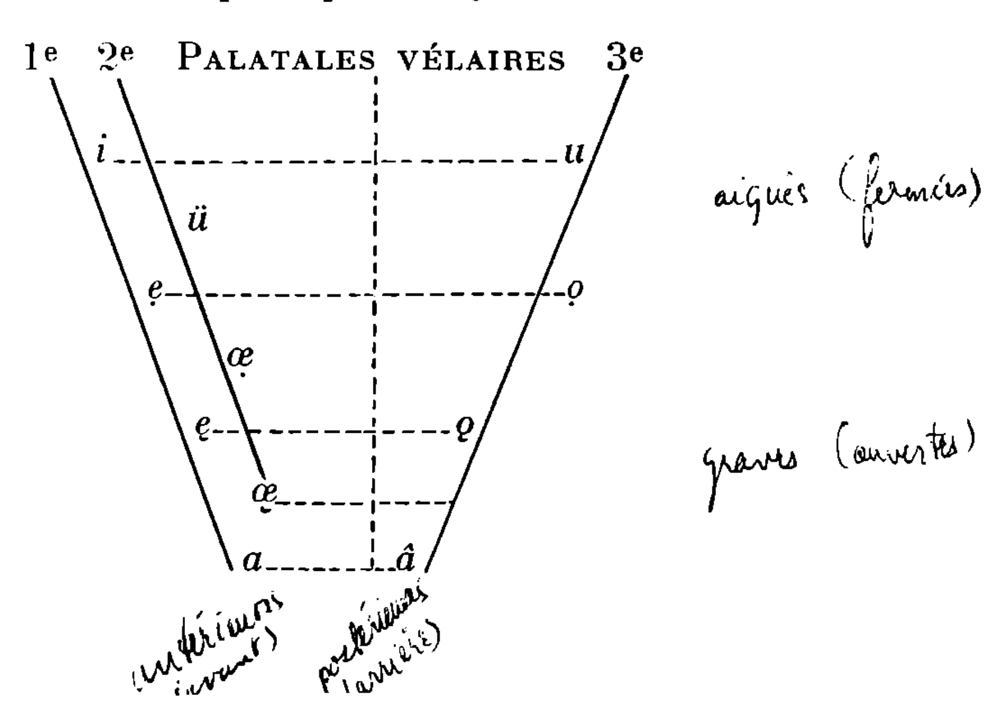
11. Toute voyelle, comme son nom l'indique, est le produit de la *voix* proprement dite. Elle doit sa hauteur aux vibrations répétées des cordes, son intensité à leur allongement horizontal. Mais son timbre propre est obtenu dans la zone supraglottique et dépend avant tout des mouvements de la langue qui donne une forme et un volume spécial à la cavité buccale jouant le rôle de résonateur.

Pour identifier les différentes voyelles, il faut tenir compte :

a) de leur point d'articulation, c'est-à-dire de la zone où la colonne d'air est resserrée par excellence entre la voûte palatine et la langue ;

b) de leur aperture, c'est-à-dire de la distance qui sépare au point d'articulation la langue et la voute palatine.

12. On peut dresser des principales voyelles le tableau suivant :



Le son de ces onze voyelles est celui qui s'entend respectivement dans les onze mots français suivants : Nid [*ni*] ; dé [*dẹ*] ; sel [*sę̣l*] ; patte [*pat*] ; pas [*pâ*] ; port [*pǫr*] ; pot [*pọ*] ; tour [*tur*] ; fleur [*flœ̨r*] ; peu [*pœ̣*] ; mur [*mür*].

13. Voici, d'autre part, les explications essentielles qu'appelle le précédent tableau :

a) Le pointillé vertical est une ligne idéale qui sépare en deux zones la voûte palatine. Il isole à gauche le *palais dur* ou, plus simplement *palais*, à droite le *palais mou* ou *voile du palais*. Les pointillés horizontaux unissent les voyelles d'aperture sensiblement égale. Quant aux lignes pleines, leur montée répond au resserrement de l'articulation, et leur obliquité soit à l'avancée de l'articulation (pour les deux premières), soit à son recul (pour la troisième).

b) Sur le pointillé horizontal du bas figure la voyelle « A », articulée avec la langue presque à plat. Elle est représentée sur le tableau par les deux types français *a* et *â*. L'émission du premier soulève un peu la langue vers le *palais*, celle du second la soulève un peu vers le *voile*. De plus, les lèvres esquissent un étirement pour *a*, un arrondissement pour *â*. Ces différences articulatoires permettent de distinguer l'*a* « antérieur » de l'*â* « postérieur ». L'aperture du premier est légèrement inférieure à celle du second, mais, cette divergence étant peu sensible, il est préférable de s'en tenir aux termes *antérieur* et *postérieur*.

c) Les mouvements d'avancée de la langue et d'étirement des lèvres s'accusent progressivement au fur et à mesure que sont émises les voyelles disposées le long de la première ligne infléchie, à savoir *ę*, *ẹ*, *i*. Du point de vue de leur localisation ces voyelles sont *palatales*. Du point de vue auditif elles sont *aiguës*, car le bombement de la langue, renforcé par l'étirement de plus en plus marqué des lèvres, restreint progressivement la cage de résonance et fait de ces voyelles des voyelles aiguës.

d) Les voyelles disposées à partir de *â* sur la troisième ligne infléchie, à savoir *ǫ*, *ọ*, *u*, sont émises en vertu d'un processus inverse. Le dos postérieur de la langue se soulève vers le voile, et les lèvres s'arrondissent progressivement. Du point de vue articulatoire, il s'agit donc de *voyelles postérieures* ou *vélaires*. Du point de vue auditif, elles sont *graves*, car le soulèvement de la langue vers l'arrière, renforcé par l'arrondissement des lèvres, leur donne un

timbre grave. En ce qui concerne leur localisation, il est notable que, contrairement à l'avancée régulière qui, dans la zone d'avant se produit de ę vers *i* en passant par ẹ, le retrait de ǫ vers *u* donne lieu à un recul de ọ plus accusé que le recul de *u*.

e) Du point de vue de leur localisation buccale, les voyelles disposées sur la deuxième ligne infléchie sont des voyelles *antérieures* ou *palatales*. Mais, tout en étant formées avec application du dos de la langue contre le palais, elles le sont en même temps avec une ouverture arrondie des lèvres en quelque sorte contradictoire, la même que celle qui accompagne les voyelles vélaires. Pour prononcer *ü*, par exemple, la langue prend une position intermédiaire entre celle de *i* et celle de ẹ (un peu plus proche de ẹ), mais les lèvres sont arrondies comme pour *u* et ọ. Dans les mêmes conditions œ̣ se situe entre ẹ et ę, œ̨ entre ę et *a*. Ces voyelles sont donc des *palatales anormales* ou *arrondies*. Leur timbre n'est pas aussi net que celui des autres, et beaucoup de langues, comme c'était le cas du latin, ne les connaissent pas. Réciproquement, le français ne possède pas de *vélaires anormales*, qui seraient aux voyelles d'arrière ce que la série *ü*, œ̣, œ̨ est aux voyelles d'avant.

f) Conformément à l'aspect que le tableau présente sur le plan horizontal, les voyelles des séries *a-â*, *ę-œ̨-ǫ* sont considérées comme *ouvertes*, tandis que celles du haut sont *fermées*.

g) Le tableau ne situe pas les quatre voyelles *nasales*, auxquelles est consacré le § suivant de l'Introduction.

h) Les voyelles dont il est ici question sont décrites sous l'accent tonique. Elles existent également à l'atone. De façon générale, les voyelles *atones*, tout en étant assez nettes (quand on compare le français aux langues germaniques notamment) le sont un peu moins que les toniques correspondantes. En ce qui concerne les « E », les « O » et les « A », le premier est, à l'atone, normalement fermé *(été)* ; le second normalement ouvert *(porter)* ; le troisième normalement avancé *(bagage)*. Toutefois ces nuances sont moins accusées qu'à la tonique (l'« O » de *porter* est moins ouvert que celui de *porte*) et peuvent être contrariées sous l'effet de l'analogie et de l'inflexion vocalique. Elles prêtent d'ailleurs à des variantes d'ordre géographique et à de nombreuses équations personnelles.

Enfin la voyelle instable dite « E » *muet* ou *féminin*, et qui est décrite au § 20 du traité, mérite ici une mention. Cette articulation se situe entre les deux « Œ », mais elle est plus proche de l'œ̣ fermé.

Bien que normalement atone, elle reçoit l'accent pour des raisons d'ordre syntaxique, quand le pronom *le* complète un impératif *(prends-le)* ou que *ce* est accompagné d'une préposition *(malgré ce)*, lorsque surtout le débit comporte une hachure, une reprise, une insistance. Il semble bien alors qu'elle soit un *œ̣* fermé, *prends-le* offrant une rime à *bleu.*

14. Toute voyelle est susceptible d'être *nasalisée*, si, en la prononçant, on abaisse le voile du palais, de façon à laisser passer par le nez une partie de la colonne d'air. Ce phénomène s'est produit au contact d'une des consonnes *n*, *m* (cf. 19, *d*). La résonance du nez s'ajoute alors à celle de la bouche et la modifie : mais ces deux résonances se combinent, elles sont simultanées, et une voyelle nasale ne se compose pas de deux sons.

Les *quatre voyelles nasales* les plus ordinaires sont (*ã*, *ẽ*, *õ*, *œ̃*,) qui s'entendent dans les quatre mots français : Sang [*sã*] ; vin [*vẽ*] ; son [*sõ*] ; brun [*brœ̃*]. Ces voyelles nasales (par rapport auxquelles les autres sont dites *pures* ou *orales*) correspondent, tout en étant un peu plus ouvertes que les types buccaux respectifs, *à â*, *ę*, *ǫ*, *œ̬*, voyelles qui se nasalisent plus facilement que les autres étant donné le rôle essentiel que jouent dans la nasalité les muscles abaisseurs.

Comme la position de la langue est la même pour *ã* et *õ*, pour *ẽ* et *œ̃* ; comme d'autre part *ã* et *ẽ* doivent se produire sans avancement des lèvres, mais *õ* et *œ̃* avec un avancement, il en résulte que : 1° si l'on avance les lèvres en prononçant *ã*, on obtient *õ* ; 2° si l'on n'avance pas les lèvres en prononçant *œ̃*, on aboutit à *ẽ*.

15. Les sons différant entre eux non seulement par leur *qualité* mais aussi par leur *durée* (voir plus haut, 3 *c*), toute voyelle est susceptible d'être *longue*, *mi-longue* ou *brève* : ce qui revient à dire qu'on peut la prononcer en la prolongeant plus ou moins. On ne distingue d'ordinaire que deux degrés de *quantité* pour chaque voyelle : en latin, par exemple, l'*e* de *tēla* était long, celui de *mĕl* était bref. Mais la quantité, qui était essentielle en latin, joue en français un rôle bien moins important.

16. Enfin deux timbres vocaliques peuvent se succéder à l'intérieur d'une seule voyelle. Cette voyelle est ce qu'on appelle une diphtongue. Une bonne diphtongue repose sur deux timbres d'aperture décroissante : lat. *au(ru)*. Le type contraire existe :

afr. *(m)ie(l)*. Le premier timbre d'une diphtongue a normalement plus de durée que le second, mais l'opposé se produit, surtout en cours d'évolution. On peut alors parler de « diphtongue inverse ».

Du point de vue historique, les diphtongues sont d'origine variable. Une diphtongue peut être *spontanée*, c'est-à-dire formée sans intervention étrangère ; *coalescente*, quand elle est constituée de deux éléments préexistants (deux voyelles en hiatus, vocalisation d'une consonne contiguë à une voyelle) ; *métaphonique*, quand une voyelle est altérée à distance par une autre articulation.

Sauf cas d'espèce, dus au débit rapide (émission en trois syllabes d'un mot tel que *géo-gra-phie*), le français ne pratique plus les diphtongues. Mais les diphtongues ont joué un très grand rôle au début de son histoire. Notre langue a même connu les triphtongues, séries de trois timbres différents constituant des voyelles uniques *(*lieit = lectu)*.

Consonnes

17. La consonne, peut être accompagnée ou non de vibrations du larynx. Il y a donc des consonnes qui participent à la nature du son musical et à celle du bruit : il y en a qui sont de purs bruits. Les unes sont dites *sonores* (*g*, *d*, *b*, etc.), et les autres sont dites *sourdes* (*k*, *t*, *p*, etc.). Comme les sourdes exigent de la part des organes vocaux un effort plus considérable, on leur donne aussi le nom de *fortes*, et celui de *faibles* aux sonores.

18. On peut dresser des principales consonnes le tableau ci-après.

Ce tableau nécessite quelques explications, les consonnes s'y trouvant placées dans un certain ordre, suivant qu'on les envisage par tranches horizontales ou verticales. Notons tout de suite : 1° que dans chaque carreau, la *sonore* a été placée au-dessous de la *sourde* correspondante, lorsqu'il y avait lieu d'établir entre elles une distinction ; 2° que les consonnes, qui n'existent pas dans la prononciation actuelle du français, ont été mises entre () ; 3° que le tableau ne comprend pas l'aspirée laryngienne *h* (cf. § 110).

	Gutturales		Dentales			Labiales	
	Vélaires	Palatales	Prépalatales	Dentales	Interdentales	Labiodentales	Bilabiales
Occlusives...	~~g~~ k ~~k~~ g			t ~~t~~ ~~d~~ d ~~d~~ ~~t~~			*p* *b*
Constrictives — Fricatives.	(χ) (γ)	*y*	*š* *ž*	*s* *z*	(θ) (δ)	*f* *v*	(β) *w* *ẅ*
Constrictives — Vibrantes.	*r* (*ł*)	*l̥*		(R) *l*			
Nasales	(*ṅ*)	*n̥*		*n*			*m*

19. Horizontalement, les consonnes ont été classées d'après le mécanisme de leur formation. Elles sont *occlusives*, *fricatives*, *vibrantes* ou *nasales* :

a) *Occlusives.* — Ce sont les consonnes (*k*, *t*, *p*, etc.) qui se produisent avec une occlusion momentanément complète du canal buccal, puis une ouverture brusque laissant échapper la colonne d'air (d'où le nom d'*explosives* qui leur est souvent donné).

En français, l'occlusion des sourdes est en quelque sorte doublée par une occlusion laryngale. Les cordes vocales sont en effet accolées l'une à l'autre. Il en résulte qu'une voyelle suivante peut immédiatement vibrer, sans l'intervention du souffle qui vient d'après les habitudes germaniques, accompagner la mise en position plus tardive des cordes vocales.

b) *Fricatives.* — Ce sont des consonnes (*y*, *š*, *s*, *f*, etc.) pour lesquelles l'occlusion est incomplète. Le canal, qui laisse passer la colonne d'air, se trouve rétréci sur divers points, de façon à produire un frottement prolongé (d'où les noms de *continues* ou *spirantes* qu'on leur donne parfois).

c) *Vibrantes.* — Ce sont des consonnes qui résultent aussi d'une fermeture incomplète du canal. De plus, elles sont produites avec interposition d'un obstacle tremblotant (la luette pour *r* vélaire, le bout de la langue pour R dental) ; ou bien l'air s'échappant de chaque côté de la langue (pour *l*, vibrante latérale).

d) *Nasales.* — Ce sont des consonnes *(n, m)* pour lesquelles, du point de vue buccal, la fermeture est celle des occlusives. Mais, durant leur émission, le voile du palais reste baissé, et l'air s'échappe par le nez. A cet égard, elles sont donc spirantes. On peut considérer les *nasales* comme des consonnes *mixtes.*

Les *nasales* et les *vibrantes* sont souvent réunies sous le nom commun de *liquides.*

20. Verticalement, les consonnes ont été classées d'après leur localisation dans la cavité buccale. Elles se forment en effet dans *trois régions distinctes*, qui comportent elles-mêmes certaines subdivisions.

21. Les consonnes de la *1re région* sont les *Gutturales* (terme qui signifie essentiellement : *consonnes* d'arrière) : elles sont dites *vélaires*, si leur point d'articulation se trouve près du voile du palais ; *palatales*, s'il est près du palais dur.

a) Les *vélaires*, qui sont les plus intérieures des consonnes, comprennent : 1° deux occlusives, la sourde *k* et la sonore *ǵ* (fr. *car*, *gare*) ; 2° deux fricatives, la sourde χ et la sonore γ (inconnues du français actuel ; c'est le *ch* allemand de *ach* « hélas », et le *g* de *wagen* « oser ») ; 3° deux vibrantes, *r* vélaire (le *r* normal du français actuel) et *ł* (*l* guttural, inconnu du français actuel ; c'est celui du russe *palka* « bâton ») ; 4° une nasale *ṅ* (*n* guttural, inconnu du français actuel ; c'est la consonne qui s'entend au milieu du mot allemand *singen* « chanter »).

b) Les *palatales* comprennent : 1° une fricative *y*, dite parfois semi-consonne ou semi-voyelle (c'est l'élément souvent appelé *yod*, celui qui s'entend au début des mots fr. *yeux*, *yole*, et qui semble avoir été, en ancien français, plus vocalique que dans la langue moderne) ; 2° une vibrante *l̬* (le *l* dit *mouillé*, celui qui s'entend dans l'italien *figlia* « fille », ou dans le mot *fille* prononcé par certains Français du Midi) ; 3° une nasale *n̬* (le *n* dit mouillé, celui du fr. *vigne*). — Les occlusives *k* et *g* doivent aussi être considérées comme pouvant en certains cas se palataliser (devant les voyelles palatales, par exemple dans la prononciation populaire du fr. *qui*, *gui*).

22. Les consonnes de la *2e région* sont les *Dentales*, comprenant des *dentales* proprement *dites*, des *prépalatales* et des *interdentales.*

a) Les *dentales* proprement dites sont : 1° deux occlusives, la sourde *t* et la sonore *d* (fr. *tour*, *de*), qui s'obtiennent avec fermeture momentanément complète du canal, lorsque le bout de la langue vient toucher l'extrémité des dents supérieures ; 2° deux fricatives correspondantes, la sourde *s* et la zonore *z* (fr. *sang*, *zèle*), qui s'obtiennent par un mouvement similaire des organes, mais avec fermeture incomplète ; 3° deux vibrantes, R (autrefois usité en français, conservé dans certaines provinces) et *l* (le *l* français ordinaire, celui de *lit*) ; 4° une nasale dentale *n* (celle du fr. *nid*).

b) Lorsque le bout de la langue prend contact, non plus avec les dents (comme pour prononcer *s*, *z*), mais avec le palais dur, il se produit deux autres fricatives dites *prépalatales*, la sourde *š* et la sonore *ž* (celles du fr. *chant*, *genre*).

c) Lorsque le bout de la langue, au lieu de toucher l'extrémité des dents supérieures (comme pour prononcer *s*, *z*), vient se placer entre les dents d'en haut et celles d'en bas, il se produit deux autres fricatives dites *interdentales*, la sourde *θ* et la sonore *δ* (inconnues du français actuel ; c'est le *th* anglais dur ou doux de *thin* « mince », *the* « le »).

23. Les consonnes de la *3e région* (la plus extérieure de toutes, puisque le point d'articulation confine aux lèvres), sont les *Labiales*, qui se subdivisent en *bilabiales* et *labiodentales*.

a) Les *bilabiales* comprennent : 1° deux occlusives, la sourde *p* et la sonore *b* (fr. *pas*, *but*) formées avec occlusion momentanément complète des lèvres ; 2° une fricative, la sonore *β* (correspondant à l'occlusive *b*), qui n'a jamais été distinguée dans la graphie par un caractère spécial, et dont le rôle, en Gaule, concerne la phonétique évolutive : c'est le son qu'on entend dans l'espagnol *saβer* = *saber* ; 3° deux autres fricatives, qui se produisent avec fermeture incomplète, *w* et *ẅ* (les sons qui s'entendent dans le fr. *oui*, *puits*, et qui sont très voisins des voyelles *u*, *ü* ; 4° une nasale labiale *m* (le *m* français ordinaire, celui de *mort*).

b) Les *labiodentales* comprennent seulement deux fricatives, la sourde *f* et la sonore *v* (fr. *fort*, *vin*) qui s'obtiennent en appliquant la lèvre inférieure, non plus sur la lèvre supérieure, mais contre l'extrémité des dents d'en haut.

Syllabes

24. Les voyelles et les consonnes sont d'ordinaire groupées en unités secondaires ou *syllabes.* Sans doute, la voyelle peut-elle constituer à elle seule la syllabe. Ex. : *où/vas-tu?* — *à/quoi bon?.* Mais la syllabe est plus souvent un agencement d'articulations. En français la voyelle admet une, deux (parfois trois) consonnes devant la voyelle, une ou deux à l'arrière : précession et séquence qui ne sont d'ailleurs pas exclusives l'une de l'autre. Ex. : *beau* [*bọ*] prêt [*prę*]. — *hors* [*ọr*]. — droit [*drwa*]. — *lard* [*lar*]. — *preste* [*pręst*].

Selon leur position dans la syllabe, les consonnes ont un débit plus ou moins rapide. Celles qui précèdent la voyelle sont pourvues d'une « tension croissante ». Celles qui suivent sont au contraire « à tension décroissante ». L'émission de [*pręst*] sera donc schématisée sous la forme « *prę s t* ». Conformément à l'impression acoustique, les consonnes croissantes sont dites *explosives*, les consonnes décroissantes *implosives.* Enfin, les consonnes précédant la voyelle sont plutôt disposées par ordre d'aperture croissante, celles qui la suivent par ordre d'aperture décroissante. Mais ce principe n'offre pas la rigueur de la loi concernant la « tension ».

Il est notable qu'il n'y a pas, en français coïncidence entre une ou plusieurs syllabes et les mots eux-mêmes. Dans une expression comme *les hommes influents* [*lę-zọ-mẽ-flü-ã*], le mot *hommes* est, en quelque sorte, enrichi d'un [*z*] qu'il doit à l'article pluriel, mais amputé de sa consonne [*m*] qui s'attache à *influents.* Étant donné que dans la phrase les éléments du vocabulaire se joignent en groupes étroits (ou *syntagmes*), séparés entre eux par des *pauses* et prêtant intérieurement à de multiples combinaisons, l'acquisition des types de base requiert une série de recoupements. C'est à travers *un âne*, *l'âne*, *les ânes*, *cinq ânes*, *peau d'âne*, etc., qu'on parvient à donner au concept « âne » le contour sonore qui lui est propre. Dans la chaîne parlée la syllabe domine en quelque sorte le lexique.

Évolution phonétique

25. Toute langue, envisagée à un moment déterminé, possède avec une fixité relative un certain nombre de sons (voyelles, diphtongues, consonnes) : chacune de ces articulations cependant ne

doit jamais être considérée que comme une *moyenne* faite entre les nuances presque infinies des prononciations individuelles. Au cours des siècles, les sons dont se composent les mots d'une langue varient et se transforment ; ils s'altèrent avec plus ou moins de rapidité, suivant les époques et la diffusion de l'enseignement public : mais on peut poser en principe qu'en se transmettant d'une génération à une autre les sons du langage ne restent jamais exactement les mêmes. C'est dans cet incessant mouvement de transformation que consiste ce qu'on appelle l'*évolution phonétique.*

Cette évolution a pour caractères généraux d'être *inconsciente*, *graduelle*, et de s'opérer d'après des *lois constantes et corrélatives.*

a) Tout d'abord elle est *inconsciente*, ce qui veut dire qu'elle ne dépend pas de la volonté des individus qui parlent : ceux-ci, en répétant un mot qui leur a été transmis, recherchent toujours la correction des mouvements, mais sans parvenir à l'atteindre. Lorsque, à un moment donné, et faute d'un écartement suffisant des cordes vocales, les Gallo-Romains ont prononcé **vida*, c'est toujours *vita* qu'ils croyaient faire entendre.

b) En second lieu, l'évolution est *graduelle* : il faut entendre par là que les sons dont un mot se compose ne s'altèrent pas tous en même temps, et que chacun d'eux pris à part n'arrive que par degrés à l'état où nous le trouvons aujourd'hui. Ainsi le mot latin *pacare*, qui est dans notre langue française actuelle *payer* [*pęyẹ*], n'a abouti à cette nouvelle prononciation qu'en passant par des étapes intermédiaires nombreuses, dont la plus ancienne a été une transformation de *pacare* en **pagare*. Le mot *bŏvem* a été autrefois en français *buef* [*büef*], avant d'être comme aujourd'hui *bœuf* [*bœ̨f*].

c) Enfin l'évolution phonétique a lieu d'après des *lois constantes*, si on l'envisage dans un groupe de population réuni par des liens sociaux étroits et constituant une unité linguistique. Ce qui signifie, pour prendre un exemple, que, étant donnés plusieurs mots où se faisait entendre en latin un même son, ce son dans les différents mots français correspondants s'est transformé d'une façon identique. Le *c* qui se trouvait entre deux voyelles dans *pacare* étant devenu *g* à un moment donné (**pagare*), on doit s'attendre pour des mots comme *necare*, *baca* à la même transformation (**negare*, **baga*). L'*ō* accentué du latin *flōrem* ayant abouti à *eu* [*œ̨*] dans le français *fleur*, on doit s'attendre à retrouver le même changement dans des mots comme *sapōrem*, *calōrem* (cf. le fr. *saveur*, *chaleur*).

Les lois ne sont pas seulement constantes, elles sont encore *corrélatives* les unes par rapport aux autres : il se manifeste à tout le moins une certaine symétrie entre elles. Si *mica* devient **miga*, — ce qui revient à dire que l'occlusive sourde vélaire s'est affaiblie en la sonore correspondante, — il faut s'attendre à voir en même temps *vita* passer à **vida* et *ripa* à **riba*, c'est-à-dire les occlusives dentales ou labiales subir, lorsqu'elles sont dans la même situation, un changement parallèle. Dans une langue comme le français où l'ancienne diphtongue latine *au* s'est réduite à *ǫ* simple (*or* prononcé *ǫr*, de *aurum*), il ne sera pas étonnant de voir la diphtongue *ai* se réduire plus tard à *ę* simple *(mai* prononcé *mę*, de *majum)*.

26. Comme on a pu le constater déjà d'après les exemples précédemment cités, l'évolution phonétique n'atteint pas forcément tous les sons d'un mot : il en est au contraire qu'elle laisse *intacts*. C'est ainsi que dans le mot latin *tēla*, devenu en français *toile* (prononcé *twal*), les deux consonnes *t* et *l* ont gardé leur prononciation primitive, tandis que l'*ē* accentué aboutissait au son complexe *wa*, et que l'*a* final s'affaiblissait en un *e* dit muet. Dans le mot *chat* [*ša*], venant du latin *cattum*, nous pourrions inversement constater que la voyelle *a* est restée intacte, tandis que le *c* initial passait au son *š*, et qu'un *t* devenu final s'effaçait dans la prononciation.

27. Les phénomènes par lesquels se manifeste l'évolution phonétique sont : 1° la *transformation* d'un son en un autre ; 2° le *dédoublement* d'un son ; 3° la *production* d'un son nouveau ; 4° l'*effacement* d'un son.

a) Les sons peuvent se transformer par un changement dans la façon dont ils sont articulés : l'occlusive labiale *p*, qui se trouvait au milieu du mot latin *saponem*, est devenue la fricative *v* dans le français *savon*. Ils peuvent aussi subir une modification de place, ce qui est le cas pour l'*u* latin de *dura*, devenu *ü* dans le français *dure* [*dür*], ou pour le *c* de *cera* [*kęra*], passé à *s* dans *cire* [*sir*]. Les consonnes sont susceptibles de se transformer parfois en voyelles (fr. *aube*, du latin *alba*), et les voyelles en consonnes (fr. *sache*, du latin *sapĭam*).

b) Pour articuler un son, les organes vocaux prennent d'abord une certaine position, puis la maintiennent, et enfin la quittent : de là trois périodes articulatoires qu'on peut appeler la *mise en place*, la *tenue*, la *détente*. Si, par rapport à la période centrale qui

est essentielle, le mouvement préparatoire de mise en place ou le mouvement final de détente viennent à se prolonger, il en résulte que le son peut se dédoubler soit en avant, soit en arrière : chacun des éléments composants prend alors une vie à part, tout en se différenciant de l'élément voisin. C'est par ce processus que les voyelles latines (du moins celles qui étaient prononcées avec intensité) se sont fréquemment diphtonguées au cours des siècles : ainsi le mot *mĕl* après être parvenu à [*mię̄l*] devient [*myęl*], la voyelle ę aboutissant à consonne+voyelle. Les consonnes elles aussi peuvent se segmenter, si quelque hésitation ou quelque retard se produit dans leur articulation, et c'est pour cela que le *w* initial s'est modifié dans le mot germanique *werra* devenu **gwerra* (fr. *guerre*).

c) A ce processus du dédoublement par segmentation est très intimement lié ce qu'on appelle la production d'un son nouveau. Ainsi dans le mot latin *scutum*, devenu en fr. *escu*, *écu*, il s'est développé à l'initiale une voyelle ẹ qui provient en réalité de la difficulté d'articuler le groupe complexe *sc*, difficulté qui a fait surgir un « point vocalique » devenant une voyelle normale. Dans notre adjectif *tendre*, qui remonte au latin *tenĕrum* par un intermé- **ten're*, il s'est développé entre *n* et *r* une consonne transitoire *d*, dont la nature dentale a été conditionnée par le *n*, et qui n'en est en réalité qu'une sorte de segmentation ou de prolongement différencié.

d) Enfin les sons, par suite d'un relâchement dans la prononciation portant sur un point donné, en arrivent souvent à n'être plus qu'un souffle vain et à disparaître complètement. C'est ainsi que la seconde voyelle du verbe latin *vendĕre* s'est effacée dans le fr. *vendre*, et que le *t* du mot *nativum* n'est plus représenté par rien dans la forme correspondante *naïf*.

28. D'un autre point de vue les changements phonétiques peuvent se répartir en deux grandes classes, suivant qu'ils sont *spontanés* ou *dépendants*. Un changement est dit *spontané*, lorsqu'il se produit en dehors de toute influence des sons voisins : tel est le passage de *u* à *ü*, dans le français *dure* [*dür*] remontant à *dura*. Il est dit *dépendant*, lorsqu'il est, au contraire, conditionné par la nature des sons environnants : tel est le passage de *c* à *s* dans le français *cire* [*sir*], remontant au latin *cera* [*kẹra*] (Voir § 16 ce qui est dit des diphtongues).

29. Les changements dépendants, qui sont de beaucoup les plus fréquents, doivent être considérés comme essentiellement dus à l'*assimilation* ou à la *dissimilation*.

a) L'*assimilation* est la tendance qu'ont deux sons voisins à s'emprunter une partie de leurs caractrères : elle peut être *partielle* ou *totale*. Dans le latin *sapiam*, devenu en français *sache* [*saš*], *i* est passé à la fricative sourde et prépalatale *š* sous l'influence de *p*, qui est une occlusive sourde (cf. *rage*, remontant à *rabia*) : l'assimilation n'est que partielle. Elle a été au contraire totale pour le *l* de *nutrire*, qui aboutit à *r* dans le français *nourrir* (par une étape **nodrire*). L'assimilation est dite *progressive*, lorsqu'elle s'exerce d'avant en arrière (cas de *sache* = sapiam), et *régressive* lorsqu'elle s'exerce d'arrière en avant (cas de *nourrir* = nutrire). Elle peut même s'exercer de syllabe à syllabe, ce qui d'ailleurs est rare.

b) La *dissimilation* (qui peut également être progressive ou régressive) est la tendance qu'ont deux sons semblables dans un même mot à se différencier : elle s'exerce souvent d'une syllabe à une autre. C'est par dissimilation que le premier *i* de *divisa*, placé devant un autre *i*, est devenu *e* dans le fr. *devise* ; que le premier *r* de *peregrinum* est passé à *l* dans le fr. *pèlerin* ; que le second *v* de *vivenda* s'est effacé dans le fr. *viande*.

30. Envisagée dans son ensemble, l'évolution phonétique paraît s'être produite avec une tendance à *économiser l'effort*. Si les générations successives — surtout aux époques d'ignorance où la discipline grammaticale est nulle — laissent les sons s'altérer, c'est par une paresse instinctive, et pour rendre la prononciation plus facile. Si, à un moment donné, *ripa* est devenu dans la bouche des Gallo-Romains **riba*, c'est qu'il est plus commode entre deux voyelles, de faire entendre une sonore *b*, qu'une sourde *p*, pour laquelle doivent être interrompues les vibrations du larynx ; **riba* est ensuite passé à *rive*, par un nouveau relâchement dans la tension des muscles destinés à barrer le passage au souffle. Lorsque, vers le XIIe siècle, les Français ont réduit à *ę* le son *i* du mot *mai* (majum), c'est qu'il était plus aisé de prononcer une voyelle simple qu'une diphtongue. Il y a une diminution de travail dans tous ces changements, et la dégradation peut aller parfois si loin qu'un mot nécessitant le jeu d'articulations complexes, comme le latin *augustum*, s'est réduit pour nous au simple son *u* (écrit *août*).

31. Tout cela prouve d'ailleurs, loin de l'infirmer, la constance et la régularité des lois phonétiques.

a) Ces lois sont locales et temporaires, c'est-à-dire valables seulement dans un certain domaine et pour un certain laps de temps. C'est ce qui explique la diversité des langues issues du latin. Si nous envisageons, par exemple, l'infinitif du latin vulgaire *sapẹre* (lat. cl. *sapĕre*), nous constatons qu'il n'a pas varié en italien, mais qu'il est devenu en français *savoir*. Donc le *p* qui se trouvait entre deux voyelles est resté intact en Italie. En Gaule, au contraire, à un moment donné et pendant un certain temps, ce *p* intervocalique s'est affaibli en *b* (*sapere* est devenu *sabẹre)*. Au Sud de la Gaule le *b* a persisté, d'où l'a. prov. *saber*, plus tard *sabé*. Mais au Nord ce *b*, par un nouvel affaiblissement en *β*, est passé à *v : saber* a donc abouti à *saveir*, puis *savoir*. Toutes ces transformations sont historiquement régulières.

b) Cette régularité serait absolue (pour un groupe de populations parlant un idiome donné), si elle n'était entravée par l'*action de l'analogie*, qui modifie parfois les résultats de l'évolution mécanique des sons, en faisant intervenir une force d'ordre intellectuel, et en instituant des rapprochements plus ou moins légitimes, souvent fortuits. C'est ainsi que, dans la conjugaison surtout, les diverses formes ont fréquemment en français réagi les unes sur les autres : le vieil infinitif *amer* (= amāre) a été remplacé par *aimer*, sous l'influence de *aime* (transformation régulière du lat. *amat*) ; la forme *preuve* (= prŏbat) par *prouve*, sous l'action de *prouver* (= prŏbāre), etc. Dès l'époque latine, un mot comme *gravem* avait été changé par le peuple en **grĕvem* (fr. *grief*), à cause de *lĕvem* dont le sens était opposé ; de même *reddere* était passé à **rendere* (fr. *rendre*) sous l'influence de *prendere*. Plus tard en français, le mot *perier* (= pĭrārium) est devenu *poirier*, à cause de *poire* (= pĭra) ; le substantif *meure* (= mōra) est devenu *mûre* par suite d'un rapprochement avec l'adjectif *mûre* (= matūra).

c) Il faut aussi tenir compte des *morphèmes*. Tel est le cas des articles, des pronoms personnels, de certains mots adverbiaux. Du fait même qu'ils interviennent avec fréquence dans le discours, les morphèmes, qui se prêtent à des combinaisons multiples, ont forcément moins de stabilité que les données conceptuelles de la langue (Voir ce qui est dit de l'article, § 8, R. II). On comprend que leur évolution soit un peu spéciale et dépende, dans une forte

mesure, de leur union avec les éléments voisins. A côté de la phonétique des mots, il existe donc une phonétique d'ordre syntaxique.

d) Enfin l'orthographe peut elle-même réagir sur la prononciation, surtout dans une langue comme le français, où elle a cessé depuis longtemps d'être phonétique pour obéir de plus en plus à des préoccupations étymologiques : ainsi, dans le mot *oscur* (transformation régulière de *obscurum*), les scribes et les savants ayant réintroduit graphiquement le *b* latin, ce *b* a fini par se faire entendre dans notre forme *obscur*. Bref, les faits adventices sont multiples, et d'allure parfois capricieuse : mais on peut dire qu'ils ne servent, en un sens, qu'à faire mieux ressortir les grandes lois de l'évolution.

PREMIÈRE PARTIE

VOYELLES

CHAPITRE I

LES VOYELLES LATINES. — L'ACCENT

I. — **Les Voyelles latines**

1. Le latin classique possédait les cinq voyelles suivantes :

a e i o u.

Ces cinq voyelles pouvaient toutes être longues ou brèves, c'est-à-dire que leur émission était plus ou moins prolongée. Ainsi *e* était long dans *sērum* (fr. *soir*), bref dans *fĕrum* (fr. *fier*). D'autre part les longues étaient sans doute plus fermées.

On doit aussi faire observer que ces voyelles avaient toutes un timbre net, et étaient normales par rapport aux positions respectives de la langue et des lèvres qui concourent à les produire (voy. *Introduction*, II, 12 et 13). Enfin, elles constituaient une échelle vocalique complète : *u*, *o*, *a*, *e*, *i*, si l'on part du son le plus grave pour aboutir au plus aigu.

Remarque I. — En latin, une voyelle suivie de plusieurs consonnes n'était pas longue de ce fait ; elle pouvait être brève par nature, et restait telle dans la prononciation. Dans un mot comme *arista* (a-ris-ta), c'est la seconde syllabe qui est longue et a cette valeur, notamment chez les poètes, parce que c'est une syllabe close (terminée par une consonne, § 22, hist.) : l'*i* de *arĭsta* n'en est pas moins un *ĭ*. On a de même un *ē* dans *tēctu*, mais un *ĕ* dans *lĕctu* ; un *ī* dans *vīlla* et un *ĭ* dans *ĭlla*, etc.

Remarque II. — Les Latins rendaient ordinairement par le signe graphique *y* l'upsilon des mots venus du grec. En réalité cet *y* se prononçait *ŭ* dans les emprunts les plus

anciens (*bŭrsa* = byrsa, *thŭnnu* = thynnum), tandis qu'il a pris la valeur de *i* long ou bref dans les emprunts plus récents (*cīma* = cyma, *presbīteru* = presbyterum).

2. Le vocalisme du latin vulgaire ou parlé a éprouvé de graves modifications pendant la période impériale. Les voyelles ont cessé peu à peu d'être prononcées longues ou brèves, et en sont venues à différer entre elles seulement par le timbre.

Toutefois pour l'*a* il ne s'est pas produit de distinction très sensible. De plus l'*ĭ* a pris le même timbre que l'*ē* et l'*ŭ* le même timbre que l'*ō*. Il en résulte qu'au terme de l'évolution, on a obtenu en tout sept voyelles (*a*, *ę*, *ẹ*, *i*, *ǫ*, *ọ*, *u*), dont la correspondance avec celles du latin classique est la suivante :

a	vulgaire	= *ā*, *ă*	classiques	(*cāru*, *măre*)
ę	—	= *ĕ*	—	(*mĕl*)
ẹ	—	= *ē*, *ĭ*	—	(*tēla*, *pĭlu*)
i	—	= *ī*	—	(*fīlu*)
ǫ	—	= *ŏ*	—	(*mŏla*)
ọ	—	= *ō*, *ŭ*	—	(*flōre*, *gŭla*)
u	—	= *ū*	—	(*mūru*).

Remarque I. — Étant données ces équivalences, il en résulte que, si dans tous les exemples allégués au cours de ce *Précis*, nous avons conservé d'ordinaire (et pour ne pas dérouter le lecteur) les notations classiques comme *tēla mŏla*, *gŭla*, etc., ces notations représentent en réalité *tẹla*, *mǫla*, *gọla* en latin vulgaire. On devra donc s'habituer à faire mentalement cette substitution. — Il faut en outre noter que, dans leur ensemble, les précédentes distinctions s'appliquent essentiellement aux voyelles accentuées (§§ 5 et 6) : dans la prononciation du latin vulgaire, à l'initiale du mot, par exemple, il n'y avait qu'un *ẹ* et un *ọ*, toujours fermés quand cette initiale ne portait pas l'accent d'intensité (§ 87).

Remarque II. — Le changement de *ĭ* en *ẹ* et de *ŭ* en *ọ* s'est propagé dans tous les pays où l'on parlait latin. C'est seulement dans les idiomes du centre et du sud de la Sardaigne (logoudorien et campidanien) que *ĭ* a conservé son timbre primitif ; en Sardaigne et sur les rives du Danube roumain que *ŭ* est resté distinct de *ō*.

Remarque III. — Si l'on compare les voyelles du latin vulgaire à celles du français moderne, on verra que nous possédons les sept sons latins (p. ex. dans les sept mots *patte*, *sel*, *dé*, *nid*, *port*, *pot*, *tour*, prononcés *pat*, *sęl*, *dẹ*, *ni*, *pǫr*, *pọ*, *tur*). Le français possède en outre : 1° un *â* vélaire distinct de l'autre (dans *pas*, prononcé *pâ*) ; 2° trois voyelles palatales arrondies *œ̨*, *œ̣*, *ü* (dans les trois mots *fleur*, *peu*, *mur*, prononcés *flœ̨r*, *pœ̣*, *mür*) ; 3° quatre voyelles nasales *ã*, *ẽ*, *õ*, *œ̃* (dans les quatre mots *sang*, *vin*, *son*, *brun*, prononcés *sã*, *vẽ*, *sõ*, *brœ̃*). Cela fait donc un total de quinze voyelles bien distinctes, auxquelles il faut encore ajouter l'*ę* sourd, dit *e* muet ou féminin (cf. § 20). — Les voyelles françaises ne se distinguent point aussi nettement par la quantité

que celles du latin classique. Il y en a cependant qui, surtout sous l'accent, sont d'une façon appréciable tantôt longues, tantôt brèves : ainsi *a* (dans *page, acte*), *ę* (dans *fête, sept*), *i* (dans *dire, dite*), *ǫ* (dans *port, poste*), *u* (dans *douze, douce*), *œ̨* (dans *neuve, neuf*), *ü* (dans *mur, duc*). Pour *â, ẹ, ọ, œ̣*, et pour les quatre voyelles nasales, la distinction est bien moins sensible (tout au plus pourrait-on signaler un léger allongement des voyelles nasales devant une consonne qui se prononce : cf. *an* dans *enfant* et *enfance* ou bien *on* dans *pont* et *honte*, etc.). La longueur des autres, en français, est souvent due, soit à l'effacement d'un *s* (*fête*, afr. *feste*), soit surtout à leur position devant *r*, *ž*, *z*, *v* finals (ou suivis d'un *e* muet, ce qui revient au même). Sur l'ancien allongement de la voyelle finale des noms au pluriel, voir § 160, hist.

3. Les diphtongues avaient aussi subi des changements dans la prononciation. Le latin classique (compte tenu du rôle que jouait parfois le timbre *i*, dans *peior*, par exemple (§ 138, 2e), n'en possédait déjà plus guère que trois : *au*, *ae*, *œ*. Or, en latin vulgaire :

1o La diphtongaison *au* se maintient en général, et ses transformations ultérieures seront à étudier.

2o Les diphtongues *ae* et *œ* se réduisirent d'assez bonne heure à un son simple. Le son provenant de *ae* fut ordinairement un *ę* (dans *caelum*, *quaerit*, *caecus*, *laetus*, etc.), quelquefois en Gaule un *ẹ* (dans *praeda*, *saepes*, *blaesus*, etc.). Le son provenant de *oe* était un *ẹ* (dans *poena*, *foenum*, etc.).

Remarque. — Dans le passage du latin au français, il s'est formé, ainsi qu'on le verra, de nouvelles diphtongues, et notre ancienne langue en possédait un assez grand nombre. Mais ces diphtongues ont disparu par une sorte de progression (ainsi dans *pied, moi, puits*, prononcés *pyę, mwa, pẅi*, et où le premier élément de *yę, wa, ẅi*, est en réalité une consonne).

4. L'hiatus est produit par la rencontre de deux voyelles qui se succèdent, sans interposition d'aucune consonne, dans deux syllabes distinctes. Les hiatus, qui existaient à l'origine, s'étaient effacés de différentes façons dans la prononciation de beaucoup de mots latins. Il en subsistait encore dans des mots comme *Dĕu*, **ĕo* (cl. ĕgo), **mēa* (cl. mĕa), *vĭa*, **sĭa* (cl. sĭm), **dīe* (cl. dĭem), **pīu* (cl. pĭum), *tŭa*, **grŭa* (cl. grŭem).

Remarque I. — Les mots tels que **fŭi* (cl. fŭi), *cŭi*, **illŭi*, **portai* (cl. portavi), avaient aussi des voyelles en hiatus, mais ils ont tendu de bonne heure à prendre une prononciation diphtonguée.

Remarque II. — Dans *prēndere* (prĕhendere), *cōrte* (cŏhortem), **cŏperire* (cl. cŏŏperire), et autres mots analogues, l'hiatus avait été résolu par une fusion des deux voyelles semblables.

Remarque III. — D'une façon générale, l'*ĭ* et l'*ĕ* qui se trouvaient en hiatus perdirent leur valeur vocalique pour se transformer en une consonne palatale *y*. Il n'y eut donc plus de différence à cet égard entre *fīlĭa* et *vinĕa*, prononcés **filya*, **vinya* : un mot comme *palatĭum*, qui avait eu quatre syllabes distinctes en latin classique, n'en avait plus que trois en latin vulgaire *(*pa-la-tyu)*. Parfois cet élément palatal s'était effacé, pour diverses raisons : par contraction dans quelques mots comme **quētu* (cl. quĭētum); par des actions analogiques dans de nombreuses terminaisons verbales **recipo*, **movat*, **venunt* (cl. recipĭo, movĕat, venĭunt), etc. Les polysyllabes où l'on trouve *i* conservant en hiatus sa valeur vocalique (*christĭanum*, *glorĭosum*, *passĭonem*, etc.) sont des mots d'introduction savante, ou qui possèdent un suffixe d'origine grecque *-*īa* (d'après σοφία) substitué à -*ĭa* dans *phantasĭa* et semblables.

Remarque IV. — L'*ŭ* en hiatus se prononçait lui aussi d'ordinaire comme une consonne bilabiale *w*, dans **vidwa* (cl. vidŭa), **janwariu* (cl. janŭarium), **tenwe* (cl. tenŭem). D'autre part, il avait disparu dans des mots comme **mortu* (cl. mortŭum), **febrariu* (cl. febrŭarium) **battere* (cl. battŭere), **cosere* (cl. consŭere).

II. — L'Accent

5. Il y avait dans tout mot latin (sauf dans quelques proclitiques et enclitiques, § 8) un *accent*, c'est-à-dire la mise en relief d'une voyelle par rapport aux autres. Dans le mot *marítu* par exemple, *i* est la voyelle de la syllabe accentuée ; *a* et *u* se trouvent dans des syllabes dites *atones*. L'importance de l'accent était considérable : c'était lui qui donnait au mot sa physionomie : il en était « l'âme », suivant l'expression du grammairien Diomède *(Est accentus velut anima vocis)*. Exception faite pour les enclitiques et les proclitiques, chaque mot formait dans la phrase une unité bien distincte, et y était mieux délimité qu'il ne l'est devenu par la suite en français.

Remarque I. — A l'origine et à l'époque classique, l'accent latin était essentiellement musical. Mais, durant l'empire, il est peu à peu devenu expiratoire. Vers l'an 400, le grammairien Servius a pu écrire : « Accentus in ea syllaba est, quae plus sonat ». Cette transformation a eu des répercussions considérables.

Remarque II. — La hauteur, en tant qu'élément de différenciation, n'a point disparu d'ailleurs des diverses langues issues du latin : mais elle y joue un rôle d'ordre surtout syntaxique, et sert notamment à l'interrogation ou à l'exclamation. Dans le français actuel, il se produit une élévation de ton très sensible sur la dernière syllabe des phrases comme *Viens-tú?* ou *Suis-je assez malheureúx!* Il en était déjà de même sans doute au moyen âge, et certainement au XVIe siècle, puisque les grammairiens de l'époque reprochaient déjà aux Normands et aux habitants de l'Ouest de transporter sur la finale des phrases de pure énonciation cette mélodie interrogative. — D'ailleurs,

dans les phrases énonciatives elles-mêmes et dans les périodes de médiocre étendue, il y a toujours en français une note plus haute que les autres, indépendamment de l'intensité proprement dite. Ainsi dans : *Il n'avait plús* || *d'argent*, ou dans : *Quand vous parlé:* || *je vous écoute*, la double barre verticale sépare ce qu'on appelle la partie « montante » de la partie « descendante » ; la première est terminée par une syllabe semi aigue qui forme un sommet, et le reste se prononce sur un ton plus bas. Dans le français correctement parlé, ce sont des combinaisons de ce genre, variées à l'infini, qui constituent le mouvement musical du discours, et en rompent la monotonie.

6. L'accentuation latine repose sur les principes suivants :

1° Les mots d'une syllabe reçoivent l'accent sur cette unique syllabe. Ils sont obligatoirement *oxytons : rem*, *mel*, *sal*, etc.

2° Les mots de deux syllabes reçoivent l'accent sur la première des deux *(pénultième)*. Ils sont, en conséquence, *paroxytons : tḗla*, *pérdit*, etc.

3° Les mots de plus de deux syllabes sont accentués tantôt sur la *pénultième* (avant-dernière syllabe), tantôt sur la *propénultième* (troisième syllabe à partir de la fin) :

a) sur la *pénultième*, quand il s'agit d'une syllabe *longue* ou *lourde* (l'emploi du dernier terme est préférable), c'est-à-dire contenant soit une voyelle longue par nature *(marītu*, *gubernāre)*, soit une voyelle brève entravée par une série de consonnes que disjoint la coupe syllabique *(arĭs-ta*, *astrĭn-git)*. Les mots sont alors *paroxytons*.

b) sur la *propénultième*, quand la *pénultième* comprend une brève non entravée, c'est-à-dire terminant elle-même la syllabe *(máximus*, *témpore)*. Les mots sont alors *proparoxytons*.

Remarque I. — Les notions précédentes ne tiennent compte que de la place de l'accent et non des différences de modulation qui affectaient en latin classique les voyelles toniques (L'ō de *Rṓmă* est *périspomène*, celui de *Rṓmā* est *aigu*, etc.). Ces caractères ont naturellement disparu de façon progressive quand l'accent est devenu intense. Mais en principe la place de l'accent ne change pas.

Si, dans le type *arísta*, la deuxième syllabe est *lourde*, par contre dans le type *púllitra = poutre*, ou *fḗrĕtru = fiertre*, *fierte*, elle est *légère*. C'est que *tr* commence une syllabe (Voir 22, r.). Quelques proparoxytons de ce genre font difficulté. Il s'agit notamment de *cólŭbra*, *cáthĕdra*, et *tónĭtru* qui ont donné afr. *coluevre*, *couleuvre* ; afr. *chaiere*, *chaire* ; afr. *toneire*, *tonnerre*. On peut supposer qu'il existait en latin deux types, l'un du *sermo rusticus*, l'autre du *sermo cotidianus*, soit **colŭbbra* et *cólŭbra*, d'où par moyen terme la forme **colŭ́bra*, constituée à l'époque où les principes de l'accentuation musicale ont commencé de fléchir (Pour $ọ + b = ọ$, voir § 72, I). D'autres proparoxytons méritent également une mention. Il s'agit des types *fíllŏlum*, **tíllŏlum*, *mulĭ́ĕrem* où, bien qu'accentué, l'*i*, après avoir formé une diphtongue fugitive

avec la voyelle suivante, lui a cédé son accent en devenant un yod, qui s'est fondu dans *l*. On a donc eu *ḷó*, *ḷé*, et les voyelles, par la suite, se sont normalement diphtonguées, d'où finalement fr. *filleul*, *tilleul* (§ 66) et afr. *moillier* (§ 46). Ces évolutions semblent contemporaines de la consonification de *i* en hiatus, qui date approximativement du début du IIe siècle. Mais certains faits antérieurs concernent *pariĕtem* et *ariĕtem* qui aboutiront à fr. *paroi*, afr. (champenois) *arei* (formes qui supposent un *ē* sous l'accent). Varron parle d'un type *ares*, et Virgile (rarement, à vrai dire) pratique des fins d'hexamètres telles que *aryete muros* (12, 706). Ici le recul de l'accent provoque un *ē* que nécessite encore le rythme de la langue. Étant donné que les faits remontent à l'époque classique on peut supposer que le décalage de l'accent est entraîné par l'analogie de *arietibus* où l'*i* a pu se consonifier et s'effacer avant l'accent.

Remarque II. — Les parfaits appelés forts avaient en latin une désinence originelle en *-ĕrunt* (devenue *-ērunt* d'après *-ēre* chez les poètes classiques), et ils l'ont conservée dans l'usage courant. C'est donc à des formes *dixĕrunt*, *misĕrunt*, que remontent les 3es pers. pl. de l'afr. *distrent*, *mistrent*, fr. mod. *dirent*, *mirent*. — Par dérogation à la règle générale, les mots terminés par le suffixe *-ŏlu* ont eu en latin vulgaire un *ŏ* pénultième accentué (*filiŏlu linteŏlu*) : ce glissement de l'accent s'explique par la valeur qu'avaient prise *ĭ* et *ĕ* en hiatus (cf. § 4, III). — Pour quelques cas isolés et spéciaux du déplacement de l'accent dans *ficātum*, *secāle*, *trifŏlium*, cf. §§ 15, II ; 133, II ; 173, 3°.

Remarque III. — Les noms de lieux venant du celtique ont conservé ordinairement l'accent sur leur syllabe initiale : c'est ce qui fait que *Trícasses*, *Túrones*, aient donné en fr. *Troyes*, *Tours*. Dans la région du Midi, *Némausus* a abouti de même à une forme provençale *Nemze*, en fr. *Nîmes*. Cf. aussi l'accentuation de *Eburóvīces*, en fr. *Évreux*.

7. Quand ils étaient composés à l'aide d'un préfixe, les mots latins, surtout les verbes, ont été traités en général comme si leurs éléments étaient distincts. C'est donc sur une voyelle appartenant au mot simple que portait l'accent (*re-cípit*, *de-vénit*, *im-plícat*).

Remarque I. — L'accent n'a porté sur le préfixe que dans les cas assez rares où le sentiment de la composition primitive s'était oblitéré : ainsi *col-lŏcat*, *col-lĭgit* étaient prononcés *cóllŏcat*, *cóllĭgit*.

Remarque II. — Ce sentiment de la composition était au contraire ordinairement si vif que, dans beaucoup de mots, la langue parlée conservait ou rétablissait la voyelle du simple ; en face du latin classique *attingit*, *continet*, *displicet*, etc., le latin vulgaire avait des formes **attangit*, **contenet*, **displacet*. C'était là, du reste, un procédé qui était courant dans les dialectes osque et ombrien.

8. Certains mots latins (des monosyllabes en général) étaient souvent ou toujours dépourvus d'accent. La plupart d'entre eux étaient *proclitiques* ou *enclitiques*, c'est-à-dire qu'ils se liaient les premiers au mot suivant, les seconds au mot précédent. Les élé-

ments qui n'étaient d'abord ni enclitiques ni proclitiques ont pu le devenir à l'époque du latin vulgaire. Ces mots appartiennent aux catégories grammaticales les plus diverses, et ce sont notamment :

1° Des particules prépositives, *dē*, *ad*, *in*, *pĕr*, **pōr* (cl. prō), *sĭne* ;

2° Des conjonctions, *ĕt*, *nĕc*, *aut*, *sī*, **quōmo* (cl. quōmodo), *quĭd* (parfois accentué comme particule relative) ;

3° Des adverbes, *nōn* (accentué ou non), *ŭbi*, *ĭbi*, et de plus *male*, *bĕne* (accentués ou non) ;

4° Des pronoms personnels, *mē*, *tē*, *sē* (accentués ou non), et de plus des formes possessives vulgaires **mŭm*, **ma* (cl. mĕum, mĕam), etc. ;

5° Certaines formes de l'auxiliaire, *ĕs*, *ĕrat*, *ĕrit* (accentués ou non), et de plus des réductions qui se sont produites en latin vulgaire, comme **as*, **at* (cl. habes, habet), et **va* (cl. vade).

Remarque I. — La différence signalée pour certains mots s'explique par ce fait que les accents sont disposés de la façon suivante dans des phrases comme : 1° *ad mé / vénit* ; 2° *Déus me / videt*, avec un groupe comparable au mot simple *venire*. Dans le premier cas le pronom *mē* est accentué (il est devenu *moi* en français, § 54) ; dans le second cas il est atone (il aboutit à *me*, § 92).

Remarque II. — L'adjectif pronom *ille* — on en a la preuve chez les Comiques — avait souvent une valeur démonstrative très réduite, qui, le cas échéant, annonçait déjà celle de l'article. Il est probable que son accent était faible, ou même avait disparu. Dans ces conditions, et malgré le défaut de documents écrits, on peut supposer que, vers le vᵉ siècle au moins, *ille* a subi l'aphérèse de sa syllabe initiale en se groupant soit avec le mot suivant, soit plutôt avec le mot précédent. *Vidit illu(m) rege(m)* et *e(g)o illu(m) video* sont ainsi devenus **vidit/lu rege* ou **eo lu/video* (afr. *jo'l vei*).

CHAPITRE II

RÉDUCTION DU MOT LATIN EN FRANÇAIS

---

9. L'influence de l'accent d'intensité (qui avait succédé à l'accent musical) a été décisive sur la transformation française des mots latins. Elle se résume en une loi capitale que l'on peut formuler de la façon suivante : *La voyelle qui porte l'accent en latin persiste toujours en français.*

C'est ainsi, par exemple, que les mots *marítu*, *bonitáte*, *ópĕra*, deviennent en français *mari*, *bonté*, *œuvre*, où les voyelles latines accentuées *i*, *a*, *o*, sont respectivement représentées par *i*, *é*, *œu*.

Remarque. — Il faut observer, comme corollaire de cette loi, que l'accent d'intensité subsiste en français, — quoiqu'il s'y fasse moins fortement entendre, — et qu'il y affecte la même syllabe qu'en latin. L'accent est donc sur la dernière syllabe des mots à terminaison masculine (c'est-à-dire finissant par un son plein, comme *venir*, *bonté*), et sur l'avant-dernière syllabe graphique des mots à terminaison féminine (c'est-à-dire finissant par *e*, tels que *porte*, *épine*) : mais comme en réalité cet *e* s'efface d'ordinaire dans la prononciation (§ 20), il en résulte que tous nos mots sont en théorie des oxytons (Voir toutefois § 20, II b). — On doit en outre noter les deux points suivants :

a) L'un c'est qu'en français parlé l'accent, dans la phrase, paraît tendre à se distribuer de plus en plus par groupe de mots, et non à porter sur chaque mot isolé, comme il le faisait généralement en latin (avec certaines exceptions toutefois, celles qui précisément viennent d'être exposées au paragraphe précédent et qui concernent les mots enclitiques du latin. La raréfaction des accents, jointe à leur faiblesse relative, a entraîné certains à se demander si l'accent tonique survivait dans le parler actuel. La question paraît oiseuse, s'agissant d'une langue dont la versification est fondée non seulement sur ce qu'on entend par numérisme, mais encore sur le retour de certains éléments forts. Quoi qu'il en soit, on peut souligner qu'en français une

idée simple se traduit par un seul groupe rythmique. On dit *un garçon de café*, mais *un garçón querelleúr*. D'autre part, la langue ne souffre pas la consécution de deux syllabes toniques. D'où la différence entre *un chat noir* et *un chát maláde*. Il y a donc deux raisons pour que dans *chapeau moú* ou *grand hómme*, les mots « chapeau » et « grand » soient atones. Enfin le nombre des éléments dépourvus d'accent est élevé. Une phrase comme : *Il y avait/une fois/un vieux roi/qui n'avait pás/d'enfánts*, n'offre en réalité que cinq accents. Et comme les accents portant sur *avait* et *pas* disparaissent dans un débit rapide ou négligé, le nombre de « cinq » peut même se réduire à « trois ». Par contre, une coupure dans le débit (une hésitation, par exemple) rétablit l'accent et le fait même tomber sur des mots atones comme *que, pour*, etc.

b) De plus, en français, toute phrase énonciative comporte une partie montante et une partie descendante. La brisure (le plus souvent vers le milieu) est toujours sensible, et, quand la phrase offre une certaine étendue, il se produit aussi des ondulations secondaires dans chacune des deux parties. Pour ne tenir compte que de la coupure principale, la phrase alléguée plus haut devient (avec l'indice «+» pour la note la plus haute et l'indice « — » pour la plus basse) : *Il y avait une fois un vieux roi* (+) *qui n'avait pas d'enfant* (—). On peut conclure de ces faits que le français, en ce qui concerne la phrase, recourt à l'accent musical.

c) D'autre part, il y a parfois dans la phrase française des mots particulièrement importants et d'une certaine dimension, qui, sous l'influence de l'emphase ou de l'émotion, peuvent à côté de l'accent héréditaire placé sur la finale, en recevoir un autre. Ce nouvel accent d'intensité, dit « émotionnel » ou aussi « accent d'insistance », n'est pas moins énergique que l'ancien, et fait même souvent l'effet de l'être davantage : il porte d'ordinaire sur la première syllabe du mot qui commence par une consonne, tout en renforçant aussi et en allongeant cette consonne. (*C'est cólossál;* mais *c'est abóminábleǃ*).

10. L'élévation de la voix a porté sur la voyelle accentuée au détriment des autres syllabes du mot latin. Tandis que la voyelle accentuée persiste toujours en français (§ 9), il n'en est pas de même des syllabes atones voisines, qui, dans certaines conditions, se sont effacées : il y a donc eu, dans le passage en français, *réduction syllabique du mot latin.*

Si nous prenons pour type un mot comme *gubernácŭlu* (gu-ber-ná-cŭ-lu), nous voyons que l'accent le divise en deux parties, situées l'une après, l'autre avant la syllabe accentuée *-ná-* : ces deux portions du mot sont soumises à des lois fixes et en partie distinctes. Dans l'exemple cité :

1° L'*u* (de la syllabe *-lu*) est une *voyelle finale* ;

2° L'*ŭ* (de la syllabe *-cŭ-*) est une *voyelle pénultième atone*, le mot étant *proparoxyton* ;

3° L'*e* (de la syllabe *-ber-*) est une *voyelle non initiale devant l'accent ;*

4° L'*u* (de la syllabe *gu-*) est ce que nous appelons, par abréviation, une *voyelle initiale.*

Il y a lieu d'examiner successivement ce que sont devenues les voyelles latines dans ces différentes positions.

Remarque I. — Il va sans dire que la plupart des mots ne présentent pas réunies toutes les différentes sortes de voyelles énumérées plus haut. Ainsi *gubernáre,* qui est un paroxyton, n'a pas de voyelle pénultième atone ; *maritu* n'a qu'une voyelle précédant celle qui porte l'accent ; *tábŭla, múru* n'en ont aucune, etc.

Remarque II. — La réduction syllabique qu'a éprouvée le mot latin pour passer en français, résulte essentiellement de l'effacement des voyelles ; mais elle comporte aussi l'effacement de certaines consonnes. Consulter à ce sujet la deuxième partie du *Précis.*

I. — Voyelles finales

11. Il y a une distinction essentielle à faire, à la finale, entre le sort de *a* et celui des autres voyelles latines.

12. L'*a* latin final s'est conservé en français sous forme affaiblie d'*ẹ* sourd (devenu muet plus tard). Ex. : Vĭa, *voie* ; mūla, *mule* ; porta, *porte* ; alba, *aube* ; fémina, *femme* ; aurĭcula, *oreille* ; harpa, *harpe.*

Historique. — La conservation de *a* final est due à ce que cette voyelle était particulièrement claire et sonore (*Introduction,* II, 13 *a*). C'est vers la fin du VIIe siècle que son affaiblissement semble s'être produit dans tout le Nord de l'ancienne Gaule (au Midi *a* s'est d'abord conservé, mais est devenu généralement *o* à partir du XVe siècle). Les graphies par *a* des Serments de 842 (*cosa, aiudha,* etc.) sont probablement traditionnelles ; la Cantilène d'Eulalie écrit *e* presque partout (*polle, cose, spede,* etc.). Sur la nature et la destinée ultérieure de *e* en français, voir § 20.

Remarque I. — Un *e* final provenant de *a* latin a disparu même graphiquement dans *eau* (= aqua, § 38, V), écrit *eaue* jusqu'à la fin du XVIe siècle. Cet effacement est également à noter dans la particule *or,* afr. *ore* (= hac hora) qui était un mot proclitique ; cf. *encore* qui en vers peut s'écrire *encor,* et représente peut-être *in qua hora.* — Il est probable aussi que la préposition *chez* provient de l'ancienne locution *en chiés, en chiese* (= in casa) réduite par aphérèse et apocope, sous l'influence de l'afr. *lez* (= latus) qui, lui, s'est conservé dans *Plessis-lez-Tours* et autres noms de lieux. Toutefois, on rencontre une forme du bas-lat. *casu* pour *casa* dans les Gloses de Cassel et dans d'autres gloses du IXe siècle.

Remarque II. — L'*a,* qui se trouvait dans la syllabe finale devant *s, t* ou *nt* de flexion, a eu le même sort que l'autre. Ex. : Filias, *filles* ; portas, *portes* ; cantat,

chante(t) ; cantant, *chantent* [*šãt*]. Dans les formes du subjonctif vulgaire **sĭa*, **sĭas*, **sĭat* (afr. *soie*, *soies*, *soit*, fr. mod. *sois*, *sois*, *soit*) et celles des imparfaits en *-*ēa*, *-*ēas*, *-*ēat* (afr. -*oie*, -*oies*, -*oit*, fr. mod. -*ais*, -*ais*, -*ait*, cf. § 54, hist.), l'*e* résultant de *a* s'est effacé, mais bien plus tôt à la 3e personne qu'aux autres. Le fait que la forme *seit* (plus tard *soit*) est seule attestée en afr. dès les premiers textes souligne l'influence débilitante exercée par la consonne finale *t* sur les voyelles précédentes. Quant au subjonctif *aiet* (habeat), il est devenu de très bonne heure *ait*.

13. Les voyelles latines finales, autres que *a*, se sont effacées en français dans les mots paroxytons. Ex. : *Dīe,]*mi*]*di* ; nave, *nef* ; valle, *val* ; heri, *hier* ; *vĭnti (cl. vigĭnti), *vingt* ; perdo, afr. *pert*, *perds* ; muru, *mur* ; caballu, *cheval* ; portu, *port* ; factu, *fait* ; pretiu, *prix* ; consiliu, *conseil* ; ferru, *fer*.

Historique. — La voyelle finale des paroxytons semble avoir été sensible jusqu'à la fin du VIIe siècle : c'est à partir de cette époque qu'elle s'est peu à peu effacée par suite de l'intensité de l'accent expiratoire portant sur la syllabe précédente, et qu'on a commencé à dire *mur* en croyant toujours prononcer *muru*. Cet effacement, qui a eu lieu sur tout le territoire de l'ancienne Gaule, est un des traits qui distinguent le français (et le provençal) des autres langues romanes littéraires.

Remarque I. — Les voyelles finales *i* et *u* se sont d'abord conservées comme seconds éléments de diphtongue lorsqu'elles se trouvaient suivre immédiatement la voyelle accentuée. Ex. : *Portai (cl. portavi), *portai* ; cŭi, afr. *cui*, *qui* ; *fŭi, afr. **fui*, *fus* ; dĕu, *dieu* ; hebraeu, afr. *ebrieu*, *hébreu*. Sur le cas de *focu*, *jocu*, *locu*, cf. § 69, III ; sur celui de *clavu*, cf. § 35, VI.

Remarque II. — Les voyelles qui se trouvaient à la finale devant *s* ou *t* de flexion ont eu le même sort que les autres. Ex. : Muros, *murs* ; vĕnis, *viens* ; debet, *doit*. Les finales de 3 pl. -*unt*, -*ent* (doivent, vendent) offrent un *ẹ* sourd, ce qui traduit sans doute l'influence de -*ant* ; mais cette influence a été tardive puisque *dicunt*, par exemple, devient afr. *dient* et qu'il n'y a pas eu dans ce cas dégagement d'une sifflante (§ 116). Dans d'autres formes verbales s'affirme le besoin de distinguer les nuances morphologiques. Le subj. *cantasses* aboutit ainsi à *chantasses* et maintient sa finale pour éviter toute confusion avec le résultat de *cantasti* = *chantas(t)* ; 1 pl. afr. *chantames*, qui semble reproduire **cantāmus* plutôt que *cantavimus*, a subi l'influence de 2 pl. *chantastes* (mais *chantasmes*, d'où mod. *chantâmes* est une graphie tardive). Enfin *sommes*, au lieu de **sons* (dont l'influence a été déterminante sur les terminaisons de l'indicatif présent) s'est sans doute formé sur l'afr. *esmes* (= *essimus).

Remarque III. — Dans les verbes français en -*er*, les 1res pers. de l'indicatif présent comme *chante*, *porte*, au lieu de l'afr. *chant* (= canto), *port* (= porto), sont dues par analogie soit à celles qui avaient régulièrement un *e* (*entre* = intro, *tremble* = *tremulo, etc., cf. § 14), soit à la proportionnalité qui s'est établie en moyen français entre des groupes de formes comme d'une part *il vend*, *je vends*, et d'autre part *il chante*, *je chant*[*e*]. Des faits du même genre se sont produits au subjonctif, où l'influence de *vende* (= vendam) avait amené dès la fin du XIIIe siècle des formes telles que

chante pour afr. *chant* = cantem, etc. — Les adjectifs féminins comme *forte, grande,* afr. *fort, grant* (= fortem, grandem) ont pris en moyen français, un *e* dû à l'influence analogique de *bonne* (= bona) et semblables. Dans *comme,* afr. *com* (= quomo, cl. quomodo) l'*e* final est aussi une addition. Quant à l'*e* qui se trouve à la fin des mots tels que *axe, signe, espace, pôle, monde, trône,* etc., il indique l'origine purement savante de ces mots.

14. Les voyelles latines finales, autres que *a*, se sont d'abord conservées comme voyelles de soutien et sous forme affaiblie d'*ẹ* sourd (Voir § 20).

1° Dans les mots paroxytons où elles se trouvaient derrière un groupe formé par consonne+liquide (cf. toutefois Rem. I), ou par labiale+*y*, et par consonne+*dy*. Ex. : *a*) Patre, afr. *pedre, père* ; nostru, *nôtre* ; febre, *fièvre* ; duplu, *double* ; inflo, *enfle* ; alnu, *aune* ; somnu, *somme* ; *helmu (germ. helm), *heaume.* — *b*) Rubĕu, *rouge* ; simĭu, *singe* ; somnĭu, *songe* ; hordĕu, *orge.*

2° Dans les mots proparoxytons où le groupe attendu, consonne +liquide, a favorisé la chute de la post-tonique, tout en exigeant une finale vocalique. Ex. : Lepore, *lièvre* ; vendere, *vendre* ; tremŭlo, *tremble.*

3° Dans les proparoxytons, où la syncope a été retardée par un entourage consonantique plus complexe. Ex. : Asĭnu, *âne* ; fraxĭnu, *frêne* ; balsamu, *baume* ; villaticu, *village* ; comĭte, *comte* ; Namnĕtes, *Nantes* ; male-habitu, *malade* ; tepĭdu, *tiède* ; hospĭte, *hôte* ; *lendĭte (cla. lendem), *lente* ; *herpĭce, *herse* ; rumĭce, *ronce* ; pulĭce, *puce* ; cubĭtu, *coude.*

Historique. — Dans les mots de la troisième série, le maintien provisoire de la voyelle post-tonique semble avoir entraîné par compensation l'apparition précoce (vers le milieu du IVe siècle) d'une finale de timbre indéterminé et flou, qui n'a pas été à même, quand les consonnes intervocaliques se sont sonorisées, de concourir à leur transformation : d'où persistance de [*s*] dans rŭmice, *ronce,* etc. Cette voyelle faible s'est confondue postérieurement avec les « E » sourds provenant soit de *-a* (porta = *porte*), soit de voyelle finale que précède un groupe combiné (intro = *entre*). D'après les *Serments* de 842, la voyelle finale, dans les mots de type 1 ou 2 (celle du type 3 n'étant pas attestée), est notée indistinctement *a, o, e (fradra, sendra, poblo, nostro, fradre, altre),* ce qui prouve que sa valeur était flottante et déjà faible. On l'a écrite ensuite par un *e*, qui doit être considéré comme une atténuation de la voyelle latine primitive : du reste, cet *e* s'était développé spontanément, pour servir d'appui à certains groupes de consonnes, dans des mots où il ne représente aucun son originaire comme *ensemble* (= insimul), *entre* (= inter), *maire* (= major), etc. Il est à remarquer que l'*e* sourd a persisté longtemps après la disparition des causes qui l'avaient amené : dans un paroxyton comme *pèdre* réduit à *père,* lorsque le groupe *dr* n'exista plus ; dans un

mot comme *tiède*, lorsque ce mot fut devenu paroxyton de proparoxyton qu'il avait été. Cela prouve qu'à ce moment-là l'influence sous laquelle s'étaient effacées les finales ne se faisait plus sentir. La comparaison de *hospĭte*, devenu en afr. *oste*, avec *hoste* qui aboutit à *ost*, montre clairement la différence qui s'était produite à l'origine dans le traitement des deux classes de mots .Quant à l'opposition qu'on remarque entre *tiède* (= tepĭdu) et *chaud* (= calĭdu), elle provient de ce que les mots comme *calĭdu* n'étaient plus en réalité des proparoxytons dans la prononciation courante du latin (cf. § 15). Sur l'*e* sourd devenu muet en français moderne, voir § 20.

Remarque I. — La disparition ou le maintien des voyelles finales dans les paroxytons latins soulève quelques observations :

1° La chute de ces voyelles, qui se produit après consonne double (*cheval* = caballu ; *pas* = passu), souligne le caractère instable des géminées dont certaines, lors de l'amuïssement des finales françaises, étaient en voie de réduction. Il est notable que *rr*, bien qu'il ait duré longtemps, n'entraîne pas le maintien d'une voyelle finale (*fer* = ferru). Il semble donc que les infinitifs *quaer(e)re* = *querre* et *curr(e)re* = *courre* soient analogiques des futurs correspondants et tardifs.

2° La finale tombe derrière *rm, rn* comme le prouvent *verme* = afr. *verm, ver* ou *cornu* = afr. *corn, cor.* Il s'ensuit que l'adjectif *ferme* pour afr. *ferm* (= firmu) est une forme féminine généralisée (cf. *large, louche, chauve*, etc. §§ 128 II, 136 II, 172, Rem. etc.). Quant au mot *verne* ou *vergne* (nom de l'« aune » au Sud de la Loire), il semble provenir d'un celtique **verno*, latinisé sous la double forme **verna*, **vernia*.

3° Contrairement à ce qui se produit après *rm, rn*, la finale subsiste derrière *lm, ln* : cf. *helmu, *heaume* ; alnu, *aune*. Devant consonne *l* était *ł*, comme le prouve son évolution (cf. talpa = *taupe* § 188) ; *ł* et *w* exigent le relèvement de la partie arrière de la langue, tandis que l'émission des nasales abaisse le voile du palais, Pour éviter, dans la série descendante, le rapprochement des deux organes, on a marqué un temps d'arrêt, et la nasale a continué d'amorcer une syllabe.

4° La finale *ę* apparaît aussi après *mn*. Ex. : scamnu, afr. *eschame*, somnu, *somme*. Ce groupe s'est avéré très résistant et son aboutissement [*m*] par [*m-mn*] et [*mm*] a dépassé la date qui clôt la première chute des finales. La langue a donc répugné à émettre *mn*, c'est-à-dire deux consonnes d'aperture égale, dans la tranche descendante. Cette même tendance survit en français moderne, et l'on prononce plutôt un mot savant comme *indemne* avec une syllabe finale *-mn(e)* dépourvue de voyelle, et dont les deux consonnes constituent une tranche montante.

5° La finale est également tombée derrière les groupes *cl, gn* (précédés d'une voyelle), où l'élément guttural a donné de bonne heure naissance à un *yod* (§ 26) ; sur ces faits, voir §§ 133 et 198.

Remarque II. — Les possessifs de la pluralité *nostres* (= nostros), *vostres* (= vostros, cl. vestros), employés comme proclitiques, ont perdu de très bonne heure leur finale vocalique et se sont réduits à *nos vos* (par des étapes *(*nosls, noz* et **vosls, voz)*.

Remarque III. — Sur les mots *comte* (= comĭte) et *hôte* (= hospĭte), cf. § 141, 2°, I. — Sur le sort de la finale dans les proparoxytons d'emprunt ancien, voir § 15, I.

II. — Voyelles pénultièmes atones

15. La voyelle pénultième atone de tous les mots latins proparoxytons s'est effacée, quelle qu'elle fût (y compris *a*), mais à des époques diverses. Ex. *a*) Oc(ŭ)lu, *œil* ; auric(ŭ)la, *oreille* ; masc(ŭ)lu, *mâle* ; tab(ŭ)la, *table* ; celt. ber(u)la, *berle* ; anc(ŏ)ra, *ancre* ; vir(ĭ)de, *vert* ; lar(ĭ)du, *lard* ; cal(ĭ)du, *chaud* ; sol(ĭ)du, *sou* ; *fall(ĭ)ta, *faute* ; *col(ă)pu, *coup* ; cal(ă)mu, *chaume* ; *quaes(ĭ)ta, *quête*. — *b*) Frig(ĭ)du, *froid* ; mag(ĭ)de, *mait* ; plantag(ĭ)ne, *plantain* ; explic(ĭ)tu, *exploit* ; plac(ĭ)tu, *plaid*. — *c*) Debĭta, *dette* ; manĭca, *manche* ; pertĭca, *perche* ; camĕra, *chambre* ; asĭnu, *âne* ; hospĭte, *hôte* ; germ. *alĭna, *aune* ; vendĕre, *vendre* ; lepōre, *lièvre* ; cubĭtu, *coude* ; rumĭce, *ronce* ; *canăpu (cl. cannăbim), *chanvre* ; *sinăpi, *sanve* ; platănu, *plane* ; celt. *cassănu, afr. *chasne*, *chêne* ; Sequăna, *Seine*.

Historique. — L'effacement de la pénultième atone s'est manifesté de bonne heure en latin vulgaire. Dès l'époque de Plaute, *dominus* (sans doute à cause de son vocatif) est fréquemment *domnus* ; *virdis* pour *viridis* est attesté chez Caton ; un adverbe *valde* s'était implanté dans l'usage ; les mots en *-culum*, où la voyelle *u(l)* traduit une évolution récente, étaient le plus souvent doublés par des types en *-clum* très favorisés dans le style poétique. Compte tenu de l'Orient et de l'Italie méridionale, on peut admettre qu'au cours de la période impériale le peuple ne faisait plus entendre la pénultième : 1° entre consonne+*l* (*oclu, auricla, masclu, tabla*) ; 2° entre *r, l* d'une part, et de l'autre *p, m, d, t* (*virde, lardu, colpu, calmu, caldu, soldu, *falta*) ; 3° entre *s* et *t* (**quaesta*). Tous les mots de ce genre étaient donc déjà paroxytons avant l'époque romane proprement dite, et ont été traités comme tels (cf. § 13 et 14, Hist.). Au Nord de la Gaule, l'*ĭ* pénultième s'est encore effacé dès l'époque latine entre *g* (évoluant vers *y*) et une dentale dans *frig(ĭ)du, rig(ĭ)du, mag(ĭ)de, plantag(ĭ)ne*. Les autres proparoxytons ont été modifiés à des époques diverses. La disparition des voyelles est ici liée à la structure consonantique des mots et aux évolutions plus ou moins complexes qui peuvent résulter des nouveaux contacts. De plus, la voyelle finale est à considérer. Comme *-a* est articulé de façon plus nette et plus ferme, la résistance de la voyelle précédente a été plus faible. Ainsi *manica* est devenu **man'ca* au début du ɪvᵉ siècle (§ 122, 2ᵉ hist.) ; *debita* s'est de même réduit à **deβ'ta* avant la sonorisation de *t* intervocalique. Au contraire un mot comme *cubitu*, dont la charpente consonantique est la même, mais dont la voyelle finale était moins claire, est passé par un stade **coβedu*, **covedu* avant de se réduire à *cov'du* (§ 141, 2ᵉ h.).

Entre autres conséquences, il résulte de cette loi générale que, dans les verbes du type de *vendĕre, perdĕre* devenus *vendre, perdre*, la terminaison de l'infinitif lat. *-ĕre* n'est plus représentée en français que par la finale atone *-re*.

Remarque I. — Dans un certain nombre de proparoxytons, introduits à une époque relativement tardive, mais où la loi de l'accent se faisait encore sentir, la réduction

a eu lieu d'une façon différente. La voyelle pénultième a été conservée sous forme d'*e*, tandis que la finale tout entière s'est effacée ; la voix était devenue incapable, après avoir proféré une syllabe forte, de se prolonger distinctement sur deux syllabes faibles. Le mot *évêque* semble être un des plus anciens de cette catégorie : *episcŏpu* s'est sans doute prononcé **ebéscŏbe*, puis *evésque(ve)*. On a eu de même, et cela à des époques différentes : *Prince* = *prince(ve) = principe ; *pâle* = *palle(de) = pallĭdu ; *souple* = *sople(ce) = supplĭce ; *rance* = *rance(de) = rancĭdu ; *page* = *page(ne) = pagĭna ; *image* = *image(ne) = imagĭne ; *marge* = *marge(ne) = margĭne ; *vierge* = *virge(ne) = virgĭne ; *orgue* = *orgue(ne) = orgănu, etc. Dans les poèmes du xıᵉ siècle, les mots écrits par tradition *pagene, virgene*, etc., ne comptent en réalité que pour deux syllabes : une forme comme *organe* (xııᵉ siècle) ne se produit que quand le sentiment de l'accentuation latine s'est oblitéré. Le mot *lampe* paraît remonter à un type vulg. **lampa* (cl. lampas, -ada). Le proparoxyton *pampĭnu*, au moment où il en était à l'étape **pampene*, a abouti d'une part à *pampe(ne)*, d'autre part à *pamp(e)ne* (*pampre*, § 193, I). La forme **angele* (= angĕlu) paraît s'être réduite à *ange* par un intermédiaire **anjle*. Voir aussi le cas de *encre* (§ 178, III) qui, par l'afr. *enque*, remonte à *encaustu* (ἔγκαυστον) où les maîtres d'école ont fait prévaloir en Gaule l'accentuation grecque (l'italien dit au contraire *inchiostro*).

Remarque II. — Le mot populaire *fīcātu* (abrégé de *ficatum jecur* « foie d'oie engraissée avec des figues ») est devenu en lat. vulg. **fĭcătu*, accentué ensuite *ficatu* d'après *hépătis* : cette forme, par des étapes **fégatu*, **féyet*, a alors abouti à *feie, foie*, Comparez l'évolution de l'afr. *ane* (= anăte), qui s'est conservé dans le terme technique *bédane* « bec de canard », cf. *Montmartre* = *monte Mercuri croisé avec monte martyrum.

Remarque III. — L'accentuation proparoxytonique est devenue peu à peu si contraire aux habitudes de la langue que plus tard, en moyen français, lorsqu'on avait dans certaines formules interrogatives une succession de deux ę sourds, on a fait du premier un ę accentué. On a commencé à dire dès le xvı siècle *aimé-je* pour *aime-je*, *conté-je* pour *conte-je*, etc. (d'où abusivement par analogie des formes *menté-je*, *perdé-je*, encore d'un certain usage au xvııᵉ siècle). La prononciation *aime-je* a cependant été longtemps usitée dans certaines province de l'Est, surtout en Lorraine.

III. — Voyelles non initiales devant l'accent

16. Les voyelles non initiales, précédant la syllabe accentuée, ont éprouvé un traitement qui offre de grandes analogies avec celui des voyelles finales (§§ 11-14).

17. L'*a* latin d'une syllabe non initiale placée devant l'accent :

a) S'affaiblit en français en ę, comme à la finale (§ 12). Ex. Ornaméntu, *ornement* ; *orphanínu, *orphelin* ; *baccaláre, *bachelier*, *vassalláticu, *vasselage* ; Alamánia, *Allemagne* ; portar(e)-hábeo, *porterai* ; firma-ménte, *firmament*.

Remarque I. — *Sevrer* remonte au lat. vulg. **seperare* (cl. separare) ; *merveille* à un type **meribilia* (cl. mirabilia). Le mot *monasterium* s'était réduit dans le latin parlé à **mosteriu*, d'où le fr. *moutier*.

Remarque II. — La forme régulière et complète du suffixe *-améntu* est donc *-ement* en français : *sacraméntu* devient en afr. *sairement*, réduit au xive siècle à *serment*. Le mot *denrée* est pour afr. *denerée* (= *denariáta), et *parvis* pour une forme plus ancienne *parevis* (= paradísu, § 142, IV). Cf. encore *albâtre*, afr. *alebastre* (= alabastru), et la prononciation actuelle des adverbes comme *durement* [*dürmã*], *follement* [*fọlmã*], etc.

Remarque III. — Dans les mots comme *oratióne*, *venatióne*, l'*a* après s'être affaibli s'est combiné avec l'*i*, qui était en hiatus (§ 29, 2°), d'où d'abord en afr. *oreison*, *veneison*, devenus *oroison*, *venoison* (cf. *pâmoison* = *spasmatióne, *apprivoiser* = *adprivatiáre, *pantois* tiré de l'ancien verbe *pantoisier* = *phantasiáre), et finalement *oraison*, *venaison* (sous l'influence de *raison*, *saison*, etc., § 90). Le suffixe *-aison*, quoique populaire en français, est donc une forme déjà légèrement refaite du lat. *-atiōne*, qui a été reproduit purement et simplement dans les mots d'emprunt comme *admiration*, *création*. — Le mot *chalumeau*, afr. *chalemel* (= calaméllu) offre pour l'*e* provenant de *a* un changement en *u*, qui paraît s'être opéré sous l'influence régressive de la labiale *m*. L'*a* devant *n*+*l* en hiatus est resté dans *compagnon* (= *companióne). Enfin *chevalier* (= caballáriu), a conservé son *a* sous l'action analogique du mot simple *cheval*, et *tempérament* est une forme refaite qui a remplacé au xvie siècle l'afr. *temprement* (= temperaméntu). Pour les verbes en *-oyer* (= *īzare*), voir 96 II et 148 II.

b) L'*a* disparaît dans la langue moderne, après s'être affaibli en *ẹ* :

1° Par réduction d'un hiatus, en s'élidant devant la voyelle accentuée (cf. § 91, 1°). Ex. : Armatúra, afr. *armëure*, *armure* ; capillatúra, afr. *cheveleure*, *chevelure* ; *terratóriu (cl. territorium), afr. *terrëoir*, *terroir* ; peccatóre, afr. *pechëeor*, *pécheur*, *mercatánte, fr. *marchëant*, *marchant* ; abbatissa, afr. *abëesse*, *abbesse* ; levatíciu, afr. *leveïz*, *levis*.

2° En s'absorbant dans la voyelle précédente. Ex. : *Cataléctu, afr. *chaelit*, *châlit* ; media-nócte, afr. *mienuit*, *minuit* ; cruda-ménte, afr. *cruement*, *crûment* ; nuda-tésta, afr. *nue-teste*, *nu-tête*.

Remarque I. — Il résulte des exemples de la première série qu'en français moderne : 1° le suffixe *-is* (celui de *levis*, *roulis*, *fouillis*) est une réduction du lat. *-atīciu* ; 2° le suffixe *-atōre* aboutit à *-eur* (dans *chanteur* = cantatōre, *veneur* = venatōre) et se confond pour la forme avec *-eur* (= ōre) des mots abstraits comme *saveur*, *douleur* ; 3° le suffixe *-atura* aboutit à *-ure* (dans *armure* = armatūra) et se confond avec le simple *-ure* de *mesure* (= mensūra) ; 4° le suffixe *-atōriu* aboutit à *-oir* (dans *miroir* = *miratōriu) et se confond avec le simple *-oir* de *rasoir* (= rasōriu). Cf. §§ 91, 1°, et 96, hist.

Remarque II. — Quoique la prononciation moderne efface toujours ę dans les mots de la seconde catégorie, l'orthographe est très flottante : on écrit *gaiement* ou *gaîment* ; *dénouement* ou *dénoûment; agrément*, mais *échouement, oublierai*, etc. Cf. § 20, hist. — Il est à remarquer que l'*e* médial s'étant effacé phonétiquement dans des adverbes comme *aisé(e)ment, obstiné(e)ment*, etc., on a aussi par analogie tiré de certaines formes féminines telles que *commode, énorme, obscure, profonde*, etc., des adverbes où *e* est remplacé par *é (commodément, énormément, obscurément, profondément)*. Cf. § 18, *a* II.

18. Toutes les voyelles latines (autres que *a* § 17), placées devant l'accent dans une syllabe non initiale :

a) Se sont effacées en français. Ex. : Libĕráre, *livrer* ; *mansuetinu, *mâtin* ; sanĭtáte, *santé* ; semĭtáriu, *sentier* ; dormitóriu, *dortoir* ; *mansiōnáticu, *ménage* ; simŭláre, *sembler* ; adjūtáre, *aider* ; *paraulárе (cl. parabolare), *parler*.

Historique. — L'effacement de ces voyelles qui précédaient la syllabe accentuée, ne s'est pas produit à une date uniforme. En principe, on doit admettre que la syncope avait eu lieu dès l'époque du latin vulgaire : 1° entre consonnes identiques, dans *mat(u)tinu* ; 2° entre *s* et *t*, dans **cons(u)túra, *mans(ue)tinu* ; 3° entre *mp* et *t*, dans *comp(u)táre*. Elle s'est produite seulement en Gaule, mais de bonne heure encore et sans doute vers le ɪᴠᵉ siècle : 1° entre *n't, m't, r't, v't*, dans *bon(i)táte, san(i)táte, dorm(i)tóriu, sem(i)táriu, clar(i)táte, civ(i)táte* ; 2° entre consonne et *c* (+e, i), dans *nav(i)célla, rad(i)cina*. Enfin elle a été un peu plus tardive et ne paraît pas antérieure au ᴠᵉ siècle dans une série de mots comme *ver(e)cúndia, *berb(i)cáriu, *fil(i)cária, adj(u)táre, *sub(i)tánu*. Ce qui permet d'établir approximativement cette chronologie, c'est le traitement divergent des consonnes qui suivaient : on peut admettre en effet que d'une façon générale, en Gaule, les consonnes sourdes sont passées aux sonores correspondantes vers la fin du ɪᴠᵉ siècle, et que *c* (+a), *t* par exemple sont devenus *g, d* ; mais il fallait pour cela que les consonnes fussent encore entre deux voyelles. Sur ces faits et sur leurs conséquences, voir notamment l'historique des §§ 115 ; 122 2° ; 141, 2°.

Remarque I. — Des mots tels que *souverain*, ou *tourterelle* étaient régulièrement en afr. *sovrain* (= *superánu), *tortrele* (= turturĭlla). Un mot tel que *médecine* est refait pour l'afr. *mecine* (= medĭcina) qui était normal, et il est probable que *ennemi* (inimícum) n'est pas purement populaire. — Les futurs comme *mourrai* (= *morīre-hábeo), *verrai* (= vidēre-hábeo), *voudrai* (= *volēre-hábeo) sont réguliers et de formation ancienne : ceux comme *mentirai, sentirai, finirai*, ont été au contraire refaits sur l'infinitif *(mentir+ai)* à une époque postérieure.

Remarque II. — Dans *vetement* (vestiméntu), on doit admettre l'introduction du suffixe *-améntu* pour *-iméntu* ; cf. l'afr. *sentement* refait en *sentiment*. — Les adverbes tels que *fortement, grandement*, etc., ont été refaits en moyen français sur les nouvelles formes du féminin *forte, grande* (§ 13, III), et par analogie avec *durement* (= durāménte) : l'ancienne langue disait régulièrement *forment* (= fortī-ménte), *gramment* (= grandī-ménte). Comparez *constamment* (= constantī-ménte) et semblables, qui

sont restés. — Le verbe *bénir*, qui, par des intermédiaire *beneīr* et plus anciennement *benedir*, remonte au lat. *benedicere*, est un emprunt liturgique fait dès l'époque mérovingienne. On peut aussi observer, quoiqu'il ne s'agisse pas d'une voyelle précédant immédiatement l'accent, que la forme de *empereur*, afr. *empereör* (= imperatórem), au lieu de **emprēor*, semble indiquer un mot introduit seulement vers l'an 800, lors du rétablissement de l'Empire d'Occident par Charlemagne.

Remarque III. — Dans un assez grand nombre de mots comme *marier, saluer, mesurer, douloureux, félonie*, etc. la conservation de la voyelle précédant l'accent doit être attribuée à l'action analogique des formes ou des mots simples correspondants : *marie, salue, mesure, douleur* (afr. *dolor*), *félon*. Un infinitif tel que *raisonner* (cf. afr. *araisnier* = *adratiōnáre) a été refait sur les formes où l'*o* était accentué, comme *raisonne* (= *ratiónat) ; de même *maisonnée* a remplacé l'afr. *maisniée* (= *mansionáta) d'après *maison* (= mansióne). Quant à *vérité, visiter, blasphémer, obéir, pénitence, monument*, etc., ce sont des mots savants (cf. l'afr. *verté* à côté de *vérité*, et *blâmer* doublet de *blasphémer*).

Remarque IV. — Cette loi explique que des groupes de mots comme *de (il)lŭ pátre, al(d il)lŭ pátre*, où il n'y avait qu'un accent, se soient réduits à **del' padre*, **al' padre* : sur le sort postérieur des combinaisons *del, al*, voir § 188, III.

b) Ces voyelles se sont toutefois d'abord maintenues :

1° Sous forme affaiblie de *ẹ* derrière les groupes formés de consonnes + *r*. Ex. : *Quadrĭfúrcu, *carrefour* ; *Merc(u)ri-díe, *mercredi*.

Remarque I. — L'ancien français avait aussi *larrecin* (= latrocíniu) et *perresil* (= *petrosiliu, cl. petroselīnon), devenus plus tard *larcin, persil* ; il disait également *norreçon* (= nutritióne) et *norreture* (= nutritúra) modifiés en *nourrisson* et *nourriture* par réaction savante. L'adjectif *dernier* est pour afr. *derrenier* (tiré de *derrain* = *deretranu).

Remarque II. — Le mot *âpreté* (asperitáte) est refait d'après *âpre*, et a subi dans sa finale des influences savantes. Il en est de même de *chasteté* (castitáte) et *sainteté* (sanctitáte), pour lesquels l'ancienne langue présente des formes à demi-populaires *chasteé, sainteé*. Quant au suffixe *-ité* pour *-té* (dans *charité, densité*, etc.), il est purement d'emprunt. — Derrière le groupe *mn* on trouve un *l* qui s'est conservé et a subi une évolution régulière dans *damoiseau* (= *domnĭcéllus) et *demoiselle* (= *domnĭcélla) : mais à côté de l'afr. *damoisel*, on avait aussi des formes syncopées *dancel* ou *doncel*.

2° Devant certains groupes de consonnes, et en général sous la forme d'un *i* devant *l, n, c* + *ĭ* en hiatus. Ex. : *a*) Appelláre, *appeler* ; tabernáriu, *tavernier* ; volŭntáte, *volonté* ; *corrŭptiáre, afr. *corecier, courroucer* ; *albĭspína, *aubépine* ; desīd(e)ráre, *désirer*. — *b*) Papĭlióne, *pavillon* ; *sparpĭliáre, *éparpiller* ; Castĕllióne, *Châtillon* ;

*quadrĭnióne (cl. quaternionem), afr. *carignon*, *carillon* ; Avĕnióne, *Avignon* ; *erĭcióne, *hérisson* ; *attītiáre, *attiser*. advenīre > avenir

Remarque. — L'afr. *sospeçon* (= suspectióne) s'est réduit à *soupçon*. C'est par substitution de suffixe que l'afr. *champegnuel* (= *campaniólu) semble être passé vers le XIVe siècle à *champignon*. D'autre part, un *ĕ* et un *ĭ*, devant *c*+*i* en hiatus se sont conservés sous forme d'ę sourd dans des mots qui sont plus ou moins d'emprunt, comme *seneçon* (= senĕcióne) et *hameçon* c'est-à-dire **hamĭcióne*, dérivé tardif de *hamus* ; cf. aussi le cas de *chignon*, afr. *chaeignon* (= *catenióne), et les dérivés comme *corbillon, oisillon*, qui sont pour afr. *corbeillon, oiselon*. Quant à *tourbillon*, il paraît être l'élargissement d'une forme **turbĭculu* (cl. turbĭnem), non attestée au Nord de la Gaule, mais qu'on trouve en anc. provençal *(torbelh, torbilh)*.

IV. — Voyelles initiales

19. La voyelle de la *syllabe initiale* des mots était prononcée en latin avec une netteté toute spéciale, et c'est ce qui fait que *sa voyelle a régulièrement persisté* en français. Cette voyelle s'est donc trouvée soumise à certaines lois qu'il y aura lieu d'examiner en détail après celles qui régissent les voyelles accentuées (voir Chapitre V).

Historique. — Certains admettent qu'il y avait sur la première syllabe des mots latins un accent secondaire provenant d'une intensité initiale qui aurait été très forte en latin archaïque jusqu'au IIIe siècle av. J.-C. : c'est à l'action de cette intensité qu'on attribue notamment la fermeture des voyelles brèves intérieures dans la composition (*recĭpio* = *re*+*căpio*, etc., cf. § 7, 11). Comme cette hypothèse soulève des difficultés, il vaut mieux admettre que les voyelles initiales se sont essentiellement conservées grâce à la netteté toute spéciale qui, durant la période classique, s'affirmait au début du mot, et l'on a sur ce point un témoignage formel de Quintilien. Il en a été de même plus tard, à l'époque française.

Remarque I. — Entre deux consonnes, dont la seconde était *r*, l'effacement d'une voyelle initiale s'est produit dans quelques mots dès l'époque du latin vulgaire : *droit* = *d'rectu (dīrectum) ; *dresser* = *drectiare (directiare) ; *crier* = *c'ritare (quĭritare) ; *crouler* = *c'rotulare (*corrotulare). Cf. le nom géographique *Dreux* (= Durócasses). Plus tard un ę sourd a disparu dans *vrai* pour afr. *verai* (= *veracu, cl. veracem). Comparez aussi le cas de *brouette* qui a remplacé dès le XIIIe siècle l'afr. *berouete*, celui de *froncle* (au lieu de *furoncle* = furuncŭlu) qui a été usuel jusqu'en 1700, et pour cons.+*l* la prononciation actuelle des mots *pelote* (= *pĭlotta), *peloton*, *peluche* (§ 20, hist., *d*). Un fait du même genre s'est produit pour le pronom *cela* (= *ecce-hoc illac), qui, dans une prononciation rapide et populaire, s'est réduit à *ç'la* puis *ça* au cours du XVIIe siècle (sans doute d'abord dans des combinaisons telles que *pour ç'la, comm(e) ç'la*, où il se trouvait précédé d'une autre consonne). On peut

enfin se demander si la préposition *dans*, vu l'époque tardive de sa pleine diffusion en français (fin du xve siècle), ne représente pas une contraction de la forme plus ancienne *d'(e)dans* = *de-deīntus.

Remarque II. — Par contraction devant une autre voyelle, celle de la syllabe initiale avait disparu dès l'époque latine dans certains mots (§ 4, II). Pendant la période du moyen français, beaucoup de voyelles initiales, qui d'abord avaient été régulièrement conservées, se sont effacées par suite de la résolution d'un hiatus ; sur ce fait, voir §§ 91, 96, 102.

Remarque III. — Dans quelques mots (qui d'ailleurs ne sont pas purement populaires et ont subi des altérations anormales), la voyelle commençant directement le mot a disparu en français : *boutique* (= ăpotheca, gr. ἀποθήκη) ; *marc* (= ēmarcu) ; *mine* (= hēmīna, gr. ἡμίνα) ; *migraine* (= hēmicrania, gr. ἡμικρανία); *riz* (= ŏryza, gr. ὄρυζα) ce dernier venu par l'italien vers 1300. Ces divers cas d'aphérèse doivent reposer en partie sur des confusions avec la voyelle de l'article qui précédait ces mots ; il s'en est produit une très nette dans le nom de plante *prêle*, qui représente afr. *l'asprele* = *asperella (pour des faits inverses, voir § 184, II). Sur l'aphérèse qu'ont subie les termes pronominaux comme *(il)lu*, *(il)la*, etc., devenus en fr. *le*, *la*, cf. § 8, II. Enfin la forme qu'a le futur de l'auxiliaire *serai* implique que le groupe **essĕre-hábeo* s'était en latin vulgaire, et probablement sous l'influence du présent *sum*, réduit de bonne heure à **sere-hábeo* (comparez l'italien *saró*).

L'*E* muet français

20. L'*e* appelé muet d'ordinaire (parce qu'il disparaît en effet le plus souvent dans notre prononciation moderne) est en réalité, lorsqu'il se fait entendre, un *ẹ* sourd, intermédiaire entre *œ* et *œ̣*, mais d'une sonorité sensiblement plus faible. Comme il est le son dont la prononciation nous paraît la plus naturelle, on l'a quelquefois appelé la « voyelle neutre » du français.

Nous venons de voir dans ce chapitre que ce son neutre est le point d'aboutissement de beaucoup des voyelles atones du latin ; nous verrons plus loin qu'il est également celui de certaines voyelles initiales. Il est donc bon de noter ici, pour résumer la question, que l'*ẹ* sourd du français (plus tard *e* muet dans certaines conditions) provient essentiellement :

1° De *a* latin final ou placé devant l'accent (porte = porta ; *géline* = gallina ; *ornement* = ornaméntu, §§ 12, 17).

2° De toute voyelle latine finale dans un proparoxyton, ou finale dans un paroxyton après consonne+liquide, et labiale+*y* (*liède* = tepĭdu ; *enfle* = inflo ; *rouge* = rubĕu, § 14) ;

3° De certaines voyelles latines placées devant l'accent, surtout après consonne+liquide (*carrefour* = *quadrifúrcu, § 18, *b* 1°) ;

4° De ẹ libre initial (*venir* = vĕníre, § 92) ;

5° De *a* libre initial derrière une gutturale (*cheval* = cabállu, § 89, 1° ; *geline* = *galína, § 89, III) ;

6° De certaines voyelles initiales qui se sont affaiblies par dissimilation (*devin* = dīvínu ; *semondre* = *sŭbmónere, § 98, § 99, III) ;

7° De l'affaiblissement qu'a éprouvé la voyelle de certains mots proclitiques ou enclitiques (*me* = mē ; *te* = tē ; *se* = sē ; *de* = dē ; *ne* = nōn ; *que* = quĭd ; *je*, afr. *gié*, *jo* = *ĕo, cl. ego ; *ce*, afr. *ço* = ecce-hoc ; *le*, afr. *lo* = illŭ). Voir § 8.

Historique. — L'« E » sourd a sans doute commencé par être émis dans la partie centrale du palais. Il était donc, à l'origine, assez proche de la voyelle finale d'un mot allemand tel que « Güte ». Il s'est ensuite labialisé en s'avançant, phénomène qui s'est généralisé vers la fin du moyen âge.

Quoi qu'il en soit, il importe ici de bien saisir dans quelle mesure une émission vocalique correspond à la graphie. L'ę sourd, quelle que fût son origine dans le mot ou la place de ce mot dans la phrase, peut être considéré en principe comme s'étant toujours prononcé (sauf parfois dans les monosyllabes) en ancien français, mais sa sonorité a été s'affaiblissant : celui, par exemple, qui se trouvait en hiatus devant une voyelle, a disparu à partir du XIVe siècle, et si complètement que peu à peu l'orthographe ne l'a plus noté (sauf dans *eu*, *seoir*, et le suffixe *-eau*, cf. § 96). D'autre part, les grammairiens du XVIe siècle donnent à ę le nom d'*e* féminin, et Th. de Bèze dit en propres termes « *foemineum propter imbecillam et vix sonoram vocem* ». Les poètes de la Pléiade avaient l'habitude d'en faire souvent abstraction entre deux consonnes dans des mots tels que *souv(e)rain*, *carr(e)four*, *env(e)lopper*, etc. Tandis que Marot hésitait entre *aiséement* (en 4 syllabes) et *hardi(e)ment*, *cri(e)rai*, vers la fin du siècle, Lanoue déclare d'une façon catégorique que les mots comme *remuement* sont prononcés sans l'*e*. Ronsard également voulait déjà qu'on eût la licence de ne pas le compter dans « les vocables qui se finissent en *ée* et en *ées* », aussi en *oue*, *ue* : comme des poètes ne se sont pas décidés sur ce point jusqu'au milieu du XVIIe siècle (Malherbe donne à *e* sa valeur syllabique dans un hémistiche *Antée dessous lui*, et de même encore Molière dans *la partie brutale*), il en est résulté pour notre versification des règles artificielles et assez tyranniques. Toutefois, dès l'époque classique, l'ę semble avoir été muet à peu près dans la mesure où il l'est aujourd'hui. Rivarol, en 1784, l'a bien comparé dans une phase restée célèbre à « la dernière vibration des corps sonores » ; mais d'Olivet, dès 1736, déclarait que les finales de *bal et balle*, *mortel* et *mortelle*, etc., étaient absolument identiques. En tenant compte du fait que les mots proférés isolément sont l'exception, et qu'ils se trouvent d'ordinaire groupés dans la phrase, voici quel est actuellement l'usage dans la prononciation normale du français :

a) L'ę est devenu muet à la finale derrière une voyelle dans les mots comme *ami(e)*, *ru(e)*, *bouché(e)*, et s'élide naturellement dans les groupes comme *ru(e) étroite*, etc. Il en est de même à l'intérieur du mot dans *enrou(e)ment*, *dénu(e)ment*, écrits aussi *enroûment*, *dénûment* (cf. § 17, *b* 2°). Toutefois ,l'ę en tombant avait légèrement allongé

la voyelle précédente, et en finale absolue, par exemple, *mon ami(e)* ne se prononçait pas encore exactement comme *mon ami* vers 1900 : cette distinction a pratiquement disparu.

b) A la fin des mots proférés isolément, l'*ę* est devenu muet derrière toutes les consonnes. Toutefois les aspects artificiels de la langue (éloquence de la chaire ou du barreau, radio, etc.) favorisent un murmure plus ou moins confus après certaines consonnes comme *b, d, g, v* (dans *tombe, vide, plage, étuve*), et surtout après les groupes liquide+consonne tels qu'ils apparaissent dans *vivre, marbre, table,* etc. A propos de ces derniers types, il faut souligner que l'évanescence de *ę* a eu une conséquence importante. En raison de la répugnance à émettre *vr, bl* en finale syllabique, ces groupes constituent des syllabes tronquées, c'est-à-dire dépourvues de voyelles. On doit en dire autant des séries *ks, pt, ct* dans certains mots savants comme *conve-xe, a-pte, a-cte,* etc. Ainsi se justifient les prononciations populaires *fisqu(e), lusqu(e),* etc. qui rétablissent une série normale. En se fondant avant tout sur les mots tels que *table, marbre,* etc., il est donc notable que le vocabulaire français n'est pas entièrement oxytonique. Il va de soi que l'élision se produit devant toutes les voyelles dans des groupes tels que *crim(e)* affreux, ou *pauvr(e) enfant,* tandis que jusqu'à la fin du moyen âge elle y avait été facultative. Quant à la pleine conservation de l'*ę* derrière une consonne, elle n'a lieu à la finale que dans les conditions qui vont être indiquées.

c) La règle essentielle pour l'*ę* qui, soit dans le mot isolé, soit dans la phrase, se trouve à la fois précédé et suivi par des consonnes, est en effet celle-ci : c'est qu'il s'efface entre deux consonnes, mais conserve au contraire sa sonorité pour éviter une succession de trois consonnes. C'est en vertu de ce principe qu'on prononce d'une part *ach(e)ter, carr(e)four, dur(e)ment, jav(e)lot, enn(e)mi,* mais d'autre part *âpreté, sifflement, justement, parlerai;* l'*ę* subsiste également devant les groupes formés de *l, r+yod* écrit *i,* dans *tonnelier, chancelier, aimerions* à côté de *aim(e)rons,* etc. Les mêmes faits se reproduisent à la finale des mots groupés dans la phrase, et c'est ainsi qu'en face de *cach(e)-toi, tout(e) la maison,* on a au contraire un *ę* pleinement sensible dans *souffle pur, prendre tout, parle donc, triste maison,* etc.

Il est notable que *ę* n'apparaît pas en deuxième position dans la série spirante-occlusive-spirante : *pouss(e) très fort.*

d) Mais dans la syllabe initiale du mot, et toujours d'après la même règle, l'*ę* sourd se fait entendre devant consonne+liquide, dans *chevron, degré* (ou derrière les mêmes groupes dans *frelon, crever*). Par ailleurs, quoique l'on profère isolément *cheval, fenêtre, retard,* etc., ces derniers mots deviennent dans la phrase *à ch(e)val, la f(e)nêtre, sans r(e)tard,* puisqu'ici le cas rentre dans celui de *ach(e)ter* : comparez encore *pars demain* avec *partez d(e)main.* On prononce sans *ę*, même à l'état isolé, des mots comme *p(e)loton, p(e)luche,* et quelques autres.

e) Enfin, dans les monosyllabes *je, me, te, se, ce, le, que de, ne,* le son de l'*ę* n'est consistant qu'en théorie, et lorsqu'on les profère isolément : mais leur *e* (ainsi que l'*a* du pronom féminin *la*) s'élidait déjà devant une initiale vocalique à l'époque ancienne de la langue. Aujourd'hui, l'emploi de ces petits mots dans la phrase donne lieu à des faits spéciaux et complexes : la règle générale est que, si deux syllabes successives contiennent *ę*, on ne fait entendre ce son que dans une. On prononce donc ordinairement *je l(e) vois,* comme *dev(e)nir, red(e)mander* : la prononciation inverse *j(e) le vois, d(e)venir,* est plus négligée. Lorsque plusieurs *ę* se trouvent à la suite, ce sont en général ceux des syllabes paires qui sont sacrifiés : *je l(e) le dirai ; je n(e) te l(e) dirai pas ; il faut que j(e) te l(e) dise.* Toutefois l'inverse a lieu, si les monosyllabes

ce, ne, commencent la série : *c(e) que j(e) te disais; nous n(e) te l(e) demandons pas.* Les témoignages d'Oudin et de Duez prouvent que, dans la société polie, ces règles de syncope étaient déjà vers 1650 à peu près ce qu'elles sont aujourd'hui, quoiqu'elles soient loin de s'être implantées d'une façon uniforme dans toutes les régions de la France. — D'ailleurs, des syncopes du même genre se produisaient pour ces monosyllabes en ancien français, où l'orthographe en avait tout d'abord tenu compte (formes *nem, nel, sil,* pour *ne me, ne le, si te* ; et aussi *kis, jes,* pour *qui les, je les,* etc.).

Comme conséquence de tous ces faits, il faut constater que depuis quatre ou cinq siècles l'effacement croissant de l'*e* sourd a amené dans la langue des heurts multipliés de consonnes, et la production de groupes nouveaux devant la rudesse desquels le latin avait reculé. C'est ainsi qu'on entend maintenant des groupes *fn, nl, mr, dk, tv,* et autres. Il en résulte également que les règles adoptées depuis Malherbe par notre versification sont devenues purement conventionnelles, par exemple en ce qui concerne le compte des syllabes. Un alexandrin comme celui-ci, qui est de Rostand :

J'ador(e) comm(e) lui la rein(e) que vous êtes,

n'a en réalité que neuf syllabes, si on veut le prononcer d'une façon normale. Ce qui oppose aujourd'hui la langue de la poésie française à celle de la prose, c'est beaucoup moins le recours à un vocabulaire spécial que le maintien d'un phonétisme archaïque.

Remarque I. — Dans certaines formes verbales dérivées de l'infinitif, la présence d'un second *ę* dans la syllabe contiguë amène le renforcement en *ę* du premier : c'est ainsi qu'on a *lèverai, gèlerai, achèterai,* à côté de *lever, geler, acheter,* etc.

Remarque II. — Le pronom *le* placé comme complément derrière un impératif est devenu accentué (ainsi dans *aimez-le* !) d'enclitique qu'il était jadis ; il ne s'élide plus devant une voyelle, et un hémistiche *Prenez l(e) un peu moins haut* n'a été possible que jusqu'à l'époque de Molière. Le seul enclitique que possède la langue est le pronom *je* sujet dans les formules *que dis-je, puissé-je,* qui sont archaïques (cf. § 15, III).

Remarque III. — Au midi de la France, on fait encore entendre souvent l'*ę* sourd à la fin des mots *(unę bellę femmę,* au lieu de *un' bel' fam').* Cela seul donne aux phrases une allure très spéciale : avec la nasalisation incomplète des voyelles (§ 195, hist.), rien ne distingue davantage la prononciation des Méridionaux de celle des Français du Nord.

CHAPITRE III

INFLUENCES
AUXQUELLES SONT SOUMISES LES VOYELLES

---

21. Des faits exposés dans le chapitre précédent, il résulte que les voyelles latines qui ont persisté d'une façon régulière, lors du passage du mot en français, sont seulement : 1° celle qui portait l'accent d'intensité ; 2° celle de la syllabe initiale prononcée avec une netteté particulière. Tout en persistant, ces voyelles ont éprouvé généralement des modifications, soit spontanées, soit dépendantes.

Ces voyelles latines (qui dans la prononciation vulgaire sont au nombre de sept : *a*, *ę*, *ẹ*, *i*, *ǫ*, *ọ*, *u*, cf. § 2) n'étaient pas en effet isolées dans le mot. Elles y occupaient une certaine position, étaient contiguës à d'autres sons qui ont exercé sur leur traitement des influences de diverse nature. Ces influences sont au nombre de quatre principales :

1° Action de l'entrave ;
2° Action d'un *l* vocalisé ;
3° Action du *yod* ;
4° Action des consonnes nasales.

Nous allons définir chacune de ces influences, dont il faudra tenir compte plus tard (ainsi que de certaines influences plus restreintes, § 34). Ce qui va être dit ici s'applique avant tout aux voyelles de la syllabe accentuée, mais aussi dans une certaine mesure à celle de la syllabe initiale.

a) **Action de l'entrave**

(Voyelles libres et voyelles entravées)

22. Les voyelles sont dans tout mot latin *libres* ou *entravées*. Cette distinction est capitale : car, pour passer en français, la même voyelle subit d'ordinaire un traitement différent, suivant qu'elle occupe l'une ou l'autre de ces positions. On peut dire qu'en général les voyelles libres ont évolué d'une façon plus spontanée, et ont éprouvé des changements plus considérables : l'action de *l'entrave* a donc été *essentiellement conservatrice*.

Historique. — Cette question de l'entrave est étroitement liée à la théorie de la syllabation. En effet, le son ou groupe phonétique, qu'on nomme *syllabe*, repose en principe sur une variation d'intensité croissante puis décroissante : deux syllabes consécutives sont délimitées par un mouvement de fermeture ou par un simple arrêt des vibrations de la glotte. Ce groupe fondamental se présentait en latin sous quatre formes essentielles. Il comprenait soit une voyelle (ou diphtongue) seule, soit une consonne (ou groupe de consonnes)+voyelle, soit une voyelle+consonne, soit enfin une consonne+voyelle+consonne : on en trouve les divers types dans des mots comme *o-per-ta, ar-ma, stri-del.* Ajoutons qu'on peut dénommer *syllabes libres* ou *légères* celles dont la voyelle est elle-même libre (§ 23), et *syllabes closes* ou *lourdes* celles dont la voyelle est entravée (§ 24), c'est-à-dire qui se terminent par une consonne. Or, en latin classique, les principes de la division syllabique étaient très nets : toute consonne simple placée entre deux voyelles se rattachait à la seconde ; lorsqu'un groupe complexe se trouvait dans la même situation, la première consonne dépendait au contraire de la voyelle précédente *(mit-to, pas-tor).* Mais il y avait à ce dernier cas une importante exception, et les deux éléments d'un groupe constitué par occlusive+*r* ou *l* étaient inséparables *(in-te-grum, pa-trem)* ; cf. § 6, 2e. Enfin, on doit encore noter, que, dans la phrase latine, la consonne finale des mots semble s'être déjà rattachée à une initiale vocalique suivante, et après avoir formé syllabe, avec elle : *cŏ|r-exultat (cor exultat), mĕ|l-odorum, trē|s-amici,* etc.

Remarque. — La syllabation française a subi des variations par rapport à celle du latin, ou, pour parler de façon plus précise, elle a développé les penchants du latin. En coupant *pa-trem* un mot qui repose sur **pat-rem,* le latin avait déjà foncièrement innové. Mais il admettait encore *scrip-si, rec-tum,* c'est-à-dire une coupe entre deux consonnes ne pouvant, comme *-tr,* s'accommoder. Une nouvelle, tendance s'est peu à peu établie en vertu de laquelle une syllabe close se termine préférablement par une consonne supérieure en aperture à la consonne qui ouvre la syllabe suivante. Tandis que **partire* s'est maintenu, *factu* a été fortement ébranlé, et le *c* y est devenu *yod.* Quand on a plus tard retrouvé *ct* ou *pt* dans des mots d'emprunt du type *facteur, aptitude,* on a finalement abouti à prononcer plutôt *fa-cteur, a-ptitude,* admettant ainsi deux consonnes de même aperture en début de syllabe.

Le cas des géminées est à part, puisqu'il ne peut y avoir de géminée que scindée

entre deux syllabes contiguës. Le français, après avoir réduit les géminées, est redevenu apte à les prononcer. Il en existe, mais rarement, à l'intérieur de quelques mots (*il courra, il retirera*) ; mais le meilleur usage les réprouve à l'intérieur de mots savants du type *illusion (iluzyõ)*. On en fait par contre un large emploi en phonétique syntaxique dans les groupes tels que *laisse-ça (lessa) ôte-toi (otlwa)*.

En ce qui concerne le rattachement de la consonne finale des mots à une initiale vocalique avec laquelle elle forme syllabe, il est de règle dans un ensemble rythmique donné (même en dehors des cas dits de liaison étroite, § 109, II), et l'on prononcera par exemple : *Il veul|t-avoi|r-un-fils.*

23. On appelle *voyelle libre* :

1° Une voyelle suivie d'une seule consonne. Ainsi *a* est libre dans *mare*, *nasu* (prononcer *ma-re*, *na-su*).

2° Une voyelle suivie d'une occlusive+*r* ou *l*, les deux consonnes accommodant étroitement leur articulation dans la syllabe suivante. Ainsi *a* est libre dans *pa-tre* ou *ca-pra* ; *ę* dans *pę-tra* ; *ǫ* dans **ǫ-clu*, *ŭ* dans *dŭ-plu*, etc.

3° Une voyelle suivie du groupe *ns*, groupe dans lequel on ne faisait pas entendre le *n* en latin (§ 195, II). Ainsi *ẹ* est libre dans *mē(n)-se*.

Remarque I. — Les voyelles, dans le cas assez rare où elle se trouvent en hiatus (§ 4), sont naturellement des voyelles libres. Ainsi *ę* et *ẹ* sont respectivement libres dans *dĕu*, *vīa*.

Remarque II. — Les voyelles suivies de gutturale+consonne se sont trouvées libres dans une certaine mesure, par suite de la résolution de la gutturale (voir § 27, 3°).

Remarque III. — Pendant la période romane primitive, les voyelles libres portant l'accent d'intensité se sont généralement allongées dans la prononciation, et cette nouvelle quantité (qui n'a plus aucun rapport avec celle du latin classique, §§ 1 et 2) a entraîné des diphtongaisons pour plusieurs d'entre elles. Sur ces faits voir notamment §§ 33, 46, 54, 66 et 72.

24. On appelle *voyelle entravée*, toute voyelle suivie d'un groupe de deux ou plusieurs consonnes (autre que les groupes énumérés au § 23). L'entrave a une double origine :

1° Elle est dite *latine*, lorsque le groupe de consonnes existe originairement dans le mot latin ;

2° Elle est dite *romane*, lorsqu'elle est de formation postérieure et amenée par l'effacement d'une voyelle atone.

Ainsi *a* est entravé dans les mots *parte*, *pasta*, *as(ĭ)nu*, *man(ĭ)ca*.

Dans *parte*, *pasta* (prononcez *par-te*, *pas-ta*), l'entrave est latine ; dans *as(ĭ)-nu*, *man(ĭ)-ca*, l'entrave est romane, c'est-à-dire amenée par l'effacement d'un *i* atone. Les voyelles subissent d'ailleurs en général le même traitement, que l'entrave soit d'origine latine ou romane (voir cependant § 47).

Remarque I. — L'entrave dite *romane* s'est en réalité produite quelquefois dès l'époque latine, et même de très bonne heure dans la prononciation populaire. On disait à Rome *cal'du* pour *calĭdum*, etc. (cf. à ce sujet § 13, hist.).

Remarque II. — Il n'y a pas ordinairement entrave, lorsqu'une voyelle atone s'efface entre deux consonnes dans la syllabe finale du mot : ainsi *a* et *ǫ* doivent être considérés comme libres dans *portal(i)s*, *mŏv(e)t*.

Remarque III. — Le fait d'être libres ou entravées a eu des conséquences bien moins importantes pour les voyelles de la syllabe initiale (cf. § 86).

b) Action d'un *l* vocalisé

25. L'entrave d'origine latine ou romane, formée par *l* suivi d'une autre consonne, offre un cas spécial. Dans cette position *l*, qui était vélaire, s'étant vocalisé en *u* à un moment donné (§ 188), il en est résulté que cet *u* s'est généralement combiné avec les voyelles précédentes, et les a altérées de différentes façons. Ainsi l'*a* et l'*ǫ* de *alba*, *mŏl(ĕ)re*, ont abouti respectivement à *au* [ọ] et *ou*]*u*] dans les mots français *aube*, *moudre*.

Remarque I.— La combinaison du *l* vocalisé avec les voyelles *i* et *u* n'a pas laissé de traces en français (cf. § 188, 1).

Remarque II. — Il faut de plus observer qu'avant de se vocaliser *l*+consonne avait exercé une action régressive sur *ę* accentué qui s'était diphtongué en *ea* (ainsi *bels* est devenu *beals* avant d'aboutir à *beau* § 48).

c) Action du *yod*

26. On donne le nom de *yod* (dixième lettre de l'alphabet phénicien primitif) à la fricative palatale qui s'entend au début des mots français *yeux*, *yole* (aussi des mots anglais *yacht*, *yes*, ou allemands *jahr*, *joch*). Cet élément palatal, qu'on appelle parfois *semi-consonne* ou *semi-voyelle*, a joué un rôle considérable dans la transformation

française des mots latins : son action complexe s'est exercée non seulement sur le traitement des voyelles, mais aussi sur celui des consonnes. Nous le désignons souvent, pour abréger, par le signe *y*.

27. Le *yod* peut être d'origine *latine* ou *romane* :

1° Il existait déjà en latin classique (écrit *i*, ensuite *j* vers la Renaissance) dans certains mots, soit à l'initiale *(iam, iungere)*, soit à l'intérieur mais rarement, dans les types « maior » et « peior » où l'on hésitait entre [*mayyor*] et [*maiyor*], [*peyyor*] et [*peiyor*].

2° D'après la prononciation du latin vulgaire, il est en outre représenté par tout *ĭ* ou *ĕ* atone qui se trouve en hiatus (§ 4, III). Il ya donc un *yod* d'origine latine dans des mots comme *parĭa*, *vinĕa*, *rabĭa*, *facĭa(m)*, **glociare* (cl. glocire) = *glousser* (cf. 117).

Cette tendance, dans des cas spéciaux, est même apparue dès la période classique. Cf. [paryéte] pour [*pariete*] (§ 6, I).

3° Enfin, à l'époque romane, le *yod* provient des consonnes gutturales, *c*, *g* et *x* (= c+s), qui ont en certains cas la propriété soit de résoudre vocaliquement, soit de dégager un *yod* tout en persistant sous une forme quelconque. Il y a donc eu production d'un *yod* d'origine romane dans des mots comme *baca*, *plaga*, *axe*, *factu*, *pace*.

Remarque. — Dans les mots d'origine germanique, le *j* avait en principe la valeur d'un *yod*, et s'est comporté comme tel.

28. L'action du *yod*, quelle que soit son origine, s'exerce sur les voyelles de deux façons essentielles :

1° En amenant une *combinaison* ;

2° En produisant une *sorte d'entrave*.

29. Il y a combinaison du *yod* avec le son vocalique précédent :

1° Lorsque le *yod* existe déjà entre une diphtongue en *i* et une voyelle : *raja* = [*raiya*], raie ; *maju* = [*maiyu*], types qui ont été rejoints par *ra(d)iu*, *rai* ou par **essagĭu*, *essai*.

2° Lorsqu'il est séparé de la voyelle par *r*, *t*, *s*, ou par les groupes *ss*, *st*, *str*, qui permettent au *yod* de se transposer en avant (parĭa, *paire* ; palatĭu, *palais* ; basĭat, *baise* ; *bassĭat ; *baisse* ; angustĭa, *angoisse* ; ostrĕa, *huître*) ;

3° Lorsqu'il provient d'une gutturale qui se résoud vocaliquement (baca, *baie* ; plaga, *plaie* ; axe, *ais* ; factu, *fait*), ou qui dégage un *yod* tout en persistant sous une forme quelconque (pace, *paix*).

Remarque. — Un *yod* provenant d'une gutturale ou d'une consonne palatalisée peut aussi en certains cas se dégager, devant la voyelle, et amener alors des combinaisons ou des phénomènes divers (cf. notamment §§ 41, 42, 59).

30. Il y a production d'une entrave :

1° Lorsque le *yod* se combine avec *c* pour lui donner un son sifflant (*glacĭa, *glace*) ;

2° Lorsqu'il se combine pour les mouiller avec *l* ou *n* (palĕa, *paille* ; mac(ŭ)la, *maille* ; montanĕa, *montagne*), la *mouillure* étant une palatalisation poussée à l'extrême ;

3° Lorsqu'il se consonnifie en *š* ou *ž* (écrits *ch*, *g*) derrière les consonnes labiales, *p*, *b*, *v*, *m* (sapĭa(m), *sache* ; rabĭa, *rage* ; cavĕa, *cage* ; vindemĭa, *vendange*).

Remarque. — L'entrave résultant de la présence de *yod* n'a pas eu d'influence sur le traitement de *ẹ* et *ọ* accentués (cf. §§ 50, 53, 70).

31. L'action du *yod* se manifeste en général sur les voyelles de la syllabe initiale de la même façon que sur les voyelles accentuées. Ex. Ratióne, *raison* ; messĭóne, *moisson* ; tractáre, *traiter*.

d) Action des consonnes nasales (M, N)

32. Certaines voyelles accentuées, lorsqu'elles étaient en latin suivies d'une nasale simple, ont subi de bonne heure une évolution particulière : ce sont *a*, *ẹ*, *ǫ*, *ọ* (cf. §§ 43, 60, 71, 77). Les nasales n'ont pas eu à l'origine d'influence spéciale sur *ę*, *i*, *u* (cf. §§ 51, 65, 82).

Remarque I. — Les nasales doubles n'ont point sur les voyelles accentuées l'influence des nasales simples (cela tient à ce qu'il y avait entrave). Comparez le mot *flamma*, qui devient en français *flamme*, avec *ama* qui aboutit à *aime*.

Remarque II. — Les nasales n'ont eu d'influence persistante sur *a* et *ẹ* que lorsqu'ils étaient accentués : *lána* aboutit en français à *laine*, tandis que *manére* devient *manoir*. Suivis d'une nasale, *ǫ* et *ọ* se sont comportés dans la syllabe initiale comme sous l'accent (cf. § 101).

33. Plus tard, lorsqu'une consonne nasale s'est trouvée à la finale du mot, ou placée intérieurement devant une autre consonne, cette nasale a perdu en français son articulation et a *nasalisé* la voyelle précédente (ce qui signifie qu'elle lui a communiqué un son particulier en se fondant avec elle). Sur cette action d'un effet très général, voir l'*Introduction*, II, 14 : comparez aussi, pour l'époque moderne, les mots français *âne*, *âme* (prononcés *ân*, *âm*) où la nasale suivie d'un *e* conserve son articulation, et les mots *an*, *jambe* (prononcés *ã*, *žãb*).

Remarque I. — Cette nasalisation, qui a eu lieu à des époques différentes pour les diverses voyelles, s'applique aux atones aussi bien qu'aux voyelles accentuése : voyez les mots *planter, fontaine* (prononcés *plãtẹ, fõlẹn*) dont les premières syllabes ne se trouvent pas sous l'accent. Elle atteint les mots d'emprunt comme les autres.

Remarque II. — Il y a en français moderne quatre voyelles nasales *ã, ẽ, õ, œ̃* (correspondant respectivement aux quatre voyelles ouvertes *â, ę, ǫ, œ̨*) (mais encore plus ouvertes). Ce sont celles qu'on entend dans les mots : sang [*sã*], vin [*vẽ*], son [*sõ*], brun [*brœ̃*].

e) **Influences diverses**

34. En dehors de ces influences qui ont eu sur le traitement des voyelles latines une action souvent décisive, on en constate encore d'autres, mais d'une portée moindre, ou qui ne se sont fait sentir que dans des cas isolés. Ces influences secondaires seront notées à leur place dans les chapitres suivants, et on peut se contenter de signaler ici :

1° L'action régressive qu'exerce à distance l'*ī* final sur un *ẹ* accentué dans certains mots (cf. §§ 55, II) ;

2° L'action qu'a le *v* de la finale *-ávu* sur l'*a* avec lequel il se combine (cf. § 35, VI) ;

3° L'action régressive qu'exerce parfois la vibrante *r* sur un *ę* qui devient *a* (cf. §§ 47, II ; 94, hist.) ;

4° L'action de *s*, devant lequel *a* prend un son vélaire, et *ǫ* un son fermé (cf. §§ 36, I ; 67, I ; 83, I) ;

5° L'action des consonnes labiales sur certaines voyelles placées devant elles (cf. §§ 57, II ; 72, I), ou qui les suivent (cf. §§ 38, IV ; 60, I ; 92, II).

CHAPITRE IV

TRAITEMENT DES VOYELLES ACCENTUÉES

A accentué

(*ā* ET *ă* EN LATIN CLASSIQUE)

a) A Libre

35. L'*a* latin accentué et libre devient en français ę devant une consonne qui conserve son articulation, ẹ lorsqu'il est final ou suivi soit d'une consonne qui ne se prononce pas, soit d'un *e* muet. Ex. : *a*) Mare, *mer* ; sal, *sel* ; tale, *tel* ; patre, *père* ; sapa, *sève* ; faba, *fève* ; celt. *grava, *grève* ; labra, *lèvre.* — *b*) Pratu, *pré* ; bonitate, *bonté* ; cantare, *chanter* ; nasu, *nez* ; *ad-satis, *assez* ; clave, *clef* ; fata, *fée* ; *contrata, *contrée.*

Historique. — Le changement de l'*a* accentué libre est un des faits capitaux de la phonétique française. Il atteint un nombre considérable de mots, notamment tous les infinitifs en *-are*, fr. *-er* (portare, *porter*), les formes de participes en *-atu*, *-ata*, fr. *-é*, *ée* (portatu, *porté* ; portata, *portée*), les 2es pers. pl. en *-atis*, fr. *-ez* (portatis, *portez*), les 3es pers. pl. du parfait en *-arunt* (portarunt, *portèrent*). De plus, il caractérise nettement le français par rapport aux autres langues romanes littéraires, y compris le provençal (pour le bassin moyen du Rhône, voir § 41, hist.). — Cette évolution spontanée, due à un allongement de l'*a* (cf. § 23, III), s'est sans doute opérée par dédoublement de la voyelle, et par une série *aę*, *ę*, dont il ne reste guère à vrai dire de traces sûres (voir cependant § 43, hist.). Elle doit s'être produite, dans le Nord de la Gaule, vers la fin du VIe siècle, et n'a pas eu lieu dans les anciens proparoxytons comme *ás(I)nu*, *male-háb(I)tu*, devenus *âne*, *malade* (les Serments de 842 offrent encore des graphies, *fradre*, *salvar*, *returnar*, mais qui sont sans doute archaïques ; la Cantilène d'Eulalie écrit déjà uniformément *spede*, *gelterent*, *presentede*, etc.). L'évolution s'est propagée au Sud jusqu'à une ligne qui part approximativement de l'embouchure

de la Gironde, passe au-dessus de Limoges, longe les premiers contreforts du plateau central, puis coupe la Loire vers Roanne et la Saône vers Mâcon pour aboutir au lac de Genève. La valeur qu'avait à l'origine le son issu de *a* accentué est elle-même douteuse. Tout ce qu'on peut affirmer c'est que des mots comme *mer, bonte(t), chantez*, etc., n'apparaissent d'abord groupés qu'entre eux ; ils n'assonaient point avec les mots comme *terre, messe,* dont l'ę ou l'ę étaient brefs. A divers indices, il est cependant permis de supposer que, dans *mer bonte(t)* et semblables, l'ancien français, après avoir connu un ę ouvert long, l'avait ensuite uniformément fermé. Mais vers la fin du moyen âge, la prononciation a commencé à se scinder d'après le principe énoncé plus haut, qui a fini par prévaloir, non sans bien des fluctuations. Il semble qu'on a eu quelque temps un ę non seulement dans les finales directes, mais aussi devant certaines consonnes et notamment *r*. Au XVIIe siècle, les grammairiens demandent en général qu'on écrive *père, mère, frère,* et en 1736 d'Olivet maintenait cette orthographe ; l'Académie hésitait encore en 1740, et ce n'est qu'à partir de l'édition du Dictionnaire publiée en 1762 qu'elle a indiqué de façon uniforme un *è* pour les mots de ce genre.

Remarque I. — Dans les mots écrits en français moderne *aile* (= ala), *clair* (= claru), *pair* (= pare), *braise* (= germ. brasa), on a un fait purement orthographique, la substitution à *é* du groupe *ai* qui a le même son simple : l'ancien français écrivait régulièrement *ele, cler, per, brese*. Cf. aussi *sais* (afr. *ses* = sapis) et *sait* (afr. *set* =sapit), qui sont dus à l'influence de *sais*, afr. *sai* (= *sayo, cl. sapio, § 171, III).

Remarque II. — Le mot onomatopéique **baba* était régulièrement en afr. *beve*, mais au XVe siècle il est redevenu *bave* sous l'influence des dérivés *baver, baveux* (cf. § 83, II). — D'ordinaire, les mots où *a* accentué libre se trouve conservé sont de provenance méridionale (*rave* = rapa, *muscat, salade, pommade, dorade*, et tous ceux dans lesquels une finale *-ade* correspond au fr. *-ée* = -ata) ; ou bien ils sont des emprunts savants (*lac, cas, cave, rare, avare, état, consulat*, et autres mots avec une finale *-at* = -atu). Il faut surtout noter dans cette seconde catégorie les adjectifs comme *loyal, royal, égal* (à côté de *mortel, charnel, formel*, etc.) : le suffixe *-al*, employé par les clercs au lieu de *-el*, a été adapté de bonne heure même à des mots d'origine populaire (cf. *loyal* à côté de *légal*), et inversement une forme du XIIe siècle telle que *personal* a été remplacé dès le XIIIe par *personnel*. Dans quelques mots comme *fronteau, linteau*, pour afr. *frontel* (= frontale), *lintel* (= limitale), il s'est opéré en moyen français une substitution du suffixe *-eau* (= -ĕllus, § 48) ; dans quelques autres comme *poitrail, portail*, pour afr. *poitral* (= pectorale), *portal* (= *portale), on a eu vers la même époque une action analogique du suffixe *-ail* (= -allu, -acŭlu, § 40), qui s'est produite d'après la similitude des formes au pluriel (afr. *sospirail, sospiraus*, comme *portal, portaus*, d'après le § 191, hist.). Quant à la longue hésitation entre *coral* et *corail* qui l'a emporté vers la fin du XVIIe siècle, elle remonte jusqu'au latin où coexistaient les deux types *corallum* et *corallium*.

Remarque III. — Dans la conjugaison, des formes originaires *leve* (= lavat), *pere* (= parat) étaient devenues *lave, pare,* dès le XIIe siècle, sous l'influence de *laver, parer* (= lavare, parare, § 88). Dans *vaut*, afr. *valt* (= valet), le maintien de l'*a* semble dû à l'influence de *valoir* (= valēre) ; dans *chaut*, afr. *chalt* (= calet), à celle de l'ancien adjectif *chalt* (= caldu). On trouve aussi en afr. la forme régulière *chielt*. — Quant à la flexion *-a(t)* des 3es pers. sg. du parfait comme *porta, chanta* (lat. vulg. **portaut*,

**cantaut*, pour *portavit, cantavit*), elle paraît due soit à l'analogie de *a* (= *at, cl. habet), soit à celle des deuxièmes personnes du paradigme.

Remarque IV. — Un certain nombre de formes ont conservé *a* (conformément au § 88) par suite d'un emploi proclitique ancien. C'est ainsi qu'on a dans la conjugaison : *as* (= *as), *a* (= *at), *va* (= va), cf. § 8, 5°, et peut-être aussi *vas* (= vadis), *va* *va* (= vadit). Parmi les formes pronominales : *la* (= illa), *ma, ta, sa*. Parmi les formes adverbiales ou prépositionnelles : *à* (= ad), [*dé*]*jà* (= jam), *lá* (= illac). Inversement, la particule lat. *tra(n)s* qui aurait dû garder *a* (d'après le § 8, 1°), est devenue *très*, parce qu'elle était accentuée dans des combinaisons comme afr. *detrés* (= *de-trás). Il faut noter *car* (= quare) et *mal* (= male), qui l'ont emporté sur les formes accentuées, *quer, mel*, usitées dans le plus ancien français. Sur tous ces faits voir le § 8.

Remarque V. — L'adjectif *grave(m)* devenu **grĕve* en latin vulgaire (sous l'influence de *lĕve*) aboutit à *grief*, d'après le § 46. — La terminaison *-ier* (§ 39) pour *-er* dans des mots comme *écolier* (afr. *escoler* = scholare), *bachelier* (afr. *bacheler* = *baccalare), *sanglier* (afr. *sengler* = singulare), *collier* (afr. *coler* = collare), *pilier* (afr. *piler* = *pilare), *soulier* (afr. *soler* = *subtelare), etc., est due à une substitution de suffixe qui s'est opérée en moyen français. L'afr. *tarere* (= celt. *taratru) est passé de même à *tarière*.

Remarque VI. — L'*a* accentué de la finale *-ávu* appelle enfin une observation spéciale (*clavu* aboutissant à *clou*, tandis que *clave* donne régulièrement *clef*). Dans cette terminaison, le *v*, n'ayant pas perdu en latin sa valeur semivocalique, s'est combiné avec l'*a* pour donner *ǫ* devant l'*u* final maintenu par l'hiatus (§ 13, I) : on a donc obtenu *ǫu*, et par réduction *u* (écrit *ou*). Ex. : Clavu, *clou* ; Andecavu, *Anjou* ; Pictavu, *Poitou* (tandis que les noms de villes *Angers* et *Poitiers* remontent aux anciens locatifs *Andecavis, Pictavis*). On a eu le même processus dans *caillou* qui remonte à **caclavu*, tiré lui-même de *calculus* (§ 188, II) ; dans **papavu* (cl. papaver) qui est en afr. *pavou* (passé ensuite à *pavot* par changement de suffixe), et dans un type **blavu* (germ. blâw) d'où est sorti l'afr. *blou*, plus tard *bleu* (cf. afr. *pou* devenu *peu*, à côté de *trou*, § 84, II) ; le lat. *fagu* avait également abouti à l'afr. *fou* (d'où les dérivés *fouet* et *fouine* « animal carnassier »). On retrouve enfin cette évolution devant un *a* final dans le germanique **hauwa* devenu *houe*, dans **cawa* devenu en afr. *choue* (d'où le dérivé *chouette*), et aussi dans la flexion de l'imparfait *-aba(m)* qui, à l'Ouest de la France, a été à l'origine *-oe, -oue* (sur son sort ultérieur, voir § 166, II). Pour eau (= aqua), cf. § 38, V.

b) A entravé

36. L'*a* latin accentué, devant une entrave d'origine latine ou romane, reste intact en français. Ex. : *a*) Árbŏre, *arbre* ; germ. *warda, *garde* ; quartu, *quart* ; carru, *char* ; cabállu, *cheval* ; *vassallu (celt. gwas), *vassal* ; cappa, *chape* ; vacca, *vache*, — *b*) Lar(ĭ)du, *lard* ; tab(ŭ)la (= **tabbla*, § 169), *table* ; male-háb(ĭ)tu, *malade* ; nav(ĭ)gat, *nage*.

Remarque I. — Il faut observer toutefois que l'*a* correspondant à un *a* latin entravé est en français moderne tantôt palatal comme dans les mots cités plus haut, tantôt vélaire (*a* ou *â*, avec certaines différences de quantité). Le trait le plus notable, c'est que le son est toujours vélaire, lorsque l'*a* se trouvait à l'origine devant un *s* (*ss* double, qui se conserve orthographiquement au milieu des mots ou s'efface à la finale; *s*+consonne qui s'efface d'après le § 157, mais est en général remplacé dans l'orthographe par un accent circonflexe sur l'*a*), Ex. : Quassat, *casse* [*kâs*] ; crassu, *gras* [*grâ*] ; bassu, *bas* [*bâ*] ; bastu, *bât* [*bâ*] ; pasta, *pâte* [*pât*] ; emplastru, *emplâtre* [*ãplâtr*] ; as(ĭ)nu, *âne* [*ân*]. Le mot *masse* (= massa) se prononce *mas* par confusion avec *masse* (= *mattea) ; *nasse* (= nassa) s'est prononcé *nâs* jusqu'au milieu du XIXe siècle ; enfin *crasse* (crassa) qui sonne *kras* est d'introduction savante. — Cf. aussi la prononciation de *châsse* [*šâs*] = capsa, *âme* [*âm*] = an(ĭ)ma.

Remarque II. — L'afr. *chasne* (= celt. *cassănu) est devenu de bonne heure *chesne*, d'où *chêne*, sous l'influence d'afr. *fresne*, *fraisne* (= fraxĭnu). Par assimilation aux verbes en *-eler*, l'afr. *achale* (= *accaptat) est devenu *achète* (cf. *acheter*, afr. *achaler*) ; la forme ancienne du radical se retrouve dans le subst. verbal *achat*.

Remarque III. — D'une hésitation qui s'est produite dans la période du moyen français entre la prononciation *ar* ou *ẹr*+consonne (cf. § 47, II), il est resté dans la langue littéraire *serpe* pour afr. *sarpe* (= *sarpa), *gerbe* pour afr. *jarbe* (= germ. garba), *chair* [*šẹr*] pour afr. *charn* (= carne), et aussi *asperge* pour afr. *esparge* (asparagus) qui est un mot savant. Quant à l'hésitation entre *serge* et *sarge* (encore préféré par Mme de Rambouillet), elle pourrait remonter jusqu'à un type du lat. vulg. **sarĭca* (cl. sērĭca).

37. L'*a* qui se trouvait entravé devant *l*+consonne, aboutit en français par combinaison à *ọ* (écrit *au*). Ex. : Talpa, *taupe* ; alba, *aube* ; malvu, *mauve* ; salvu, *sauf* ; alteru, *autre* ; cal(ĭ)du, *chaud* ; valles, *vaux* ; palma, *paume* ; alna, *aune*.

Historique. — L'*u* provenant de la vocalisation de *l* (§ 188) s'était combiné avec l'*a* pour former une diphtongue qui, au moyen âge, était réelle et se prononçait *au* (assonant avec les mots en *a* simple). Cette diphtongue (contrairement à *au* latin originaire, § 83) est devenue *ọ* dans la période du moyen français, sans doute par *aọ*, *oọ* : Palsgrave, vers 1530 et Meigret un peu plus tard, parlent encore de cette prononciation *ao* (dans *aotre*, etc.), qui semble déjà à ce moment avoir été dialectale.

Remarque I. — Le mot *balneum*, par effacement de *l*, était déjà en lat. vulg. **baneu*, d'où le fr. *bain* (§ 45). — De noms propres germaniques très répandus, comme *Answald*, *Grimwald*, etc., on avait tiré de bonne heure en Gaule une finale péjorative *-aldu*, qui est devenue en afr. *-alt*, *-aut* puis *aud*, et qui se trouve dans *maraud*, *courtaud*, *noiraud*, *salaud*.

Remarque II. — Le mot *pieu*, provenant de *palus* (où l'*a* ne s'est trouvé entravé qu'après être passé à *ẹ*), offre un cas spécial. On a eu d'abord en afr. comme régimes un sg. *pel* (= palu) et un pl. *pels* (= palos) : c'est sur cette dernière forme, devenue

pieus, par un développement sans doute dialectal et picard de *ẹl*+consonne en *ieu* (cf. en afr. *tieus* = talis), qu'on a refait ensuite un singulier. Voir aussi § 63, IV.

c) **A sous l'influence du** *yod*

1er Cas : A (et *ai*) + y

38. Lorsque l'*a* accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte en français de cette combinaison un *ę* écrit *ai*. L'aboutissement est le même quand il s'agit de [*ai*] latin. Ex. : *a*) Ărĕa, *aire* ; variu, *vair* ; basiat, *baise* ; bassiat, *baisse* ; *crassĭa, *graisse* ; palatiu, *palais* ; baca, *baie* ; plaga, *plaie* ; celt. saga, *saie* ; lacte, *lait* ; fácere, *faire* ; laxat, *laisse* ; Axona, *Aisne* ; pascere, *paître* ; pace, *paix* ; celt. brace, *brais*. *b*) Gaju, *geai* ; maju, *mai* ; major, *maire* ; *essagiu, *essai*.

Historique. — Dans tous ces mots français, on avait à l'origine une diphtongue *ai*. Au XIe siècle les mots comme *faire* se trouvent en assonance avec *message* et analogues. Vers 1100 *ai* devint *ęi*, et dès le milieu du XIIe siècle la nouvelle diphtongue se réduisit à *ę* simple devant un groupe de consonnes (*paistre*, par exemple assone avec *beste*). Devant une consonne simple la prononciation diphtonguée se conserva plus longtemps, et il en fut ainsi surtout lorsque « ai » se trouvait en hiatus. Dans ce dernier cas la prononciation [*ai*] subsistait en moyen français à côté de l'autre. A la fin du XVIe siècle, Th. de Bèze, pour un mot comme *plaie*, indique encore trois prononciations : [*plaię*] [*plęie*] et [*plęe*]. La dernière n'a complètement triomphé qu'au XVIIe siècle.

Quant aux mots latins allégués sous *b*), ils ont offert [*iy*] à des époques différentes. Cet [*iy*[est plus ancien dans *major*, et ne s'est constitué dans le type **essagiu* que dans la langue parlée de l'époque impériale (voir §§ 119). De toute façon il est normal qu'il y ait eu résorption du *yod* dans l'*i* précédent. Mais *y* a duré assez longtemps pour jouer un rôle quand *major* est devenu *maire* (§ 138, 2e R 1).

Remarque I. — Lorsque *ai* eut pris le son de *ę*, les scribes commencèrent à écrire indifféremment *faire* ou *fere*, etc. L'orthographe étymologique l'emporta cependant à la longue, sauf dans quelques mots : *frêne* (afr. *fraisne* = fraxinu) ; *frêle* (afr. *fraile* = fragile) ; *grêle* (afr. *graisle* = gracile) ; *allègre* (afr. *alaigre* = alacre) ; *guéret* (afr. *guarait* = vervactu) ; *guet* (afr. *guait*, de *gaitier* = *wactare, germ. wahtên). Cf. une orthographe inverse dans *aile* pour *ele*, etc. (§ 35, I).

Remarque II. — La diphtongue graphique *ai* a une prononciation qui flotte encore entre *ẹ* et *ę* dans certaines formes verbales : *ai* (= habeo), *sais* (= sapio), les parfaits comme *portai* (= *portai, cl. portavi), et les futurs comme *porterai* (= portare-habeo). Cf. aussi l'adjectif *gai* [*gẹ*] qui paraît être un doublet dialectal de *geai* (§ 121, hist.).

Remarque III. — Il est probable que le mot *air* provenant de *aere*, où il y a eu combinaison de deux voyelles orginairement en hiatus, est un mot populaire. On peut

supposer que, de la même façon, *tra(h)ere* a donné *traire* (avec un *-e* analogique d'après d'autres types d'infinitif) (voir 118, r). Sur *cerise* remontant à **ceresia*, pour *cerasia*, voir § 49 ; sur *glaive* (gladiu), cf. § 148, III.

Remarque IV. — Dans un certain nombre de mots savants d'emprunt ancien, le groupe *ai* semble être passé à *oi* (prononcé *wa*, § 54) sous l'influence d'une consonne labiale qui le précédait. C'est ainsi qu'on a eu : *armoire* pour *armaire* (= armariu), *grimoire* forme divergente de *grammaire* (= grammatica, § 149, II), *poêle* [*pwâl*] pour afr. *paile* (= palliu) ; de plus les substantifs verbaux *émoi* pour afr. *esmai* (de *esmaier* = *ex-magare, germ. magan), et *aboi* pour afr. *abai* (de *abaier* = *abbadiare). Cf. le cas de *moins* qui a remplacé l'afr. *meins*, § 60, I.

Remarque V. — Voici, d'autre part, quel a été le développement phonétique de *aqua* pour aboutir au français *eau* [ǫ]. La forme **aqwa* (par un effacement ancien de l'élément guttural, § 137, 2°) s'est d'abord réduite à **awa*, on l'*a* se trouvant libre est devenu ę. Dans l'afr. *ewe* (cf. *ève* conservé par plusieurs patois, et le dérivé *évier* = aquariu) il s'est dégagé un nouveau son *a*, entre ę et *w* ; d'où **eawe* qui, par vocalisation du *w*, devient *eaue*, et *eau* (effacement de l'*e* final au XVIe siècle, § 12, I).

39. Le suffixe latin *-arĭu*, *-arĭa* a subi une transformation importante et qui lui est propre : il est devenu en français *yę*, *yęr*, écrits *-ier*, *-ière*. Ex. : Panarĭu, *panier* ; cellarĭu, *cellier* ; denarĭu, *denier* ; pomarĭu, *pommier* ; argentarĭu, *argentier* ; caballarĭu, *chevalier* ; primarĭu, *premier* ; *sortiarĭu, *sorcier* ; riparĭa, *rivière* ; caldarĭa, *chaudière* ; luminarĭa, *lumière*.

Historique. — Au VIIIe siècle sont attestés dans les Gloses de Saint-Gall un type *pomerius* et dans les Gloses de Reichnau *sorcerus*. Comment expliquer ces terminaisons ? Les solutions qu'on a avancées à ce propos se rattachent à deux tendances, l'une faisant appel à des faits germaniques et fondée sur le bilinguisme, l'autre ne sortant pas du domaine roman.

a) On a supposé que la transformation s'est produite, vers la fin de la période mérovingienne, sous l'influence de la prononciation francique et des nombreux noms propres comme *Bertharius*, *Guntharius*, latinisés sous cette forme, puis devenant par suite de l'« Umlaut » *Bertherius*, *Guntherius* ou *Bertherus*, *Guntherus*. Mais les faits germaniques sont trop tardifs pour que *-erus pût se diphtonguer en **ierus*. Comme à cette époque **aryus* était devenu **ayrus*, il faut admettre une substitution de suffixe, et, le phonétisme se greffant sur l'analogie, une évolution de ę en *ie* que la date du VIIe siècle rend suspecte. Enfin l'apparition du suffixe *ier* dans une grande partie de la Gaule méridionale supposerait une influence venue du Nord, car les parlers wisigoths, superposés au roman dans la zone occitane, semblent avoir ignoré l'« umlaut » du francique.

b) On a naturellement tenté de résoudre le problème sans sortir du domaine roman. Voici l'une des hypothèses qui ont été avancées : *ariu* > **aryu* > *ayryu* (par anticipation du yod) > **eyryu* (*á* devenant *e* sous la double influence des deux yods) > *ieyr(y)o* (le deuxième yod étant dissimilé par le premier) > *ieyr* > *ie(y)r* (le *y* disparaissant sous la prédominance de *i* accentué). Dans le type féminin **arya*, par contre, rien de

tel ne se serait produit, l'-*a* final, bien qu'atone maintenant le timbre de *á* accentué, et la transformation du suffixe **arya* étant analogique d'après le masculin. Des difficultés subsistent et notamment, en marge des formes à suffixe, le traitement de *variu* vair, pour lequel on serait obligé de recourir à l'influence du féminin, à moins de faire intervenir le verbe *variare.*

Le traitement de *-ariu, -aria* reste un des faits les plus obscurs de la phonétique française.

Relativement à la prononciation moderne, on doit observer qu'au cours du XVII[e] siècle *-ier*, par vocalisation du *yod*, est devenu dissyllabique derrière consonne + *r, l.* Les mots du type *ouvrier, tablier* se prononcent donc *uvrię, tablię,* tandis que l'on continue de faire entendre *pwaryę,* etc. Ce phénomène paraît en rapport avec la consonantisation progressive du *yod,* qui a pour conséquence une accommodation avec la consonne précédente. Dans un mot comme *ouvrier,* par exemple, l'*r* était déjà étroitement uni à *v*. Quand il a dû s'unir également à un *y* de nuance plus nettement consonantique, la langue a reculé devant la fusion de trois mouvements articulatoires, et le *yod* s'est au contraire vocalisé sous forme d'*i.*

Remarque I. — Sur la substitution de *-ier* à *-er* dans les mots comme *écolier, pilier,* etc., cf. § 35, V. Sur les mots de l'afr. *bergier, clochier,* devenus en fr. mod. *berger, clocher,* etc., cf. § 41, hist.

Remarque II. — Il faut observer que les mots comme *contraire* (contrariu), *adversaire* (afr. *aversier* = adversariu), *primaire* (doublet de *premier* = primariu) sont, en français, des emprunts savants, et que le suffixe *-aire* y correspond à *-ier.*

40. Lorsque l'*a* accentué est suivie d'un *yod* qui se combine avec une autre consonne (groupes *cy*, ou *ly*, *cl* ; sur *ny* cf. § 45), ou qui se consonnifie derrière une labiale (§ 171), il en résulte une entrave devant laquelle *a* reste intact conformément au § 36. Ex. : *a*) Brac(h)ĭu, *bras* ; placeo, afr. *plaz* ; brac(h)ĭa, *brasse* ; *glacĭa, *glace* ; faciam, *fasse.* — *b*) Alĭu, *ail* ; palĕa, *paille* ; muralĭa, *muraille* ; germ. thwahlja, *touaille* ; mac(ŭ)la, *maille* ; tenac(ŭ)la, *tenaille* ; divinac(ŭ)la, *devinaille* ; gubernac(ŭ)lu, *gouvernail* ; *suspirac(ŭ)lu, *soupirail.* — *c*) Sapĭa(m), *sache* ; rabĭa, *rage* ; cavĕa, *cage.*

Remarque I. — Dans le premier cas, c'est la géminée provisoire *ss* = **t-ls* = *ky* (§ 117) qui a interdit l'évolution de *a* vers *e*. Dans les deux autres cas, c'est la séquence de mouvements complexes (*l̯* = *ly*, *py* = *š(y)*, etc.). Il s'agit plutôt d'une différenciation, puisque *a* était lui-même sur le point de se diphtonguer en *ae*. Il est notable que le phénomène se produit quand c'est la voyelle qui précède, et non la consonne. Cf. le cas de *filiolu* § 6. Voir pour ē § 58, I. L'*a,* qui s'est conservé dans les mots cités plus haut, est généralement un *a* palatal en français moderne, mais plus long dans *bras, rage,* que dans *brasse, glace.* Le trait le plus notable est que cet *a* est palatal dans la finale de *gouvernail, soupirail,* mais devient un *â* vélaire dans la finale féminine de *paille, muraille,* etc. Cf. § 36, I).

Remarque II. — L'important suffixe *-atĭcu*, qui aboutit à *-age* en français (*fromage* = *formatĭcu, *village* = villatĭcu, etc.), rentre lui aussi dans ce cas : sur sa transformation, voir § 149. Toutefois, dans les régions de l'Est et du Nord-Est, au lieu de *-age* on avait ordinairement en moyen français *-aige* [ẹžẹ], prononciation dont il a subsisté des traces jusqu'au XVIe siècle. — 1 sg. ind. prés. *plais*, *tais* (afr. *plaz*, *taz*) sont refaits sur 2 sg. *plais*, *tais* (116). Les subj. *plaise* et *taise* ont subi la même influence à côté de *fasse* = faciam.

2e Cas : y + A

41. Si l'*a* accentué est précédé d'une consonne sur laquelle agit un *yod*, il aboutit en français à *yẹ* (écrit *ié*). Ex. : Me(d)ĭ(e)tate, *moitié* ; *pīy(e)tate (cl. pĕtatem), *pitié* ; *amic(i)tate, *amitié* ; dign(i)tate, afr. *deintié*, *daintier*.

Historique. — Nous n'avons dans ces mots *moitié*, *pitié*, *amitié*, *daintier* (cf. aussi *chien* = cane), qu'un faible reste d'une action qui avait été très générale à l'origine. Au Nord de la Gaule, par suite d'un rapprochement de son point d'articulation, tout *a* libre accentué précédé soit d'une gutturale (résolue ou non en *yod*), soit d'une consonne palatalisée par un *yod*, était devenue *ie*, puis *ye* : cette évolution doit s'être produite avant l'aboutissement de la diphtongue *ae* à *ẹ* (§ 35). On avait donc régulièrement en ancien français : *chievre* = capra, *chier* = caru, *marchie(t)* = mercatu, *congie(t)* = commĕatu, *paiier* = pacare, *mangier* = manducare, *traitier* = tractare, *laissier* = laxare, *aidier* = adjutare, *baisier* = basĭare, *taillier* = tallare, *rooignier* = *retundĭare, etc., etc. C'est pendant la période du moyen français, au XIVe et au XVe siècle, que cet état de choses s'est profondément modifié. Derrière *ch*, *g* [*š*, *ž*], ainsi que derrière *l* ou *n* mouillés, le groupe s'est réduit à *è*, *é* par absorption de [*y*] : on a eu alors *chèvre*, *marché*, *congé*, *manger*, *tailler*, *rogner*, etc., et il en est même résulté que des noms comme *bouchier*, *bergier*, *vergier*, *oreillier*, etc. (où le *y* appartenait en réalité au suffixe *-ier* § 39) ont suivi la même voie et sont devenus *boucher*, *berger*, *verger*, *oreiller*. Au XVIe siècle les formes par *ie* ne sont pas encore rares dans les mots de ce genre, mais elles ne semblent plus être à ce moment-là qu'une tradition graphique. Le *y* issu de (*c*+) *a* a persisté dans *chien* (= *cane*). Il survit encore dans les mots du type *noyer* = [*nwayẹ*], *doyen* = [*dwayẽ*] dont le cas est envisagé au § 95 I. D'autre part, en moyen français, les verbes *aidier*, *traitier*, *laissier*, *baisier*, etc., se sont transformés par voie d'analogie (et non par voie phonétique, puisque *ie* n'y était précédé ni de *ch*, *g*, ni de *l*, *n* mouillés). Un verbe comme *traitier* avait quelques formes (*traitié*, *traitiez*, *traitierent*), qui semblaient anormales dans l'ensemble de sa conjugaison : il a donc été assimilé à *porter*, *chanter*, etc.

Remarque. — Les mots, cités comme exemples en tête de ce paragraphe, appellent eux aussi certaines observations. Il faut noter d'abord que *pitié* a depuis le XIIe siècle pour doublet savant *piété*, et de plus que la transformation populaire du lat. *pĭĕtate* a été la suivante : l'*ĭ* de la syllabe initiale y est devenu long (sous l'influence de *pĭus* passé à *pīus*, § 4), puis entre cet *ī* et l'*ĕ* il s'est développé un *yod*, d'où **pīyĕtate* qui se réduit à **pīytate*. Le mot *amitié*, qui est en afr. *amistié* ou *amisté* (forme plus régu-

lière), pourrait avoir été influencé dans sa finale par *pitié* ; de même l'afr. *mendistié* (= mendicitate), refait en *mendicité* vers la fin du XIIIe siècle. Quant à *daintier*, déformé aujourd'hui par l'orthographe, et réduit à un sens très spécial (« testicule du cerf »), son évolution phonétique a été régulière, et il a eu de bonne heure comme doublet d'emprunt *dignité*. Enfin *quĭetare*, par un intermédiaire **quĭylare*, aboutit à afr. *quitier*, *quiter*. Cf. aussi le dérivé *medie(ta)tariu* devenu afr. *meiteier*, *métayer*.

3e Cas : y + A + y

42. Si l'*a* accentué se trouve placé entre deux éléments palataux il aboutit en français à *i*. Ex. : Jacet, afr. *gist. gît* ; cacat, *chie.*

Historique. — Ce changement s'explique par la production d'une triphtongue **iai* (= *iay*) réduite par effacement de l'élément médial à *i*, seul attesté par les premiers documents (cf. la réduction parallèle de *iei* § 49). Le mot *jacet* a donc passé en théorie par les étapes **džiayst*, **džiaist*, pour devenir *gist*, *gît*.

Remarque I. — *Jactat* devrait aboutir à *gite*, qui se trouve quelquefois, mais a été remplacé de bonne heure par *jette* sous l'influence d'un autre radical (cf. § 135, II).

Remarque II. — Les exemples assez rares d'un *a* placé entre deux *yods*, deviennent très nombreux, si l'on fait entrer en ligne de compte tous les noms géographiques où le suffixe gallo-romain *-iacu(m)* aboutit à *i* (écrit *y*) dans la région française proprement dite. Ex. : Clippiacu, *Clichy* ; Pacciacu, *Passy* ; Floriacu, *Fleury* ; Liniacu, *Ligny* ; Victoriacu, *Vitry*, etc.

d) A suivi d'une nasale

43. L'*a* accentué et libre devant une nasale :

1° Devient en français *ę* (écrit *ai*), si la consonne a conservé son articulation devant un ancien *e* sourd. Ex. : Amat, *aime* ; lana, *laine* ; vana, *vaine* ; germana, *germaine*.

2° Aboutit à la voyelle nasale *ẽ* (écrite *aim*, *ain*) en se combinant avec la consonne, si celle-ci est devenue finale. Ex. : Fame, *faim* ; pane, *pain* ; manu, *main* ; nanu, *nain* ; *scribane (cl. scribam), *écrivain* ; *nonnane, *nonnain* ; *de-mane, *demain*.

Historique. — Si l'on peut ajouter foi au témoignage de la Cantilène d'Eulalie (*maent* = manet), *a*+nasale, au moins dans l'extrême Nord de la France, a d'abord partagé le destin de tous les *a* libres. Toutefois — et conformément aux principes brièvement indiqués (§ 175 II.) le timbre final de cette diphtongue s'est fermé en *i*. D'où la diphtongue *ai*, puis *ãi*, dont on trouverait à peu près l'équivalent dans le portugais moderne (*mãe* « mère », etc.) : on a donc prononcé *fãim*, *pãin*, et de même

ãimet, *lãinę*. Parallèlement au passage de *ai* à *ei* (cf. § 38 H), cette diphtongue est d'abord devenue *ẽi* au cours du XIIe siècle (prononciation *pẽin*, *ẽimę*). Plus tard, par une évolution qui s'est produite dans la période du moyen français et ne semble avoir été achevée que vers le début du XVIIe siècle, le son composé s'est réduit à *ẽ* dans les mots de la série *fẽ*, *pẽ* : tandis que dans les autres, la dénasalisation s'étant produite, parce que la nasale non finale continuait de s'articuler, on a obtenu le son *ę* *(ęm, lęn)*.

Remarque I. — Le mot *trame*, qui avait été régulièrement *traime* (= trama) jusqu'au XVIIe siècle, a subi à ce moment-là l'influence du verbe *tramer* (= *tramáre) ; vers la même époque *alevain* (= *allevame) et *avelaine* (= abellana) sont devenus respectivement *alevin* et *aveline* par changement de suffixe (cf. § 65, I). Dans la conjugaison, une forme régulière telle que l'afr. *claime* (= clámat) est devenue ensuite *clame* sous l'influence du radical atone *clamer* (= clamáre) ; pour le changement inverse subi par *aimer*, voir § 88, II. — Dans les 1res pers. pl. comme *cantamus*, *portamus*, la flexion *-amus* (qui aurait abouti à *-*ains*) a été de très bonne heure remplacée analogiquement par *-ons* (= *-ŭmus* dû peut-être à la forme du verbe auxiliaire *sŭmus*), d'où le fr. *chantons*, *portons* (cf. §§ 60, IV, et 65, I).

Remarque II. — Un cas spécial est celui où a+nasale est précédé d'un *yod* : on aboutit alors en français à la combinaison nasale *yẽ*, écrit ordinairement *ien*. Ex. : Cane, *chien* ; médĭanu, *moyen* ; paganu, *paїen* ; decanu, *doyen* ; ligame(n), *lien*. Sur une prononciation *yã* pour *yẽ* dans les mots de ce genre (ainsi *paїen* confondu par plaisanterie avec *payant* chez Larivey au XVIe sièlce), voir § 51, hist. Cf. des mots à demi savants *chrétien*, afr. *crestiien* (= christĭanu), *ancien*, afr. *anciien* (= *antĭanu), qui ont amené l'extension de ce suffixe *-ien* (= -ĭanu) et son emploi dans *physicien*, *grammairien*, *musicien*, etc. De plus, cf. les flexions ordinaires *-iiens*, *-iens* (= -ĕamus, ĭamus) des 1res pers. pl. de l'imparfait de l'indicatif et du présent du subjonctif, remplacées en moyen français par *-ions* (afr. *parliiens*, *parliens*, fr. mod. *parlions*, etc.). — Le mot *faisan*. afr. *fesant*, est un emprunt fait dès le XIIIe siècle au provençal *faizan* (= phasĭanu). L'ancien nom de ville *Orliens* (= Aurelĭanis) est devenu en fr. mod. *Orléans* (en trois syllabes).

44. L'*a* accentué, lorsqu'il est entravé par nasale+consonne, se combine avec la nasale pour produire *ã*, écrit *an*, *am*. Ex. : Annu, *an* ; pannu, *pan* ; *bannu (germ. ban), *ban* ; grande, *grand* ; *blancu (germ. blank), *blanc* ; campu, *champ* ; tantu, *tant* ; planta, *plante* ; man(ĭ)ca, *manche* ; cam(ĕ)ra, *chambre*.

Historique. — Dans ces cas d'entrave l'*a* est donc resté intact à l'origine. Ensuite la nasale a agi sur lui, mais sans perdre d'abord son articulation : on prononçait au moyen âge *plãnte*, *tšãmbre*, etc. L'étape actuelle n'a été atteinte qu'en moyen français (cf. § 195, hist.). Aujourd'hui, dans certaines parties de la France, et notamment à Paris par suite d'une prononciation affectée, il y a tendance à trop avancer les lèvres pour prononcer *ã* (qui peut provenir aussi de *e*+*n*, § 61), ce qui le fait passer à *õ* (voir *Introduction*, II, 14).

45. Devant *n* mouillé par un *yod*, l'*a* accentué :

1° Est aujourd'hui intact, si le son *ṇ* (écrit *gn*) est suivi d'une voyelle .Ex. : Montanĕa, *montagne* ; Campanĭa, *Champagne* ; Hispanĭa, *Espagne*.

2° Se combine avec *ṇ* devenu final ou suivi d'une consonne pour aboutir à *ẽ*, écrit *ain*, *ein*. Ex. : *a*) Ba(l)nĕu, *bain* ; stagnu, *étain*. — *b*) Plang(ĕ)re, *plaindre* ; *attang(ĕ)re, afr. *ataindre*, *atteindre* ; *infrang(ĕ)re, afr. *enfraindre*, *enfreindre* ; sancta, *sainte*.

Historique. — Les mots comme *bain*, *plaindre* se prononçaient dans la période prélittéraire du français *baiṇ*, *plaiṇdre*. A partir du XIe siècle, le *ṇ* a perdu peu à peu son mouillement tout en nasalisant l'*a* précédent : on a donc eu à ce moment une prononciation *bãin*, *plãindre*, analogue à celle de *pãin* (§ 43, hist.). et qui a subi ensuite la même évolution. — Relativement aux mots où, devant un *ṇ* articulé, *a* se retrouve aujourd'hui intact (après avoir passé par une période de nasalité), il faut observer que, dans les provinces de l'Est surtout, une finale latine comme *-anĕa* avait abouti de bonne heure à *-ęṇe* (écrit *-aigne*, *-eigne*). Cette action du *yod* sur *a* accentué suivi de *ṇ* paraît bien s'être fait sentir même dans le français du Centre, mais sans y prévaloir. Il en est résulté toutefois certaines hésitations, surtout au XVe et au XVIe siècle, pour la langue littéraire : Malherbe faisait encore rimer *compagne* avec *dédaigne*, et il nous est resté les formes *châtaigne* (= castanĕa) et **araigne* dans *musaraigne*, *araignée*) à côté de *aragne* (= aranĕa), employé par La Fontaine. Cf. aussi le nom propre de *Montaigne*, où l'orthographe a réagi sur la prononciation.

Remarque. — A côté de l'afr. *entragne* ou *entraigne* (= interanea), qui était normal et a disparu, on trouve aussi par substitution de suffixe une forme *entrailles* qui a prévalu de bonne heure (§ 40, et déjà au VIIIe siècle *intralia* dans les Gloses de Reichenau). — Le mot *étang*, afr. *estanc*, remonte à un type **stancu* qui doit être une altération populaire du lat. cl. *stagnum* (différent de celui qui a donné *étain*), c'est de même à une déformation de *stagnare* en **stancare* que se rapporte le verbe fr. *étancher*.

E ouvert accentué

(*ĕ* EN LATIN CLASSIQUE)

a) **E ouvert libre**

46. L'*ę* latin, accentué et libre, est devenu en français *yę* devant une consonne qui conserve son articulation, *yẹ* lorsqu'il est final ou suivi d'une consonne qui ne se prononce pas (il s'écrit *ie*, *ié*). Ex. : *a*) Hĕri, *hier* ; fĕru, *fier* ; mĕl, *miel* ; fĕl, *fiel* ; pĕtra, *pierre* ; *ad-rĕtro, *arrière* ; Foro-vĕt(e)re, *Fourvière* ; lĕp(o)re, *lièvre* ; fĕbre, *fièvre* ; brĕve, *brief* ; — *b*) Pĕde, afr. *pié*, *pied* ; *assĕdet, *assied*.

Historique. — Cette diphtongaison de l'*ę* libre est ancienne et se retrouve dans la plupart des langues romanes. Bien que tardivement attestée (*dieci* = *decem* dans un document mérovingien de 671), il est probable que, dans le Nord de la Gaule, elle a commencé de se manifester dans le courant du IIIe siècle. Comme le rythme de la langue n'était plus fondé sur un contraste de voyelles brèves et longues, la durée vocalique tendait à s'égaliser sous l'effet d'une émission intense. Du fait qu'ils s'étaient allongés et constituaient des articulations nouvelles, l'ancien *ĕ* et l'ancien *ŏ* (§ 66, h.) ont subi le contre-coup de ce mouvement. Quand sa durée n'était pas réduite par une consonne finale de syllabe, *ĕ* s'est déséquilibré dans sa tenue, déséquilibre qui a entraîné **ęę*, puis, par différenciation, *ie*. Un mot tel que *pede(m)* est donc devenu *piede*, tandis que *perdit* restait inchangé. Encore le maintien de *e* dans *perdit* n'est-il pas valable pour les mots du type *mel*>fr. *miel*, dont le débit était allongé par le monosyllabisme. La diphtongue *ie* a persisté sans doute jusqu'à la fin du XIIe siècle, époque où la consonification de *i* a reporté l'accent sur le timbre final. C'est alors que le mot « miel » a cessé d'avoir une diphtongue, pour offrir une série consonne+voyelle. Mais certains flottements d'ordre dialectal et une forte tradition littéraire expliquent que les poètes, même quand le phonétisme n'était plus en jeu, aient continué, jusqu'à la fin du XIVe siècle environ, de respecter la loi dite de Bartsch, en vertu de laquelle les correspondances du type *fer-fier* ne sont pas admises à l'assonance ou à la rime.

Il est par ailleurs notable qu'en moyen français, surtout à partir du XVIe siècle, l'*ę* est devenu *ẹ* lorsqu'il s'est trouvé final (*pyẹ* à côté de *myęl*).

Remarque I. — Un cas particulier se présente dans le mot *dĕu*, où l'*u* final s'était conservé par suite de l'hiatus (§ 13, I) : ce mot aboutit en français à *dieu* [*dyœ*] par des intermédiaires théoriques *dięu*, *diœ̨u*, *dyœ̨*. Une transformation analogue est à noter dans le nom propre *Mathieu* (= Mathĕu), et dans *tonlieu* (= *tonolĕu, cl. telonēum, gr. τελωνηῖον) : cf. aussi *lieue* (= *lĕgua, celt. leuga, § 137, 2°), et *épieu*, provenant du germ. *speot*, tandis que l'afr. *estrieu* (= germ. *streup*) est devenu *étrier* par changement de suffixe.

Remarque II. — Dans le terme vieilli *gel*, pour afr. *giel* (= gĕlu), le yod a été absorbé par la gutturale initiale ; *bref* à côté de *brief*, et qui l'a à peu près supplanté (cf. toutefois l'adv. *brièvement*), peut être dû à une réaction savante, mais il pourrait aussi résulter d'une réduction de *ie* derrière cons.+*r* (cf. *trêve* = afr. *trieve*, § 137, 2°). Les formes verbales anciennes, comme *lieve* (= lĕvat), *crieve* (= crĕpat), ont subi des actions analogiques et sont devenues dans la langue moderne *lève*, *crève*, mais en passant sans doute en moyen français par une étape *lęve*, *cręve* (d'après *lever*, *crever*). Cf. § 54, II. — La conjonction *et* (= ĕt) est une forme proclitique, ainsi que la 2e pers. sg. *es* (= ĕs, § 8), qui d'ailleurs est parfois en afr. *ies*. Sur *par* venant de *pĕr*, qui est dans le même cas, voir § 94, hist.

Remarque III. — Le mot *bière* (= germ. **bēra* « civière ») est un mot ancien, et qui ne doit pas être confondu avec *bière* « boisson fermentée », emprunté du néerlandais au XVIe siècle. — L'adjectif féminin *lie* (dans l'expression *faire chère lie*) représente une forme afr. *liée* (= *lĕta. cl. laeta, § 3, 2° ; masc. *lié* = *lĕtu), où l'*é* entre *i* et *ę* s'est effacé régulièrement dans les dialectes du Nord-Est. Quant au nom de ville *Arras*, il remonte à une forme *Atrăbĕtes* (transposée pour *Atrĕbates*).

b) E ouvert entravé

47. Il y a lieu de distinguer ici entre l'entrave qui existait déjà en latin, et celle qui est d'origine romane (§ 24) :

1° L'ę accentué suivi d'une entrave latine reste intact en français. Ex. : Fĕrru, *fer* ; pĕrdere, *perdre* ; hĕrba, *herbe* ; cĕrvu, *cerf* ; sĕlla, *selle* ; bĕlla, *belle* ; sĕpte(m), *sept* ; tĕsta, *tête* ; *ad-prĕssu, *après*.

2° L'ę accentué suivi d'une entrave romane aboutit en français à *ie*, comme ę libre (d'après le § 46). Ex. : Tĕp(i)du, *tiède* ; ĕb(ŭ)lu, *hieble* ; *antĕph(o)na, *antienne*.

Remarque I. — Les exemples de la seconde tranche sont une preuve que l'ę s'est diphtongué de bonne heure, le fait ayant dû se produire avant l'effacement de la pénultième atone qui a amené l'entrave : autrement dit, *tĕpidu* est d'abord devenu **tiebedu*, puis *tieb'du*, *tiède*. La diphtongaison manque dans le mot *merle* (= lat. *merulu* réduit de bonne heure à **merlu* en raison de la série consonantique attendue).

Sur *vĕstrum* qui était en lat. vulgaire *vostru*, cf. § 67, I.

Remarque II. — On constate, que durant la période du moyen français, l'ę suivi de *r*+consonne (parfois de *r* simple, et à l'atone comme sous l'accent) s'est fréquemment ouvert en *a*. Villon fait rimer *terme* avec *arme*, et les grammairiens du XVIe siècle parlent souvent de faits analogues (prononciation *Piarre* pour *Pierre*, place *Maubart* pour *Maubert*, signalée par Henri Estienne). Il s'agit là d'un phénomène très explicable. Comme la langue est étalée pour l'articulation de *a*, il est aisé d'en redresser la pointe pour *r* dental. Il est au contraire plus difficile de passer de ę à *r*, du moment que la pointe de la langue est abaissée pour ę et que la série *er* exige deux mouvements contraires. En dépit de la résistance que lui ont opposée les classes dites cultivées résistance qui a pu entraîner de « fausses régressions » (G. Tory fait remarquer dès 1529 que les dames de Paris disent volontiers : « Mon *mery* est à la porte de *Peris*. »), le changement de *er* en *ar* aurait évidemment triomphé sans une autre circonstance d'ordre phonétique : la substitution, dans les centres urbains, de *r* vélaire à *r* dental. L'émission de *r* vélaire, très différente de celle de *r* dental, demande en effet l'abaissement de la pointe de la langue. Rien ne contrariait plus la série *er*, et la transformation de *e* en *a* fut enrayée au début du XVIIe siècle. Quoi qu'il en soit, et compte tenu de la coexistence (d'après certains milieux sociaux et certaines zones géographiques) de *r* dental et *r* vélaire, le changement de ę en *a* s'est fixé en français moderne dans les mots *dartre* pour afr. *derte* (= celt. *dĕrbita), *écharpe* pour afr. *escherpe* (= germ. *skerpa), *harde* pour afr. *herde* (= germ. *hĕrda) ; le mot *larme* pour afr. *lerme* ou *lairme* (= lacrĭma) rentre aussi dans cette catégorie (sur des résultats inverses, voir § 36, III). On a hésité entre *hergne* (= hernĭa) et *hargne* (d'où le dérivé *hargneux*), et l'on a dit longtemps *barge* à côté de *berge* (= **berga* mot d'origine ligure, celt. **briga*). Dans *lézard* qui est pour **laisert* (= lacertu), il y a eu substitution ancienne du suffixe *-ard* d'origine germanique (*renard* = Raginhard, *couard* = *codardu, etc.) ; c'est peut-être aussi le cas pour le mot *boulevard*, emprunté au XVe siècle sous la forme *boulevert* du moy. h. all. *bolwerk*.

Remarque III. — On écrit *aiche* ou *èche* (afr. *esche* = ĕsca) le terme désignant l'appât fixé à l'hameçon, ce qui est en rapport avec les faits signalés au § 35, I.

48. Un cas spécial d'entrave est celui où ę s'est trouvé devant *l*+consonne ; de la combinaison de ę avec *l* vocalisé (§ 188), il est résulté en français une triphtongue *eau* qui est aujourd'hui purement graphique et a la valeur de ọ. Ex. : Bĕllus, *beau* ; pĕllis, *peau* ; anĕllus, *anneau* ; castĕllus, *château* ; rastellus, *râteau* ; ramellus (cl. ramulus) *rameau* ; *martĕllus, *marteau* ; *cappĕllus, *chapeau* ; porcĕllus, *pourceau* ; *vermiscĕllus, *vermisseau* ; *fascĕllus, *faisceau* ; spĕlta, *épeautre* ; Mĕldis, *Meaux* ; Bĕlna, *Beaune* ; *hĕlmu (germ. hëlm), *heaume*.

Historique. — Conformément au § 188 II, la consonne *l* était vélaire devant une autre consonne (graphie phonétique *ł*). Or, un mot comme *bellus* a été réduit à [**bels*] par la chute de *u* final et la simplification de la géminée. Comme ę et *ł* ont des points articulatoires très distants, il s'est développé entre eux un *a* de transition, soit **beałs* qui devait aboutir à *beaus* par vocalisation de *ł*. La série *eau* constitue une triphtongue devenue bientôt *eao*. Bien que certains grammairiens, comme Meigret vers 1542, nous parlent encore d'une prononciation *beao*, cette triphtongue s'est réduite en moyen français à une diphtongue : *ẹọ* d'après Baïf, ou *ęọ* d'après Th. de Bèze. La réduction de la diphtongue à la voyelle simple *ọ* commençait même à s'introduire à la Cour, et Saint-Liens en 1580 allègue déjà une forme *bọ* qui a prévalu au XVIIe siècle sous la graphie *beau*.

Remarque I. — Cette transformation importante atteint les nombreux mots terminés par le suffixe *-ĕllus* (fr. *-eau*). En ancien français *castĕllus* aboutit à *chasteaus*, tandis que *castĕllu* devient *chastel* : cette dernière forme est encore fréquente en moyen français, mais au XVIe siècle le singulier de ces mots a été refait uniformément d'après l'ancien régime du pluriel (cf. § 191, hist.). — Il en résulte qu'à une terminaison masculine *-eau* correspond un féminin *-elle* dans les adjectifs (fr. *nouveau, nouvelle*), et aussi dans certains substantifs comme *tonneau, tonnelle* (dérivés de *tonne* = celt. *tŭnna). D'autre part, le mot *appeau(s)* ne faisait qu'un à l'origine avec *appel* (subst. verbal de *appeler* = appellare), dont il était le cas-sujet singulier où le régime pluriel. Quant au nom d'arbre *bouleau*, c'est un diminutif de l'afr. *beoul* = **betullu*, cl. betulla d'origine celtique.

Remarque II. — Dans certains dialectes, ceux du Nord-Est notamment, le groupe *ęau* s'était changé en *iau*. Cette prononciation n'était pas inconnue à Paris, où l'on entendait parfois au XVIe siècle *un siau* (seau), *de l'iaue* : on en a conservé une trace dans *fabliau* (pour afr. *fableau*) qui est un mot picard réintroduit à la Renaissance par Cl. Fauchet, et dans le verbe *dépiauter*, récemment formé à l'aide de *piau* (dialectal pour *peau*). Cf. aussi le cas des mots *fléau, préau* (§ 91, 2° II), *boyau, joyau* (§ 102, II) et *tuyau* (§ 103, 2° II).

c) **E ouvert sous l'influence du** *yod*

49. Lorsque l'*ę* accentué et, dans certains cas, la diphtongue *ęi*, sont suivis d'un *yod*, d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec eux (§ 29), il résulte en français de cette combinaison un *i*. Ex. : *a*) Prĕtiu, *prix* ; *cerĕsia (cl. cerasia), *cerise* ; sex, *six* ; dĕcem, *dix* ; lectu, *lit* ; despectu, *dépit* ; — *b*) pejor, *pire* ; pejus, *pis* ; mĕdiu, *mi* ; negat, *nie* ; legere, *lire*.

Historique. — Si un mot comme *lectu* avait en latin classique un *ĕ* entravé, l'évolution vers *yod* de la gutturale, loin d'être un obstacle à la diphtongaison de *ę*, l'a au contraire favorisée, du moment que la partie initiale de la voyelle était en jeu : *lectu* a donc passé par **leylu*, *lieilu*, *lit*, la triphtongue *iei* se réduisant à *i* par écrasement de l'élément médial. Ces faits ont eu lieu au Nord de la France, avant les premiers monuments littéraires, dans une zone qui comprenait essentiellement l'Ile-de-France, l'Orléanais, la Picardie et une partie de la Champagne (la forme est au contraire *leit*, sans diphtongaison de *ę* (+*y*) dans l'Est, et **lieyt* s'est réduit à *liet* dans l'Ouest).

D'autre part, comme un type [*mędyu*] = *mi* (§ 148, 1[e]) avait donné **meyyu*, le *yod* devait là encore entraîner la diphtongaison initiale de *ę*. Il faut en dire autant de *pejor* pour lequel la graphie *peiior* = [*pĕiyor*] est attestée à l'époque républicaine. Une fois [*pęiyor*] devenu **pieiyor*, puis *piyor*, l'*o* final est normalement tombé, et *y(o)r*, trop lourd pour se rattacher à la première syllabe du mot, a demandé un *ę* de soutien, d'où *pire*. Quant à *senior*, réduit analogiquement (d'après *peiyor*) à [*sęiyor*], il a donné de la même façon *sire*.

Remarque I. — *Matière* (matĕria) est un mot savant, sur lequel doit avoir été formé *manière* (*manĕria), par les scolastiques ; *entier* (parfois afr. *entir* = intĕgru) semble dû à l'analogie. Dans *métier* (= *mistĕriu, cl. mistĕrium) et *moutier* (= *mostĕriu, cl. monastĕrium), le développement de la finale s'est fait aussi suivant les principes indiqués à propos du suffixe *-ariu* (§ 39). Le mot *empire* (impĕriu), en dépit de toute apparence, semble bien un terme d'introduction tardive (cf. à ce sujet § 18, *a* II). — Le suffixe ordinal de l'afr. *-ime* ou *-isme* (*onzime* d'après *undĕcimu*) s'est croisé avec *-esme* = ēsĭmu (dans *vicēsĭmus*, *tricēsĭmus*) pour produire en moyen français une nouvelle finale *-iesme*, *-ième*, qui nous est restée dans *deuxième*, *troisième*, etc.

Remarque II. — Le pronom *ĕgo*, déjà devenu en lat. vulg. **ĕo*, avait abouti en ancien français à des formes qui sont assez diverses suivant les régions, et plus ou moins fortement accentuées : 1° *éo*, d'où *ieu*, *ié*, *jé* (*gié*) ; 2° *eó*, d'où *io*, *jo* (*jou*). La forme *je*, atone par proclise devant le verbe, peut provenir d'un affaiblissement de *je* ou de *jo* ; elle apparaît dès le XII[e] siècle, et c'est la seule qu'ait conservée le français moderne. — Sur la forme verbale *suit*, voir § 57, IV.

50. L'*ę* accentué, suivi d'une entrave latine dont le deuxième élément se combine avec un *yod*, subit à distance l'influence de ce yod et se diphtongue. Ex. : Tertiu, *tiers* ; nĕptia, *nièce* ; celt. *pettia, *pièce*.

Remarque. — La diphtongaison de *tertiu*, etc. représente un phénomène de métaphonie. Si le *yod* avait pu s'infiltrer à travers la série *r-t* ou l'occlusive géminée *t-t*, on aurait eu **iei* = *i* et des formes **tirs*, **pice*, etc. Il y a donc eu brusque transfert de l'élément palatal en avant de *ę*. Cette diphtongaison paraît postérieure à celle qui a affecté l'*ę* de *pĕde* (§ 46). *Epice* (spĕcie) est à demi savant; *espèce* est savant.

Dans le type *mĕlius* = *męlyus* = **meḽus*, l'*ę*, qui était libre, s'est diphtongué. D'où afr. *mielz*, *mieux*. La consonne complexe *ḽ* n'a pas entravé, par différenciation, une diphtongaison initiale, et l'a plutôt favorisée. (C'est le contraire qui se produit en ce qui concerne une diphtongaison terminale : cf. pour l'*a* le § 40.) Ex. : *vęclu (cl. vetulum), *vieil* ; *lęviu, *liēge*. La même évolution intéresse *ǫ* : oclu = afr. *ueil*, *œil*.

d) E ouvert suivi d'une nasale

51. L'*ę* accentué libre, suivi d'une nasale finale (ou devenue finale, soit directement, soit devant consonne) s'est combiné avec elle pour produire en français *yẽ* (écrit *ien*). Ex. : Rĕm, *rien* ; bĕne, *bien* ; vĕnit, *vient* ; tĕnet, *tient*.

Historique. — L'*ę* libre s'est diphtongué à l'origine devant une nasale comme devant les autres consonnes (§ 46), et *bĕne* par exemple est passé à **biene*. La nasale devenant finale a ensuite agi sur le second élément de la diphtongue, faiblement d'abord, à ce qui semble, car on trouve encore au XIIIᵉ siècle les mots comme *bien* assonant avec *brief*, *entier*, etc. C'est en moyen français que la nasalisation a été complète, sous la forme *ẽ* et non *ã* (cf. § 52), par suite de la présence d'un *y* en avant. Toutefois des formes telles que *bian*, *rian* ont aussi été longtemps usitées et l'étaient encore parmi le peuple de Paris au XVIᵉ et au XVIIᵉ siècle (cf. la prononciation de *fiente* [*fyãt*], § 52, I, et celle des mots d'origine savante comme *science* [*syãs*], *patience*, *orient*, etc.).

Remarque. — L'évolution du possessif accentué *mĕum*, aboutissant à *mien*, soulève des difficultés. Le latinisme « meon » des *Serments de Strasbourg* ne permet guère de supposer un intermédiaire **mieon* dont la constitution serait insolite. On a proposé un type à diphtongue **mĕum* où la diphtongue *eu* se serait allégée de même que l'atone *meum* se réduit à **mum*. Et de là viendrait une forme **mẹm* dont l'évolution rappelle celle de *rẹm* = *rien*. C'est sur le type *mien* qu'ont été refaits en moyen français *tien*, *sien* (afr. *tuen*, *suen* = *tŏm*, *sŏm*, cf. § 71, r I) et les formes du féminin *mienne* (afr. *moie* = **mēa*), *tienne* (= afr. *teue* = *tŭa*), etc. L'extrême Nord de la France a connu, pour cette première personne, un type qui a évolué comme dĕu = *dieu*. Le féminin *miue*, qui est attesté en picard, repose en effet sur l'analogie d'un masculin **miu* (= **mieu* = *męu*), lui-même disparu avant l'époque littéraire.

52. L'*ę* accentué, entravé par nasale+consonne, s'est combiné avec la nasale pour aboutir en français à *ã* (écrit *en*). Ex. : Tĕmpus, afr. *tens*, *temps* ; vĕntu, *vent* ; sĕntit, *sent* ; tormĕntu, *tourment* ; pĕndere, *pendre* ; tĕndere, *tendre*.

Remarque I. — Devant l'entrave formée par nasale+consonne, l'ę, après avoir d'abord subi l'influence fermante de la nasale, se comporte de la même façon que ẹ. Voir Intr. § 19 *a* et § 61, hist. — Le lat. vulg. **fĕm(i)ta* (cl. fīmētum) aboutit à *fiente* [*fyãt*], d'après le principe signalé au § 47, 2°. Par contre il n'y a pas eu de diphtongaison dans le mot *tendre* (= tĕneru), ni dans *gendre* (= gĕneru), *tremble* (= *trĕmulo), par suite d'un effacement normal de l'atone entre nasale et liquide : quant à *genre* (gĕnere), c'est un mot d'emprunt.

Remarque II. — La flexion des participes en *-ante* a été étendue de bonne heure à ceux qui se terminaient en *-ente* : c'est un des traits caractéristiques par lesquels le Nord de la Gaule a nettement accentué sa séparation d'avec le Midi. De là en fr. *vendant* (vendĕnte), *perdant* (perdĕnte), etc. Cf. aussi *viande* (vivĕnda), *buvande* (bibĕnda), *offrande* (offerĕnda), ainsi que la graphie *-ance* dans *confiance* (confidĕntia), croissance, *vaillance*, etc.

53. Devant un *n* mouillé par un *yod* (cf. §§ 50, 51), l'ę accentué se diphtongue en *yę* (écrit *ie*, *ié*), suivant la règle de ę libre (§ 46), si le son *ṉ* (écrit *gn*) s'articule étant suivi d'un ę. Ex. : Vĕnia(m), afr. *viegne*, *vienne* ; tĕnea(m), afr. *tiegne*, *tienne* ; Compĕn(d)ia, *Compiègne*.

Remarque. — Le latin *pĕctĭne* (resté proparoxyton assez longtemps pour conserver son *e* final, § 14, 3e) est devenu d'abord *pieytĭne*, puis *piey(tĭ)ne* dans lequel le *y* a mouillé *n* tout en amenant la réduction ordinaire de *iey* à *i* (§ 49) : de là l'afr. *pigne*, encore connu au XVIIe siècle et ensuite remplacé par *peigne* sous l'influence du verbe *peigner* (§ 95, III). Le mot *ingĕniu* a donné en afr. *engien*, ou de bonne heure *engin*, avec *n* final mouillé jusqu'au XVe siècle, et c'est la forme réduite qui l'a emporté.

E fermé accentué

(*ē* ET *ĭ* EN LATIN CLASSIQUE)

a) E fermé libre

54. L'ẹ latin, accentué et libre, a abouti généralement en français moderne au son complexe *wa* ou *wâ* (écrit *oi* par tradition). Ex. : Mē, *moi* ; tēla, *toile* ; sēru, *soir* ; habēre, *avoir* ; sēta, *soie* ; *prēda (cl. praeda), *proie* ; crēdere, *croire* ; trēs, *trois* ; mē(n)se, *mois* ; tē(n)sa, *toise* ; *ar-rēdu (germ. *rêd), *arroi* ; vĭa, *voie* ; pĭlu, *poil* ; pĭra, *poire* ; pĭper, *poivre* ; fĭde, *foi* ; *pĭsu (cl. pīsum), *pois*.

Historique. — Il s'agit ici d'une évolution assez complexe, et dont les phases ont été multiples. Il convient de l'examiner dans son ensemble, et en tenant compte de

ce que, à un momnet donné, le *oi* issu de *ẹ* libre a été rejoint par *oi* provenant de *ẹ*+*y* (§ 57), de *ọ*+*y* (§ 75), et de *au*+*y* (§ 84).

a) Tandis que dans le Sud de la Gaule l'*ẹ* libre accentué restait intact (il l'est encore dans le provençal moderne *mé*, *télo*, *péro*, etc.), dans tout le Nord — au-dessus d'une ligne qui passe approximativement par Angoulême, Nontron, Limoges, Guéret, Riom, Brioude, Romans, Briançon — il s'est, vers la fin du VIᵉ siècle, diphtongué en *ei* (*mẹ* est devenu *mei*, etc.). Au point de vue théorique, cette première altération provient d'une fermeture de la portion finale de la voyelle qui passe à *i*, soit *ẹi* qui, par différenciation des deux éléments, devient *ęi*. En Normandie et dans les provinces de l'Ouest, la diphtongue s'est arrêtée à cette étape. Dans celles du Centre et de l'Est, au contraire, par une nouvelle et très forte différenciation qui semble avoir achevé de se répandre vers le milieu du XIIᵉ siècle, elle passa d'abord à *ọi*, prononcé en ancien français (dans *moi*, *toile*, *poire*) comme la diphtongue grecque οἰ, ou celle du mot anglais *boy*. Mais son évolution ne devait pas s'arrêter là, car dans l'Ile-de-France, et pour obvier sans doute à un écart trop sensible entre les deux articulations, elle devint *oẹ*, puis *oę* (*moę*, *toęle*, *poęre*). Or, durant la fin du moyen âge, deux faits se sont encore produits simultanément dans la région centrale. D'abord, il y a eu une tendance générale à éliminer les diphtongues en réduisant leur premier élément à une semi-voyelle, et de même que *ię* était passé à *yę* (§ 46, hist.), de même *oę* par une étape *uę* et par progression est devenu *wę*, qui pendant plus de trois siècles devait rester assez solide. Mais en outre, parmi le menu peuple de Paris, on constate aussi de bonne heure une autre habitude qui consistait à proférer *oa* au lieu de *oę* (dès le début du XIVᵉ siècle, sur le registre du *Parlouer aus borjois*, qui est de cette époque, apparaît une forme *cortoasie* pour *courtoisie*). Cette nouvelle tendance, à mesure que *oę* passait à *wę* s'affirma par suite d'une paresse à élever la pointe de la langue au-dessus de la position du *w* : comme elle était d'origine essentiellement populaire, elle a été signalée et combattue par les grammairiens du XVIᵉ siècle (Henri Estienne, Th. de Bèze, etc.). A l'époque classique, elle était encore tenue pour très vulgaire (la prononciation *oę*, *wę* était seule officielle), mais Hindret constate cependant dès 1687 qu'il y a beaucoup d'honnêtes gens « à la Cour aussi bien qu'à Paris qui disent du *bouas*, des *nouas*, *trouas*, *mouas*, des *pouas*, *vouar* ». En 1709, Boindin cherche à établir des catégories entre les mots (*vois*, *toit*, *roi*, *loi*, *fois*, *voix*, *joie* avec *wę*, mais *bois*, *mois*, *noix*, *poids* avec *wa*). La prononciation nouvelle faisait évidemment de grands progrès même parmi les classes instruites, et à partir du XVIIIᵉ siècle les grammairiens l'ont combattue plus mollement : au milieu du siècle, Dumarsais (dans son article *Diphtongue* paru en 1754) admettait que *oi* doit se prononcer : 1° *oè* avec un son voisin de *a* dans *foi*, *toit*, *moie*, *joie*, etc. ; 2° *oa* très nettement dans *mois*, *pois*, *noix*, *Troie*, etc. Féraud en 1760 admet *oa* sans restriction ; Domergue en 1787, Bouillette en 1788, s'efforcent cependant de maintenir des catégories, et ce dernier admet *oua* [*wa*] dans toute une série de mots comme *gloire*, *croire*, *avoir*, *vouloir*, *trois*, *mois*, *bois*, etc., mais maintenant *ouè* [*wę*] dans *boire*, *mémoire*, *lavoir*, *couloir*, *vois*, et quelques autres. Il y avait là des distinctions arbitraires qui devaient s'effacer à la suite de la révolution. Depuis le XIXᵉ siècle, une prononciation que nous notons d'ordinaire *wa* (dans *mwa*, *twal*, *pwar*, etc.), mais qui en réalité oscille entre *wa* et *wâ*, peut donc être considérée comme la prononciation normale du français : quelques provinces du Centre et de l'Est ont seules conservé partiellement et par archaïsme l'usage de *wę*.

b) D'autre part, dès le moyen âge, au moment où l'ancienne diphtongue *oi* devenait *oę*, *wę*, il s'était manifesté dans la prononciation une divergence importante, et qui

devait avoir sa répercussion sur la forme de beaucoup de mots français. Aux environs de 1300, le peuple de Paris avait une tendance à réduire *wẹ* à *ẹ* simple, surtout après consonne+*r* (on trouve déjà dans certains manuscrits de cette époque *drete* pour *droite, crestre* pour *croistre*, et aussi *saie* pour *soie, pourraient*, etc.). Ce n'est qu'au xvie siècle cependant qu'apparaît avec régularité dans certaines classes de mots, au lieu de *wẹ*, l'*ẹ* simple (ne pouvant plus par conséquent devenir *wa*). La langue moderne l'a définitivement adopté et écrit *ai* au lieu de *oi* (orthographe proposée par Berain dès 1675, puis défendue avec ténacité par Voltaire, admise par l'Académie seulement en 1835) : 1° dans les terminaisons de l'imparfait et du conditionnel, *portait, porterait*, etc. ; 2° dans certains noms de peuples, *Français, Anglais, Polonais*, etc. (cf. *Danois, Suédois, Chinois*) ; 3° dans une série de mots comme *monnaie* (afr. *monoie* = monēta), *craie* (afr. *croie* = crēta), *taie* (afr. *toie* = thēca), *claie* (afr. *cloie* = celt. *clēta), *raie* afr. *roie* = celt. *rĭca), *dais* (afr. *dois* = dĭscu), *marais* (afr. *marois* = marĭscu), *faible* (afr. *floible* = flēbile), *raide* (afr. *roide* = rĭgida), *frais* (afr. *frois* = *frĭscu, germ. frisk), *épais* (afr. *espois*, pour *espes* = spĭssu), *paraître* (afr. *paroistre* = parēscere ; cf. *connaître*, afr. *conoistre* = *conoscere), *effraie* (afr. *esfroie* = *exfrĭdat, germ. fridu ; cf. le subst. *effroi*), et enfin dans la terminaison *-aie* (afr. *-oie* = ēta) de *aunaie, chênaie, saussaie*, etc. Il faut encore ajouter que le subst. *frais* « dépenses » remonte sans doute au bas-lat. *frēdum* « amende » (= germ. *fridu*) ; que *rets* est une graphie arbitraire pour **rais* (afr. *roiz* = rētes), et qu'il en est de même de *verre* (afr. *voirre* = vĭtru) et *tonnerre* (afr. *tonoirre* = tonĭtru). Il y a eu d'ailleurs certaines hésitations relatives aux mots où *wẹ* se réduisit à *ẹ* : au xviie siècle, Voiture rime *froide* avec *laide* ; à la cour de Louis XIV, on disait quelquefois *estret* (étroit), et très ordinairement encore *crère, crètre*, (croire, croître).

Remarque I. — Par confusion avec deux autres mots de forme similaire, mais d'origine et de sens très distinct (*poêle* « dais » et *poêle* à frire, cf. 38, IV, et § § 88, V), on écrit ordinairement aussi *poêle* pour *poile* (afr. *poisle* = pēnsile) le terme qui désigne un fourneau de chauffage. — Le mot *chandelle* provient par mutation de suffixe de l'afr. *chandoile* (= candēla) ; de même *genièvre* de l'afr. *genoivre* (= *jenĭperu), mais déjà prononcé *genèvre* dans les régions de l'Ouest. L'adjectif *cruel* (crudēle) semble avoir subi l'influence du suffixe *-el* (= *-ale*, § 35, II). Quant à *livre* (lĭbrum), sa voyelle trahit un emprunt savant.

Remarque II. — Certaines formes verbales, comme l'afr. *poise* (= pē(n)sat), *espoire* (= spērat), ont subi des actions analogiques, et sont devenues dans la langue moderne *pèse, espère*, mais après être passées par une étape *pẹse, espẹre* (d'après *peser, esperer* pour *espérer*). Cf. § 46, II.

Remarque III. — Les verbes latins terminés en *-ēre* ont abouti naturellement à *-oir* (debēre, *devoir*) : mais dès l'époque latine, il y avait eu des échanges entre les infinitifs en *-ēre* et ceux en *-ĕre*. C'est ainsi qu'on a eu en français *tondre* (= tondĕre, cl. tondēre), *mordre* (= *mordĕre, cl. mordēre), *rire* (= ridĕre, cl. ridēre), *répondre* (= respondĕre, cl. respondēre), etc. ; d'autre part *savoir* (= *sapēre, cl. sapĕre), *choir*, afr. *chëoir* (= *cadēre, cl. cadĕre), *pleuvoir* (= *plovēre, cl. pluĕre), etc. (de plus des infinitifs afr. *reçoivre* = recipĕre, *deçoivre* = decipĕre, ont été remplacés de bonne heure analogiquement par *recevoir, décevoir*). Dans la langue parlée en Gaule, la flexion *-īre* s'était aussi parfois substituée à *-ēre* ; de là *tenir* (= *tenīre, cl. tenēre, *emplir*) (= *implēre), *pourrir* (= *putrīre, cl. putrēre), *jouir* (= gaudīre, cl. gaudēre), *repentir* (= *repoenitīre, cl. poenitēre), etc. Sur *pris* venant de **prē(n)si*, cf. § 55, II.

Remarque IV. — Les 2[es] pers. en *-ez* (*devez* pour *deveiz* (Est) = debētis ; *vendez* pour **vendeiz* = *vendētis, cl. vendĭtis) paraissent remonter assez haut et sont dues à l'analogie des formes régulières de la 1[re] conjugaison comme *chantez* (= cantatis). Quant aux flexions latines en *-ĭtis*, le souvenir n'en subsiste que dans *faites* (= facĭtis) ou *dites* (= dicĭtis), cf. § 116, hist.

Remarque V. — Les formes pronominales *me, te, se* (= mē, tē, sē), à côté de *moi, toi, soi*, s'expliquent par leur emploi proclitique (d'après le § 92) : il en est de même du relatif *que* (= quĭd) à côté de *quoi* (cf. *que* = quēm), et de la préposition *de* (= dē). Voir le § 8.

b) E fermé entravé

55. L'ẹ latin accentué, devant une entrave d'origine latine ou romane, est devenu ę en français. Ex. : *a*) Vĭrga, *verge* ; ĭlla, *elle* ; cĭppu, *cep* ; lĭttera, *lettre* ; mĭttere, *mettre* ; mĭssa, *messe* ; fĭssa, *fesse* ; crĭsta, *crête* ; arĭsta, *arête* ; capĭstru, *chevêtre* ; sĭccu, *sec.* — *b*) Pēd(i)tu, *pet* ; dēb(i)ta, *dette* ; nĭt(i)da, *nette* ; vĭr(i)de, *vert.*

Historique. — Les assonances des plus anciens poèmes français prouvent que l'ẹ entravé avait d'abord conservé sa valeur originelle. C'est seulement vers le milieu du XII[e] siècle qu'il s'est ouvert, et qu'on voit groupés ensemble des mots comme *pert* (= pĕrdit) et *vert*, *bec* (= bĕccu) et *sec*, etc. La distinction n'a persisté que dialectalement à l'Est (en Lorraine et en Bourgogne).

Remarque I. — Un des cas importants où se présente un ẹ originairement entravé est celui du suffixe diminutif *-et, ette*. Cette terminaison répond au lat. vulg. *-ĭttu, ĭtta*, qui est de provenance discutée (probablement grecque) et, se trouve sur des inscriptions de l'époque impériale, appliquée surtout à des noms de femme comme *Julitta, Suavitta* (les noms masculins comme *Atittus* étant plus rares). On s'en est sans doute servi ensuite, en Gaule et ailleurs, pour des noms d'animaux (*caprĭtta, *chevrette* ; *mulĭttu, *mulet*), puis pour des objets inanimés (*navĭtta, *navette*) : de là le suffixe fr. *-et, -ette* dans *poulet, jardinet, maisonnette, tablette*, etc. (dont *-ot* dans *îlot, ballot, pelote*, paraît être une forme à variation vocalique). La finale masculine *-et* a du reste aujourd'hui un son indécis entre ẹ et ę, nettement fermé dans certaines régions (ainsi le long de la Loire, et souvent à Paris).

Remarque II. — Dans le Nord de la Gaule, à une époque très ancienne, l'ẹ accentué entravé, qui se trouvait suivi d'un *i* final (tombé ensuite), avait subi son influence et était passé lui-même à *ī*. Cette inflexion, due en principe à une élévation anticipée de la langue qui prend par avance la position de *i*, ne s'est d'ailleurs produite que dans certaines catégories de mots. C'est ainsi que le pronom masc. *il* remonte à une forme **īlli* (lat. vulg. **ĭlli*, cl. *ĭlle*) ; comparez le fém. *elle* (= ĭlla). De même le nom de nombre *vingt*, afr. *vint*, remonte à **vīnti* (lat. vulg. **vĭnti*, cl. *vigĭnti*) ; comparez l'italien *venti*. La terminaison *-ĭsti* était devenue *-*īsti* à la 2[e] pers. sg. du parfait : *vis*, afr. *veïs* (= *vidīsti, cl. vidĭsti). Le même fait s'observe du reste dans le radical de quelques

parfaits où l'ẹ était libre, parfois suivi d'une gutturale ou d'une nasale : *pris* (= *prīsi, *prē(n)si, cl. prehendi), *fis* (= *fīci, cl. fēci), *vins*, afr. *vin* (= *vīni, cl. vēni). Le participe *pris* (= *prēsu) a subi l'influence du parfait, de même que le participe *mis* celle de *mīsi* (cf. *mets* = mĭssu, *messe* = mĭssa). Enfin l'adverbe de lieu *y*, afr. *i* (cf. § § 172, rem.), laisse supposer que *ĭbi* était passé à **ībi* (mais il pourrait aussi représenter *hīc*).

Remarque III. — La forme démonstrative *cest* = eccelstu (cf. les cas-sujets de l'afr. *cist* = *ecce-īsti, *cil* = *ecce-īlli) est devenue par affaiblissement, dès le moyen âge, *ce* devant une initiale consonantique : on a dit *ce père*, à côté de *cest enfant* (plus tard *cet enfant*). — Dans *flēb(i)le* (afr. *floible*, *foible*, *faible*, § 54, hist. *b*, et § 185, I), le groupe *bl* n'a pas fait entrave. *Stēlla*, devenu dans le latin vulgaire de la Gaule **stēla* cf. § 186, hist.), donne en fr. *étoile* d'après § 54. Les mots *aisselle* et *mamelle* proviennent de **axĕlla*, **mamĕlla* (pour *axĭlla*, *mamĭlla*) par changement ancien de suffixe. — L'orthographe par *ei* dans *treize* et *seize*, pour afr. *treze*, *seze* (= trēdecim, sēdecim), est arbitraire. Quant au mots *vierge* et aussi *cierge*, ils sont pour afr. *virge* ou *verge* (vĭrgine), *cirge* ou *cerge* (cēreu), mots d'introduction savante et liturgique, dans lesquels la diphtongue *ie* paraît s'être produite vers le XIIIe siècle par fusion entre les deux formes anciennes.

Remarque IV. — Un ancien ẹ entravé s'est arrondi en œ̣ entre deux consonnes labiales dans *veuve*, afr. *veve* (= vĭdŭa) ; cf. à l'initiale *breuvage* pour afr. *bevrage* (§ 178, II). En moyen français, sous des influences dialectales venues de Normandie et de l'Ouest, la même tendance se manifestait pour l'*e* issu de *a* libre accentué dans des mots comme *fève*, *lèvre*, prononcés *feuve*, *leuvre*.

56. L'ẹ accentué, qui s'est trouvé entravé par *l*+consonne, aboutit en français à œ̣ (écrit *eu*). Ex. : Capĭllos, *cheveux* ; ĭllos, *eux* ; *fĭltru (germ. filtir), *feutre*.

Historique. — Lors de la vocalisation de *l* (§ 188), l'ẹ a subi dans ces mots une influence labiale qui l'a fait passer à œ. La série théorique des transformations de *ĭllos*, par exemple, paraît avoir été : *ẹls*, *ẹus*, *œus*, *œ̣s*, *œ̣*.

Remarque. — Le mot *yeuse* a été emprunté au XVIe siècle du provençal *éuze* (= *ēlice, cl. īlicem). La forme de *basoche* pour **baseuche* (= basĭlica) est dialectale, ou a subi quelque influence argotique obscure (cf. les formes de l'afr. *faulre* et *fotre*, à côté de *feutre*).

c) **E fermé sous l'influence du** *yod*

1er Cas : E+y

57. Lorsque l'ẹ accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte en français de cette combinaison une diphtongue *ei* devenue ensuite *oi*, et

finalement *wa* (écrit *oi* par tradition, cf. § 54). Ex. : *a*) Fēria, *foire* ; celt. cervīsia, *cervoise*. — *b*) Rēge, *roi* ; lēge, *loi* ; Lĭgere, *Loire* ; plĭcat, *ploie* ; tēctu, *toit* ; strĭctu, *étroit* ; crēscere, *croître* ; pĭce, *poix*.

Historique. — On doit admettre que dans un mot comme *rēge*, devenu de bonne heure **reye* (cf. 119, hist.), la diphtongue *ei* est antérieure à celle qui s'est produite spontanément pour *ẹ* libre (*mei* = mē, etc.) ; mais elle s'est ensuite confondue avec l'autre et en a subi toutes les transformations ultérieures (cf. § 54, hist.).

Remarque I. — Le mot *vervēcem* était devenu en lat. vulg. **berbīce*, d'où le fr. *brebis*. Le participe *dit* remonte à **dīctu* (cl. dĭctum) qui s'était produit sous l'influence de *dīcere* ; cf. l'adjectif *benoît*, afr. *beneoit* (d'abord *benëeil* = benedĭctu), dont *benêt* est la forme normande introduite au XVIe siècle. D'autre part l'afr. *coilloite* (= collēcta) est devenu plus tard *cueillette* par changement de suffixe (cf. la forme d'emprunt *collecte*).

Remarque II. — D'après une tendance de l'*ẹ* à s'ouvrir devant labiale (cf. **femita* § 52, I), au lieu de *ēbrium* on avait aussi **ĕbriu*, qui aboutit à *ivre* (d'après le § 49). — Le mot *ecclēsia* avait pris la forme **eclĕsia* qui est attestée, d'où le fr. *église* ; quant à **tapētiu*, devenu *tapis*, son *i* résulte du son qu'avait pris en bas-grec l'η dans ταπήτιον (cf. encore *boutique*, altération de *apothēca*, gr. ἀποθήκη). Ces mots n'apparaissent d'ailleurs que tardivement, et leur transformation reste en dehors des règles normales.

Remarque III. — La forme de *envie*, pour afr. *enveie* (= invĭdia), provient d'une réaction savante. Les formes verbales *lie* (lĭgat), *plie* (plĭcat, cf. *ploie*), sont dues à l'analogie d'autres formes régulières comme *prie* (= prĕcat), § 49.

Remarque IV. — Le développement qui a fait sortir le fr. *tuile* de *tēgŭla* doit avoir été le suivant : par effacement ancien du *g*, le mot latin paraît être devenu d'abord *tẹula* (forme attestée dans les Gloses de Reichenau), où l'*u* s'est maintenu par suite de l'hiatus, tandis que l'*ẹ* remontait à *i* ; on a donc obtenu *tiule* (cf. afr. *riule* = rēgŭla), et plus tard *tuile* par une transposition des voyelles due à la fréquence de la combinaison *ui (ŵi)* dans la langue, tandis que *iu* y était rare. Quant à la forme verbale *suit*, qui remonte de même à l'afr. *siut* = sĕquit (cl. sĕquitur) où l'*ę* était ouvert, il est possible qu'elle ait d'abord passé par une étape **sieut*. — Comparez aussi le mot *suif* pour *siu* (= sēbu, § 172, rem.), et la forme dialectale *rui* pour *riu* (= rīvu), dont le diminutif est *ruisseau* (= *rivuscellus).

58. Lorsque l'*ẹ* accentué est suivi d'un *yod* qui se combine avec un *l* pour donner *l̦* mouillé, cet *ẹ* ne se diphtongue pas et passe en français à *ę* d'après la loi générale. Ex. : Consĭlu, *conseil* ; vermiculu, *vermeil* ; vĭg(i)lat, *veille* ; *parĭc(u)lu, *pareil* ; somnĭc(u)lu, *sommeil* ; aurĭc(u)la, *oreille* ; corbic(u)la, *corbeille* ; tric(hi)la, *treille*.

Remarque I. — L'absence de diphtongaison est due ici au besoin d'éviter le contact de deux sons dont le premier est une voyelle et qui présentent l'un et l'autre un ébran-

lement dans leur partie terminale : la diphtongue *ei* et la consonne *l̮*. Il s'agit donc d'un phénomène de différenciation, mais qui n'a pas été général dans la zone d'oil. Crestien, qui était champenois, emploie des types *consoil*, *vermoil*, etc., d'après lesquels *oi* suppose un stade *ei*. Sur le cas de *l̮* précédé de *ę*, voyelle qui se diphtongue par la partie initiale, cf. § 50. Le mot *cĭlium* (où l'*ẹ* est précédé d'une gutturale, cf. § 59) doit avoir été déjà en lat. vulg. **cīliu*, d'où le fr. *cil*. Par leur forme même, *exil* (pour afr. *eissil* = exiliu) et *famille* (famĭlia) se dénoncent comme des mots d'emprunt.

Remarque II. — C'est par substitution du suffixe *-īcula* à *-ĭcula* que des mots comme *lentĭcula*, *vitĭcula*, sont devenus en fr. *lentille* et *vrille* (§ 64), mais *faucille* remontant à *falcĭcula* peut s'expliquer par le § 59. Inversement, *corneille* représente une forme vulgaire **cornĭcula* qui avait remplacé *cornīcula* (dimin. de *cornīcem*), tandis que *cornouille* représente un type **cornŭcula* (dimin. de *cornu*). A la place de *strĭgilis*, la forme plus vulgaire *strigŭla* (d'où le fr. *étrille*) avait sans doute en Gaule un *ī* long. Enfin, dans *ouaille* pour afr. *oeille* (= ovĭcula) il y a eu, vers la fin du moyen âge, introduction du suffixe *-aille* (-acula, -alia, § 40).

Remarque III. — Plusieurs mots offrent en français un suffixe *-esse* qui correspond au suffixe latin *-ĭtia*. Ex. : Mollĭtia, *mollesse*; pigrĭtia, *paresse*; laetitia, *liesse*; prodĭtia, *prouesse*. Cette transformation n'est pas phonétiquement régulière, puisqu'en principe le groupe *ty* ne fait pas entrave (§ 147, 2°) : la finale attendue serait *-oise*, qui se rencontre en effet quelquefois en ancien français, notamment dans *richoise*, *prooise* (= *prodĭtia). La production de *-ece (-esse)* doit sans doute s'expliquer par une substitution de **ĭcia* à *-ĭtia* (sur le groupe *cy*, cf. § 117) : le mot *tristesse* (quoique ayant subi certaines influences savantes) rentre par sa terminaison dans cette classe, et au lieu du lat. *tristĭtia* on relève la graphie *tristicia* dans les Gloses de Reichnau. D'autre part, la terminaison *-ise* fréquente en français (dans *sottise*, *couardise*, *franchise*, etc.) laisse supposer que *-ĭtia* avait aussi été partiellement supplanté par **-ītia* (peut-être sous l'influence des participes féminins en *-īta*). Quant à la terminaison *-ice*, dans les mots féminins comme *avarice* (avarĭtia), *malice* (malĭtia), *justice* (justitĭa), ou dans les masculins comme *vice* (vĭtium), *service* (servĭtium), elle est d'origine purement savante. — Il faut noter en outre qu'il existe un autre suffixe *-esse* (dans *abbesse*, *prêtresse*, *chasseresse*, etc.), qui remonte à *-ĭssa* emprunté au grec par le latin vulgaire. Toutefois, le nombre des formes féminines telles que *menteresse*, *flatteresse*, assez considérable en afr. et encore au XVIe siècle, s'est ensuite réduit sous l'action d'une analogie phonétique (cf. § 183, hist.).

2e Cas : y + E

59. Lorsque l'*ẹ* accentué libre est précédé d'une gutturale dégageant un *yod*, cet *ẹ* devient *i* en français. Ex. : Cēra, *cire* ; cēpa, *cive* ; mercēde, *merci* ; licēre, *loisir* ; placēre, *plaisir* ; pagē(n)se, *pays*.

Historique. — Le changement de *ẹ* libre en *i* derrière un *c* est spécial au Nord de la Gaule. Il paraît s'être opéré dès la diphtongaison de *ẹ* libre en *ei*, et quand on avait

encore *ts* < *t* < *k* < *k(ẹ)*. C'est alors que dans *tsei*, *e* a été étouffé entre la détente palatale de *ş* et l'*i* de la diphtongue. Cf. les graphies « mercidem », « cido » (= *cēdo*), etc. qu'on relève dans les documents mérovingiens. Mais il faut observer que cette loi n'est pas valable pour un proparoxyton comme *cĭnerem* qui a perdu de bonne heure sa voyelle posttonique, d'où le fr. *cendre* (§ 61).

Dans le type *pagē(n)se* la diphtongue *ei*, précédée de *g* > *y* a de même abouti à *i*, soit fr. *pays*.

Remarque I. — L'afr. *çoire* = cĭcere mérite ici une mention. Au stade **tseyre* (cf. 116 h.), le *y*, avant d'aboutir à *i*, deuxième élément de diphtongue, a dissimilé la détente palatale de *ş* et l'on a eu [*tseire*], d'où « ceire », puis « çoire ». Le mot *paroi* remonte à la forme vulgaire **parēte* (cl. parĭĕtem) ; *coi* vient de **quētu* (cl. quiētum), cf. § 4, III. Sur *raisin*, *poussin*, voir § 60, III.

Remarque. II. — Les mots *bourgeois* = *burgē(n)se, *françois* = francĭscu (plus tard *français*, § 54, hist., *b*) ont subi dans leur terminaison l'influence des mots comme *courtois* = *cortē(n)se. Cf. au contraire *marquis*, afr. *marchis*, dérivé régulièrement de *marche* (= germ. marka) à l'aide du suffixe *-ē(n)se*.

Remarque III. — Dans les formes verbales *disais* (afr. *diseie*, *disoie* = *dicēa) et *faisais* (afr. *faiseie*, *faisoie* = *facēa), la terminaison a été soustraite à l'influence palatale pour rester conforme à celle des autres imparfaits. *Recĭpit* aboutit pour des raisons d'analogie à *reçoit* (afr. *receit*), et *cēlat* à *cèle* (afr. *çeile*, *coile*) ; *sollicĭtat* était déjà en lat. vulg. **sollicītat*, d'où le fr. *soucie*.

d) E fermé suivi d'une nasale

60. L'*ẹ* accentué et libre devant une nasale :

1° Devient en français *ę* (écrit *ei*), si la consonne a conservé son articulation étant suivie d'un ancien *ę* sourd. Ex. : Plēna, *pleine* ; *pēna (cl. poena), *peine* ; vēna, *veine* ; *vervēna, *verveine*.

2° Aboutit à la voyelle nasale *ẽ* (écrite *ein*, *eim*) en se combinant avec la consonne, si celle-ci est devenue finale (ou suivie de *s*). Ex. : Plēnu, *plein* ; frēnu, *frein* ; rēne, *rein* ; sĭnu, *sein* ; Rēmis, *Reims*.

Historique. — Dans le Nord de la France, l'*ẹ* libre s'est d'abord diphtongué en *ei* devant un *n* comme devant toute autre consonne (§ 54, hist., *a*). Mais l'action de la nasale s'est fait sentir sur cette diphtongue, avant qu'elle passât à *oi* : il en est résulté une diphtongue nasale, et au moyen âge, *plein*, *pleine*, se prononçaient *plẽin*, *plẽine* (assonant dès le XIIe siècle avec les mots en *-ain*, *-aine*, § 43). Dans la période du moyen français, par une évolution qui ne semble avoir été achevée qu'au début du XVIIe siècle, le groupe *ẽin* s'est réduit à *ẽ* ; tandis que dans le groupe *ẽine*, par dénasalisation, *ei* se réduisait à *ę* devant un *n* toujours nettement articulé.

Remarque I. — Dans les dialectes de l'Est, en Lorraine et en Bourgogne, où la nasalisation doit avoir été plus tardive, l'évolution de *ei* en *oi* s'était aussi produite devant les nasales (de là des formes *ploin*, *poine*, etc.). C'est sans doute de ces régions que vinrent, vers le XVIe siècle, les formes *foin* (afr. *fein* = fēnu) et *avoine* pour *aveine* (= avēna) dont se servait encore Racine. Mais on peut admettre que, derrière la labiale nasale *m*, il s'est produit à Paris même une hésitation entre les sons *ẽin* et *wẽin* (cf. l'alternance de *ę* avec *wę*, § 54, hist., *b*), et cette explication doit probablement s'appliquer à *moins* (afr. *meins* = mĭnus) ainsi qu'à *moindre* (afr. *meindre* = minor), qui ne sauraient être des formes dialectales. Au milieu du XVIIe siècle, d'après le témoignage de Vaugelas, beaucoup de gens disaient encore « *mains* pour dire *moins* ».

Remarque II. — L'afr. *terrein* (= terrēnu) s'est écrit de bonne heure *terrain*, sous l'influence des mots comme *pain*, *main*, etc. (§ 43, 2°). L'orthographe *étrenne* (afr. *estreine* = strēna) est moderne : il en est de même de *arene* (afr. *arèine* = arēna) et *cène* (cēna) est un mot savant. Quant à la forme verbale *mène* (afr. *meine* = mĭnat), elle a passé par une étape *męne* (d'après *mener*, cf. § 54, II).

Remarque III. — Les mots *racēmu*, *pullicēnu*, étaient déjà par substitution de suffixes en lat. vulg. **racīmu*, **pullicīnu*, d'où le fr. *raisin*, *poussin* (cf. le provençal *razim*, l'italien *pulcino*, etc.). Le mot *venin* remonte de même à **venīnu* (cl. venēnum), ou peut-être à un type **venīmen*. Enfin dans **parcamīnu* (fr. *parchemin*) pour *pergamēnu* (gr. περγαμηνός), l'*i* résulte du son qu'avait pris l'η dans le bas-grec byzantin (cf. § 57, II).

Remarque IV. — Dans les 1res pers. pl. comme *habēmus*, *debēmus*, la flexion *-ēmus* (qui aurait abouti à **-eins*) a été de très bonne heure remplacée analogiquement par *-ons* (= -ŭmus), d'où le fr. *avons*, *devons* (cf. §§ 43, I et 65, I).

61. L'*ę* accentué, lorsqu'il est entravé par nasale+consonne, se combine avec la nasale pour aboutir en français à *ã* (écrit *en*, *em*). Ex. : Vēndere, *vendre* ; vēndita, *vente* ; prēndere, *prendre* ; fĭndere, *fendre* ; subĭnde, *souvent* ; *trĭnta (cl. trigĭnta), *trente* ; sĭm(u)lat, *semble* ; cĭn(e)re, *cendre*.

Historique. — L'*ę* devant nasale+consonne (dont ne se distingue pas dans ce cas l'*ę*, celui de *vĕntu*, *pĕndere*, etc., cf. § 52) a été nasalisé de bonne heure. Jusqu'au milieu du XIe siècle il avait le son *ẽ* (conservé plus longtemps en Normandie et dans l'Ouest, jusqu'à nos jours dans les patois picards et wallons) : vers cette époque *ẽ* s'est confondu avec *ã* dans l'Ile-de-France, et l'on a prononcé *vãndre*, *sãmble*, etc., formes où la nasale n'a complètement cessé de s'articuler que pendant la période moyenne de la langue (§§ 44, 195).

Remarque I. — Lorsque, dans certains cas, la dénasalisation de *ã* s'est produite (par suite de la simplification d'une nasale double, § 195, I), il en est résulté le son *a* correspondant à un ancien *ę* latin : ainsi *femme* (= fēmĭna), paraît avoir été prononcé en afr. *fãme*, est devenu *fam* dans notre prononciation actuelle ; cf. *couenne* (= *cutĭnna) qui sonne *kwan*. C'est ce qui est arrivé également dans le mot *banne*

(= bĕnna), et pour ẹ dans les mots *panne* (= pĕnna), *vanne* (= celt. *vĕnna) : mais l'orthographe s'est ici réglée sur la nouvelle prononciation de même que dans le nom de ville *Vannes* (*Vĕtĕnis, cl. Vĕnĕtis). Cf. encore en syllabe atone le cas de la terminaison adverbiale *-emment* (dans *ardemment, prudemment*, etc.) qui sonne aujourd'hui *amã* ; de plus l'adjectif *solennel* (dérivé du lat. *solemnis*) qui se prononce *sǫlanẹl*, et la particule archaïque *nenni* (afr. *nenil* = *non-illi) qui se prononce correctement *nani*. Voir aussi § 94, hist.

Remarque II. — De l'identité de son qu'avaient les groupes *en* et *an*, il est résulté dès le moyen âge une grande hésitation dans leur orthographe respective. En Champagne, vers 1200, les copistes des mss. de Crestien de Troyes écrivaient systématiquement *ansamble, desfandre*, etc. : mais dans l'Ile-de-France cette graphie n'a pas prévalu. Toutefois au XVIII[e] siècle on imprimait *Les Avantures de Télémaque*, et le français moderne écrit encore par un *a*, contrairement à l'étymologie, les mots suivants : *Sans* (= sĭne), *dans* (= de-intus), *céans* (= ecce-hac-intus), *léans* (= illac-intus), *néant* (= *ne-gĕnte), *sanglant* (= sanguilĕntu), *langue* (= lĭngua), *sangle* (= cĭngula), *sanve* (= *sĭnăpi), *cran* (= *crĕnnu), *tanche* (= celt. tĭnca), *taranche* (= celt. *tarĭnca), *dimanche* (= die-domĭnica), *frange* (= *frĭmbia), *vendange* (= vindēmia), *panse* (= pēnsat), *tance* (= *tēntiat), *revanche* (= revĭndicat). Cf. aussi les mots d'origine germanique *bande* (afr. *bende*), *rang* (afr. *renc*), *brelan* (afr. *berlenc*), *éperlan* (afr. *esperlenc*) et *chambellan* (afr. *chamberlenc*), qui remontent à *binda, hring, bretling, spierling, kamarling*. — Dans les noms de nombre marquant les dizaines, comme *quadraginta, quinquaginta*, la finale-*agĭnta* était déjà devenue par réduction en lat. vulg. *-anta*, d'où lẹ fr. *quarante, cinquante*, etc.

62. Devant *n* mouillé par un *yod*, l'ẹ accentué :

1° Passe à ę en français, si le *ṉ* (écrit *ign*) conserve son articulation étant suivi d'un *e*. Ex. : Tĭnea, *leigne* ; insĭgnia, *enseigne* ; dĭgnat, afr. *deigne, daigne*.

2° Se combine avec *ṉ*, devenu final ou suivi d'une consonne, pour aboutir à *ẽ* (écrit *ein*). Ex. : *a*) Sĭgnu, afr. *sein, seing*. — *b*) Fĭng(e)re, *feindre* ; cĭng(e)re, *ceindre* ; pịng(e)re, *peindre* ; *exstĭng(e)re (cl. exstĭnguere), *éteindre* ; incĭncta, *enceinte*.

Historique. — Les mots tels que *teigne* (prononcé en afr. *tẽiṉę*) se sont à peu près comportés comme ceux où ẹ était devant *n*+voyelle ; les mots tels que *seing, feindre* (prononcés en afr. *sẽin, fẽindre*) comme ceux où ẹ était devant *n* devenu final (cf. § 60).

Remarque. — L'orthographe moderne a remplacé *ei* par *ai* dans *daigne* et *aine* (afr. *eigne* = ĭnguina, § 198 r) ; *ein* par *ain* dans *contraindre* (= constrĭngere) et dans *vaincre* (afr. *veintre* = vĭncere, § 115 h.).

I accentué

(ī EN LATIN CLASSIQUE)

a) I libre ou entravé

63. L'*i* latin accentué, libre ou entravé, reste intact en français. Ex. : *a*) Venīre, *venir* ; īra, *ire* ; *offerīre (cl. offerre), *offrir* ; fīlu, *fil* ; vīta, *vie* ; nīdu, *nid* ; rīsu, *ris* ; germ. wīsa, *guise* ; germ. bīsa, *bise* ; rīpa, *rive* ; lībra, *livre* ; vīvu, *vif* ; celt. *īvu, *if*. — *b*) Mīlle, *mil* ; vīlla, *ville* ; argīlla, *argile* ; ī(n)s(u)la, *île* ; scrīptu, *écrit*.

Remarque I. — Le cas de l'*ī* accentué qui reste intact, est à noter pour les infinitifs latins, en *-īre*, d'où le fr. *-ir* (partīre, *partir*), et pour les participes en *-ītu*, *-īta*, d'où le fr. *-i*, *-ie* (partītu, *parti* ; partīta, *partie*) : parmi ces verbes (cf. § 54, III) sont venus se ranger les verbes germaniques en *-jan* passés généralement à *-īre* (*fourbir* = furbjan, *haïr* = hatjan, *honnir* = haunjan, etc.). Il existe également dans le suffixe *-īvu*, *īva*, qui s'est prolongé en français sous la forme *-if*, *-ive* (dans *maladif*, *pensif*, *inventif*, etc.). La forme vulgaire **pīa* (pour lat. cl. *pĭa*, § 4) est représentée en français par l'adj. fém. *pie* (d'où a été dérivé au XIVe siècle le mot *pieux*). De plus, conformément à la remarque III du § 4, on avait un *ī* accentué dans la terminaison gréco-latine *-īa* substituée de bonne heure à *-ĭa* dans *phantasīa* et autres : de là notre suffixe *-ie* (celui de *folie*, *maladie*, *Normandie*), qui pendant la période du moyen français s'est allongé en *-erie* (dans *ânerie*, *coquetterie*, tirés de *âne* et *coquet* par analogie avec *chevalerie* venant de *chevalier*). Il s'agit d'une modification dite « fausse coupe » ou « mécoupure ».

Remarque II. — Le mot *glīrem*, devenu dans le latin vulgaire de la Gaule **(g)līre*, aboutit à *loir* d'après le § 54 (mais cf. *liron* = *glīróne). Le celt. *glĭtem*, par un dérivé **glĭtea*, avait donné en afr. *gloise* d'après le § 57), plus tard *glaise*, § 54, hist., *b*.

Remarque III. — Les 2es pers. pl. comme *dormez*, *servez*, pour **dormiz*, **serviz* (= dormītis, servītis), sont dues à l'analogie de *chantez* (= cantatis). Cf. § 54, IV. — L'infinitif *fouir* remonte à une forme vulgaire **fodīre* (cl. fodĕre) ; au contraire *quérir* n'apparaît qu'au XIVe siècle, et doit être de création tardive pour afr. *querre* (= quaerĕre). L'ancien verbe *toussir* (= tussīre) est devenu *tousser*, vers la fin du XVIe siècle, par changement de conjugaison ; en 1700, on hésitait encore entre *puir* (= *putīre, cl. putēre) et *puer* qui a fini par l'emporter. *Vomir* = *vomīre, cl. vomĕre.

Remarque IV. — Dans *essieu* qui est un singulier refait sur le pluriel et qui était en afr. *aissieus* (= *axīlis), *aissil* (= *axīle), le groupe *il*+consonne a subi à la finale un développement en *iu*, *ieu*, sans doute dialectal et qui pourrait être originaire du sud de la Picardie (cf. celui du mot *pieu*, § 37, II). Sur le cas des mots comme l'afr. *traītre*, devenu en fr. mod. *traître* [*trẹtr*], etc., cf. § 91, 3e, I.

b) I sous l'influence du *yod*

64. L'*i* accentué suivi d'un *yod* reste intact, qu'il y ait ou non combinaison de la voyelle et de la consonne (§§ 29, 30). Ex. : *a*) Suspīriu, *soupir* ; Parīsiis, *Paris* ; mīca, *mie* ; mendīcat, *mendie* ; amīcu, *ami* ; dīcere, *dire* ; frīgere, *frire* ; celt. *līga, *lie* ; *sorīce (cl. sorĭcem), *souris*. — *b*) Fīlia, *fille* ; celt. *bīlia, *bille* ; perīc(u)lu, *péril* ; canīc(u)la, *chenille* ; mixtīciu, *mélis* ; *pastīciu, *pâtis* ; līcia, *lice* ; salsīcia, *saucisse* ; tībia, *tige*.

Remarque I. — Le *y*, lorsqu'il s'est combiné avec *i*, n'a pu que renforcer le son primitif. Un mot comme *mīca* est devenu successivement **mīga*, **mīya*, et **mīye* qui s'est réduit à *mie*. — La finale inchoative *-īsco* de **finīsco*, etc. (qui était dans ce cas *-*isco*, conformément au § 136, II) a abouti au fr. *-is*.

Remarque II. — L'adjectif *frīgĭdum* devenu **frīgidu* (sous l'influence de *rĭgidum*) aboutit à *froid* ; cf. § 54, hist. *b*. L'afr. *voleīlle* (= volatīlia) est passé d'assez bonne heure à *volaille*, sous l'influence du suffixe *-aille* (= alia, § 40, I). — Il ne faut pas confondre la particule d'intensité *si* (= sīc) avec la conjonction hypothétique *si*. Cette dernière était régulièrement en afr. *se*, l'*i* du latin *sī* s'étant abrégé dans une combinaison comme *sĭ quidem*. En moyen français la forme *si* a été rétablie grâce à la fréquence du tour *s'il*. Il s'agit donc d'un phénomène de phonétique syntaxique qui a pu entraîner la substitution de *ni* à *ne* (= nec), cf. § 130.

c) I suivi d'une nasale

65. L'*i* accentué devant une nasale est soumis en français à deux traitements distincts :

1° L'*i* qui était libre reste intact, si la nasale conserve son articulation devant un ancien *ẹ* sourd. Ex. : Līma, *lime* ; spīna, *épine* ; tīna, *tine* ; vicīna, *voisine* ; farīna, *farine* ; *narīna, *narine*.

2° L'*i* qui était libre devant une nasale devenue finale, ou entravé par nasale+consonne, aboutit à *ẽ* (écrit *in*). Ex. : *a*) Vīnu, *vin* ; līnu, *lin* ; pīnu, *pin* ; crīne, *crin* ; fīne, *fin* ; pistrīnu, *pétrin* ; *cosīnu (cl. consobrīnum), *cousin*. — *b*) *Cinque (cl. quīnque), *cinq* ; *vīnti (cl. vigīnti), *vingt* ; prīncipe, *prince* ; sīmiu, *singe*.

Historique. — Au moyen âge, les mots comme *vin*, *fin*, assonent avec ceux comme *fil*, *venir*, etc., ce qui prouve que la nasale finale n'avait encore agi que faiblement sur l'*i* qui est une voyelle « haute » (cf. *Introduction*, II, 13 *c*). C'est au XVIe siècle seulement que cette action est devenue intense : mais en se nasalisant l'*i* est devenu *ę*, d'où un son *ẽ* fermé, et Tabourot en 1588 distingue à la rime *in* de *ain*, *ein*, distinction

reproduite par les grammairiens jusque vers 1680. Toutefois Bèze déjà ne la faisait pas, et il semble bien que cet *ẽ* était devenu ouvert (dans *vẽ, fẽ*) dès le début du XVIIe siècle. Comme ces faits se sont produits seulement à l'époque où toute voyelle avait une tendance à se dénasaliser devant une nasale non finale, les mots tels que *épine, farine,* n'ont pas été sensiblement atteints et ont conservé la prononciation qu'ils ont encore. C'est seulement dans le peuple de Paris au XVIIe siècle, et de nos jours dans certains patois, qu'on trouve des formes *épène, farène* (provenant d'une dénasalisation plus tardive de *ępę̃nę, farę̃nę*). Quant à *carène,* il est emprunté de l'italien *carena* (lat. carīna).

Remarque I. — Il s'est produit quelques échanges entre les suffixes *-īnu, -īna* (fr. *-in, -ine*) et *-anu, -ana* (fr. *-ain, -aine,* § 43). C'est ainsi que dès le latin vulgaire *pullīnu* était devenu **pullanu* (d'où le fr. *poulain*), et qu'au XVIe siècle l'afr. *parrin* (= patrīnu) est passé à *parrain* d'après *marraine* (= *matrana) ; cf. encore la graphie *nourrain* pour afr. *nourrin* (= nutrīme). Sur le changement inverse auquel sont dus *alevin* et *aveline,* voir § 43, I. — Dans les 1res pers. pl. comme *sentīmus, dormīmus,* la flexion *-īmus* (qui aurait abouti à **-ins*) a été de bonne heure remplacée analogiquement par *-ons* (= -ŭmus), d'où le fr. *sentons, dormons* (cf. §§ 43, I et 60, IV).

Remarque II. — Devant un *ṇ* mouillé final, comme devant un *n* ordinaire, *i* par combinaison aboutit à *ẽ* (écrit *in*). Ex. : Scrīniu, *écrin* ; *latrocīniu (cl. latrocĭnium), *larcin.* Il reste intact, si le *ṇ*, écrit *gn,* s'articule. Ex. : Vīnea, *vigne* ; līnea, *ligne.* — Les mots *bénin* (benignum) et *malin* (malignum) sont des mots d'emprunt.

O ouvert accentué

(*ŏ* EN LATIN CLASSIQUE)

a) O ouvert libre

66. L'*ǫ* latin, accentué et libre, aboutit en français à *œ* (écrit *eu, œu*), qui est *ę̈* devant une consonne qui s'articule, et *ẹ̈* à la finale. Ex. : *a*) Cŏr, *cœur* ; sŏror, *sœur* ; *mŏrit, *meurt* ; mŏla, *meule* ; gladiŏlu, *glaïeul* ; filiŏlu, *filleul* ; bŏve, *bœuf* ; nŏvu, *neuf* ; prŏba, *preuve* ; ŏp(e)ra, *œuvre* ; *fŏdru (germ. fôdr), *feurre.* — *b*) Mŏvet, *meut* ; *pŏtet, *peut.*

Historique. — Au Nord de la Gaule, l'ancien *ŏ*, devenu *ǫ* et allongé sous l'accent, a subi une diphtongaison dont on trouve la trace dans la plupart des langues romanes, diphtongaison qui, dans son mécanisme premier, recoupe, malgré un léger retard, celle qui concerne *ę* libre (§ 46 h.).

Quand sa durée n'était pas réduite par une consonne finale de syllabe, le son *ŏ* > *ǫ* s'est déséquilibré dans sa tenue, déséquilibre qui a entraîné *ǫǫ*, puis, par différenciation, *úo*. Un mot tel que *nova* est donc devenu **nuova* (conservé en italien), tandis que *morte* restait inchangé. Encore le maintien de *o* dans *morte* n'est-il pas valable pour le type *cor,* où le monosyllabisme ralentissait le débit et renforçait la durée vocalique. Au stade

muola prend fin le parallélisme qu'on doit établir entre les diphtongues *ie* et *úo*. L'évolution de *uo*, en effet, s'avère bien plus complexe. Des formes en *uo* se trouvent encore dans les plus anciens textes français. Mais dès le début du XI[e] siècle, cet *uo*, par une étape *uę*, ou *üę* est passé à *wœ* ou *üœ*, dans certains cas aussi à *wę* ou *üę*, suivant que l'arrondissement du second élément persistait ou non (*kuor* devient dialectalement *kwœr* ou *küœr*, *kwer* ou *küer* ; cf. l'espagnol qui a conservé *nuevo*, etc.). Au moyen âge, les scribes, suivant la région à laquelle ils appartenaient, écrivaient les mots cités plus haut tantôt *cuer*, *buef*, *nuef*, etc., tantôt *coer*, *boef*, *noef* : de là des confusions et des hésitations qui se sont perpétuées en partie dans notre orthographe moderne. Au point de vue phonétique, la forme dominante de la diphtongue dans l'Ile-de-France paraît avoir été *üœ* qui, au cours du XIII[e] siècle, s'est réduit à *œ* par effacement du premier élément. Plus tard, cet *œ* est devenu *œ̣* ou *œ̨* suivant qu'il se trouvait ou non en finale directe (cf. le *œ* provenant de *ọ* latin, § 72), mais il est toujours fermé devant *s*, ainsi dans *Meuse* (= Mŏsa) ; on prononce aussi avec un *œ̣* le mot *meute* (afr. *muete* = *mŏvita), et l'on hésite pour *meule* entre *mœ̣l* et *mœ̨l*.

Remarque I. — L'adjectif *creux* (afr. *crues*, d'accord avec le provençal *crǫs*) remonte à un type vulgaire **crŏsu* d'origine incertaine, peut-être celtique. — Dans la particule *fors* (= fŏris), il n'y a pas eu diphtongaison par suite de l'emploi proclitique. Les mots *rose* (rŏsa), *école* (schŏla) et *étole* (stŏla) sont des mots d'emprunt ou qui ont subi une influence savante : noter aussi *vole* (vŏlat), et autres formes appartenant au même verbe. Les formes primitives *chevreul* (= capreŏlu), et *escuireul* (= *scuriŏlu, cl. sciūrum) sont devenues, au cours du XVI[e] et du XVII[e] siècle, *chevreuil*, *écureuil*, sous l'action analogique des mots terminés en *-euil* (§ 70). C'est également à l'analogie qu'est due la finale de *cercueil*, pour afr. *sarcueu* (= *sarcŏfu, cl. sarcŏphagum) : d'après les mots comme *sueil*, pl. *sueus*, il s'était produit à côté de *sarcueus* une forme *sarcueil*. Enfin on hésite depuis longtemps sur la prononciation de la finale dans *linceul* (= linteŏlu), et une forme *linceuil* se rencontre chez André Chénier et Alfred de Musset.

Remarque II. — L'afr. *avuec* (= **ap(ud)(h)oque*) s'est réduit à *avec* dès le XII[e] siècle, l'*u* y ayant été absorbé par le *v* précédent à l'époque où *ue* était encore un son double (cf. afr. *illec* pour *illuec* = *illŏque). On a eu au contraire une réduction de l'afr. *fuer* (= fŏru) à *fur* dans l'expression *au fur et à mesure*, où il était proclitique, et influencé par le vocalisme du mot suivant.

Remarque III. — Des formes verbales comme *prueve* (= prŏbat), *trueve* (= *trŏpat), *uevre* (= ŏperit), *cuevre* (= *cŏperit, cl. cooperit) et *suefre* (= *sŏferit, cl. suffert) sont devenues en fr. mod. *prouve*, *trouve*, *ouvre*, *couvre*, *souffre*, par analogie avec les formes à radical atone (*prouver* = probáre, etc. § 99) : la vieille forme *treuve* était encore employée au XVII[e] siècle par Molière et par La Fontaine. — Le mot *roue*, dont la forme ancienne et régulière *reue* (= rŏta) existe encore dans les patois de la Picardie et du Maine, a de même été refait sur le diminutif *rouelle* (= rotĕlla) et le verbe *rouer* (= rotáre).

b) O ouvert entravé

67. L'*ǫ* latin accentué, placé devant une entrave, reste ordinairement intact en français. Ex. : Pŏrta, *porte* ; mŏrte, *mort* ; c(h)ŏrda,

corde ; pŏrcu, *porc* ; cŏrnu, *cor* ; dŏrmit, *dort* ; cŏllu, *col* ; *cŏccu, *coq*.

Remarque I. — Il faut toutefois observer que, devant un *s* qui s'efface ou non, l'ǫ est devenu ọ en français moderne (sur le sort de *a* dans la même situation, cf. § 36, I). Ex. : *Côte* (afr. *cǫste* = cŏsta), *hôte* (afr. *ǫste* = hŏspite), *tôt* (afr. *tǫst* = tŏstu), *os* (afr. *ǭs* = ŏssu), *fosse* (afr. *fǫsse* = fŏssa), *grosse* (afr. *grǫsse* = grŏssa). Le mot *crosse* (afr. *croce*), qui se prononce *krǫs*, remonte à un type germ. *krŭkkia ; le terme *impôt* a été emprunté du lat. *impŏs(i)tum* vers la fin du XIVe siècle. Les possessifs *nŏstru* et *vŏstru* (cl. vĕstrum) ont pris respectivement en français deux formes divergentes (*nôtre* et *notre*, *vôtre* et *votre*), suivant qu'ils étaient employés isolément ou devant un nom : c'est au cours, semble-t-il, du XVIe siècle que cet état de choses a commencé à s'établir, et Th. de Bèze fait une distinction quantitative entre *nŏstre maison* et *la nōstre*.

Remarque II. — Dans *tŏrta* devenu *tourte* conformément au § 73 (et dont *tarte* ne paraît être qu'une variante phonétique), il faut supposer que, dès le latin vulgaire, l'ǫ était passé à ọ sous l'influence d'un dérivé : les Gloses de Reichenau ont enregistré ce mot sous la forme *turtam*. — Dans *rôle* (= rŏtulu) qui est un mot savant et s'écrivait autrefois *roolle*, le son fermé provient de la contraction des deux *o*. Pour quelques termes dont l'origine exacte reste incertaine (*mot* = *mŏttu, cl. mŭttire ; *pot* = *pŏttu, cl. pōtum ; *sot* = *sŏttu, cl. stŭltum), le passage récent de ǫ à ọ a été consécutif de l'effacement du *t* final dans la prononciation ; on peut observer comment diffèrent les deux *o* dans la locution *mot à mot* (mǫtamọ), et le son qu'à *pot* (pọ) dans le composé *pot au lait* (pǫtǫlę). Voir en outre § 152, hist.

68. L'ǫ accentué, qui se trouve entravé devant *l*+consonne, par combinaison avec *l* vocalisé (§ 188), aboutit en français à *u* écrit *ou*. Ex. : *Cŏl(a)pu, afr. *colp*, *coup* ; *vŏl(vĭ)ta, afr. *volte*, *voûte* ; sŏl(i)dus, afr. *solz*, *sou* ; mŏl(e)re, afr. *moldre*, *moudre* ; fŏllis, afr. *fols*, *fou* ; pŏll(i)ce, afr. *polce*, *pouce*.

Remarque. — Sur ce changement voir § 74, hist. — A côté des formes savantes *polype* et *poulpe*, afr. *polpe* (= polypu), le mot *pieuvre* (qui semble avoir passé par des étapes **pueleve*, **puelve*, **pueuve* et **pieuve*, cf. *yeux*, § 70, I) est une forme d'origine normande, popularisée par Victor Hugo vers 1866.

Cfr. pour le Picard (ǫ+l+cons. > au) : Gossen, p. 57 sq.

c) **O ouvert sous l'influence du** *yod*

69. Lorsque l'ǫ accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte de cette combinaison en français le son complexe *ŵi* (écrit *ui*). Ex. : *a*) Cŏriu, *cuir* ; pŏ(d)iu, afr. *pui*, *puy* ; mŏ(d)iu, afr. *mui*, *muid* ; inŏ(d)iat, *ennuie* ; hŏ(d)ie, [*aujourd'*]*hui* ; *pŏsseat (cl. possit),

puisse ; ŏstrea, *huître.* — *b*) Nŏcte, *nuit* ; ŏcto, *huit* ; cŏxa, *cuisse* ; nŏces, *nuis.*

Historique. — Cette transformation s'explique facilement (cf. celle de *ę*+*y*, § 49). Ici, après la diphtongaison normale de *ǫ* libre (§ 66, hist.), on a eu *uo*+*y*, c'est-à-dire une triphtongue *uoi*, plus tard *uei*, où l'élément médial s'est effacé : *cŏriu* par exemple est passé par les étapes théoriques **kuoir*, **kueir*, pour aboutir à *küir*. Ce changement s'est produit, au Nord de la France, dans une zone sensiblement identique à celle où *iei* s'est réduit à *i*. A la fin du xɪᵉ siècle, *üi* était encore une diphtongue décroissante assonant avec l'*ü* simple : un peu plus tard, l'accent s'est déplacé, et *üi* (par progression *ẅi*, § 3, rem.) a rimé avec les mots en *i*.

Remarque I. — La particule *puis* n'a pas une origine très nette. Elle représente soit un type vulgaire **posteis* = cl. postea, soit **postius*, formé sur *post* d'après *prius*. Cf. la particule archaïque *ainz, ains* qui représente soit **anteis* = cl. antea, soit **antius*.

Remarque II. — Dans l'afr. *vuide* (= *vŏcita) l'*u* a été absorbé par le *v* qui précédait, d'où le fr. *vide*. — L'ancienne forme verbale *muir* (= *mŏrio, cl. morior) a été remplacée en moyen français par *meurs*, sous l'influence de la 2ᵉ et de la 3ᵉ personnes (*meurs* = *mŏris, *meurt* = *mŏrit). De même en concurrence avec le régulier *puis* (= *possĕo, cl. possum), il s'est produit une forme analogique *peux* (d'après *peux* = pŏtes, *peut* = *pŏtet, cl. potest), qui relègue le type régulier dans la formule interrogative figée *puis-je*.

Remarque III. — Les trois mots *feu, jeu, lieu* remontent à *fŏcu, jŏcu, lŏcu*, où le *c* s'est effacé (sans doute à l'étape *g*) au lieu de passer à *y*, parce qu'un élément palatal ne pouvait pas se développer entre deux voyelles vélaires. De là des formes primitives **fuǫu*, **džuǫu*, **luǫu*, où la finale en hiatus s'est conservée (cf. § 13, I, et le mot *dieu* = dĕu, § 46, I). Il est probable que la première étape avait été la diphtongaison de *ǫ*. Le mot **fuǫu* est ensuite devenu **füœ̧u*, puis **fœ̧u* (absorption par la labiale *f* du premier élément de la triphtongue), et enfin *fœ* (effacement de l'élément final, fermeture de *œ̧* en *œ̣*). Dans les formes **džüœ̧w* et **lüœ̧w*, l'élément *ü* a persisté tout en passant par différenciation au son plus aigu *i* fréquent (cf. le développement de *ocŭlos* en *yeux*, § 70, I) : mais l'ancien **džiœ̧u* (afr. *gieu* à côté de *jeu*) a fini par perdre son *i* qui s'est fondu dans le *ž* initial, tandis que **liœ̧u* a conservé le sien (d'où le fr. mod. *žœ̣, lyœ̣*) —. Le mot *cŏcus* (cl. cŏquus) a subi sans doute un développement analogue pour aboutir au fr. *queux*, ancien cas-sujet conservé dans les interpellations.

70. Lorsque l'*ǫ* accentué est suivi d'un *yod* qui se combine avec un *l* pour le mouiller (groupes *ly*, *cl*, *gl*), la diphtongaison a normalement joué (§ 66). Ex. : Fŏlia, afr. *fueille*, *feuille* ; sŏliu, *seuil* ; *orgŏliu (germ. *urgôli), *orgueil* ; ŏc(u)lu, *œil* ; *trŏc(u)lu (cl. tŏrculum), *treuil* ; celt. *brŏg(i)lu, *breuil.*

Historique. — A un moment donné, sous des influences dialectales, il semble y avoir eu en français une tendance à confondre les finales *-euil* et *-eil*, prononcées sans doute uniformément *ę̣l*. Dans la seconde partie du xvɪᵉ siècle et au début du xvɪɪᵉ,

certains poètes faisaient volontiers rimer des mots comme *œil*, *orgueil*, avec *soleil*, *pareil*, etc. — Il faut observer que le son œ̣ a conservé la graphie *œ* dans *œil*, l'ancienne graphie *ue* derrière *c* et *g* dans *cueille*, afr. *cueil* (= *cŏlligo), *écueil*, *cercueil*, *orgueil*. Cf. § 66, hist.

Remarque I. — Le développement du pluriel *ŏc(u)los* a été le suivant : *üẹ̯ls* puis (*l̯*+consonne se vocalisant comme *l*, § 190, I) *üẹus*, *üœ̣s*, et enfin par le passage de *ü̯* au son plus aigu *i* (cf. *lieu*, § 69 III) *i̯œ̣s* et *yœ̣*, écrit *yeux*.

Remarque II. — Le mot *deuil* semble représenter régulièrement le lat. *dŏlium*, qui se trouve chez Commodien et sur des inscriptions (cf. *cordolium* chez Plaute) : toutefois, comme sa forme constante est en afr. *duel* (= dŏlu), et que *deuil* n'apparaît pas avant le xve siècle, il se peut qu'il ait été refait à cette époque sur le modèle de *seuil*, *treuil*, etc. — Le mot *huile* (= ŏlea), où le *y* au lieu de mouiller *l* s'est combiné avec ǫ pour produire *üi* (§ 69) est un mot d'introduction tardive, venu par la liturgie. Quant à la forme du fr. mod. *fauteuil*, elle représente une forte contraction de l'afr. *faldestuel* (germ. faldastôl), qui était encore chez Cotgrave *faudeteuil*.

d) O ouvert suivi d'une nasale

71. L'ǫ accentué suivi d'une nasale aboutit en français, suivant les cas, à deux résultats distincts :

1° Il est représenté par ǫ devant une nasale originellement simple et qui conserve son articulation (étant suivie d'un ancien ẹ sourd). Ex. : bŏna, *bonne* ; sŏnat, *sonne* ; tŏnat, *tonne*.

2° L'ǫ, soit libre devant une nasale qui devient finale, soit entravé par nasale+consonne, se combine avec la nasale pour produire õ (écrit *on*, *om*). Ex. : hŏmo, *on* ; bŏnu, *bon* ; sŏnu, *son* ; pŏnte, *pont* ; cŏntra, *contre* ; cŏm(i)te, *comte*.

Il est notable que, de bonne heure, le traitement de ǫ+nasale est exactement recoupé par celui de ọ dans les mêmes conditions (§ 77), et que les deux séries ne se distinguent que du point de vue des origines latines.

Historique. — A ne considérer que les résultats présents, le traitement de ǫ libre +nasale est nettement contraire à celui de ę libre+nasale, qui suppose la diphtongaison (§ 51). Il s'oppose également à ce qui s'est passé dans les zones romanes qui connaissent la diphtongaison de ǫ ouvert, mais non la nasalisation des voyelles : cf. italien *buono*, espagnol *bueno* = bonu. Mais de sérieuses réserves sont à faire sur la répugnance de ǫ libre à se diphtonguer en français devant nasale. On relève dans Eulalie un type *buona* (= bona), et des formes *(h)uem* (= hŏmo), *cuens* (= cŏmes) se rencontrent au moyen âge, et la dernière, spécialement, est fréquente un peu partout, même dans l'Ile de France. On peut dès lors se demander si le maintien ou la résurgence de ǫ+nasale explosive n'est pas dû à l'analogie : afr. *sone* = sŏnat est peut-être refait

sur *soner*, et *tone* sur *toner*. Quant à l'adjectif *bon*, il garderait sa voyelle intacte dans un syntagme tel que *li bons filz* (où l'adjectif perd son accent). A vrai dire, la rareté des types dont on dispose ne permet guère de résoudre une question qui, du point de vue théorique, soulève d'extrêmes difficultés. Voir d'autre part ce qui concerne les possessifs (*r* I).

Remarque I. — Aux deuxième et troisième pers. du sing. la finale *-m* n'a pas exercé d'influence fermante sur le vocalisme des possessifs accentués, puisque le résultat attesté en afr. est *tuen, suen*. Il faut partir de *tŭum, sŭum* aboutissant normalement à **tọum*, **sọum*. Dans ces formes, il s'est constitué une diphtongue *ọu*, devenant par différenciation *ọu*. Conformément à ce qui s'est passé pour *eu* dans *meum* (§ 51 r), la diphtongue s'est allégée de son élément final, d'où **tọm*, **sọm* = *tuen, suen*, types qui se sont ensuite alignés sur *mien*.

Remarque II. — En Normandie, les noms de *Rouen* et de *Caen* supposent cette diphtongaison de *ŏ*+*m*. Le nom de la première de ces villes vient du celt. *Ratŭmagus* par des intermédiaires *Rotomao, Rotŏmo*, d'où *Rouem*, puis *Rouen* ; celui de la seconde vient de *Catŭmagus* par *Catŏmo*, d'où **Cauem, Caem*, et *Caen* (prononcé *kã*).

O fermé accentué

(ō ET ŭ EN LATIN CLASSIQUE)

a) O fermé libre

72. L'*ọ* latin, accentué et libre, devient en français *œ* (écrit *eu*, *œu*), qui est *ọe* devant une consonne articulée et *œ̣* à la finale. Ex. : *a*) Flōre, *fleur* ; hōra, *heure* ; sapōre, *saveur* ; mōres, *mœurs* ; sōlu, *seul* ; gŭla, *gueule*. — *b*) Vōtu, *vœu* ; nepōte, *neveu* ; nōdu, *nœud* ; cōtes, *queux* ; *prōdis, *preux* ; otiōsu, *oiseux* ; dŭos, afr. *dous*, *deux*.

Historique. — L'*ọ* libre a abouti en français au même résultat que l'*ọ*, mais par une voie sensiblement différente. Au Nord de l'ancienne Gaule, vers la fin du VI[e] siècle sans doute, en même temps que *ẹ* se diphtonguait en *ei* (§ 54, hist.), la voyelle vélaire *ọ* a dû d'une façon très symétrique passer à *ou* : en théorie, *flōre* par dédoublement de la voyelle accentuée est devenue **flọur*. La preuve de ce fait est dans des graphies de la fin du IX[e] siècle, telles que *bellezour* = *bellatiōre (Cantilène d'Eulalie), *correcious* = *corruptiōsu (Fragment de Jonas). Il faut reconnaître toutefois que cette notation n'a pas prévalu : les manuscrits du XI[e] et du XII[e] siècle écrivent généralement par un *o* simple les mots *flor, sol, glorios*, etc. (ou par un *u* en Normandie, *flur, sul, glorius*, etc.). Mais il est permis de supposer que cet *o* avait légèrement le son d'une diphtongue, car c'est devant un élément labial *u, w* (effacé ensuite) qu'il a dû devenir *œ*, écrit *eu* : le fait semble s'être produit dans la seconde moitié du XII[e] siècle, d'abord au Nord-Est, puis avoir rayonné de là vers les provinces du Centre. Quant à la distinction

entre *ọe* devant consonne et *ọe* en finale directe, elle date de la période du moyen français, mais n'était pas encore bien établie au XVIe siècle. Devant *s* d'ailleurs l'*ọe* est resté fermé au féminin comme au masculin dans l'important suffixe *-eux, -euse* = -ōsu, -ōsa (herbōsu, *herbeux* ; herbōsa, *herbeuse* ; cf. les nombreuses créations analogiques telles que *poudreux, honteux, courageux, hasardeux,* etc.) Sur la graphie *œu,* de *mœurs,* etc., voir § 66, hist.

Remarque I. — Il faut observer d'abord qu'en latin vulgaire l'*ọ* suivi d'une labiale s'était ouvert dans un certain nombre de mots. Ex. : *Colŏbra (cl. colŭbra), afr. *coluevre, couleuvre* ; *ŏvu (cl. ōvum), afr. *uef, œuf* ; *jŏvene (cl. jŭvenem), afr. *juene, jeune* ; *mŏbile (cl. mōbile), afr. *mueble, meuble* ; *cŏperit (cl. cōperit = cŏŏperit), afr. *cuevre, couvre* (sur **cŏpreu,* cf. § 75, I). Par contre en français, devant labiale, le développement de *ou* en *œ* n'a pas eu lieu. Ex. : Lŭpa, *louve* ; Lŭpara, *Louvre* ; cŭbat, *couve,* rōbur, *rouvre.* Le mot *lŭpu* est en afr. *lou(p)* ou *leu* (conservé dans *à la queue leu leu*) : la première de ces formes semble avoir prévalu sous l'influence du féminin *louve.* (Cf. aussi le mot **dōga* (cf. dōga, gr. δοχή), devenu en afr. *doe, doue* (conservé dans *douelle*), et *douve* par dégagement d'un *v* transitoire.

Remarque II. — Les autres exceptions à la règle ne sont qu'apparentes, et se laissent expliquer par des actions analogiques ou des emprunts. D'abord dans la conjugaison l'afr. *neue* (= nōdat) passe à *noue* sous l'influence de *nouer* (= nōdáre), qui est régulier, § 99 ; de même *avoue* (cf. le subst. verbal *aveu*), *coule* (afr. *keule*), *épouse,* sont refaits d'après *avouer, couler, épouser.* C'est à ce dernier que sont dus aussi les subst. *époux, épouse.* L'adj. *jaloux* = *zelōsu,* de *zēlus* gr. ζῆλος (encore *jaleus* parfois au XVIe siècle) repose sur *jalousie,* et *amour* (parfois afr. *ameur*) sur *amoureux* ; mais on a supposé aussi que ces deux mots pouvaient être dus à une influence provençale et à la lyrique des Troubadours (d'ailleurs des formes telles que *flour, doulour, savour,* d'accord avec celles de la Champagne et des dialectes de l'Est, étaient encore très usuelles chez les auteurs du XVe siècle). Les formes *ventouse* (ventōsa) et *pelouse* (pilōsa) sont originaires du Midi, ainsi que le nom de *Toulouse* (Tolōsa) et *velous* (villōsu), devenu *velours* au début du XVIIe siècle, lorsqu'on hésitait sur la prononciation de *r* final (§ 183, hist.). *Proue* est également venu du provençal au XIIIe siècle (cf. § 179, II). — L'afr. *meure* (= mōra) est d'autre part devenu *mûre,* par confusion avec l'adj. *mûre* afr. *mëure* (= matūra). Dans *prud'homme* qui est pour l'afr. *preu d'ome, eu* s'est réduit à *u* parce qu'il s'est trouvé en syllabe initiale ; de là vient aussi l'adj. *prude.* Quant à *dévot* (devōtum), *noble* (nōbilem), *rude* (rūdem), etc., ce sont des mots savants.

Remarque III. — *Tout, toute* (= *tōttu, *tōtta, cl. tōtum, tōtam) avaient un *ō* entravé, § 73, et la gémination du *t* dans les formes latines est due à leur emploi intensif. *Pour* (= *pōr, cl. prō) et *où* (= ŭbi) proviennent de ce que ces mots s'employaient proclitiquement : l'ancienne préposition *soure* (= sŭper) est devenue *sur* sous l'influence de *sus* (= sūsu). Le même emploi proclitique explique les formes démonstratives *ce, le,* affaiblissement de l'afr. *ço* (= ec]ce-hōc, *lo* (= il]lŭ), qui s'est fixé vers le début du XIIe siècle : *les* pour **los* (= il]lōs) est antérieur. Cf. *mes, tes, ses* (= *mōs, *tōs, *sōs), et les formes identiques du féminin pluriel.

Remarque IV. — Le pronom de l'afr. *lor* (= il]lōru), qui a sans doute perdu sa syllabe initiale d'après l'analogie des formes atones, est passé à *leur* au cours du XIIIe siècle : cela prouve qu'il était alors pourvu d'un accent spécial, et qu'une phrase

li rois | *lór* | *a dit* se coupait encore de la sorte, tandis qu'elle est devenue ensuite *le roi* | *leur a dit.* Au contraire les pronoms lat. *nōs, vōs* (afr. *nos amóns, vos améz*) étaient déjà d'ordinaire proclitiques devant le verbe, ce qui fait que leur voyelle a été traitée comme *o* initial (§ 99), et qu'ils sont restés en fr. *nous vous* (non pas, **neus* **veus*), dans toutes les positions possibles, notamment derrière les prépositions *(à vous, pour nous)*, cas où ils portaient cependant l'accent.

b) **O fermé entravé**

73. L'*ọ* accentué entravé est devenu en français *u*, écrit *ou.* Ex. : Cōrte, *cour* ; *tōttu (cl. tōtum), *tout* ; cel. *bōrba, *bourbe* ; cō(n)stat, *coûte* ; tŭrre, *tour* ; ŭrsu, *ours* ; cŭrtu, *court* ; sŭrdu, *sourd* ; bŭlla, *boule* ; bŭcca, *bouche* ; crŭsta, *croûte* ; cŭb(i)tu, *coude* ; germ. *krŭppa, *croupe* ; *mŭssa (germ. mos), *mousse.*

Historique. — Il est probable que, dans la zone française proprement dite, cet *ọ* entravé était encore intact au XIIe siècle (dans *cort, tor, boche,* etc.). C'est au cours du XIIIe siècle qu'il s'est modifié en passant directement au son qu'avait *u* en latin, et que le français de ce temps ne possédait plus : le changement est déjà assez souvent noté par une orthographe *ou* dans les manuscrits d'alors. Cette combinaison graphique, qui sert en français à rendre un son simple et y constitue par conséquent une fausse diphtongue, résulte de l'impossibilité où l'on s'est trouvé d'employer *u* ayant désormais la valeur *ü* (§ 79) : elle doit avoir été adoptée et s'être vite généralisée sous l'influence des mots comme *oulre, coutre,* etc., où elle provenait d'une vocalisation de *l* (§ 74, hist.).

Remarque I. — D'anciens mots populaires *fourme* (= fōrma), *ourne* (= ōrdine), ont été remplacés par des mots savants *forme, ordre.*

Remarque II. — L'adverbe *deōrsum,* devenu *deōsu,* aboutit à l'afr. *jus* (d'où le dérivé *jusant*) sous l'influence de *sus* (= sūsu, cl. sursum). L'adverbe fr. *ailleurs* semble être un compromis entre *aliōrsum* et une forme vulgaire **aliōsu* où l'*ō* était libre : on a supposé aussi un type hypothétique **aliōre* (loco), auquel se serait ajouté ensuite le *s* adverbial. — Le mot *gorge* remonte à un type **gŏrga* (cl. gŭrges). Dans l'afr. *meole* (= medŭlla), il s'est produit anciennement une transposition sous l'influence du suffixe *-ele (-elle),* d'où la forme *moele, moelle* (prononcée aujourd'hui *mwal,* § 54).

74. L'*ọ* entravé par *l*+consonne se combine avec *l* vocalisé (§ 188), et aboutit en français à *u*, écrit *ou* (le résultat est donc le même que pour *ọ* devant *l*+consonne, § 68). Ex. : A(u)scŭltat, afr. *escolte*, *écoute* ; ŭltra, afr. *oltre*, *outre* ; cŭltru, afr. *coltre*, *coutre* ; pŭl(ve)re, afr. *poldre*, *poudre.*

Historique. — Lorsque *l* (qui était vélaire)+consonne s'est complètement vocalisé au Nord de la France (§ 188), dans un mot tel que par exemple *outre* (= ŭltra) le groupe *ọu* formait une diphtongue. Mais, comme les éléments de cette diphtongue étaient

très voisins, ils se sont vite simplifiés et réduits à *u* : on a donc obtenu (sans doute au cours du XIIIe siècle) une prononciation *utre*, tout en conservant la graphie *outre*. Le même traitement a été appliqué aux mots dans lesquels *ou* provenait de *ǫ*+*l* (§ 68), tandis que dans *aube*, etc., une diphtongue *au*, dont les éléments étaient plus distincts, s'est conservée jusqu'au début du XVIe siècle (cf. § 37).

Remarque. — Dans *foudre*, qui est en afr. *foldre* ou *fuldre* (= *fŭlgĕre, cf. fŭlgur), *l* a été primitivement mouillé, mais le résultat identique. Dans *pouls* (= pŭlsu) l'orthographe étymologique a rétabli un *l* qui ne se prononce pas ; on fait au contraire sentir celui de *soulte* (= *sol'ta) terme d'origine juridique, et celui de *moult* (pour afr. *molt*. puis *mout* = mŭltum), qui est du reste un adverbe archaïque réservé au style marotique. — Sous sa forme actuelle, le mot *orme* (afr. *oume* = ŭlmu) semble venu d'un dialecte du Sud-Est où *l* était passé à *r* devant une labiale. Enfin le latin *singŭltum* était devenu **singlŭttu* (sous l'influence de *glŭttus*), d'où l'afr. *senglout*, et par changement de suffixe *sanglot*.

c) O fermé sous l'influence du *yod*

75. Lorsque l'*ǫ* accentué est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte de cette combinaison en français le son complexe *wa* (écrit *oi* par tradition, cf. § 54). Ex. : *a*) Dormitōriu, *dortoir* ; rasōriu, *rasoir* ; pressōriu, *pressoir* ; dolatōria afr. *dolëire*, *doloire* ; angŭstia, *angoisse* ; cōfea, *coiffe*. — *b*) Vōce, *voix* ; nŭce, *noix* ; crŭce, *croix* ; *bŭx(i)da, afr. *boiste*, *boîte*.

Historique. — Dans la période ancienne du français, *oi* provenant de *ǫ*+*y* assonait avec les mots comme *flor*, *sol* : il a donc été distinct tout d'abord de la diphtongue *oi* provenant par *ei* de *ẹ* latin libre (avoir = habēre), diphtongue où l'*o* était ouvert (ainsi que dans *oi* = *au*+*y*, § 84). Il ne s'est confondu avec elle que vers le début du XIIIe siècle, et en a depuis subi toutes les vicissitudes (cf. § 54, hist.).

Remarque I. — Dans quelques mots l'*ǫ* était devenu en latin vulgaire soit *ǫ*, soit *u*, qui par combinaison avec *y* donnent tous les deux *ui* (§§ 69, 81). Le passage à *ǫ* s'explique par la séquence d'une labiale, et c'est ainsi qu'on a eu : *cuivre* (= *cŏpreu, cl. cŭpreum), *pluie* (= *plŏja, cl. plŭvia). D'autre part, il semble que le passage à *ū* a été conditionné quelquefois par un *yod* contigu ou agissant à distance, d'où *cuide* (= *cūgitat, cl. cōgitat), *huis* (= *ūstiu, cl. ŏstium), *puits* (= *pūteu, cl. pŭteum), *fuis* (= *fūgio, cl. fŭgio). Mais il est à noter que cette action ne s'est exercée ni devant *n*+*y* (§ 78), ni dans la finale *-ōriu*, *-ōria* (voir les exemples cités plus haut) ; dans *augŭriu* et **salemŭria*, l'*ŭ* était passé à *ū* avant le changement en *ǫ* (cf. § 81, hist. et II). Dans *angŭstia* l'*ŭ* a sans doute été maintenu par *angŭstus* (on trouve parfois d'ailleurs l'afr. *anguisse*). — L'adjectif *tout* avait en afr. un cas-sujet pluriel qui, au masculin, était régulièrement *tuit*. Cette forme permet de supposer 1° que *toti* et l'intensif **totti* (§ 72 III) sont devenus **tuti* et **tutti* sous l'influence métaphonique de l'*i* final ; 2° que l'*-i* de **tuti* est passé à *yod* dans des combinaisons syntaxiques telles

que *tuly homines ; 3° qu'il a résulté de *tuly ainsi employé une forme *tuils (§ 147 2e) qui, combinée avec le représentant de *tutti = *tut, devait aboutir normalement à *tuit*, type disparu dès le moyen français.[1]

Remarque II. — Le mot *coite*, qui s'écrit aussi *couette* (où *ouè* atteste l'ancienne prononciation de *oi*, § 54, hist.), représente le lat. *culcĭta* passé par des étapes **colc'ta*, *coite* (sur un aboutissement du même mot à *colte*, *coute*, voir § 180, III). Le mot *fouine* « fourche », afr. *foisne*, remonte au lat. *fŭscina* par une forme intermédiaire *foène*, qui doit avoir subi l'influence du suffixe *-ine* (§ 65, I). — Le mot *gloire* (glōria) est un mot d'emprunt, ainsi que *mémoire*, *histoire* (memŏria, histōria). Sur ces mots, cf. § 182, hist.

Remarque III. — La première personne *suis*, afr. *sui* semble remonter à **sŭyo*, c.-à-d. à *sŭm* = *sŭ(m)* influencé par **ayo* = *habeo*. **Sŭyo* a pu évoluer tel quel, d'où un type dialectal *soi* ; mais la séquence d'un *yod* a pu également entraver l'ouverture de *ŭ* en *ǫ*, d'où son maintien sous la forme [*süi*] (devenant *swi*) qui a adopté l'*-s* de *puis*.

76. Lorsque l'*ọ* est suivi d'un *yod* qui se combine avec un *l* pour le mouiller (groupe *cl*), il en résulte une entrave devant laquelle *ọ* passe à *u (ou)* d'après la règle générale du § 73. Ex. : Fenŭc(u)lu, *fenouil* ; *conŭc(u)la, *quenouille* ; *ranŭ(n)c(u)la, *grenouille*.

Remarque I. — L'absence de diphtongaison est due ici au besoin d'éviter le contact de deux mouvements complexes : la diphtongue terminale *ou* et la consonne *l̮*. Il s'agit donc d'un phénomène de différenciation (cf. §§ 40 RI et 58 RI).

Remarque II. — Les mots **genŭc(u)lu, pedŭc(u)lu*, **verru(lu)*, avaient abouti de même aux formes *genouil*, *pëouil*, *verrouil* devenues en fr. mod. *genou*, *pou*, *verrou* cf. § 190 I et 191, hist.). On trouve encore *verrouil* chez Montesquieu, et *genouil* chez Rousseau.

d) O fermé suivi d'une nasale

77. L'*ọ* accentué suivi d'une nasale aboutit en français, suivant les cas, à deux résultats distincts :

1° Il passe à *ǫ* devant une nasale originellement simple, et qui conserve son articulation (étant suivie d'un ancien *e* sourd). Ex. : Pōma, *pomme* ; corōna, *couronne* ; persōna, *personne* ;

2° L'*ọ*, soit libre devant une nasale qui devient finale, soit entravé par nasale+consonne, se combine avec la nasale pour produire *õ* (écrit *on*, *om*). Ex. : *a*) Nōme(n), *nom* ; dōnu, *don* ; latrōne, *larron* ; barōne, *baron* ; mentōne, *menton* ; unda, *onde*. — *b*) Mōnte, *mont* ; fŭndu, *fond* ; rŭmpere, *rompre* ; fŭndere, *fondre*.

Comme il est notable, le traitement de ọ+nasale est depuis longtemps recoupé par celui de ǫ dans les mêmes conditions (§ 71). Les deux séries ne se distinguent donc que du point de vue des origines latines.

Historique. — Une question préalable se pose, concernant le sort premier de ọ +nasale. Cet ọ s'est-il diphtongué en *ou*, comme ẹ = *ei* dans les mêmes conditions? Cf. *frēnu* = [*frẽin*[(§ 60). Les plus anciens documents n'offrent pas trace d'une évolution dont l'éventualité est logique. Certains estiment que leur graphie est, sur ce point, défectueuse.

Quant à la nasalisation de ọ, entraînant la fusion des deux « O » au bénéfice du son ouvert, elle s'est produite un peu plus tard, semble-t-il, que celle de *a*, ẹ, ę. A la fin du XI[e] siècle, il y a déjà dans la Chanson de Roland une tendance à rapprocher entre eux les mots terminés par l'important suffixe *-on* (= -ōne) : toutefois on y trouve encore *baron*, *compaignon*, etc., assonant avec *flor*, *glorios*, etc. C'est seulement au cours du XII[e] siècle que la nasalisation de ọ a été complète : on sait qu'au moyen âge elle n'empêchait pas la nasale de s'articuler à la finale ou devant une autre consonne *(larrõn, rõmprẹ)*, et qu'elle s'étendait aux mots où *m*, *n*, sont suivis d'un *e* sourd *(põmẹ, korõnẹ)*. On n'est arrivé à la prononciation *larrõ*, *rõprẹ*, que vers la fin de la période du moyen français (cf. § 195). C'est aussi l'époque où *õ* a commencé à se dénasaliser dans *põmẹ*, *kurõnẹ* : l'orthographe actuelle par *m* ou *n* redoublés *(pomme, couronne)* n'est plus qu'un souvenir de l'état ancien de la langue. Il faut remarquer enfin que de *õ* (voyelle nasale ouverte) est sorti naturellement un ǫ. Toutefois il y avait eu, et cela est sensible en plein XVII[e] siècle, un autre courant de prononciation qui n'a pas prévalu (provenant de la dénasalisation d'un *o* fermé pour aboutir à *ō*, *u*) : à l'époque de Balzac et de Vaugelas, plus tard même, on hésitait encore entre *homme* et *houme*, *Rome* et *Roume*, etc. — Sur les groupes unifiés comme *on arrive*, où la tendance générale est d'articuler *õnariv* (quoique la prononciation méridionale *ǫnariv* soit fréquente), voir § 200, hist.

Remarque I. — Le changement exceptionnel de *dŏmina* en *dame* (cf. *damoiselle*) s'explique par l'emploi proclitique de ce mot devant les noms propres : la forme masculine correspondante existait autrefois (cf. afr. *dame-Dieu* = dŏmine-Deu ; *vidame* = *vice-dŏminu). Sur le cas des mots *paon*, *flan*, *faon*, cf. § 91, 2° III ; sur les noms de ville *Rouen* et *Caen*, § 71, II. — *Humble* (hŭmilem) est un terme savant, d'introduction ancienne ; de même *défunt* (defŭnctum) qui date du XIV[e] siècle, et dans ces mots les groupes *um*, *un* se prononcent *œ̃*. Cf. § 82.

Remarque II. — La particule négative *nōn* s'est conservée sous sa forme accentuée (fr. *non*), et sous une forme affaiblie (afr. *nen*, réduit de bonne heure à *ne*, d'abord devant les consonnes).

78. Devant *n* mouillé par un *yod*, *l'ọ* accentué :

1° Est aujourd'hui représenté en français par ǫ, si le son ɲ (écrit *gn*) s'articule étant suivi d'un ancien ẹ sourd. Ex. : *Carōnea, *charogne* ; Bonōnia, *Boulogne* ; verecŭn(d)ia, *vergogne* ; *bisōnia (germ. sunja), *besogne* ; Vascōnia, *Gascogne*.

2° Se combine avec *ŋ* devenu final ou suivi d'une consonne, pour aboutir à *wẽ* (écrit *oin*). Ex. : *a*) Cŭneu, *coin* ; testimōniu, *témoin* ; *sōniu (germ. sunja), *soin* ; lŏnge, *loin*. — *b*) Pŭnctu, *point* ; jŭng(e)re, *joindre* ; ŭng(e)re, *oindre*.

Historique. — Les mots tels que *vergogne* (afr. *vẹrgõiṇẹ*) ont actuellement un *ǫ* comme ceux où l'*ǫ* accentué était devant une nasale simple (§ 77, 1°), mais il semble bien qu'à un moment donné le *yod* a eu tendance à s'y combiner avec l'*o*. Cf. des formes verbales comme *soigne, témoigne, éloigne*, où *oi* se prononce *wa*, et voir à ce sujet § 101, II. — Dans les mots tels que *coin, joindre*, l'*ǫ* du groupe orthographié *oin* portait encore l'accent à la fin du xie siècle (*loinz* assone avec *plort* dans la Chanson de Roland). L'accent s'est ensuite déplacé (Rutebeuf fait rimer *jointes* avec *saintes*) : on ne doit cependant (par une étape *õẽ* parallèle au changement de *ǫi* en *oẹ*, § 54, hist. *a*) avoir abouti à *oẽ, wẽ*, que par une évolution qui n'était pas encore terminée au milieu du xvie siècle. — Dans le mot *groin* (= *grŭnniu), *wẽ* est devenu dissyllabique derrière le groupe *gr*.

Remarque I. — Le lat. vulg. **escalōnia* (cl. ascalōnia) était régulièrement en afr. *eschaloigne*, devenu *échalote* vers le xve siècle par changement de suffixe. L'afr. *mençoigne* (= *mentiōnea) s'est confondu de bonne heure avec *mensonge* (= *mentiōnĭca), substantif resté longtemps féminin.

Remarque II. — Les mots *chanoine* (canonĭcu) et *moine* (= *monĭcu, cl. monăchum) sont d'origine ecclésiastique et d'introduction tardive : ils ont sans doute passé par des intermédiaires **canonĭu*, **monĭu*, dans le plus ancien fr. *chanonie, monie*, avec un *i* traduisant un *y* de nuance très vocalique.

U accentué

(*ū* EN LATIN CLASSIQUE)

79. Par suite d'une évolution générale et ancienne, tout *ū* latin, portant ou non l'accent, est passé en français du son grave *u* (celui de notre diphtongue graphique *ou*) à un son aigu *ü* (qui a continué à être noté *u*).

Historique. — Il y a là un fait qui distingue nettement les langues de l'ancienne Gaule des autres langues romanes littéraires : l'italien, par exemple, et l'espagnol ont conservé dans *muro* le son qu'avait *l'ū* du latin *mūrum*, tandis que le français et le provençal prononcent *mür*. Il n'a pas été possible jusqu'ici de déterminer exactement à quelle date eut lieu ce passage de la voyelle vélaire *u* à la voyelle palatale *ü*, qui suppose un déplacement du point d'articulation d'arrière en avant. Le latin ne possédait pas ce son aigu intermédiaire entre *i* et *ẹ* (Intr., 13, *e*), mais c'était en partie celui de l'upsilon des Grecs. Comme cette transformation se retrouve non seulement

sur le territoire de l'ancienne Gaule (sauf en un coin du pays wallon), mais aussi dans les dialectes de l'Italie du Nord et dans les cantons rhétiques de l'Ouest, — c'est-à-dire dans des régions où les Celtes formaient le fond de la population, — on a supposé qu'elle était due à une influence ethnique : les langues celtiques modernes ont en effet largement développé ce son *ü*. Toutefois, si le changement de *u* en *ü* avait été complet en Gaule dès l'origine, il semble que le *c* d'un mot comme *cūpa* (en fr. *cuve*) aurait dû se palataliser ; et d'autre part, vers le VIIIe siècle, le nouveau son ne devait pas être répandu dans tout le midi de la France, puisque c'est l'époque où s'est détaché du provençal le catalan qui a conservé l'*u* dans *dur*, *mula*, etc. Tout ce qu'il est permis de présumer, c'est que l'évolution en question s'est produite et généralisée avant l'apparition des premiers monuments écrits du français.

a) U libre ou entravé

80. L'*u* latin libre ou entravé, après avoir passé du son *u* à *ü* (§ 79), reste intact en français. Ex. : *a*) *Grūa (cl. grŭem), *grue* ; mūru, *mur* ; adventūra, *aventure* ; mūla, *mule* ; cūpa, *cuve* ; rūta, *rue* ; virtūte, *vertu* ; glūte, *glu* ; nūdu, *nu* ; plūs, *plus.* — *b*) Pūrgat, *purge* ; nūllu, *nul* ; fūste, *fût* ; (in)de-ūsque, *jusque* ; celt. *rūsca, *ruche.*

Historique. — Le nouveau son *ü* (pour *u* latin) s'est généralisé dans les mots d'emprunt comme dans les autres : *nature* (natūra), *juste* (jūstum), *lustre* (lūstrum), etc. Pendant la période du moyen français, il y a eu tendance dans diverses régions (en Bourgogne, Normandie, Gascogne) à prononcer *œ* pour *ü*, surtout devant un *r* (inversement en Picardie on prononçait *ü* pour *œ*). Il en résulta qu'au XVIe siècle les poètes se permettaient des rimes comme *dur* et *cœur*, *mur* et *rumeur*, etc., rimes admises par Tabourot qui était de Dijon, et encore par Lanoue dans son dictionnaire de 1596, mais condamnées à partir de Malherbe sous les noms de « gasconnes » ou « normandes ». Sur l'élément de confusion introduit par les mots comme *mûr*, afr. *mëur*, voir § 96, hist. — D'une de ces régions où *ü*+*r* sonnait *œ* est venue sans doute au XVIe siècle la forme *beurre*, à la place de l'afr. *bure* (= *būtīru, cl. būtyrum, gr. βούτυρον).

Remarque I. — Les participes en *-ūtu*, *-ūta*, fr. *-u*, *-ue* (consūtu, *cousu* ; consūta, *cousue*) étaient assez rares dans la langue classique, mais ils avaient pris en latin vulgaire une grande extension : de là **vendūtu*, **perdūtu*, **vidūtu*, **venūtu*, etc., en fr. *vendu*, *perdu*, *vu*, *venu*. On trouvait également un suffixe *-ūtu* dans quelques adjectifs comme *cornūtu*, d'où le fr. *cornu*, et par création analogique *bossu*, *pointu*, *moussu*, etc. — Le pronom fr. *tu* remonte régulièrement au latin *tū* ; mais d'accentué qu'il était à l'origine il est peu à peu devenu atone par proclise devant le verbe, et forme hiatus si l'initiale est vocalique. En ce cas cependant l'*u* s'élidait parfois au moyen âge, et cette habitude s'est conservée dans le parler vulgaire *(t'es bête ! t'as bien fait).*

Remarque II. — Dans quelques mots, dès l'époque du latin vulgaire, l'*ū* entravé s'était changé en *ọ*. C'est ainsi qu'on a en français (conformément au § 73) : *moule* = *mŭsculu (cl. mūsculum ; cf. *muscle* forme d'emprunt) ; *joute* = *jŭstat (cl. jūxta) ;

lourd = *lŭr(i)du (cl. lūridum). Pour rendre compte de *coupe* = cŭppa (cūpa), il faut supposer **cŭppa* différent de *cupa*, mais il est possible que *touffe* provienne de **tuffa*, forme expressive de *tufa*. Dans le mot *noces* (= *nŏptias, cl. nūptias), le passage de *ū* à *ǫ* semble dû à l'influence de l'expression consacrée *nŏva nūpta* (par assimilation *nŏva* **nŏpta*).

b) U sous l'influence du *yod*

81. Lorsque l'*u* accentué (passant du son *u* à *ü*, § 79) est suivi d'un *yod* d'origine latine ou romane, qui peut se combiner avec lui (§ 29), il résulte de cette combinaison en français le son complexe *ẅi*, écrit *ui*. Ex. : *a*) *Pertūsiu, *pertuis* ; minūtia, *menuise* ; celt. *sū(d)ia, *suie*. — *b*) Frūctu, *fruit* ; trūcta, *truite* ; lūces, *luis* ; condūcere, *conduire* ; *būxu, *buis*.

Historique. — *Ui* était primitivement une diphtongue descendante, c'est-à-dire que l'accent portait sur *u* (à la fin du XIe siècle, *luist* par exemple assone encore avec les mots comme *venut, escut*, etc.). Mais, dans la France centrale, l'accent a passé sur *i* au XIIe siècle, et *ui* est devenu *ẅi* (cf. § 69, hist.). — Dans le mot *heur*, afr. *ëur* (= *agūriu, § 104, II) la diphtongue *ui* avait disparu dès l'époque romane primitive par réduction à *u*.

Remarque I. — Le latin vulgaire *ūi* (§ 4, I) aboutit également à *ẅi* dans le pronom *lui* (= *il]lūi) et *celui* (= *ecce-illūi) ; cf. par analogie *autrui* (et en afr. *nului*). Noter aussi les formes de l'afr. *fui* (= *fūi), *cui* (= cūi), devenues respectivement *fus, qui*[*ki*].

Remarque II. — Dans les mots où une consonne gutturale se trouvait entre *u* accentué et *a*, cette gutturale s'est complètement effacée, et il n'y a pas eu développement d'un *yod* (*verrue* = verrūca, etc.). Cf. § 123, 2°. — La diphtongue *ui* s'est réduite à *u* dans afr. *luite* (= lūcta), *ruit* (= *rūgĭtu, cl. rūgītum) et *saumuire* (= *salemūria) devenus respectivement *lutte, rut* et *saumure* vers la fin du XVIe siècle.

Remarque III. — Le cas de *u* placé devant un *c* qui se combine avec *y* existait dans l'afr. *luz* (= lūciu), auquel on a rattaché quelquefois, mais sans doute à tort, notre mot *merlus* (d'origine provençale, et plutôt dérivé de *merle*). — Le cas de *u* devant *l* mouillé par *y* se rencontre dans l'afr. *aguille* (= *acūc(u)la), prononcé régulièrement *agül̮ę* : ce mot est devenu dans la langue moderne *aiguille* (prononcé *ęgẅiy*), soit par réaction orthographique, soit sous l'influence du verbe *aiguiser* (= *acūtiare).

c) U suivi d'une nasale

82. L'*u* accentué devant une nasale, après avoir passé du son *u* à *ü* (§ 79), aboutit en français, suivant les cas, à deux résultats distincts :

1° Si la nasale suivie d'un ancien ẹ sourd conserve son articulation, *l'u* reste intact. Ex. : Plūma, *plume* ; brūma, *brume* ; *scūma (= spūma+germ. skûm), *écume* ; ūna, *une* ; lūna, *lune.*

2° Si la nasale devient finale, l'*u* se combine avec elle et passe à *œ̃* (écrit *un*). Ex. : Alūme(n), *alun* ; ūnu, *un* ; commūne, *commun* ; *brūnu (germ. brûn), *brun.*

Historique. — Les faits sont symétriques de ceux qui ont été déjà exposés pour *i*+nasale (§ 65). Au moyen âge, les mots comme *un, brun* assonent avec *plus, vertut,* etc., ce qui prouve que la nasale finale n'avait encore agi sur l'*u* que faiblement. C'est au XVIe siècle seulement que cette action semble être devenue intense : comme l'*ü* est une voyelle « haute », en se nasalisant il doit être descendu à *œ,* d'où le son *œ̣̃* d'abord, puis bientôt *œ̨̃* (dans *œ̃, brœ̃*), étape atteinte sans doute dès le début du XVIIe siècle. Ces faits s'étant produits à l'époque où toute voyelle avait tendance à se dénasaliser devant une nasale non finale, les mots tels que *lune, plume,* n'ont pas été atteints, et ont conservé la prononciation qu'ils ont encore. C'est seulement parmi le peuple de Paris qu'on trouve au XVIIe siècle une forme *leune* pour *lune* (provenant d'une dénasalisation de *lœ̃nẹ*), et Hindret la reprochait aussi à certains provinciaux. Aujourd'hui, dans beaucoup de régions, et notamment à Paris (surtout parmi les classes populaires), il y a tendance à prononcer *ẽ* pour *œ̃* dans les mots du type *brun,* ce qui provient de ce que les lèvres ne s'arrondissent plus assez (cf. *Introduction,* II, 14).

Remarque I. — A côté de la forme classique *pūmicem,* le latin vulgaire en connaissait une autre, osque sans doute d'origine, **pōmice* d'où le fr. *ponce.* Le suffixe celtique -*dūnu* (dont il existait peut-être une variante **dŭnnu*) a donné lui aussi, dans les noms géographiques, des résultats divergents : d'une part *Autun* (= Augustodūnu), *Melun* (= Melodūnu), *Verdun* (= Virodūnu) ; d'autre part *Lyon* (= Lugdŭ̄nu), *Laon* (= Laudŭ̄nu). — Sur le changement du suffixe -*ūdine* (dans *coutume,* etc.), cf. § 193, II.

Remarque II. — Le cas de *u* latin suivi d'un *n* mouillé par *y* se rencontre dans le nom de mois *jūniu,* devenu en fr. *juin* (prononcé *žwẽ,* et aussi *žœ̃*).

Diphtongue AU accentuée

a) AU libre ou entravé

83. La diphtongue latine *au*, libre ou entravée, s'est réduite en français à *ǫ* (écrit *o*). Ex. : Auru, *or* ; thesauru, *trésor* ; claudere, *clore* ; *paraula (cl. parabŏla), *parole* ; laubja, *loge* ; *faurga, *forge.*

Historique. — La diphtongue *au* s'est conservée dans le Midi de la France, où elle est encore généralement intacte. Dans le Nord, au contraire, elle est passée à *ǫ* soit par *ǫu* (cf. le portugais *ouro,* etc.) soit par *ao* : théoriquement, un mot comme *auru* est devenu d'abord **ǫur,* ou **aur,* enfin *ǫr.* Cette évolution est forcément postérieure

à l'époque où *c* est devenu *š* dans *chose* (= causa), *chou* (= caulis), transformation qui ne pouvait se produire que devant l'*a* encore intact de la diphtongue (cf. § 120). Dans le plus ancien français, l'*o* provenant de *au* était toujours un *ǫ* : plus tard, cet état de choses a été troublé dans diverses conditions (voir les remarques qui suivent, et aussi les §§ 84, 85).

Remarque I. — Devant un *s* (prononcé *z* entre voyelles, ou s'effaçant à la finale) l'*ǫ* provenant de *au* est devenu *ọ* (cf. § 67, I). Ex. : *Ausat, afr. *ọse, ose* [*ọz*] ; pausat, *pose* ; causa, *chose* ; celt. alausa, *alose* ; clausu, *clos*. L'*ọ* dans cette situation est devenu si fermé que dialectalement il passait à *u*. Au xvie siècle, les grammairiens attribuent cette prononciation aux Lyonnais, aux habitants de la Touraine et de l'Orléanais : H. Estienne et Tabourot constatent qu'à la Cour aussi on dit *chouse, j'ouse*, de même que *grous* pour *gros* (= grŏssu, § 67, I). — Le mot archaïque *los* provient du singul. *Laus !* employé comme exclamation de bienvenue dès l'époque mérovingienne, à moins qu'à travers le provençal *laus* il ne représente un déverbatif de *laudar* = *laudare*. Dans *pauvre* (afr. *pọvre* = paupĕre), le son *ọ* est dû à une réaction orthographique, et certaines provinces ont conservé l'ancienne prononciation. *Cause* est le doublet savant de *chose*. Quant à *tôle* (= *taula ; cf. tabula, *table*), c'est un mot que le français littéraire a emprunté vers le xviie siècle aux dialectes du Nord-Est.

Remarque II. — L'*ǫ* provenant de *au*, qui se trouvait directement devant un *ẹ* sourd (plus tard muet), sous l'influence fermante de l'hiatus, est passé dès le xiiie siècle à *ọ* puis *u* (écrit *ou*). Ex. : Laudat, afr. *loe, loue* ; alauda, afr. *aloe, aloue*[*tte*] ; *nauda, afr. *noe, noue* ; *gauta (cl. gabăta), afr. *joe, joue*. — Dans *boue* (afr. *boe* = *baba), on a sans doute affaire à une forme venue de l'Ouest, dont l'évolution s'est accomplie conformément aux principes du § 35, VI, et qui doit être un doublet du mot *bave*. Dans *chou* (afr. *chols* = caulis) le son *u* provient de la combinaison de *ọ* avec un *l* vocalisé (cf. § 68). Quant au mot *queue*, il ne remonte pas au lat. *cauda*, mais à la forme populaire et concurrente *cōda* (qui s'est transformée d'après le § 72).

b) **AU sous l'influence du** *yod*

84. Lorsque la diphtongue *au* est suivie d'un *yod* pouvant se combiner (§ 29), l'*ǫ* issu de *au* se combine avec ce *yod* pour produire *ǫy*, *oi* qui se développe suivant les principes exposés au § 54, et aboutit en français moderne à *wa* (écrit *oi* par tradition). Ex. : Gau(d)ia, *joie* ; Sapau(d)ia, *Savoie* ; nausea, *noise*.

Remarque I. — Le mot *cloître* influencé par *cloison* (§ 104, 3°) représente une forme *clostre* (= claustru). Le mot *auca* (= *avica), où le *c* doit normalement s'effacer (cf. § 123, 2°), avait donné en afr. *oe, oue* (encore employé par Marot) ; la forme *oie*, qui s'est répandue vers le xvie siècle, est en rapport avec *oison*, à moins qu'elle ne soit dialectale (Champagne, Touraine, Poitou).

Remarque II. — L'adverbe *paucu(m)*, par effacement du *c* et maintien de l'*u* final, avait donné en afr. *pou* (série **pauu, pǫu*), qui est devenu *peu* [*pœ̣*[. On a eu

de même *trou* (= *traucu), et l'afr. *rou* (= raucu) conservé dans *enrouer*. Sur cette évolution, cf. celle de *fŏcu*, etc., § 69, III.

c) AU suivi d'une nasale

85. L'ǫ issu de *au* (§ 83) placé devant une nasale :

1° Se retrouve intact en français, si la nasale conserve son articulation devant un ẹ sourd (cf. § 77, 1°). Ex. : *Sauma (cl. sagma), *somme* ; Icauna, *Yonne*.

Remarque. — La forme *chomme* (= *caumat), ainsi écrite et prononcée avec un ǫ jusqu'en 1740, est devenue *chôme* sous l'influence du verbe *chaumer* (tiré de *chaume*, § 15).

2° Se combine avec la nasale pour aboutir à *õ* (écrit *on*), si cette nasale est elle-même suivie d'une autre consonne (cf. § 77, 2°). Ex. : *Auncŭlu (cl. avunculum), *oncle* ; germ. haun(i)tha, *honte* ; *aunt (cl. habent), *ont* ; *vaunt (cl. vadunt), *vont* ; *faunt (cl. faciunt), *font* ; Catalaunis, *Châlons*.

CHAPITRE V

TRAITEMENT DES VOYELLES INITIALES

---

86. Les voyelles placées à la syllabe initiale (que nous appelons d'ordinaire *initiales* par abréviation) sont avec les voyelles accentuées les seules qui se retrouvent toujours dans les mots français, sauf quelques exceptions indiquées plus haut (§ 19, I), et le cas où elles ont disparu à l'époque moderne par suite de la résolution d'un hiatus (cf. §§ 91, 96, 102). Cette conservation des voyelles initiales tient à ce que la syllabe où elles se trouvaient, a toujours été proférée avec une netteté particulière (§ 19). Nous allons donc étudier les divers traitements qu'elles ont subis en passant du latin au français, mais il faut remarquer tout d'abord que ces traitements diffèrent de ceux des voyelles accentuées en quelques points essentiels :

1° Le fait d'être *libres* ou *entravées* a eu pour les voyelles initiales des conséquences bien moins importantes.

2° Les *nasales* n'ont pas eu d'action durable sur ces voyelles, si ce n'est qu'elles les nasalisent toujours lorsqu'elles se trouvent elles-mêmes devant une autre consonne.

3° Les voyelles initiales n'ont donné naissance à des *diphtongues*, au cours de la langue, que par combinaison avec un *yod* ou un *l* vocalisé.

4° Enfin elles ont une tendance générale à *s'affaiblir* en ẹ sourd, par dissimilation ou autrement, et à disparaître en cas d'hiatus.

87. Les voyelles initiales vont être étudiées ici dans l'ordre qui a déjà été suivi pour les voyelles accentuées. Il faut seulement

observer qu'à la syllabe initiale la prononciation du latin vulgaire ne faisait plus de différence entre ę et ẹ, ǫ et ọ atones : le son de ces voyelles était toujours un son fermé.

Remarque. — Dans les mots composés, et notamment dans les verbes, nous devons (d'après le § 7) considérer comme voyelle initiale, celle qui se trouve dans la syllabe suivant le préfixe. Ainsi l'*ū* de *ex-sūcare* est une voyelle initiale (cf. § 103, 2° II) ; de même l'*ĭ* de *im-plĭcáre* (en fr. *employer*, cf. § 95, II).

A initial

(*ā* ET *ă* EN LATIN CLASSIQUE)

88. L'*a* initial libre ou entravé, en principe, est resté intact en français. Ex. : *a*) Marítu, *mari* ; parénte, *parent* ; valére, *valoir* ; habére, *avoir* ; laváre, *laver* ; latróne, *larron* ; ma(n)súra, *masure* ; amánte, *amant* ; panáriu, *panier* ; manére, *manoir* ; *fanóne (germ. fano), *fanon*. — *b*) Partíre, *partir* ; cardináría, *charnière* ; argéntu, *argent* ; abbáte, *abbé* ; balláre, *baller* ; *passáre, *passer* ; clar(i)táte, *clarté*.

Remarque I. — Devant un *l*+consonne qui se vocalise, l'*a* initial se combine avec lui et devient ǫ (écrit *au*) suivant la règle exposée au § 37. Ex. : Saltare, *sauter* ; falcone, *faucon* ; *calfare (cl. calefacere), *chauffer* ; *sal(i)nariu, *sáunier* ; *al(ĭ)-sic, *aussi* ; *al(i)-tantu, *autant*.

Remarque II. — Devant une nasale+consonne, l'*a* initial se combine avec cette nasale et devient *ã* (écrit *an*) suivant la règle exposée au § 44. Ex. : Cambiare, *changer* ; mandare, *mander* ; lanterna, *lanterne* ; san(i)tate, *santé* ; van(i)tare, *vanter*. — Le mot *rinceau* est pour **ranceau* (= *ramuscellus, cl. ramusculus) sous l'influence de l'afr. *rain* (= rámu). *Grimoire* (à côté de *grammaire* = grammatica) offre une altération peut-être dialectale. D'autre part, les formes comme *aimer* (afr. *amer* = amáre ; cf. *amant*) sont analogiques et dues à l'influence de *aime* (= ámat), puisque *a* libre devant une nasale ne passe à *ai* que sous l'accent. Il en résulte aussi qu'un verbe composé comme *maintenir* a été refait en français, puisqu'un type lat. **manu-tenère* (au Nord de la Gaule **manu-tenire*, cf. § 54 III), assuré par l'accord des langues romanes, devait donner **mantenir*.

Remarque III. — Par suite de l'hésitation entre *ar-* et *ęr* devant consonne (§ 36, III), un *a* a été remplacé par *ę* dans *cercueil* (= **sarcueil*, afr. *sarcueu* = sarcophagu), *hermine* (= armenia), *épervier* (afr. *esparvier* = *sparuariu, germ. sparwâri). En outre, l'afr. *garir* (*warire, warjan) est devenu *guerir* au XVIIe siècle, et certains provinciaux prononcent encore *serment* pour *sarment* (= sarmentu).

Remarque IV. — Dans le futur *ferai* pour **farai* (= *farehábeo), l'initiale s'est sans doute affaiblie par suite de l'emploi des groupes comme afr. *si ferai* (= *sic fare-hábeo), conformément à la loi du § 17, *a*. — On trouve un affaiblissement de *a* initial en *e* dans *grever* (= lat. vulg. **grevare* pour *gravare*, sous l'influence de **grĕve*, § 35, V) ; dans *grenier* (= granariu) sous l'influence de *grain* (= gránu), et dans *grenouille* (= *ranucula) sous celle de *raine* (= rána). L'adverbe *devant* qui devrait être **davant* (= *de-abante) a subi l'influence de *dessus*, *dessous* (= *de-susu, *de-subtus). Le verbe *bêler*, afr. *beler* (§ 92, I), représente une forme *belare* usitée en latin à côté de *balare*. — Le mot *tréteau* semble remonter à un type vulg. **transtĕllus* (cl. transtillum) où l'initiale a subi une modification d'ordre général. En effet, la particule *tra(n)s*, devenue régulièrement *très* sous l'accent, § 35, IV (et *trè-* devant consonne) a été employée de la sorte comme préfixe en français, dans afr. *trespasser*, *tresbuchier*, plus tard *trépasser*, *trébucher* : mais on la trouve souvent aussi rétablie sous sa forme savante (dans *transporter*, *transmettre*), et parfois sous une forme réduite *tra-* déjà connue du latin (dans *traverser*).

Remarque V. — Enfin l'*a* initial est devenu *o* dans *Noël* (= **notāle* pour *natālem*, peut-être sous l'influence de *nōtus* ou de *nŏvellus* ; cf. une forme *Nodelus* dans le Polyptyque d'Irminon au début du ɪxᵉ siècle. Il en a été de même plus tard pour l'afr. *paele* (= patella) qui est encore chez Montaigne, et est devenu *poêle* [*pwâl*] sous l'action de la labiale *p*. La forme *dommage* (aussi afr. *damage*) paraît remonter à **domnaticu* (= **damnaticum* influencé par *dominus*), et *orteil* à **orticulu* (= *articulum* influencé par un mot gaulois **ordiga*). Le changement en *malotru*, afr. *malostru*, d'un type **malastru* (provençal *malastruc* = *male-astrūcu) reste obscur, à moins qu'il ne provienne d'une simple dissimilation vocalique. Quant au verbe *aperire*, il s'était confondu au Nord de la Gaule avec *operire*, d'où le fr. *ouvrir*), et d'autre part *clavare* a abouti au fr. *clouer* sous l'influence du mot clou (§ 35, VI). Enfin, le mot *oseille*, afr. *osille*, semble provenir d'un croisement entre *acidŭla* et *oxalis* (gr. ὀξαλίς), mais n'a point subi d'ailleurs une évolution normale.

89. Précédé d'un *c*, qui devient *š* (écrit *ch* § 120), l'*a* initial est soumis en français à un double traitement :

1° S'il est libre, il s'affaiblit en *ḙ*. Ex. : Cabállu, *cheval* ; capístru, *chevêtre* ; capreólu, *chevreuil* ; camísia, *chemise* ; celt. *camínu, *chemin* ; * canútu, *chenu* ; *scabéllus, *écheveau*.

2° S'il est entravé, il reste intact. Ex. : Carbóne, *charbon* ; carpentáriu, *charpentier* ; castéllus, *château* ; *captiáre, *chasser*.

Remarque I. — Le maintien de *a* dans *chaleur* (= calore) s'explique peut-être par l'influence de l'afr. *chalt* (= caldu) ; dans *charogne* (= *caronea) par celle de l'afr. *charn* (= carne) ; cf. aussi l'afr. *chaeine* et *chaiere* (§ 91, 3° III). Les mots *chanoine* (canonicum) et *chameau* (camelus) ne sont pas purement populaires ; *chalumeau* (calamellus) est peut-être dans le même cas. D'ailleurs, dans tous ces mots, la séquence d'une liquide, et surtout celle d'un *l*, peut bien avoir eu quelque action sur la conservation de l'*a* (on trouve, à côté de *chaleur*, des noms de lieux comme *Chalonnes* = Calonna).

Remarque II. — L'évolution de *a* dans l'afr. *chaitif*, devenu ensuite *chétif*, dépend probablement du croisement entre le lat. *captivus* et un mot gaulois (voir § 170, II). *Cheptel*, pour *chatel* (= capitále) encore usité au XVII[e] siècle, est venu de la région de l'Est.

Remarque III. — Derrière la palatale sonore, *a* libre s'est affaibli comme derrière *c* : ainsi dans *geline* (= *galína, cl. gallína) et dans l'afr. *girofle* (= *garófulu, cl. cryophyllon) à côté duquel une forme secondaire *girofle* est ancienne. Le mot d'origine celtique *javelle* (= *gabella) a cependant conservé ou rétabli un *a* initial, car on trouve parfois en afr. *gevele*.

90. L'*a* initial, suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui (§ 29), aboutit en français à ẹ, écrit *ai* (comme sous l'accent, § 38). Ex. : Ratióne, *raison* ; satióne, *saison* ; ma(n)sióne, *maison* ; a(d)jutáre, *aider* ; tractáre, *traiter* ; laxáre, *laisser* ; *taxóne (germ. thahs), *taisson* ; vascélla, *vaisselle* ; *racímu, *raisin* ; placére, *plaisir* ; *sacíre (germ. sazjan), *saisir*.

Remarque I. — Les formes *merrain* et *serment* sont des graphies modernes pour afr. *mairrien* (*materiame) et *sairement* (= sacramentu) ; de même *empêtrer* pour afr. *empaistrier* (= *impastoriare). On écrit encore *véron* ou *vairon* (= *varione). — Dans les formes comme *faisant* (= *facente, cl. facientem) ou *faisais* (= *facēa), prononcées depuis la fin du XVI[e] siècle *fẹzã*, *fẹzẹ*, le groupe *ai* s'est affaibli en ẹ peut-être par analogie avec le futur *ferai* (§ 88, IV).

Remarque II. — La forme de l'infinitif *gésir*, afr. *gesir* (jacére) semble être un affaiblissement ancien d'un primitif **jaisir*. Dans le participe afr. *gesant*, puis *gisant* (= jacentem), l'*i* est dû à la propagation du radical de *gist*, *gît* (= jacet, § 42).

Remarque III. — Pour les mots comme *payer* (= pacare), *ayons*, *rayon*, etc., où la graphie *y* représente la réduction de [*i-y*], on hésitait en moyen français entre les prononciations *payẹ* et *pẹyẹ*, etc. : on ne s'est décidé pour la seconde que vers la fin du XVI[e] siècle (cf. § 91, 2°, II), et sans doute sous l'influence des formes comme *paie*, *aie*, *rai*. Mais l'ancienne épellation s'est maintenue dans les mots *païen* (*payẽ* = paganu), *aïeul* (= *aviolu), *glaïeul* (= gladiolu), écrits par *ï*. Quant à *majeur*, c'est une forme refaite pour l'afr. *maieur* (= majore).

Remarque IV. — L'*a* initial devant ṇ (n+y) suivi d'une voyelle, a eu tendance à devenir ẹ (écrit *ai*) par combinaison avec le *yod* que dégage la nasale. Ex. : Plangénte, *plaignant* ; sang(u)ináre, *saigner*. Toutefois certaines formes verbales ont réagi les unes sur les autres, et la prononciation actuelle de *gagner* (= *wadaniáre, germ. *waidhanjan) est peut-être conditionnée par celle de *gagne*, tandis que *baigne* l'aurait été par celle de *baigner* (= *baneáre) ; cf. § 45, hist.

91. Lorsqu'il s'est trouvé, par la chute d'une consonne latine, en hiatus devant diverses voyelles, l'*a* initial s'est généralement

effacé dans la langue moderne, mais d'après un processus assez complexe et qui n'a pas été uniforme :

1° Après s'être conservé en hiatus sous forme affaiblie de ẹ pendant la période ancienne du français, il s'est effacé devant la voyelle suivante, spécialement devant *u (ü)* accentué. Ex. : Matúru, afr. *mëur*, *mûr* ; *habútu, afr. *ëu*, *eu* [ü] ; *sapútu, afr. *sëu*, *su* ; *placútu, afr. *plëu*, *plu* ; pavóre, afr. *pëeur*, *peur* ; *cadére, afr. *cheoir*, *choir* ; cadéntia, afr. *chëance*, *chance*.

Remarque. — L'absorption de l'ẹ provenant de *a* s'est opérée à la même époque que celle de l'ẹ provenant de ẹ ; les mots *feu* pour afr. *fëu* (= *fatūtu) et *heur* pour afr. *eur* (= *agūriu) ont subi un accident particulier. Voir § 96, hist.

2° Après s'être conservé sous forme de *a* en hiatus pendant la période ancienne du français, il s'est fondu dans la voyelle suivante spécialement devant *a* et *o (ou)* accentués. Ex. : *Batáculat, afr. *baaille*, *bâille* ; *wadániat (germ. *waidhanjan), afr. *guaaigne*, *gagne* ; Sa(u)cónna, *Saône* [sọn] ; *agǘstu (cl. augustum), afr. *aoust*, *aoûl*]*u*] ; satǘllu, afr. *saoul*, *soûl*.

Remarque I. — L'absorption de l'*a* en hiatus a eu lieu vers la même époque que celle de l'*e* (cf. § 96).

Remarque II. — Dans *bayer* pour afr. *baer* (= *batare) la production d'un *y* transitoire a empêché l'absorption de *a* (cf. l'ancienne forme *beer* d'où nous sont restés *bée* pour *beée*, et *béant* qui a subi une influence savante). Dans *déblayer* [dẹblẹyẹ] pour afr. *desblaer* (= *dis-blatare), il y a eu production d'un *y* mais qui s'est combiné avec la voyelle initiale ; cf. aussi *emblayer* pour afr. *emblaer* (= *im-blatare), à côté de *emblaver* (§ 142, IV). — L'afr. *jaiant* (= *gagante, cl. giganta) est devenu *géant* ; les particules *céans* et *léans* remontent de même à l'afr. *çaienz* (= ecce-hac-Intus) et *laienz* (= illac-Intus). Les mots *fléau*, *préau*, semblent aussi provenir des formes plus anciennes *flaiaus* (= *flagellus), *praiaus* (= *pratellus). Enfin le mot *jais* a été, au XIIIe siècle, raccourci d'une forme antérieure *jaiet*, qui représentait elle-même le type gréco-lat. *gagāte(m)*.

Remarque III. — Il faut de plus noter ce qui s'est passé dans *paon* (= pavōne), *flan*, afr. *flaon* (= *fladōne), et *faon* qui est pour **fëon* (*fētōne) : dans ces mots prononcés aujourd'hui *pā*, *flā*, *fā* (cf. l'orthographe *flan*), le groupe *a*+*ō* a abouti par synérèse à *ā*, et c'est donc l'*a* initial qui a fait prévaloir sa nuance vocalique. Le nom de ville *Laon* (§ 82, I) sonne de même *lā* : mais on prononce *tō* ou *tā* le mot *taon* (= *tabōne, cl. tabanum).

3° Après s'être conservé sous forme de *a* en hiatus pendant la période ancienne du français, il a altéré l'*i* accentué, et s'est combiné avec lui pour aboutir à ẹ̄ long, écrit *ai*. Ex. : *Fagína,

afr. *faïne*, *faîne* ; vagína, afr. *guaïne*, *gaine* ; *hatína (germ. hatjan), afr. *haïne*, *haine* ; *tragínat, afr. *traïne*, *traîne* ; radíce, afr. *raïz*, *rai*[*fort*].

Historique. — En ancien français les mots comme *guaïne*, *haïne*, étaient de trois syllabes et rimaient avec *saisine*, *corine*, etc. Pendant la période moyenne de la langue, l'*i*, devenu moins fermé sous l'influence de *a* qui est le plus ouvert des sons, est d'abord passé à *ẹ* ; mais cet *ẹ* restant accentué, donc prédominant dans le mot, s'est ensuite assimilé la voyelle précédente, de sorte qu'on a eu successivement *gaīnẹ*, *gaẹnẹ*, *gẹẹnẹ*, et enfin par contraction *gẹ̄nẹ*. Comme la graphie par *ai* est restée immuable, elle a masqué les phases de cette évolution qui devait être accomplie au xvie siècle.

Remarque I. — L'hiatus s'est conservé dans *naīf* (= natīvu) sous l'influence des autres mots en *-if*. Il n'a pas été résolu non plus dans *haīr* (§ 63, I) pour sauvegarder la flexion (cf. les formes *trahir*, *envahir*, *ébahir*, où il est indiqué par un *h* purement orthographique). Il y a eu hésitation pour le subst. *trahison*, que les poètes de la Pléiade écrivent souvent *traison* (en deux syllabes) : mais *traître*, afr. *traītre* (= *tradītor) qui est un mot d'emprunt ancien, a suivi la règle générale.

Remarque II. — De *magīstru* (où l'*ẹ* sous l'influence du *y* provenant de *g* avait abouti à *i* d'après le § 59) est également sortie une forme *maīstre*, devenue de très bonne heure par contraction *maistre* [*mẹstre*], fr. mod. *maître*. Dans le mot pays [*pẹyi*], afr. *païs* (= pagē(n)se), l'*i* de la syllabe accentuée est resté, mais en dégageant un *y* qui s'est combiné avec l'*a* initial (cf. *paysan*, qui est parfois *pẹyzā* ou *pẹzā*). L'affaiblissement de *a* en *ẹ* s'étant produit devant *i* dans afr. *graīl* (= *graticulu) et *graīlle* (= *graticula), devenus dès le xiie siècle *greīl*, *greīlle*, ces mots ont été traités comme ceux qu'on a énumérés plus haut sous 1°, et sont en fr. mod. *gril*, *grille*.

Remarque III. — Les mots *chaîne* et *chaire* étaient en afr. *chaeine* (= *catēna) et *chaiere* (= *catĕdra) : par réduction ils ont abouti d'abord respectivement à *chaẹne*, *chaẹre*, et rentrent ainsi dans la règle générale. C'est aussi le cas, mais en syllabe atone, pour le subst. *aimant*, afr. *aīmant* (= *adīmante, cl. adamanta), auquel se rattache également par changement de préfixe, un type **diamante* (bas-grec διαμάντε), d'où le fr. *diamant*. Le mot *seine* (= sagēna), qui est plutôt dialectal, se prononce comme les autres tout en gardant une graphie spéciale.

Remarque IV. — Enfin, pour les anciennes formes *traīn* (= *tragīme), *saīn* (= *sagīme) et *guaīn* (subst. verbal de *guaaignier*), l'évolution a été également celle qu'on a décrite plus haut (série *aī*, *aẹ*, *ẹẹ*) : seulement il y a eu ici l'influence d'une nasale finale, d'où l'aboutissement à *ē* écrit *ain* (fr. mod. *train*, *sain*[*doux*], *gain*). Cf. § 43. hist.

E initial

(ĕ, ē ET ĭ EN LATIN CLASSIQUE)

92. L'ẹ de la syllabe initiale, lorsqu'il était libre, s'est affaibli en ẹ sourd en français. Ex. : Fĕnéstra, *fenêtre* ; vĕníre, *venir* ; lĕváre, *lever* ; rĕmíttere, *remettre* ; rĕpulsáre, *repousser* ; fēnúculu, *fenouil* ; dēbére, *devoir* ; pē(n)sáre, *peser* ; mĭnútu, *menu* ; mĭnáre, *mener* ; pĭláre, *peler*.

Remarque I. — Son affaiblissement est très ancien. Les mots d'origine populaire où l'on prononce aujourd'hui ẹ à l'initiale ont subi une réaction savante : c'est ce qui s'est produit, notamment depuis le xvie et le xviie siècle, dans *désir, péril, périr, férir, quérir, désert, frémir, lévrier, trésor*, et dans les mots qui ont le préfixe *pré-* représentant le latin *prae- (prévoir, prévôt, prédication)*. Il en est de même pour le préfixe itératif *re-* devenu parfois *ré-* (dans *réconfort, réclamer, réduire*, etc.) : de là certaines hésitations (p. ex. entre *reviser* et *réviser*), ou des divergences de sens (entre *reformer* » former de nouveau » et *réformer* « améliorer »). Le préfixe *des-* (= dĭs-) a conservé la prononciation *dé-* devant consonne (*décroître* = discrescere ; et par analogie *défendre* = defendere, *délivrer* = deliberare, etc.) ; devant voyelle l'*e* s'y était affaibli à un moment donné, et à la fin du xviie siècle Hindret recommandait de prononcer d'*zabuser, d'zagréable, d'zavantage* (comparez la prononciation *dẹzir* pour *désir*, qui a été longtemps traditionnelle à la Comédie Française). — L'ancien verbe *beler* (= belare, § 88, IV) est devenu *bêler* par onomatopée (cf. l'interjection *bée !* dans la farce de Pathelin).

Remarque II. — Dans quelques mots l'ẹ paraît s'être changé en *ü* entre deux consonnes labiales. C'est ainsi qu'on a *buvant*, afr. *bevant* (= bĭbente) et *fumier*, afr. *femier* (= *fĭmariu), formes pour lesquelles on pourrait d'ailleurs invoquer l'influence analogique du participe *bu*, afr. *bēu* (= *bibūtu), et du verbe *fumer* (= fūmare). Cf. aussi *jumeaux*, afr. *gemeaus* (= gĕmellos) ; dans *provende*, l'*o* de la syllabe initiale paraît dû à un type du lat. vulg. **probenda* (cl. praebenda). L'afr. *perier* (= *pĭráriu) est devenu *poirier* en moy. français sous l'influence du mot simple *poire* (= pĭra), comme *serée* (= *sēráta) aboutit à *soirée* sous celle de *soir* (= sēru) ; de même encore l'adjectif *pelu* (= *pĭlūtu) a été au xviiie siècle remplacé dans l'usage général par *poilu*, sous l'action de *poil* (= pĭlu). — La forme de *limon* (= *tīmone, cl. tēmonem) remonte à un changement ancien dans le latin vulgaire de la Gaule. Celle de *ivoire* (= ĕborea) semble attestée dès le viiie siècle par une graphie *ivorgiis* dans les Gloses de Reichenau ; celle de *ivraie* (= ĕbriaca) s'est réglée sur *ivre* (§ 57, II) ; enfin dans celle de *livèche* (lĕvistica), il y a eu peut-être une réaction étymologique de *ligusticum*. Quant à *ministre* (mĭnistrum), c'est un mot savant ; *mineur* est une forme refaite pour l'afr. *meneur* (= mĭnōre), ainsi que *tribut* pour l'afr. *trēu* (= trĭbūtu) régulier et conforme au § 166.

93. L'ẹ de la syllabe initiale, lorsqu'il était entravé, est devenu ę en français (cf. § 55). Ex. : Pĕrdénte, *perdant* ; mĕrcéde, *merci* ;

ĕrráre, *errer* ; vĕstíre, *vêtir* ; vĭrtúte, *vertu* ; fĭrmáre, *fermer* ; cĭrcáre, *chercher* ; *pĭscáre, *pêcher*.

Remarque I. — Il y a hésitation à l'initiale, entre la prononciation par ẹ ou ę, dans quelques mots comme *message* (= *mĭssaticu), *léger* (= *lĕviariu), *sécher* (= sĭccare) ; le mot *péché* (= pĕccatu) a un ę. Dans *semaine* (= sĕptimana) et *setier* (= sĕxtariu) un ę entravé s'est affaibli en ẹ. L'orthographe moderne de *neiger* pour afr. *negier* (= *nĭvicare), est arbitraire. Quant à l'ancien mot *letrin*, tiré par emprunt du latin ecclésiastique **lectrinum* (allongé lui-même de **lectrum* « pupitre » chez Isidore de Séville), il est devenu au début du XVIIe siècle *lutrin* sous l'influence du participe *lu* (§ 96).

Remarque II. — Par combinaison avec un *l* vocalisé (cf. 56), l'ę de **fĭl(i)caria* avait abouti à *œ* dans l'afr. *feugiere*, dont *fougère* est sans doute un doublet dialectal. Dans **bĕll(i)táte* devenu afr. *beltet* puis *beauté*, le développement en *eau* à la syllabe initiale n'est pas phonétique, mais conditionné par l'influence analogique de l'adjectif *beau* (§ 48) ; cf. l'afr. *novellet* (= novĕllitáte) passé à *nouveauté* d'après *nouveau*. Le substantif *fierté* ne représente pas non plus directement *fĕritáte* mais a subi l'influence de *fier* (= fĕru).

Remarque III. — Devant une nasale+consonne, l'ẹ initial par combinaison est devenu *ã*, écrit *en, em, an* (d'après le processus indiqué § 61). Ex. : Tĕntare, *tenter* ; *tĕmpesta, *tempête* ; *trĕm(u)lare, *trembler* ; ĭnflare, *enfler* ; sĭngulare, *sanglier* ; sim(u)-lare, *sembler* ; vĭndicare, *venger*. — Le mot *pinceau* remonte à une forme vulgaire ancienne **pīnicellus* (cl. pēnicillus) ; dans le latin de la Gaule *scĭntilla* était passé par métathèse à **stĭncilla*, d'où l'afr. *estencele* devenu *étincelle* par réaction étymologique. Dans *tinter* (tĭnnitare) il y a eu, par harmonie imitative, une substitution de *ī* à *ĭ*, qui ne se retrouve pas du reste dans *retentir* (= *re-tĭnnitire). *Tiendrai, viendrai*, sont des futurs modernes, refaits sur les présents *tiens*, et *viens* : ils ont supplanté vers la fin du XVe siècle les formes régulières *tendrai, vendrai*, qui étaient amphibologiques par rapport aux futurs de *tendre* et *vendre*.

Remarque IV. — Le préfixe français *en-* représente régulièrement *ĭn-* dans *enjoindre* (= injungere), *enclos* (= *inclausu), etc. Mais on le trouve souvent aussi sous sa forme savante et latine comme dans *incliner* (inclinare), ou avec assimilation de la consonne dans *impulsion, illusion, irréparable*. — Il ne faut pas confondre avec celui-ci un autre préfixe verbal qui est également *en-*, mais remontant au lat. *ĭnde* (cf. § 152, II), et qui se rencontre notamment dans *s'enfuir, emporter, emmener* (= *indemĭnare).

94. Dans la syllabe initiale, un ẹ libre ou entravé est assez fréquemment devenu *a* en français, surtout devant les consonnes liquides. Ex. : *Bĭláncea, *balance* ; pĕlórida, *palourde* ; *zēlósu, *jaloux* ; *hĭrúnda (cl. hĭrúndinem), *aronde* ; *trĭpáliu, *travail* ; *trimáculu, *tramail* ; *fēnáre, *faner* ; celt. *glēnáre, *glaner* ; *rēmáre, *ramer* ; pĭgrítia, *paresse* ; sĭlváticu, afr. *salvage, sauvage* ; dĕlphínu, afr. *dalfin, dauphin* ; ĕl(ee)mósyna, afr. *almosne, aumône* ; mĕrcátu, *marché* ; *pĕrpágine, *parpaing* ; pĕrveníre, *parvenir*.

Historique. — Cette tendance de ẹ à devenir *a* s'est manifestée de bonne heure : un type comme **almosĭna* (cl. eleemosyna, gr. ἐλεημοσύνη) remonte au latin vulgaire. Au Nord de la Gaule tout spécialement, on relève assez souvent des formes *marcatus, salvaticus, dalphinus, arundo,* dans des textes latins de l'époque mérovingienne. On pourrait du reste supposer que dans certains cas *(*balancea, *trapaliu, *tramaculu, *salvaticu, *marcatu),* le changement s'est opéré à l'initiale par une assimilation avec l'*a* de la syllabe accentuée, qui en latin vulgaire avait déjà fait passer *aeramen* à **aramen* (d'où l'afr. *arain,* refait ensuite en *airain*). D'autres formes *(paresse, jaloux)* semblent être plus récentes, et sont plus spécialement françaises, mais on relève déjà *pagrelia* dans les Gloses de Reichenau. Au xviie siècle on hésitait encore entre *fener* (cf. *fenaison*) ou *faner,* et ce dernier, ainsi que *glaner,* et *ramer* (d'où en moy. fr. *rame* pour afr. *rein* = rēmu), s'explique sans doute par le principe exposé au § 61, I. En 1694, l'Académie donne seulement *cercelle* (= *cercedula) et non *sarcelle* ; enfin l'afr. *merquier* (germ. merken) et *herseler* (dérivé de *herse*) sont devenus respectivement *marquer* et *harceler* (cf. § 47, II). — C'est par suite de son emploi comme préfixe (dans *pĕrvenire, pĕrcurrere,* ou des groupes comme *pĕr térram,* etc.) que la préposition *pĕr* est devenue en français *par.* De là sa forme dans *parmi* (= per mĕdiu), *parvenir, pardonner,* tandis que la forme latine est conservée dans *permettre* (cf. le verbe *parfaire* et le subst. savant *perfection*).

95. L'ẹ initial, suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui, aboutit en français comme sous l'accent à *wa,* écrit *oi* (cf. §§ 54, 57). Ex. : Mĕssióne, *moisson* ; medietate, *moitié* ; vectura, *voiture* ; pectorina, *poitrine* ; piscione, *poisson* ; lĭcére, *loisir.*

Remarque I. — Un cas spécial se présente quand l'*e-* initial est suivi d'un élément palatalisé, puis d'un *a* accentué qui, sous l'influence de la palatalisation, doit aboutir à *ie,* puis *ye* (§ 41). Ex. : Necare, *noyer* ; *brecare, germ. brĕkan, *broyer* ; legale, afr. *leiel, loyal* ; decanu, *doyen* ; medianu, *moyen.* D'après cette graphie, la lettre *o* équivaut actuellement à [*w*] ; quant à la lettre *y,* elle est scindée entre deux syllabes et représente deux sons distincts : 1° la voyelle *a,* deuxième élément du groupe [*wa*] issu de *ei* puis *oi* ; 2° le [*y*], premier élément de *á* = *ie* = *ye.* Du point de vue historique il convient d'ajouter les précisions suivantes. Un verbe comme *necare* a donné [*neiyer*], puis, la diphtongue *ei* évoluant, [*noiyẹ*]. Mais, par fusion toujours possible de l'*i* et du *yod,* il a existé successivement des doublets [*neyer*] et [*noyẹ*]. L'orthographe médiévale offre donc les couples *neiier-neier* et *noiier-noier,* et ces hésitations traduisent des disparates, mais difficiles à préciser, rien ne prouvant d'ailleurs que la graphie par un « i » simple ne traduise pas un épel [*iy*]. Quoi qu'il en soit, c'est [*noiyer*] qui a été favorisé, d'où, par suite d'une évolution normale, [*nweyẹ*] puis [*nwayẹ*]. Mais la graphie « noyer » correspond au type allégé et justifie certaines prononciations tardivement attestées comme [*moyẽ*], cf. Littré. Le mot *aloyau* conserve une trace de cette incertitude Quant au type *neyer,* assez fréquent au xviie siècle, c'est une forme qui dénonce, comme sous l'accent, une réduction de *nwe* à *ne* § 54 *H, b*). Il est juste enfin, bien qu'il ne soit plus question d'un *e* initial, de rappeler ici l'évolution du suffixe *-izare,-ĭdiare* (grec ἵζειν) qui apparaît dans les types *côtoyer, verdoyer,* etc., dont l'analogie a pu transformer afr. *conrëer* (= con-redare) en *corroyer.*

Remarque II. — Le vieux verbe *issir* (ĕxire), d'où *issu, issue,* était régulièrement

à l'origine *eissir, oissir,* mais a subi de bonne heure l'action des formes à radical accentué (*ist* = ĕxit). On a eu de même des formes *nier, prier, scier, priser* (afr. *noier* = nĕgare, *proier* = prĕcare, *soier* = sĕcare, *proisier* = prĕtiare) sous l'influence analogique de *nie* (= nĕgat, § 49), etc. Dans *lier* (afr. *loier* = lĭgare, cf. *lien*), et *plier* (doublet de *ployer* = plĭcare) il y a eu également influence des formes *lie, plie,* qui elles-mêmes ne remontent pas directement au latin (§ 57, III). — L'adverbe *ci* procède par aphérèse du complexe *(ec)cehi(c).* Il est douteux que par métaphonie, c.-à-dire par l'influence de *ī* final sur l'initiale de la forme pleine, *eccehic* ait donné *ici.* Il est préférable de voir dans cet adverbe la forme réduite *ci* renforcée dans les phrases élémentaires du dialogue par la préfixation de *i* = *hic* ou *ibi.* Cf. les formes pronominales archaïques comme *icest, icel,* etc. — Un *ẹ* initial est devenu *i* derrière gutturale dans *ciment* (= *cĭmentu, cl. caementum), *civière* (= *cĭbaria), cf. § 59. — Enfin, dans *prison* (= **presione,* contraction de *prehensionem,* cf. aprov. *preison*), la diphtongue initiale a été influencée par le participe *pris* (§ 55, II). Ce mot avait aussi en afr. le sens de « captif », et *prisonnier* n'en a été dérivé que vers la fin du XIIe siècle.

Remarque III. — Lorsque l'*ẹ* initial est devant *l* ou *n* mouillés par un *yod, ḽ* ou *ṋ* (écrits *ill, ign*) forment entrave et l'*ẹ* se trouvant dans les conditions du § 93 prend un son ouvert. Ex. : *a*) Mĕliore, *meilleur* ; vĭg(i)lare, *veiller.* — *b*) Sĕniore, *seigneur* ; pĕc(ti)nare, *peigner* ; dĭgnare, afr. *deignier, daignier* ; fĭngente, *feignant.* Le mot *tilleul* provient d'une forme **tĭliŏlu* (cl. tĭlia), et *rognon* paraît remonter non à **rēnione,* mais à **rōnione* par assimilation ; dans *signer* pour afr. *seignier* (= signare) il y a eu réaction étymologique. — Dans le cas où le *n* primitivement mouillé est lui-même suivi d'une autre consonne, on aboutit par combinaison au son nasal *ẽ* (écrit *ein,* cf. § 62, 2°). Ex. : Cĭnctura, *ceinture* ; pĭnctura, *peinture.*

96. Lorsqu'il s'est trouvé par la chute d'une consonne latine en hiatus devant diverses voyelles, l'*e* initial, après s'être conservé (prononcé *ẹ* d'après le § 92) dans l'ancienne période de la langue, a fini par s'effacer complètement en français. Ex. : Mĕd(i)ália, afr. *mëaille, maille* ; *sētáciu, afr. *sëaz, sas* ; *aetáticu, afr. *ëage, âge* ; *vīdísti (cl. vīdisti), afr. *veïs, vis* ; vĭdére, afr. *vëoir, voir* ; pēdúculu, afr. *pëouil, pou* ; sēcúru, afr. *sëur, sûr* ; *rĕfúsat, afr. *rëuse, ruse* ; *dēbútu, afr. *dëu, dû* ; *vĭdútu, afr. *vëu, vu* ; *crēdútu, afr. *crëu, cru* ; *legútu, afr. *lëu, lu.*

Historique. — Dès le début du XIVe siècle, il s'est manifesté dans le Nord de la France une tendance à l'effacement de l'*ẹ* sourd en hiatus (qu'il provînt de *a* ou de *ẹ* atones ; cf. la réduction des terminaisons *-ëure, -eëur, -eïz,* § 17, *b,* 1°). Cependant les poésies de Froissart, écrites dans la seconde moitié du siècle, offrent d'ordinaire la conservation de l'hiatus : la forme *sëoir* par exemple y est constante, *voir* pour *vëoir* n'y apparaît qu'une fois sur dix, et *sûr* pour *sëur* une fois sur vingt, etc. Au XVe siècle, au contraire, l'hésitation a cessé : l'*ẹ* sourd s'efface à ce moment-là devant toutes les voyelles (et généralement aussi l'*a* et l'*o* placés dans les mêmes conditions, §§ 91, 2° et 102). Toutefois, comme les scribes conservaient l'ancienne graphie pour des mots tels que *seur* (= secūru), *meur* (= matūru), comme d'autre part dans beaucoup de régions l'*ü*

devant *r* sonnait *œ* (cf. § 80, hist.), il y eut tendance dans ces régions ou même ailleurs à faire disparaître l'ancien hiatus en prononçant *sœr, mœr.* La langue moderne a conservé quelques traces de ces hésitations : dans *jeûne* (= jejūnat) qui est en afr. *jeüne,* aussi *june* ; dans *fëu* (= *fatūtu) ; enfin dans *heur,* afr. *ëur* (= *agūriu) qui depuis l'époque de Malherbe, sans doute par confusion avec *heure* (hōra), a prévalu pour les composés *bonheur, malheur,* tandis qu'à l'atone on conservait *hureux, malhureux* jusqu'à la fin du règne de Louis XIV. Quant aux participes comme afr. *dëu, vëu, sëu,* ils se sont de bonne heure prononcés par *ü* simple (sauf parfois au Midi), et cela malgré leur graphie longtemps archaïque, mais qui n'a persisté que dans *eu* : aussi, à la fin du XVII[e] siècle, Th. Corneille constate qu'à Paris bien des gens disaient encore *j'ai éu.* — On peut donc poser en principe que les voyelles initiales *a* et *e* ont généralement disparu en français lorsqu'elles se trouvaient en hiatus, tandis que *i* et *u* ont persisté (*fier* = *fidáre, *muer* = mūtáre, etc.). Sur *o* en hiatus, voir § 102.

Remarque I. — A l'initiale de *veau* (= vĭtellus) et *seau* (= *sĭtellus, cl. sĭtella), l'*ẹ* s'est confondu avec celui qui provenait du sufixe *-eau.* Dans *seoir* (= sĕdēre), l'*ẹ* a été arbitrairement conservé par l'orthographe. Dans *reine* [*rẹ̄n*] pour afr. *reïne* ou *roïne, roine* (= rēgīna), il y a eu assez tôt fusion de l'*e* avec *i* accentué, sous l'influence de *rei, roi* (= rēge), et plus tard réaction étymologique ; cf. ce qui s'est passé pour l'*a* initial, § 91, 3[e]. — A côté de *mëesme* (= *met-ĭpsimu), fr. mod. *même,* l'ancienne langue employait fréquemment la forme *meïsme,* remontant à un type vulg. **īpsimu* d'après **īpsi* pour *ĭpse,* cf. § 55, II).

Remarque II. — La conjugaison offrait autrefois des formes *crëons, vëons, crëez, vëez,* etc., qui, vers le XV[e] siècle, ont été, d'après le radical accentué, remplacées analogiquement par *croyons, voyons, croyez, voyez.* Il en a été de même de l'afr. *conrëer* (= *con-redáre), passé ensuite à *corroyer.* Quant à *séant, séance, créance, néant, péage* (*pĕdaticu), l'initiale y a été conservée sous forme de *ẹ* par des influences savantes : *féal,* qui est une vieille forme reprise par les archaïsants, représente *fidēle(m),* avec changement de suffixe.

Remarque III. — Un *ẹ* devant voyelle a encore persisté tout en passant à *i* dans *pion* pour **pēon* (= pĕdone), *piètre* pour afr. *pëestre* (= pĕdestre) influencé par *pied,* et aussi dans *lion* (= lĕone) si cette forme est populaire. Dans *pivoine,* afr. *pëoine* (= paeonia) qui est à moitié savant, la voyelle initiale a passé à *i,* mais l'hiatus a été résolu par la production d'un *v* transitoire. Quant à *liesse,* pour afr. *lëece* (= laetitia), il se réfère à l'influence de l'ancien adjectif *lié* (= laetu).

I initial

(*ī* EN LATIN CLASSIQUE)

97. L'*i* initial, libre ou entravé, reste ordinairement intact en français. Ex. : *a*) Fīláre, *filer* ; celt. *brīsáre, *briser* ; *cīsellus, *ciseau* ; rīpária, *rivière* ; hībérnu, *hiver* ; vivénte, *vivant* ; līb(e)ráre, *livrer* ; īre-hábeo, *irai.* — *b*) Villánu, *vilain* ; cīv(i)táte, *cité.*

Remarque I. — L'*i* suivi de *l*+consonne a absorbé ce *l* vocalisé (*fīl(i)cella, *ficelle* cf. sur ce mot 188, I). L'*i* suivi d'un *yod* a absorbé ce *yod* (tītione, *tison*; dīcere-habeo, *dirai*) ; cf. § 64.

Remarque II. — Suivi de nasale+consonne, l'*i* initial par combinaison est devenu *ẽ*, écrit *in* (d'après le processus indiqué §65). Ex. : Līnteolu, *linceul*; *cīnquanta, *cinquante* ; prīm(u)-tempus, *printemps.*

Remarque III. — Entre *f* et une autre labiale *i* est passé à *ü* dans *affubler* (= *ad-fībulare).

98. L'*i* initial, suivi d'un autre *i* dans la syllabe accentuée, aboutit à *ẹ* en français (après être passé à *ẹ* par dissimilation en latin vulgaire, cf. § 92). Ex. : Dīvínu, *devin* ; dīvísa, *devise* ; fīníre, afr. *fenir*, *finir* ; vītícula, afr. *veïlle*, *v[r]ille* ; *pīppíta (cl. pītuīta). afr. *pepie*, *pépie*.

Historique. — Cette dissimilation paraît avoir ses origines dans une tendance très ancienne du latin à réduire *ei* en *e*, au lieu de *i* devant un *i* accentué ; une forme archaïque *deivino* aboutissait à **devīnu* en latin vulgaire, à *dīvīnum* en latin classique. C'est de même à une forme **vecīnu* (pour *veicino*, cl. *vīcīnum*) que remonte l'afr. *veisin*, *voisin* (cf. § 95). La tendance dissimilante a continué du reste à faire aussi sentir ses effets pendant la période romane primitive : des 2es pers. du parfait comme **dīxisti*, **mīsisti*, sont en afr. *desis*, *mesis*, puis *deïs*, *meïs* (devenus ensuite *dis*, *mis*, § 156, rem.). L'adjectif *petit* semble remonter à un type d'origine celtique **pīttīttu* ou **pĕttīttu*.

Remarque. — On peut noter encore un affaiblissement ancien devant un *i* non accentué dans *merveille* (= *merībĭlia, cl. mīrabilia). Le mot *prīmariu* est devenu en fr. *premier* qui a survécu après avoir été doublé par *prumier*, type dont l'*ü* dénonce l'influence du voisinage labial. Quant à *demi* il ne représente pas *dīmĭdium*, mais une forme **de-mĕdiu* refaite en latin vulgaire. — A côté de *fenir*, l'ancien français avait aussi un nouveau verbe *finer* (tiré de *fin*, et d'où est venu le mot *finance*).

O initial

(*ŏ*, *ō* ET *ŭ* EN LATIN CLASSIQUE

99. L'*ọ* initial, libre ou entravé, est devenu en français *u* (écrit *ou*). Ex. : *a*) Cŏróna, *couronne* ; *mŏríre, *mourir* ; *vŏlére, *vouloir* ; mŏvére, *mouvoir* ; jŏcáre, *jouer* ; ŏperáriu, *ouvrier* ; rŏtáre, *rouer* ; nōdáre, *nouer* ; cōláre, *couler* ; sōláciu, *soulas* ; sŭbínde, *souvent* ; cŭbáre, *couver* ; *nŭtríre (cl. nūtrīre), *nourrir* ; *molliare, *mouiller.* — *b*) Tŏrméntu, *tourment* ; pŏrcéllus, *pourceau* ; *fŏrmíce (cl.

fŏrmīca), afr. *formiz, fourmi* ; *fŏr(is)viáre, *fourvoyer* ; *cōrté(n)se, *courtois* ; tōrnáre, *tourner* ; bŭrdóne, *bourdon* ; sŭbveníre, *souvenir* ; *pŭllánu (cl. pullīnum), *poulain* ; dūb(i)táre, *douter.*

Historique. — L'ǫ de la syllabe initiale est passé à *u (ou)* pendant le xiiie siècle, vers la même époque que l'ǫ accentué entravé (§ 73). Comme l'ancien ǫ initial entravé offre encore généralement ce son dans nos formes françaises (*porter* = pŏrtare, *dormir* = dŏrmire, *mortel* = mŏrtale, *corbeille* = cŏrbicula, etc.), on a supposé qu'il n'était point devenu ǫ dans le latin vulgaire de la Gaule. Le fait est cependant douteux (cf. les formes méridionales *pourta, dourmi,* et les mots fr. *tourment, pourceau,* etc.). On peut, dans la plupart des cas, expliquer l'ǫ du français en invoquant des influences analogiques : pour *porter, dormir,* celle des formes accentuées sur le radical *porte, dort* ; pour *mortel,* celle de *mort* ; pour l'afr. *ǫstel,* celle de *oste,* etc. — D'autre part, comme la graphie ne s'était pas toujours conformée à cette évolution de *o* en *u (ou),* il en est résulté en moyen français une prononciation savante à côté de la prononciation populaire, et des anomalies dont quelques-unes se sont fixées dans l'usage après avoir été discutées par les grammairiens. Il y a eu depuis le xvie siècle le parti des « ouïstes » et celui des « non-ouïstes ». On prononçait encore couramment *cosin, doleur,* au début, et *norrir* à la fin du xviie siècle ; *couleuvre, couronne, moulin* (= mŏlīnu) n'ont triomphé qu'après l'époque d'Oudin. Inversement, les poètes de la Pléiade emploient souvent les formes régulières *souleil* (= *sōliculu), *rousée* (= *rōsata, cl. rōrata), et Vaugelas blâme sans trop oser les condamner *froumage, pourtrait.* Ménage a proscrit *foussé* pour *fossé* (entraîné par *fosse*), et en 1694 l'Académie donnait encore *brossailles* ou *broussailles.* Ont été définitivement adoptés, contrairement à la règle : *forêt* (= *fōreste), *colombe* (= cŏlumba), *colonne, soleil, rosée, fromage, froment,* sans compter beaucoup de mots qui, par leur nature, étaient exposés à subir des influences savantes (*volonté, volume, novembre, oraison, polir, profil, profit,* etc.). Parmi ceux où l'*o* se trouve entravé on peut citer *corvée, portrait, ormeau, ortie* (= ŭrtica), *forfait* (= *fŏr(is)-factu). Quant à *porreau* (= *pŏrrellus) il a subsisté à côté de *poireau,* qui date du xiiie siècle et semble dû à l'action analogique de *poire* (= pĭra). — Il résulte de ces faits que le préfixe *pro-* (§ 178, II) est représenté en français sous une triple forme : *pour-* populaire dans *pourvoir, pourchasser; por-* semi-populaire dans *portrait* ; *pro-* savant et refait dans *promener, proclamer, profit,* etc.

Remarque I. — En français moderne l'ancien *ŏ* initial, conservé ou rétabli, est devenu ǫ devant un *s* qui s'efface : afr. *ostel, hôtel* [ǫtẹl] ; afr. *costé, côté,* [*kǫtẹ*]. On dit cependant *coteau* [*kǫtǫ*] par dissimilation. — Les infinitifs comme *pleuvoir* (afr. *plouvoir* = *plovēre), *pleurer* (afr. *plourer* = plōrare), *demeurer* (afr. *demourer* = *de-mŏrare) ont subi l'action des formes accentuées sur le radical ; *fleurir* (afr. *flourir* = flōrīre) doit avoir été refait sur *fleur.* Dans *jeudi,* afr. *juesdi* (= *Jŏvis-dīe), le premier terme du composé a été traité comme isolé.

Remarque II. — L'ǫ initial peut aboutir également à *u (ou)* en se combinant avec un *l* vocalisé devant consonne (cf. § 74). Ex. : Cŭlpabile, *coupable* ; sŏl(i)dare, *souder.* — L'afr. *mounier* (= mŏl(i)nariu), conservé comme nom propre, est devenu *meunier* (probablement sous l'influence de *meule* = mŏla, § 66). Quant au verbe *ŭlulare,* dont le caractère est nettement onomatopéique, il avait dû dès l'époque latine passer partiellement à **ūlulare,* **ūrulare* d'où le fr. *hurler* (cf. § 111, III et § 187, II).

Remarque III. — Par suite d'une dissimilation, l'ọ initial s'est parfois affaibli en ẹ devant une syllabe accentuée contenant un autre ọ. Ex. : *Cŏnūcula, *quenouille* ; *in-vŏlūppat, *enveloppe* ; sŭbmonĕre, *semondre* ; sŭccŭssa, *secousse* ; sŭccŭrrit, *secourt* ; *sŭbdiŭrnat, afr. *sejorne, séjourne* ; *sŭb-longu, *selon* ; *sporōne (germ. sporo), *éperon.* Cf. aussi les formes de l'ancien français comme *querone* (= cŏrōna), *seror* (= sŏrōre), *enor* (= hŏnōre), etc. — L'adjectif *farouche* provient du lat. *forásticu* (cf. dialectalement en Berry *fourâche*), où dès le xiiie siècle s'est produite une intervention des voyelles dans les deux premières syllabes.

Remarque IV. — Le préfixe *sŭb-* (quelquefois conservé en français sous sa forme d'emprunt, ainsi dans *submerger*), était passé d'ordinaire en latin vulgaire à *sŭbtus* (§ 170) : de là en afr. *soz-*, puis *sou-*, dans *sozlever, sozmetre*, devenus ensuite *soulever, soumettre.*

100. L'ọ initial, suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui, aboutit en français à *wa*, écrit *oi* (comme sous l'accent, § 75) ou *oy* (avec un *y* dont la valeur orthographique est double, § 95, I). Ex. : *a*) Potione, *poison* ; otiosu, *oiseux* ; to(n)sione, *toison.* — *b*) Focáriu, *foyer* ; locáriu, *loyer.*

Remarque I. — Les formes comme *ennuyer* (afr. *enoier* = in-ŏdiare), *appuyer* (afr. *apoier* = *ad-pŏdiare) ont été amenées de bonne heure par l'analogie des formes accentuées sur le radical *ennuie* (= inŏdiat), *appuie* (= *adpŏdiat) ; cf. § 69. L'adjectif *puissant* représente l'afr. *poissant* (= *pŏssiente), originairement participe et influencé par la forme de *puis* (§ 69, II). — Les mots *cŏctione* et **cŏcina* (cl. cōquina) sont devenus en fr. *cuisson, cuisine* (au lieu de **coisson, *coisine*) sous l'influence du verbe *cuire* (= cŏquere). La forme *coussin* est une altération de l'afr. *coissin* (= *cŏxīnu) qui est encore chez Rabelais. — Quant à *usine*, pour *uisine* (= *ŏfĭcīna) avec une initiale influencée de bonne heure par *user*, c'est un mot dialectal courant en Lorraine dès le xvie siècle, et importé du Nord-Est vers la fin du xviiie.

Remarque II. — Le mot *cuiller* [*küiyẹ*], dont l'*ü* initial (= *ẅ*) fait difficulté, dérive de *cochleariu.* Le féminin *cuillère*, attesté un peu plus tard, représente sans doute *cochlearia.* C'est cette deuxième forme que favorise nettement la langue actuelle. L'ancien infinitif *coillir* (= *colligīre, cl. colligĕre) est devenu *cueillir* sous l'influence des formes comme *cueille*, afr. *cueil* (= *cŏ́lligo), et le même radical s'est étendu à toute la conjugaison.

101. L'ọ initial suivi d'une nasale : 1° s'il est libre, devient ouvert de fermé qu'il était ; 2° aboutit à *õ* (écrit *on, om*), s'il y a entrave. Ex. : *a*) Sŏnáre, *sonner* ; tŏnáre, *tonner* ; dōnáre, *donner* ; rōmánu, *romain.* — *b*) Fōntána, *fontaine* ; *mōntáre, *monter* ; bŏn(i)táte, *bonté* ; dŏm(i)táre, *dompter* ; cŭm(u)láre, *combler* ; *tŭmbáre, *tomber.*

Historique. — Dans la première série de mots, l'*o* s'était nasalisé au moyen âge *(dõner, sõner)* : en se dénasalisant à l'époque moderne, il a pris la valeur de *ǫ* ; sur ce cas et celui des mots de la seconde série, cf. les faits exposés au § 77. — La réduction de *monsieur* à *mǫsyœ*, puis *mẹsyœ̣* (vulg. *msyœ̣*), est un affaiblissement dû à l'emploi proclitique ou interjectif de ce terme.

Remarque I. — Le verbe *emprunter* remonte à la forme vulgaire **imprūmutare* (= *in-prōmūtuare) où *u* avait remplacé *o* par assimilation. Le verbe *trancher* (afr. *trenchier*) remonte à une forme vulgaire **trīncare* (cl. trūncare), dont l'initiale a été due en Gaule à l'action analogique d'un mot germanique (a. h. all. *trennen*). — En ancien français, plusieurs mots offraient à l'initiale un passage de *on* à *an* : la langue moderne a conservé *danger* (afr. *dangier* et *dongier* = *dōmniariu ; cf. *dame*, § 77, I).

Remarque II. — L'*ǫ* initial, devant *ņ* (n+y) suivi d'une voyelle, est en français moderne un *ǫ* comme devant les nasales simples. Ex. : Cŭnĕata, *cognée* (cf. aussi *rogner*, § 102, I). On a cependant le son *wa* dans *joignant* (= jŭngente) sous l'influence de *joindre*, dans *soigner* (= *sōniare) sous celle de *soin*, et souvent dans les dérivés de *poing* comme *poignée*, *poignard* (cf. aussi la prononciation de *éloigner*, *témoigner*, influencés par *loin*, *témoin*). — S'ils sont suivis en français d'une consonne, l'*o* initial se combine avec le *ņ* pour aboutir comme sous l'accent (§ 78, 2°) au son *wẽ*, écrit *oin*. Ex. : *Lōng(i)tanu, *lointain* ; jūnctura, *jointure* ; pūnctura, *pointure*.

102. Lorsqu'il s'est trouvé en hiatus devant *o*, *a*, par la chute d'une consonne latine, l'*ọ* initial, après s'être conservé dans l'ancienne période de la langue, a fini par s'effacer complètement en français. Ex. : Cŏtóneu, afr. *cooin*, *coing* ; celt. cŭcúlla, afr. *cooule*, *coule* ; rŭtábulu, afr. *roable*, *râble*.

Remarque I. — L'absorption de *o* par la voyelle suivante a eu lieu dans la période du moyen français (cf. § 96, hist.). Les mots *rond*, *rogner*, afr. *rëont*, *rëoignier* (aussi *roont*, *rooignier* par assimilation), remontent à des formes du lat. vulg. **retundu*, **retundiare*, qui s'étaient produites pour *rotundum*, **rotundiare*, sous l'influence de *retundere*. Les verbes *sonder* et *sombrer* représentent peut-être des formes plus anciennes **soonder* (= *sŭbundare), **soombrer* (= sŭbumbrare).

Remarque II. — L'*o* initial passé à *ou* persiste en français devant un *e* accentué (*nouer* = nodáre, *vouer* = *votáre) : il a même absorbé la voyelle atone suivante dans *fouiller* qui est pour **foeillier* (= *fŏdiculare), et *ébouler* pour afr. *esboeler*, *esboueler*. Toutefois dans l'afr. *boel* (= bŏtellu) et *joel* (= *jŏcale), devenus *boyau*, *joyau* (prononcés *bwayǫ*, *žwayǫ*), il y a eu résolution de l'hiatus par production d'un *y*, peut-être sous l'influence du suffixe *-iau* (pour *-eau*, § 48, II). Le cas est le même pour *hoyau*, afr. *hoel* (diminutif de *houe* = germ. *hauwa). — Dans l'infinitif *pooir* (= pŏtēre), devenu *pouvoir* vers le xv[e] siècle, l'hiatus a disparu par insertion d'un *v* transitoire (phonétique ou dû à l'influence de *avoir*, *devoir*) ; quant au participe *pöu* (= *pŏtūtu) devenu *pëu*, *pu*, il s'est aussi réglé sur les formes comme *ëu*, *dëu* (§§ 91, 1°, et 96).

Remarque III. — Le mot *scŭtélla*, devenu **scūtélla* sous l'influence de *scūtum*, aboutit à *écuelle* d'après le § 103, 1°.

U initial

(ū EN LATIN CLASSIQUE)

103. L'*u* latin initial (après être passé à *ü* comme sous l'accent, § 79) :

1° S'il est libre ou entravé, reste intact en français. Ex. : *a*) Mūrália, *muraille* ; *fūséllus, *fuseau* ; *ūsáre, *user* ; dūráre, *durer* ; ūrína, *urine* ; tūtáre, *tuer* ; fūmáre, *fumer* ; *grūméllus (cl. grūmŭlus), *grumeau.* — *b*) Lūm(i)nária, *lumière* ; *sūctiáre, *sucer* ; jūd(i)cáre, *juger.*

Remarque I. — Suivi d'une nasale+consonne, l'*u* initial est devenu *œ̃*, écrit *un* (comme sous l'accent § 82, 2e). Ex. : *Lūn(ae)-die, *lundi* ; *imprūm(u)tare, *emprunter.* — Devant la nasale labiale, *u* était passé à *ọ* dans **frŭmentu* (cl. frūmentum), d'où le fr. *froment.* A côté de *nūtrire* il y avait aussi, notamment en Gaule, une forme **nŭtrire,* d'où le fr. *nourrir.* Enfin le mot *outil,* afr. *ostil,* représente un type lat. **ŭsitile,* altéré du lat. cl. *ūtensilia* (cf. fr. mod. *ustensile*), et où l'*ū* initial etait passé à *ŭ* sous des influences obscures.

Remarque II. — Un affaiblissement de *u* en *e* qui remonte au latin vulgaire entre un *j* et une nasale libre, s'observe dans *genièvre,* afr. *genoivre* (= *jenīperu, cl. jūniperum), et dans *génisse,* afr. *genice* (= *jenīcia, cl. jūnicem).

2° S'il est suivi d'un *yod* qui peut se combiner avec lui, il aboutit en français à *ẅi*, écrit *ui* (comme sous l'accent, § 81). Ex. : Lūcénte, *luisant* ; dūcénte, *duisant* ; *ūstiáriu (cl. ōstiarium), *huissier.*

Remarque I. — En syllabe non initiale on a eu de même *aiguiser* (= *acūtiáre). L'afr. *luitier* (= lūctáre) s'est réduit à *lutter,* comme *luite* à *lutte* (§ 81, II) ; comparer *cuirée* dérivé de *cuir,* et passé à *curée* dès le xve siècle. — Les mots *mūcere, fūsionem* (sous l'influence respective de *mŭccus* et de *fŭndere*) étaient devenus en lat. vulg. **mŭcere,* **fŭsione,* d'où le fr. *moisir, foison.* Le fr. *oignon* remonte de même à **ŭnione* (cl. ūnionem). Cf. § 100.

Remarque II. — Le verbe *ex-sūcare,* après effacement de la gutturale, était en afr. *essuer,* devenu *essuyer* par production d'un *y* transitoire (cf. § 123, 2° I). Le cas de *tuyau,* pour afr. *tuel* qui était d'origine germanique, doit plutôt être rapproché de celui de *boyau, joyau* (§ 102, II) : ce mot se prononce d'ordinaire *tẅiyọ,* mais souvent aussi *tüyọ* à l'est ou à l'ouest de la France.

Diphtongue AU initiale

104. La diphtongue latine *au* s'est comportée à l'initiale comme sous l'accent (cf. §§ 83, 84) :

1° En français *au* devient *ǫ* et garde ce son ouvert devant une consonne, quelle que soit l'orthographe moderne (sauf devant *s* où il devient *ọ* fermé, cf. § 67, I). Ex. : *a*) Auricula, *oreille* ; *auráticu, *orage* ; *daurátu (cl. deauratum), *doré*. — *b*) *Ausáre, *oser* ; pausáre, *poser* ; *clausitúra, afr. *closture*, *clôture*. Cf. *austrúcia (cl. avis-strūthea), afr. *ostruce*, *autruche*, et la forme dialectale *outarde*, afr. *ostarde* (= *austárda, cl. avis-tarda).

2° L'*ǫ* provenant de *au*, lorsqu'il s'est trouvé en hiatus devant une voyelle, est passé à *u* écrit *ou*. Ex. : Laudáre, afr. *loer*, *louer* ; audíre, afr. *oïr*, *ouïr*, *gaudíre (cl. gaudēre), afr. *joïr*, *jouir* ; *exblaudíre (germ. *blaudjan), afr. *esbloïr*, *éblouir*. Cf. aussi la particule atone *aut* devenue *o*, *ou* (devant les mots à initiale vocalique).

3° Par combinaison de l'*ǫ* provenant de *au* avec un *yod*, on a obtenu *wa*, écrit *oi*. Ex. : Aucéllus, *oiseau* ; *clausióne, *cloison* ; *gaudiósu, *joyeux*. Cf. aussi le verbe *choisir* = germ. kausjan.

Remarque I. — Dans les adjectifs *joyeux* et *soyeux* analogiques d'après *joie* et *soie*, la graphie *oy*, qui traduit la série [*way*], s'explique d'après l'influence du type *broyer* (95, I).

Remarque II. — Les mots *augŭstum*, *augŭrium*, s'étaient dès l'époque du latin vulgaire réduits par dissimilation à **agŭstu* (d'où le fr. *août*) et à **agūriu*, **agūru* (d'où l'afr. *ëur*, *heur*). Dans le verbe *auscŭltare* également réduit à **ascŭltare*, l'initiale s'est confondue avec le préfixe *-es-* (pour *ex-*, § 136, I), d'où l'afr. *escouter*, *écouter*. Le mot *aujourd'hui* (*ǫžurdẅi*) est souvent prononcé de façon flottante, tantôt *užurdẅi* (par assimilation régressive de la 1re syllabe à la 2e), tantôt *ǫžǫrdẅi* (par l'assimilation inverse).

Remarque III. — Le fr. *roseau* semble avoir été dérivé, vers le XIIe siècle, de l'afr. *ros* (= germ. raus). Les mots *laurier*, *taureau* (afr. *lorier*, *toreaus*), dont les prototypes **laurariu*, **taurellus* ne sont point attestés même dans la basse latinité, doivent être eux aussi de création française et avoir été tirés, à une époque ancienne, des mots simples afr. *lor* (= lauru) et *tor* (= tauru). C'est en moyen français qu'on a substitué *au* à *o* dans leur syllabe initiale pour se rapprocher de la graphie latine : à la même époque on écrivait souvent *aureille*, mais cette dernière orthographe n'a pas prévalu.

DEUXIÈME PARTIE

CONSONNES

CHAPITRE I

LES CONSONNES LATINES
LOIS GÉNÉRALES DE LEURS TRANSFORMATIONS

---

105. Les consonnes latines étaient figurées graphiquement par dix-neuf signes qui se présentent dans l'ordre alphabétique suivant : *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *h*, *i*, *k*, *l*, *m*, *n*, *p*, *q*, *r*, *s*, *t*, *u*, *x*, *z*. — Dans cette série, *i* et *u* consonnes étaient ce qu'on appelle d'un terme impropre, mais commode, des « semi-voyelles ». A l'époque classique, la première avait le son de *y* ; la seconde le son bilabial de *w*. Leur graphie respective par *j* et *v* date seulement de la Renaissance.

Si de cette série nous éliminons provisoirement *h* (qui, dans la langue populaire, au moins, s'était amuï, cf. § 111) ; *k* (qui est un signe graphique équivalant à *c* et employé anciennement devant *a*) ; *q* (qui est lui aussi un équivalent de *c*) ; *x* (qui représente le groupe combiné *c*+*s*), et enfin *z* (qui est également le signe d'un son composé emprunté au grec), il nous restera pour le latin parlé les quatorze consonnes *b*, *c*, *d*, *f*, *g*, *i*, *l*, *m*, *n*, *p*, *r*, *s*, *t*, *u*. Cette dernière consonne, sauf derrière *q* et *g*, était en passe de devenir *β*, avant d'aboutir à *v* labiodental.

106. La classification de ces consonnes latines peut se faire à deux points de vue différents suivant les principes qui ont été exposés plus haut dans la seconde partie de l'*Introduction* (voir les paragraphes 17-23).

a) D'après le mécanisme de leur formation, elles se divisent tout d'abord en *occlusives*, *fricatives*, *vibrantes* et *nasales*. Les occlusives et les fricatives peuvent être soit des sourdes *(c, t, p, s, f)*, soit des sonores *(g, d, b, u)*.

b) D'après les organes qui servent à les articuler, et d'après leur localisation dans la cavité buccale, elles doivent d'autre part être réparties en trois familles principales :

1° Les *gutturales* (vélaires, palatales), qui sont *c*, *g*, *i* ;

2° Les *dentales*, qui sont *t*, *d*, *s*, *r*, *l*, *n* ;

3° Les *labiales* (labiodentales, bilabiales), qui sont *p*, *b*, *f*, *u*, *m*.

Le tableau suivant tient compte de cette double classification et des diverses subdivisions qu'elle comporte :

	GUTTURALES		DENTALES	LABIALES	
	Vélaires	Palatales		Labiodentales	Bilabiales
Occlusives	*c* *g*		*t* *d*		*p* *b*
Fricatives		*i*	*s*	*f*	*u*
Vibrantes	*ɫ*		*r l*		
Nasales	*ṅ*		*n*		*m*

Remarque I. — Le *r* latin était en réalité un R, c'est-à-dire un son fortement roulé et différent de notre *r* français actuel (cf. § 176, et le tableau général des consonnes dans l'*Introduction*, p. 13), Le *f* latin avait été à l'origine une fricative bilabiale, mais devenue labiodentale de bonne heure. Sur *u (v)* et *i (j)*, voir § 105.

Remarque II. — Le latin possédait des variétés caractéristiques des sons « N » et « L » : un *n* d'arrière *(ṅ)*, celui qui s'entendait dans *ancora, plangere*, et dans les mots du type de *signum*, l'orthographe le représentant par *g* devant *n* dental ; sur « L », cf. § 188, hist.

Remarque III. — Si nous comparons les consonnes latines avec celles du français moderne, nous constatons d'abord que le français offre les quatorze sons du latin

(*r* pour R ; *y* dans *yeux* ; *w* dans *oui*, etc.). Le français a de plus connu sept nouveaux sons : une fricative dentale sonore *z* (dans *maison*) ; deux fricatives prépalatales *š* et *ž* (dans *chambre*, *jambe*) ; une fricative bilabiale *ẅ* (dans *puits*) ; une nasale et une vibrante palatales, complètement mouillées *ṇ* et *ḷ* (dans *vigne*, *fille*), dont la dernière a pratiquement disparu au bénéfice du *yod* (cf. § 175, I ; 190) ; enfin la labiodentale sonore *v* qui s'est solidement implantée dans la langue.

107. Les consonnes latines, dans le passage du mot au français, restent intactes ou se modifient. Les modifications dont elles sont susceptibles peuvent se ramener à deux chefs principaux, l'*affaiblissement* et l'*assimilation*.

a) L'affaiblissement se présente lui-même sous différents aspects : 1° *affaiblissement* proprement dit, qui a lieu d'ordinaire entre consonnes de la même famille, notamment par le passage d'une occlusive à la fricative (*p* et *b* devenus *v* dans *rive* = ripa, *avoir* = habere) ; 2° *résolution vocalique* de la consonne, par exemple de *c* en *i*, ou de *l* en *u* (dans *lait* = lacte, *aube* = alba) ; 3° enfin affaiblissement complet, c'est-à-dire *effacement* ou *chute* de la consonne (*t* a disparu dans *naïf* = nativu, *mari* = maritu).

b) L'assimilation est un changement qu'éprouvent les consonnes sous l'influence directe des sons avoisinants. D'après les principes précédemment exposés (voir *Introduction*, II, 29), elle est *partielle* (dans *sache* = sapĭam) ou *totale* (dans *nourrir* = nutrire) ; de plus, elle est *progressive* ou *régressive*. Le phénomène inverse de l'assimilation est la *dissimilation*.

Qu'il y ait affaiblissement ou assimilation, les changements des consonnes latines se sont en général opérés d'une façon graduelle et par des étapes transitoires (voir *Introduction*, II, 25, *b*). Ainsi le *p* de *ripa* est devenu *b* avant d'aboutir à *v* (forme intermédiaire **riba*) ; le *t* de *nativu* était devenu *d* avant de s'effacer (forme intermédiaire **nadivu*). De même le *t* de *nutrire* s'est affaibli en *d* avant de passer à *r* par assimilation (forme intermédiaire **nodrire*). Sur la corrélation qui se manifeste entre ces divers phénomènes, voir *Introduction*, II, 25, *c*.

108. Les consonnes latines doivent être considérées d'après la place qu'elles occupent dans le mot, où elles sont soit *initiales*, soit *intérieures*, soit *finales* (ainsi *t* dans *terra*, *vita*, *venit*). De plus, les consonnes intérieures peuvent être situées : 1° derrière une autre consonne (*t* dans *porta*) ; 2° entre deux voyelles (*t* dans *vita*) ;

3° devant une autre consonne (*t* dans *patre*). Pour une consonne, la *position la plus forte* consiste à se trouver soit à l'initiale du mot, soit à l'intérieur derrière une autre consonne.

109. Le degré de résistance qu'ont offert les consonnes latines, a essentiellement dépendu de leur position dans le mot. On peut, avant d'entr̃er dans le détail, poser quelques principes généraux sur la façon dont elles passent en français :

1° Les consonnes *initiales* restent intactes (sauf les gutturales, qui se modifient devant les voyelles d'avant) ;

2° Les consonnes *intérieures* placées *derrière une autre consonne* se comportent en principe comme des initiales (le *t* de *por-ta* est dans une situation analogue à celui de *terra*, donc en position forte) ;

3° Compte tenu des vibrantes *r*, *l* et des nasales *m*, *n* (cf. § 175), les consonnes *intérieures* placées *entre deux voyelles* subissent un affaiblissement qui est de divers degrés suivant la famille à laquelle elles appartiennent, et leur traitement peut à certains égards être considéré comme le trait caractéristique de cette famille ;

4° Les consonnes *intérieures* placées *devant une autre consonne* ne persistent que si les groupes sont faciles à prononcer, ou protégés eux-mêmes par une consonne précédente ; autrement elles subissent soit un affaiblissement, soit une assimilation ;

5° Les consonnes *finales ou devenues finales*, si elles persistent et se prononcent, sont généralement en français des sourdes. Mais ce principe ne concerne plus les nouvelles finales consonantiques dues à l'amuïssement de *ẹ* féminin. Voir § 20 H *e*).

Remarque I. — Le latin, comme aujourd'hui l'italien, connaissait à l'intérieur des mots un grand nombre de consonnes doubles ou géminées. Ex. : *Vacca, asse*, etc. Une géminée est un couple d'articulations distinctes l'une de l'autre en ce sens que la première consonne est émise avec une force décroissante et la seconde avec une force croissante. Ces consonnes constituent donc des charnières syllabiques. Comme l'une et l'autre sont de même formation, la première est dépourvue de détente et la seconde, en conséquence, ne requiert pas une mise en place des organes. Chacune d'elles est amputée d'une phase, et la phase qui leur est commune, c.-à-d. la durée, n'en repose pas moins sur deux segments de tension contraire. Étant donné la constitution des géminées, il est normal qu'en période d'affaiblissement ces consonnes tendent à se réduire en un son unique pourvu de trois phases. C'est ce qui s'est produit de bonne heure en français, bien que *rr* ait pu faire preuve de résistance (§ 181). Il va de soi que, devenues finales, les géminées se simplifient immédiatement.

Remarque II. — Le sort des consonnes, à la finale, a grandement varié en français aux différentes époques de la langue. Leur évolution naturelle y a été contrariée par diverses circonstances, et surtout par la présence d'un *s* de flexion dans les formes du pluriel des noms. Beaucoup de consonnes qui se prononçaient en ancien français même devant une initiale consonantique, ne se sont plus prononcées vers le xve et le xvie siècle que devant une initiale vocalique, ou lorsqu'elles se trouvaient à une pause dans la phrase (les noms de nombre, *cinq, six, sept, huit, neuf, dix*, et l'adjectif *tous*, offrent encore une trace de cette étape). D'ailleurs la tendance populaire était d'effacer toutes les consonnes finales. Dans la langue moderne, où les prescriptions des grammairiens ont fait prévaloir pour les mots isolés certaines anomalies, ce qui a subsisté régulièrement, ce sont les cas dits de « liaison étroite ». Devant une initiale vocalique, on prononce en français les consonnes finales (surtout *s* sonnant *z*, et *t*, *n*) lorsque les mots constituent entre eux des groupes unifiés par un accent dominant : ainsi entre déterminant + substantifs *(les-hommes, mon-ami)* ; entre adjectif + substantif *(charmant-espoir)* ; entre pronom sujet ou régime + verbe *(on-ira, je vous-aime)* ; entre verbe + pronom sujet ou régime *(vient-elle, prends-en)* ; entre auxiliaire + attribut ou participe *(il est-imprudent, les vignes ont-été gelées)* ; entre deux adverbes ou adverbe + adjectif *(pas-encore, très-heureux, bien-écrit)* ; entre préposition + régime *(en-hiver, sans-argent)* ; entre les conjonctions *quand, mais* et le mot suivant *(quand-il viendra, mais-à quoi bon)* ; enfin dans certaines locutions toutes faites *(dos-à-dos, corps-et âme, tôt-ou tard*, mais sans liaison *nez à nez, pied à pied*, etc.). Les témoignages des grammairiens comme Thomas Corneille ou Hindret prouvent que, vers la fin du xviie siècle, l'usage était déjà sensiblement le même, et que dans la conversation courante on disait *les grandes-actions*, mais plutôt *des tromperi(es) inutiles*. Pendant la période moyenne de la langue, l'accélération du débit avait entraîné des liaisons qui se faisaient non seulement entre les mots constituant un groupe (cf. § 9, rem. *a*), mais entre les groupes eux-mêmes. Au xvie siècle, Th. de Bèze indique comme exemple la phrase : *Je parleray | demain- | à vous- | à bon-escient- | à huict-heures*. Mais on a réagi par la suite contre cette tendance qui faisait se dérouler la phrase comme une longue chaîne ininterrompue. — Sur tous ces faits, voir notamment l'Historique des §§ 128, 152, 160, 172, 183, 191, 200.

Pour étudier le traitement des consonnes latines, on suivra ici leur classification par familles. On étudiera donc successivement les *gutturales*, les *dentales*, les *labiales*. Il y a toutefois avantage à réserver pour une section spéciale les vibrantes dentales *r*, *l*, la nasale dentale *n* et la nasale labiale *m* ; ces consonnes, souvent appelées *liquides*, seront examinées à part dans un dernier chapitre.

A propos de chaque consonne, il faudra tenir compte de l'influence qu'a eue sur son traitement le voisinage d'un *yod* (voir ce qui a été déjà dit sur cette influence, § 26 et suiv.).

Enfin il convient d'exposer tout de suite le sort de l'aspirée laryngienne *h*, qui a été laissée en dehors des précédentes classifications, et ne figure pas au tableau des consonnes.

H

110. La spirante laryngale *h* est un souffle, généralement sourd, qui s'entend quand les rebords des cordes sont un peu rapprochés les uns des autres. C'est là que se trouve le point articulatoire de cette consonne. Toutefois la langue, par anticipation, prend dans la cavité buccale la position que requiert le son conséquent (normalement vocalique). Cette circonstance explique la tendance de *h* à disparaître assez facilement dans certains parlers.

La question de l'aspirée laryngienne *h* ne concerne pas l'évolution romane du fonds latin.

Le *h* latin s'étant effacé de bonne heure dans la prononciation, au début des mots, il en résulte que d'ordinaire en français :

1° Il a disparu même dans l'orthographe. Ex. : Habere, *avoir* ; *hirunda, *aronde* ; hordeu, *orge* ; homo, *on* ; *ho(c)-illi, *oui* ; horridu, *ord.*

2° Il n'a plus qu'une valeur graphique, celle de *h* dit muet, lorsqu'on l'a rétabli. Ex. : Herba, afr. *erbe*, *herbe* ; hora, afr. *eure*, *heure* ; hibernu, afr. *iver*, *hiver* ; heri, afr. *ier*, *hier* ; homine, afr. *ome*, *homme* ; hospitale, afr. *ostel*, *hôtel.*

Historique. — Le *h* latin avait eu à l'origine une forte aspiration, mais il l'avait déjà perdue, dans la prononciation populaire, avant la fin de la République. Quoique conservé quelque temps encore par la société polie et le public des écoles, il a disparu dans toutes les langues romanes.

Remarque I. — Un *h* graphique, interdisant de lire *j* ou *v*, a été ajouté dès le moyen âge au début des mots : *hièble*, ebulu ; *huis*, *ustiu ; *huître*, ŏstrea ; *huile*, olea ; huit, *octo*. Vers la fin du moyen âge, afr. *aleine* a pris un *h* sous l'influence de *halare*. Il faut aussi tenir compte de *hermine* (= armenia) et de *heur* (= *aguriu, cl. auguriu) sur lequel a joué l'influence de *heure* (= hora, § 96). Enfin les mots savants reproduisent en général la graphie latine et ont *h* muet. Cf. *habile*, *humble*, *histoire*, *humanité*, etc.

Remarque II. — Dans les groupes latins *ch*, *th*, *ph* qui étaient savants et destinés à la transcription des mots grecs, *h* était tombé dans la prononciation populaire : *ch*, *th* se réduisaient à *c*, *t* (*carta* = charta ; *tesauru* = thesauru) ; *ph* tantôt se réduisait à *p* (colapu = colaphum), tantôt prenait le son simple de *f* (sulfur = sulphur, § 173).

111. Le *h* germanique a été introduit vers le ve siècle dans le Nord de la Gaule, et il s'est d'abord maintenu à l'initiale d'un certain nombre de mots dont l'adoption remonte à l'époque des

invasions ou découle de certains contacts avec les populations nordiques. Ex. : *a*) francique hagya, *haie* ; germ. haigiro, *héron* ; francique halsberg, *haubert* ; francique hapja, *hache* ; francique hardjan, afr. *hardir* (d'où *hardi*) ; germ. haring, *hareng* ; francique harja, *haire* ; francique hatjan, *haïr* ; francique haunitha, *honte* ; francique hēstr, *hêtre* ; francique *huls, *houx*. — *b*) moyen néer. hobant, *hauban* ; ancien scand. hūnn, *hune*.

Historique. — Le *h* germanique s'est prononcé durant un millénaire. Il s'est d'ailleurs plus ou moins maintenu en Normandie et en Lorraine, où le fonds germanique est important. Dans la zone francienne proprement dite, le *h* a cessé d'être sensible vers la fin du moyen âge. Au XVIe siècle, Th. de Bèze dit déjà qu'il ne faut pas le proférer « du fond du gosier » *(non aspere ex imo gutture)*, et les grammairiens du XVIIe siècle constatent qu'au début des mots son unique effet est d'empêcher l'élision de la voyelle précédente (cf. l'insertion de *h* destiné à maintenir l'hiatus dans *trahir, envahir*, § 91, 3e I). D'après Ménage, l'habitude de réduire l'hiatus s'était introduite du Midi à Paris où l'on entendait souvent des personnes de qualité dire l'*(h)asard, mon (h)aquenée* ; en revanche, dans le *Menteur*, Corneille (qui était normand), écrivait *ne hésiter jamais*. Au milieu du XVIIIe siècle, il existait encore certaines habitudes contraires aux nôtres : les grammairiens autorisaient alors dans la conversation *l'hideuse figure*, et Voltaire a fait à diverses reprises une élision devant *haïr*. Ces faits de prononciation sont aujourd'hui vigoureusement combattus par l'école. Il n'en est pas moins vrai que la tendance populaire consiste à établir une liaison dans les cas tels que *des (h)aricots, des (h)ardes, c'est (h)onteux*, etc.

Remarque I. — Des faits qui viennent d'être envisagés, il importe de bien dégager les conclusions suivantes :

1° *H* s'étant longtemps prononcé, il est normal que, dans les cas de liaison étroite, et notamment dans le groupe article+substantif, il fût précédé d'une forme pleine. On a dit *le héron*, comme on disait *le roi*. En ce qui concerne l'article pluriel, la finale *s* est tombée devant *h* conformément aux faits qui seront exposés dans le § 157.

2° Du moment que la langue actuelle tolère l'hiatus, les cas de liaison étroite dont il a été question ne sauraient être phonétiques. On dit *les (h)aricots* d'après *les arbres*. L'analogie est ici seule en jeu, mais elle émane de séries nombreuses et puissantes.

Remarque II. — Le *h* germanique, fortement aspiré, s'est parfois trouvé à l'initiale suivi immédiatement d'une autre consonne (surtout des liquides, *l, r, n*), et il en est résulté, suivant les cas ou les époques, des traitements assez divers. Ainsi, *hl* aboutit à *fl* dans *flanc* (= germ. hlank) ; mais d'autre part un nom propre comme *Hlūthawig* devient en afr. *Cloevis, Clovis*, tandis que l'aspiration s'est effacée dans *Hlūdwig*, afr. *Loois, Louis*. De même, il y a eu changement de *hr* en *fr* dans *froc* (= germ. hrōk), *freux* (= germ. hrok), et peut-être dans germ. **hrīm* (d'où le dérivé fr. *frimas*). Le mot germ. *hring* a perdu son aspiration dans l'afr. *renc, rang*, mais auparavant, par production d'un *a* entre les deux éléments initiaux, il avait donné naissance au bas-lat. *harenga* (d'où vers 1400 le fr. *harangue*) : un processus analogue pour *h* suivi de *n* apparaît dans germ. *hnapp* devenu en bas-lat. **hanappu*, d'où le fr. *hanap*.

Remarque III. — L'adjectif *haut* représente le latin *altu* croisé avec le francique *hôh*. Par tendance à l'onomatopée un *h* aspiré à contaminé **erpice*, cl. *irpice*, d'où fr. *herse*. On peut faire la même observation à propos des verbes *hennir* [*hanir*] = hinnire, *hucher* = *huccare et *hurler*, afr. *uller* = *urulare, cl. ululare. Quant à *hasard*, emprunté vers le XIIe siècle à l'arabe az-zahr « jeu de dés », il a dû son aspiration au transfert à l'initiale de -*h*(r). Il faut aussi remarquer que le *h* aspiré s'est fait sentir dans certains mots savants : *harpie, hernie, héros* à côté de *(h)éroïne, (h)éroïsme.*

CHAPITRE II

LES GUTTURALES LATINES

---

112. Les *Gutturales* sont représentées en latin par deux occlusives, la sourde *c* (*k*) et la sonore *g*, auxquelles il faut joindre l'*i* consonne (prononcé *y*, écrit plus tard *j*) qui est une fricative palatale. Le *x* est un graphème complexe, équivalant à *c*+*s* (§ 136) ; le *q* peut être considéré comme une variante de *c* (§ 137).

Le trait caractéristique des gutturales est la faculté qu'elles ont de produire l'élément palatal dont il a déjà souvent été question sous le nom de *yod*. Les gutturales produisent un *yod* non seulement lorsqu'elles se trouvent à l'intérieur du mot entre deux voyelles, mais aussi dans plusieurs autres positions, soit qu'elles se résolvent complètement, soit qu'elles persistent sous une forme quelconque tout en le dégageant.

C, G

113. Le *c* et le *g* en latin classique étaient *vélaires*, c'est-à-dire qu'ils avaient le son dur du ϰ et du γ grecs. Si l'on ne tient compte que de l'impression auditive, on les articulait de la même façon devant toutes les voyelles, dans *Cicero* (kikero), *decem* (dekem), *gemere*, comme dans *caballus*, *corpus*, *gutta*.

Toutefois, ils étaient plus ou moins avancés ou reculés selon la gamme vocalique, et des traits de graphie archaïque (*c*+*e*, *k*+*a*, *q*+*o*) prouvent que certaines nuances n'avaient pas échappé à l'oreille des habiles. Plutôt que d'une articulation *c* on peut donc parler ici d'un *phonème* «*K*» (et cette observation est valable pour

la sonore correspondante « *G* »). Au demeurant il se produisit au cours des siècles certaines divergences dans la prononciation, et le traitement de ces consonnes en français a essentiellement dépendu de la nature des sons qui les suivaient dans le mot latin. Il convient donc, pour embrasser les faits dans leur ensemble, d'adopter ici une quadruple division et d'examiner successivement :

1° *C*, *G* devant *e*, *i* ;
2° *C*, *G* devant *a* ;
3° *C*, *G* devant *o*, *u* ;
4° *C*, *G* devant consonne.

I. — C, G devant E, I

a) C (+*e*, *i*) à l'initiale, et intérieur derrière consonne

114. Le *c* latin initial devant *e*, *i* a pris en français le son sifflant de la fricative dentale sourde *s* (mais il continue à s'écrire *c*). Ex. : Centu, *cent* [*sã*] ; cervu, *cerf* ; cera, *cire* ; *celu (cl. caelum), *ciel* ; cĭnere, *cendre* ; *cīma (cl. cyma), *cime* ; civitate, *cité*.

Historique. — Cette altération du *c* latin paraît s'être amorcée vers la fin du IIe siècle de l'ère chrétienne et généralisée au IIIe. Elle s'est produite dans toutes les parties du domaine roman, sauf dans la région centrale de la Sardaigne et sur les côtes de la Dalmatie. Articulé devant une voyelle palatale, le *k* (*c*) s'est lui-même palatalisé, c'est-à-dire rapproché peu à peu par assimilation de l'endroit où la partie moyenne de la langue s'élève vers le palais mou : nous désignerons ici par *ḳ* ce *k* palatalisé. Continuant sa progression, *ḳ* a basculé dans la zone d'avant, aboutissant à un *ṭ* qui s'est résolu soit en *tš*, soit (par une avancée plus nette) en *ts*. Le second de ces processus s'est généralisé sur tout le territoire de l'ancienne Gaule (sauf au Nord-Est). En vieux français les mots *cerf, cité* se prononçaient donc *tsęrf, tsitę*. Au cours du XIIIe siècle, l'élément dental occlusif s'est effacé, et l'on a eu à l'initiale la prononciation conservée depuis *sęrf, sitę*). — Dans la Picardie et le Nord-Est, où *ḳe* avait abouti à *tš(e)*, on prononçait au moyen âge *tšęrf, tšitę*, etc. (cf. la prononciation la plus fréquente de *c* italien dans *cervo, città*, etc.).

Remarque I. — L'afr. *cengle* (= cingula) a été orthographié phonétiquement *sangle* dans la langue moderne.

Remarque II. — L'afr. *cerchier* (= circare) est devenu au XVIe siècle *chercher*, par assimilation de la première syllabe à la seconde. La forme *chiffre*, pour afr. *cifre* (bas-latin *cifra*, de l'arabe *sifr*, est due à l'influence du mot italien correspondant. Quant à *chiche* (dans « pois chiche ») pour afr. *çoire* (= cĭcer), il s'est sans doute confondu avec l'adjectif *chiche* « parcimonieux », lui-même d'origine obscure (cf. lat. *ciccum*, gr. κίκκος).

115. Derrière consonne, le traitement de *c+e, i* est complexe. Si *c* est précédé d'une occlusive ou d'une liquide, il aboutit par *k̯>t̯>ts* à [*s*], sans qu'un élément palatal puisse filtrer à travers le groupe qui précède *e* ou *i*. Dans *sce, i*, au contraire, il y a dégagement d'un *yod* en avant de la continue *s* et formation provisoire d'une diphtongue en *-i*. Enfin, dans les proparoxytons où *sce* est posttonique, la chute de *-ĕ-* favorise le maintien de *k̯>t̯>t* devant *r*. Ex. : *a*) Mercede, *merci* ; porcellu, *pourceau* ; celt. *baccinu, *bassin* ; rad(i)cina, *racine* ; mont(i)cellu, *monceau* ; falce, *faux* ; herp(i)ce, *herse* ; rum(i)ce, *ronce.* — *b*) Nascente, *naissant* ; crescente, *croissant* ; vascellu, *vaisseau*, fasce, *faix.* — *c*) Conoscere, *connaître*, crescere, *croître* ; *nascere, afr. *naistre, naître* ; pascere, afr. *paistre, paître.*

Historique. — Dans les mots du type *racine* (radicina), etc., *c* (+e, i) a toujours donné naissance à *ts* sourd. C'est la preuve que la loi du § 116 ne concerne pas les mots de ce genre, et que la voyelle prétonique s'y était effacée de bonne heure en Gaule (sans doute au début du IVe siècle, cf. § 18 *a*, hist.). — On constate le même traitement à la syllabe finale des anciens proparoxytons *ronce* (= rumice), *pouce* (= pollice), *herse* (= herpice). La persistance dans ces mots d'une voyelle de soutien peut s'expliquer par le temps qu'ont mis à se simplifier les séries consonantiques très lourdes résultant de la syncope. La réduction effectuée, les finales n'étaient plus sujettes à s'amuïr. Mais dans certains cas — et pour des raisons sans doute dialectales — la réduction a été plus rapide. C'est ce que prouvent les formes *pouz* (= pollice) et *sauz* (= salice) attestées dans la vieille langue à côté de *pouce* et *sauce.*

A propos des mots figurant sous *b*), il faut noter que le contact d'un *s* implosif permet le transfert en avant de l'élément palatal (cf. l'action du *yod* dans **grassea* = *graisse* § 38). Il n'en était pas de même du contact de *r-*, d'où *carcere* = afr. *chartre* et *torq(u)ere* = afr. *tortre, tordre.* Quand la consonne précédente était *ń*, le cas est spécial. Au moment où disparaissait l'*-e-* posttonique de *vinc(e)re*, *k̯* aboutissait à *t̯*, et, par suite, l'*ń* se portait en avant. Au lieu de disparaître au contact de l'*r* suivant, l'élément palatal a donc pu traverser la nasale, parvenue elle-même au stade central, surgir sous forme de *yod* et former une diphtongue avec *ę* : d'où l'afr. *veintre* appelé à devenir *vaincre* d'après l'analogie du participe *vaincu*, lui-même de formation secondaire.

Remarque I. — Les noms de nombre comme *onze* = undecim (cf. *douze, treize, quatorze, quinze, seize*) font exception pour une raison spéciale. Ici la sonorité a prévalu sous l'influence du mot simple *decem*, et *-d'tse* est devenu *-dze.*

Remarque II. — A propos des types groupés sous *b*), on peut observer que le développement de *sce* rappelle celui de *sti* ou *ssi* dans *angustia* = *angoisse* ou **bassiare* = *baisser* (§ 147, III et 159). Sur le cas de *sce* amenant l'apparition d'un *t* transitoire, s'il se trouve suivi de *r* (pascĕre, afr. *paistre, paître*), cf. § 158, 2e.

Remarque III. — Dans les types falce, *faux* ou calce, *chaux*, un élément mouillé

n'a pu envahir l'*t* qui était vélaire (et appelé à se vocaliser d'après le § 188). *C* (+e) a donc donné *ts*, puis *s* qui a disparu dans la prononciation tout en restant orthographié *x* ; c'est aussi le cas de dulce, *doux*.

L'adverbe *roman(i)ce* (appliqué d'abord aux livres écrits en langue vulgaire) avait donné l'afr. *romanz*, d'où une forme de régime *romant* et le fr. mod. *roman*.

Remarque IV. — Dans certains mots germaniques d'introduction relativement tardive, un *k* précédé de *s*, au lieu de prendre un son sifflant devant *e*, *i*, est devenu *š* (comme *c+a*, § 120). Ex. : Skina, *échine* ; *skerpa, *écharpe* ; *diskërran, *déchirer*.

b) C (+*e*, *i*) intérieur derrière voyelle

116. Précédé d'une voyelle, *c* (+*e*, *i*) aboutit en français à [*z*], et il se dégage en avant un *yod* qui se combine avec la voyelle. Lorsque le son sifflant issu de *c* s'est trouvé devenir final, il s'est effacé dans la prononciation moderne (et a été fréquemment orthographié *x*). Ex. : *a*) placēre, *plaisir* ; licēre, *loisir* ; dicente, *disant* ; racēmu, *raisin* ; *vecinu (cl. vicinu), *voisin* ; aucellu, *oiseau*. — *b*) Voce, *voix* ; cruce, *croix* ; *berbice (cl. vervece), *brebis* ; perdice, *perdrix*. — *c*) places, afr. *plaiz*, *plais* ; tacet, afr. *taist*, *tait* ; taces, *tais*.

Historique. — Le *c* dans cette situation, comme à l'initiale (§ 114), était déjà en latin vulgaire un *k̑*, passé ensuite à *t̯s* (**plak̑ere*, puis **plat̯sere*). Vers la fin du IVe siècle, cette consonne complexe est devenue sonore, de sourde qu'elle était, comme les autres consonnes entre voyelles : le nouveau son *d̯z* était toujours mouillé (**plad̯zere*) et au Nord de la Gaule, l'effet de cette palatalisation s'est fait sentir en avant comme en arrière (**plad̯zere*, puis *playdzir*, et *plaisir* ; cf. le prov. *plazer*). Voir l'évolution parallèle subie par *ty*, § 147, 2e. — Dans le cas où le *c* était devant une finale sujette à s'effacer, on a eu la série : *voce*, **vok̑e*, **vot̯se*, **vod̯ze*, **voydz*, **voits* (afr. *voiz*, fr. mod. *voix*). L'orthographe par *-x* (dans ce cas spécial, mais cf. 160, II) semble due aux clercs qui auront cherché de bonne heure à rapprocher la forme française des nominatifs latins *vox*, *crux*, *perdrix*, etc. — Si *c+e*, *i* était suivi de *-s*, il avait d'abord donné *ts*, graphié *z* (le pluriel *voces* ne se distinguant pas finalement du singulier). Si la finale était *-t*, on avait *st* : *placet*>*plaist*. Il en résulte que, à l'indicatif présent de *faire*, 2 et 3 sg. *fais* et *fait*, représentés dès le début sous leur forme moderne, ne sont pas réguliers. On attendrait *faiz* et **faist*. Le type *faiz* est bien attesté, mais trop tard pour n'être pas analogique de *plaiz*. Les deux formes sont donc refaites sur le radical de *faire*, ou calquées sur *tra(h)is*, *tra(h)it* (Voir § 38 *r*).

Les mots latins proparoxytons, où *c* (+e, i) se trouve non plus à la syllabe finale (§ 116, hist.) mais placé derrière la voyelle accentuée, offrent pour le traitement du *c* une divergence importante et qui soulève de grosses difficultés. Deux cas sont à envisager.

1° On peut considérer qu'à partir de la fin du IIe siècle ou vers le début du IIIe, le verbe *facere*, dans le latin des Gaules, a passé par les phases suivantes : **fac(e)re*,

**fagre*, **fayre*, *faire*, le maintien de *-e* s'expliquant par l'analogie des infinitifs, du type fort. Si le *c* intervocalique a commencé de se palataliser avant la chute de *-e-*, une évolution plus complexe suppose un premier stade [*fak̯ere*] suivi d'un retour à [*fakre*[par perte de l'élément palatal devant *r*. Quoi qu'il en soit, on a de la sorte *dicere* = **diyre*, *ducere* = *duire*, **cocere* (cl. *cŏquere*) = *cuire*, **confecere* (cl. conficere) = *confire*. 3 sg. facit est déjà signalé ; 2 pl. *faites* (etc.) suppose *fac(i)tis = *faχtis = **faytis* (d'après le § 135). Une transformation analogue concerne les 1[res] pers. pl. qui étaient en afr. *faimes* = *facimus* et *dimes* = *dicimus*, et qui, par analogie sont ensuite devenues *faisons*, *disons*. — Un changement comparable à celui qu'a subi *facilis* a affecté le participe-adjectif **vocitu* (cl. vacuatum), afr. *vuit*. Mais le couple *vuit-*vuite*, d'après des séries telles que *freit-freide* = frigidu-frigida, est devenu *vuit-vuide*, et c'est la forme féminine qui s'est ensuite imposée, d'où fr. mod. *vide* (sur *vuide* on a créé afr. *vuidier*, mod. *vider*). L'afr. *plait* représente *placitu* modifié par l'adj. *placidu* (de sens voisin), d'où un verbe *plaidier*, mod. *plaider*. Afr. *esploit*, mod. *exploit*, qui remonte à *explicitu*, a servi de base à *esploitier*, mod. *exploiter*. Quant au mot *emplette*, qui était à l'origine *emploite*, il a éprouvé en moy. fr. une substitution de suffixe.

2° Dans plusieurs proparoxytons latins, *c* (+e, i) a subi une évolution indiquant que la posttonique s'est maintenue assez longtemps pour permettre à *c* d'aboutir à *is* comme dans *voce*, etc. Ex. : acinu, afr. *aisne*, *aine*, circĭnu, afr. *cersne*, *cerne* ; cecĭnu, cl. cycnum, afr. *cisne*, *cygne*. Ces mots sont tardifs : *acinu* « grain de raisin » est un terme d'allure technique employé par Varron. Compte tenu de formes dialectales italiennes, *gracile* = afr. *gresle*, *grêle* apparaît avant tout dans la zone d'oïl et n'offre pas une diffusion comparable à celle d'un mot comme *cicere*, afr. *çoire* (Voir 59, I), dont le traitement rejoint celui de *facere*. Quant à *decimu(m)* et *decima(m)*, afr. *disme*, *dîme*, ils ont été sous la pression constante de *decem*.

Remarque I. — Le fr. *fournaise* ne remonte pas à *fornacem*, mais au lat. vulg. **fornatia* (cf. § 147, 2°). Le mot *juge* ne représente pas directement le lat. *jūdĭcem*, mais doit avoir été réformé d'après le verbe *juger* (= judicare) ; quant à *duc* (dŭcem), c'est un mot d'emprunt (ainsi que *innocent*, *récent*, *décembre*, etc.).

Remarque II. — Les infinitifs *taire*, *plaire*, *nuire*, *luire*, semblent de formation secondaire, et ne s'être produits que vers le XII[e] siècle, à côté des formes primitives qui sont en afr. *taisir* (tacēre), *plaisir* (= placēre), *nuisir* (= nocēre), *luisir* (= lucēre). D'autre part des subjonctifs tels que *prie* (pour **priz* = prĕcem), ou encore, *joue*, *loue* (pour **juiz* = jŏcem, **luiz* = lŏcem), etc., sont des créations analogiques fort anciennes. — Le verbe *maudire* (maledicere) a, dans ses formes *maudissant*, *maudissais*, etc., un radical terminé en *ss* qui doit avoir été influencé par le substantif archaïque *maudisson* (§ 147, III), et aussi par la conjugaison de *beneïr* devenue de bonne heure inchoative.

c) C (+*y*) intérieur derrière voyelle et derrière consonne

117. Le *yod* dont il est ici question procède de *e*, *i* latins en hiatus. (Voir §§ 4, III et 27, 2e.)

Le groupe *cy* passe en français à [*s*] écrit *c*, *ss*, rarement *sc*.

Lorsque *s* est devenu final, il s'est effacé dans la prononciation moderne.

Si *cy* est précédé d'une voyelle, il ne devient pas sonore, l'occlusive représentant *c* s'étant doublée en cours d'évolution. Le résultat est donc le même qu'après une consonne. Enfin si la consonne est *s*, il y a infiltration du *yod* en avant et formation d'une diphtongue en *-i*.

Ex. : *a*) Facia, *face* ; facia(t), fasse ; *glacia (cl. glaciem), *glace* ; *minacia, *menace* ; vĭcia, *vesce* ; nutricia, *nourrice* ; pellicia, *pelisse* ; mac(h)ione, *maçon* ; senecione, *seneçon* ; vinacea, *vinasse* ; brac(h)iu, *bras* ; *laccu (cl. laqueum) afr. *laz*, *lacs* ; solaciu, *soulas*. — *b*) Arcione, *arçon* ; truncione, *tronçon* ; calceare, *chausser* ; **scancione* (germ. skankjo, *échanson* ; bisaccia, *besace* ; uncia, *once* ; lancea, *lance* ; Provincia, *Provence* ; Francia, *France* ; dulcia, *douce*. — *c*) Piscione, *poisson* ; fascia, *faisse* ; ascia, afr. *aisse* (d'où *aisselle*).

Historique. — L'altération de *ky* dans le type *arcione*, c'est-à-dire après consonne, rappelle, avec un certain retard, celle de *ty* dans *fortia* (§ 147). Mais on ne saurait, après voyelle, aligner les résultats de *machione* = *maçon* et ceux de *ratione* = *raison*. Bien que *ky* ait tendu vers *ty*, l'évolution de *ty* originaire a été forcément plus rapide. Tandis que ce *ty* laissait filtrer en avant un élément palatal et se sonorisait (d'où *-idz*), *ky* a renforcé son articulation au moment où l'élément initial oscillait entre *k* et *t*, et l'occlusive s'est géminée. C'est peut-être à cette hésitation que répond la distinction établie par les grammairiens de l'époque impériale entre *ci*+voy. qui a un son « épais » *(pinguem sonum)* et *ti*+voy. auquel ils attribuent un son « grêle » *(gracilem)*. Quoi qu'il en soit, on est passé en Gaule à **fattya*. Le *yod* n'a pu forcer le barrage d'une occlusive géminée et, par assimilation progressive, s'est simplement assibilé, d'où **fattsa*, **fassa*. La géminée ne s'est réduite qu'après l'époque de la sonorisation, ce qui a maintenu la sourde dans *fasse*. Il va de soi que *plaise* et *taise* ne représentent pas placeam et taceam mais sont reformés sur l'indicatif (§ 116).

Remarque. — La différence de traitement concernant les voyelles initiales de arcione, *arçon* d'une part et pĭscione, *poisson* d'autre part, s'explique parce que le *r*-final de syllabe n'admet pas le transfert par infiltration du *yod*.

d) G (+*e*, *i*) et G (+*y*)

118. A l'initiale du mot, le *g* latin (+e, i), après s'être mouillé (soit *g̑*), a pris en français le son de la fricative prépalatale sonore *ž* (mais il continue à s'écrire *g*). Derrière syllabe close, et à moins que la consonne le précédant ne fût *n*, *g* a également abouti à *ž*. Quand *g* venait après *n*, les deux articulations se sont fondus en *n̜*. Cet *n̜* mouillé s'est conservé entre voyelles, mais, dans la syllabe

finale, il s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : *a*) Gente, *gent*[*žã*] ; generu, *gendre* ; gelare, *geler* ; genesta (cl. genĭsta), afr. *geneste*, *genêt* ; *ginciva (cl. gingiva), *gencive*. — *b*) Argentu, *argent*, burge(n)se, *bourgeois* ; argīlla, *argile*. — *c*) Fingebat, *feignait* ; plangebat, *plaignait* ; stringit, *étreint* ; longe, *loin*.

Historique. — Ces changements s'expliquent par une transformation du *g*, en partie conforme à celle de *c* (+e, i) mais antérieure (cf. § 114). Dans le latin parlé de l'époque impériale, *g* (+e, i) est devenu *g̯* en avançant son articulation et en prenant la valeur spirante. En continuant d'avancer, il a passé par *d̯* et, plus tard, en vertu d'une assimilation progressive, par *dž* (non par **dz* comme *ts(e)* = *ť*). Cf. par ailleurs l'évolution de *diurnu* § 148. Les types cités sous *a*) et *b*) avaient donc en français médiéval une articulation complexe, *dž*, qui s'est réduite à *ž* au cours du XIIIe siècle, en même temps que *ts* à *s*. Quant aux mots allégués sous *c*), leur transformation a un peu différé. *N*, c.-à-d. *ṅ*, qui devant *g* était un son d'arrière (et non dental), a subi l'attirance de *g̯* et s'est également avancé vers la zone médiopalatale. Les deux sons ont donc abouti par fusion à *n̯* mouillé. Il est toutefois notable que dans *ingeniu* = afr. *engien*, *engin*, qui semble bien un mot populaire, le sentiment persistant du préfixe *in-* a permis à *g* d'évoluer comme dans *argentu* = *argent*.

Remarque. — Dans les proparoxytons où l'*e* posttonique était suivi de *r* et précédé de *rg* ou *lg*, l'ancien *g*, devenu *g̯* puis *d̯* avant la chute de *e*, a perdu sa palatalisation après cette chute, c.-à-d. quand il s'est trouvé entre deux *r*, et il n'a pu se dégager de *yod* en avant. Ex. : Sŭrgere, afr. *sordre*, *sourdre*, spargere, afr. *espardre* ; *fulgere, cl. fulgure, afr. *foldre*, *foudre*. (Toutefois, s'agissant de *lg*, un type *fuildre* est attesté dans le Roland) Gêne = afr. *gehine* d'après bibl. *gehenna*.

Aux proparoxytons en *-gere*, on a parfois rattaché l'infinitif *trahere* = *traire*, parfois afr. *trere*, en supposant, d'après un indice à vrai dire tardif (roumain *trage*), que, selon le rapport *actum-tractum*, la forme *agere* aurait entraîné **tragere*. Mais il faut remonter à l'époque où *agere*, tôt disparu du courant populaire, était encore d'un emploi assez fréquent pour favoriser cette analogie. Il est donc préférable d'expliquer *traire* d'après un procès phonétique (Voir § 38, III).

119. — Précédé d'une voyelle, *g* (+e, i) aboutit ordinairement à un *yod* qui, en français, s'est plus ou moins fondu dans les sons environnants. Le résultat a été le même quand *g* (+*y*) était précédé de voyelle. Ex. : *a*) *Flagellu*, afr. *flaiel*, *fléau* ; nigella, *nielle* ; page(n)se, pays ; magĭstru, *maître* ; *fagina, afr. *faine*, *faîne* ; regina, afr. *reïne*, *reine* ; fugire, *fuir* ; magĭde, *mait* ; plantagine, *plantain* ; fragĭle, afr. *fraile*, *frêle* ; rege, *roi* ; lege, *loi* ; magis, *mais*. — *b*) *Essagiu, cl. exagiu, *essai* ; corrigia, *courroie* ; Eligĭu, *Eloi*.

Historique. — Le latin vulgaire semble avoir connu de bonne heure certaines formes telles que **mais* (cl. magis). Pour les autres, la *transformation* de *g* en *g̯* remonte au IIe siècle, et celle de *g̯* en *y* a suivi sans doute assez vite. Quoi qu'il en soit, un mot

tel que *rege* a connu les étapes, **rege*, **reye*, **rei(e)*, *rei*, *roi*. Dans le type **fagīna* devenant **fayīna*, le *yod* s'est naturellement fondu dans l'*ī* suivant, d'où *faīne* (plus tard *faîne*, § 91, 3e), Mais dans *pagē(n)se*, c'est sous son action que l'*ẹ* est passé à *i* (§ 59). Quant au suffixe *-agĭne*, il a connu les étapes **-agene*, **-ayene*, **ayne*, **-āiṇ* pour aboutir à *-ain* dans *plantain* (= plantagĭne), *provin* afr. *provain* (= propagĭne), *fusain* (= *fusagine), *parpaing* (= perpagĭne), et la finale de *vertīgĭne* (= *avertin*) a subi un développement analogue. Pour tous les mots allégués sous *c*), la transformation a été rapide : **essagiu*, par exemple, est devenu vers la fin du Ier siècle **essag̮yu*, d'où **essayyu*, **essaiyu* qui a évolué comme **maiyu* (§ 138). Le cas de *g*, suivi de *y* et précédé d'une consonne, est rare en latin. Le fr. *éponge* remonte à un type vulgaire **sponga* pour cl. *spongia ; axonge* (axungia) est savant (XVIe s.).

Remarque I. — Dans le mot *sceau*, afr. *sëel* (= *sigĕllu, cl. sigillum), le *y* provenant de *g* s'est complètement effacé. Des verbes comme *mugir*, *rugir* sont des formes refaites de bonne heure, et qui ont peu à peu remplacé les formes primitives régulières, *muir ruir* (= *mugire*, **rūgīre*), aussi afr. *muire* et *ruire*.

Remarque II. — Le proparoxyton *rigĭdu* avait donné l'afr. *roit*, dont le fém. *roide*, *raide* (= rigida) s'est de bonne heure employé aux deux genres. A côté de *mail* (= magĭde), la forme dialectale et concurrente *maie* s'explique par le lat. *magĭda* devenu **mayida*, puis par transposition **madya* au moment où *d*+*y* s'effaçait encore derrière voyelle (§ 148). Cf. italien *madia*.

Remarque III. — Les mots tels que *naufrage* (= naufragium), *prodige*, *horloge*, etc. sont des mots d'emprunt. Il en va de même de *région* qui, dès le moyen âge, a remplacé le régulier *roion* (= regione). *Budget* (afr. *bougette*) est revenu d'Angleterre.

II. — C, G devant A

a) C, G (+*a*) à l'initiale

120. Le *c* initial, placé devant un *a* latin, a pris en français le son de la fricative prépalatale sourde *š* (écrire *ch*), Ex. : Carru, *char* ; caru, *cher* ; cattu, *chat* ; calidu, *chaud* ; calce, *chaux* ; causa, *chose* ; capistru, *chevêtre* ; caballu, *cheval* ; celt. *caminu, *chemin* ; cantare, *chanter* ; cancellare, *chanceler*.

Historique. — Cette transformation, qui est un des traits les plus caractéristiques de la phonétique française, s'explique par une influence palatale analogue à celle qu'a subie *c* devant *e*, *i* (cf. § 114, hist.). Mais elle a dû commencer bien plus tard, vers le milieu du VIe siècle, à ce qu'il semble, et ne s'est propagée ni dans les régions que baigne la Manche, ni dans le Midi de l'ancienne Gaule (au-dessous d'une ligne qui, en partant de l'Ouest, longe la Dordogne, passe par Murat, Saint-Flour, Mende, Largentière, Pont-Saint-Esprit, et contourne le mont Ventoux pour aboutir à Digne). Dans la région centrale, le *k (c)* a commencé par être palatalisé devant un *a* et l'on a eu *ḳa* ;

puis l'occlusive a déplacé en avant son point d'articulation (d'où *ṭa*) : mais ici le résultat final a été *tša* (et non pas **tsa*). Un mot comme *carru* a donc passé théoriquement par les étapes **ḳarru*, **ṭarru*, pour aboutir à *tšar*. Le changement était accompli avant que *au* se fût réduit à *o* simple (dans *chose* = causa), c'est-à-dire avant la fin du VIIIe siècle (§ 83). D'autre part, il n'est pas antérieur à l'introduction d'un grand nombre de mots germaniques (*marche* = marka, *Charles* = Karl, etc.). En ancien français, le son noté *ch* se prononçait *tš* (on disait donc *tšar*, *tšęval*, etc. ; cf. la prononciation anglaise de certains mots comme *channel*, *chief*, etc., importés lors de la conquête normande) : au cours du XIIIe siècle, *tš* par chute de l'élément dental s'est réduit à *š*, son conservé depuis (cf. la réduction de *ts* à *s* § 114). — Dans certains dialectes du Nord, en Picardie et dans une grande partie de la Normandie (au-dessus d'une ligne qui part à l'est de Mons, passe par Valenciennes, Cambrai, Saint-Quentin, Noyon, Beauvais, Évreux, Lisieux et Coutances, enveloppant donc à peu près la région où l'on prononçait *tšęf* et *tšilę*, § 114, hist.), le *c* ne s'étant pas altéré devant *a*, on continua à écrire et à prononcer *car*, *canter*, *kęval*, etc. Très caractéristiques sont pour cette zone les noms de villes tels que *Cambrai* (= Cameracu), *Caen* (= Catumăgu), et autres.

Remarque I. — Les mots où le *c* est conservé devant *a* sont des mots dialectaux, venus de Picardie et de Normandie, comme *cage* (= cavea), *carpe*, *caillou*, *camus* ; du Midi de la France comme *cabane*, *caboche*, *cadet*, *cadeau* (cf. les doublets *cap* et *chef*, *cape* et *chape*, *caisse* et *châsse*, *carguer* et *charger*, etc.) ; ou bien des mots empruntés à l'italien surtout au XVIe siècle, *camp*, *campagne*, *cavalier*, *cadence*, *canaille* (cf. les doublets d'origine française *champ*, *Champagne*, *chevalier*, *chance*, afr. *chiennaille*) ; ou enfin des mots tirés du latin des livres, *cadavre*, *caduc*, *capital*, *candide*, etc. (quoique dans certains mots savants anciens, comme *chapitre*, *charité*, un *ch* ait été substitué à *c*, peut-être sous l'influence d'une prononciation scolaire *ḳapitulum*, *ḳaritatem*).

Remarque II. — Dans quelques mots on trouve à l'initiale le son *ž* au lieu de *š* (*geôle* = *caveola, *jante* = celt. *cambita), ce qui suppose un changement antérieur de *c* en *g* ; cf. § 121. — Quant à *gaz*, c'est un terme savant d'origine scientifique, que Van Helmont au début du XVIIe siècle a tiré du gréco-lat. *chaos*, et dont la consonne initiale est due à la prononciation flamande du *ch*.

Remarque III. — Il se peut que *cane* (d'où le masc. *canard*), mot qui n'apparaît qu'au XIVe siècle, représente l'afr. *ane* (= anăte, § 15, II) avec une modification onomatopéique amenée à l'initiale par le cri de ce volatile (*kwan ! kwan !*).

121. Le *g* initial, placé devant un *a* latin, a pris en français le son de la fricative prépalatale sonore *ž* (écrire *j*, *g*). Ex. : Gamba, *jambe* ; galbinu, *jaune* ; gaudia, *joie* ; *gauta, *joue* ; *galina, *geline*.

Historique. — Ce changement a eu lieu à la même époque que celui de *c* (+a) et par un processus analogue (cf. § 120, hist.). On a eu également une série théorique *ga*, *ga*, *ḍa*, et enfin *dža* (noter qu'ici le point d'aboutissement est le même que pour *g*+e, i, § 118). En ancien français on prononçait *džămbe*, *džaunę*, etc., et *dž* s'est réduit à *ž* simple pendant le XIIIe siècle. Dans la région picarde et normande, on avait continué à faire sonner le *g* dur (*gămbę*, *gaunę*, etc.) ; c'est de là qu'était venu le verbe archaïque

gaber (anc. norrois *gabb* « raillerie »), le mot *galet* d'origine celtique, et sans doute aussi l'adjectif *gai* qui paraît être un doublet dialectal de *geai* (= gaju, § 38).

Remarque. — L'adjectif *gauche* a été tiré en moy. français du verbe *gauchir*, où l'on voit généralement une fusion entre afr. *guenchir* et *gauchier* (= germ. *wenkjan* et *walkan*). — D'autres mots dans lesquels un *g* originaire (mais voir à ce sujet § 163) a conservé le son dur devant *a* sont venus du Midi *(garrigue, gabarre)*, d'Italie (*gabelle, galère* qui a remplacé afr. *galée* et *galie* = bas-gr. γαλαῖα), ou bien sont des emprunts savants *(gamme, Gaule)*. Dans le mot d'emprunt *gangrène* (gangraena) le *g* initial se prononce parfois *k* par dissimilation.

b) C, G (+*a*) intérieurs derrière consonne

122. Le traitement de *c* et *g* (+a) placés dans le mot derrière une consonne, a été le même qu'à initiale (cf. §§ 120, 121) :

1° Lorsque la consonne les précédait immédiatement dans le mot latin ils ont abouti respectivement à *š* (écrit *ch*) et à *ž* (écrit *g*). Ex. : *a*) Arca, *arche* ; furca, *fourche* ; mercatu, *marché* ; bucca, *bouche* ; *rocca, *roche* ; *clocca, *cloche* ; *toccare, *toucher* ; musca, *mouche* ; *piscare, *pêcher* ; planca, *planche* ; germ. hanka, *hanche* ; pervinca, *pervenche* ; *scabinu (germ. *skapin), *échevin*. — *b*) Virga, *verge* ; larga, *large* ; purgare, *purger* ; germ. *misinga, *mésange*.

Remarque I. — Comme *c* (+a) s'est mouillé bien après *c* (+e, i) on s'explique que les deux évolutions n'aient pas eu les mêmes effets sur les sons voisins. Ainsi en est-il quand *s* précédait *c*. Dans *piscione* = *poisson*, par exemple, il y a eu transfert en avant d'un élément palatal, mais la voyelle initiale de **pescare* = vfr. *peschier*, *pêcher* n'a pas été modifiée.

Il faut noter d'autre part la différence de traitement entre *vacca* et *baca* aboutissant respectivement à *vache* et *baie*. Dans le second mot le *c* intervocalique s'est sonorisé, et a donné régulièrement *y* puis *i* (§ 123). Dans le premier, la géminée ne s'est simplifiée que la sonorisation révolue, et *cc*, réduit à *c*, a donné la chuintante *tš*, *š*. Il va de soi que, l'élément initial d'une géminée étant dépourvu de détente, le premier *c* de *vacca* ne pouvait être traité comme le *c* de *factu* (§ 135).

Remarque II. — *Parchemin* remonte à un type vulgaire **parcaminu* qui a dû se constituer sous l'influence de l'expression *part(hi)ca pellis*. Le mot *écaille* (germ. *skalja*) est un terme venu du Nord-Est. Le mot *vergue*, à côté de *verge* (= virga) est un terme maritime emprunté au dialecte normand.

L'adjectif *riche* (= *ricca) est la forme féminine, étendue de bonne heure aux deux genres, d'un type **riccu* (germ. rikki) : l'anc. prov. avait un masculin *ric* (comme il avait *larc* = largu en face de fr. *large*). Mais le féminin *longue*, contrairement à la tendance habituelle, semble refait sur le masculin.

Les formes de subjonctif telles que *finisse* pour **fenische* (= *finiscam) et *plaigne* pour **plange*, sont dues à l'analogie.

2° Lorsque *c* (+a) s'est trouvé derrière consonne seulement par suite de l'effacement d'une voyelle atone, il aboutit en français tantôt à *š*, tantôt à *ž* (écrits *ch*, *g*). Ex. : *a*) Man(ĭ)ca, *manche* ; pert(ĭ)ca, *perche* ; *nat(ĭ)ca, *nache* ; basil(ĭ)ca, *basoche* ; die-domin(ĭ)ca, *dimanche*. — *b*) *Berb(i)cáriu, *berger* ; cler(i)cátu, *clergé* ; *fil(i)cária, *fougère*.

Historique. — Cette divergence apparente est en corrélation avec la loi générale de l'effacement des atones (cf. § 15 et § 18 *a*). Dans la première série de mots, qui étaient en latin des proparoxytons, la voyelle atone placée entre l'accent et une finale claire est tombée de bonne heure, sans doute au début du ɪᴠᵉ siècle : *manĭca*, *pertĭca*, etc. réduits à **man'ca*, **perl'ca*, ne différaient plus dès lors par leur structure de *planca* ou *arca*, et le *c* y a été traité de la même façon. Dans la seconde série de mots au contraire, la voyelle atone placée devant l'accent a persisté plus longtemps, et le *c* se trouvant entre voyelles s'est affaibli en *g* ; ainsi **berbicáriu* est devenu d'abord **berbigáriu* à la fin du ɪᴠᵉ siècle, mais s'est ensuite réduit à **berb'gariu* (d'où le fr. *berger*) avant que le *g* entre voyelles passât à son tour à *y* (sur ces faits, voir § 123 ; 1° hist., de plus comparer le traitement de *t* qui, dans la même situation, tantôt reste intact, tantôt s'affaiblit en *d*, § 141, 2°).

Remarque I. — La transformation de *fabrĭca* (devenu en fr. *forge*, par des intermédiaires **faβrĭga*, **faurga*, § 83) s'explique par la nature du groupe qui précédait la pénultième atone, et l'a maintenue plus longtemps. Celle de *balearĭca* devenu *baillarge*, et de *serĭca* aboutissant à *serge* ne semble pas normale pour le Nord de la France, tandis qu'à côté de *grange*, on avait régulièrement en afr. *granche* (= *granĭca).

Remarque II. — D'après les principes exposés plus haut dans l'*Historique*, on s'explique facilement les résultats divergents qu'offre la conjugaison : d'une part des infinitifs *charger* (= *carrĭcáre), *bouger* (= *bullĭcáre), *venger* (= vindĭcáre), *manger* (= mandūcáre), *plonger* (= *plumbĭcáre) ; d'autre part *coucher* (= collŏcáre), *chevaucher* (= caballĭcáre), *mâcher* (= mastĭcáre), *fâcher* (= *fastĭcáre), *écorcher* (= excortĭcáre), *clocher* (= *cloppĭcáre), *pencher* (= *pendĭcáre). En réalité, les premiers seuls sont réguliers. Mais, si *collŏcáre* aurait dû aboutir à **couger*, la forme *couche* (= cóllŏcat) est régulière ; et inversement *cárrĭcat* aurait dû donner **charche* en face de l'infinitif *charger* (= carrĭcáre). Il y a donc eu de très bonne heure une influence réciproque de ces formes les unes sur les autres, et dans chaque verbe le radical a été unifié (cf. cependant le vieux verbe *revancher*, d'où *revanche*, à côté de *venger*). — Les verbes comme *prêcher* et *empêcher* (afr. *prëechier* = praedicáre, *empëechier* = impedicáre) qui avaient indûment conservé l'*i* d'une syllabe non initiale devant l'accent (cf. § 18 *a*), et où le changement de *c* en en *š* s'est opéré entre voyelles, sont des mots d'emprunt introduits de bonne heure par les clercs.

c) **C, G** (+*a*) **intérieurs derrière voyelle**

123. Le traitement qu'ont éprouvé *c* et *g* (+a), précédés d'une voyelle, est distinct, suivant la nature de cette voyelle :

1° Derrière *a* et derrière *e*, *i* (voyelles palatales), les gutturales latines se résolvent en un *yod*, qui se combine partiellement ou complètement en français avec la voyelle précédente (sur cette action du *yod*, se référer aux notions indiquées § 27, 3e). Ex. : *a*) Pacare, *payer* ; baca, *baie* ; celt. braca, *braie* ; decanu, *doyen* ; necare, *noyer* ; prĕcat, *prie* ; amīca, *amie* ; pīca, *pie*. — *b*) Paganu, *païen* ; plaga, *plaie* ; ossifraga, *orfraie* ; germ. haga, *haie* ; regale, *royal* ; castĭgat, *châtie*.

Historique. — Il s'agit ici de deux évolutions qu'il faut distinguer du point de vue chronologique. Il est normal que la sonore *g* ait commencé la première à se palataliser. On a prononcé *payanu* < *paganu* un siècle environ avant la sonorisation des sourdes intervocaliques, qui est intervenue vers la fin du ive siècle ou le début du ve. C'est après cette sonorisation, c'est-à-dire vers le milieu du ve siècle, que *pacare*, devenu **pagare*, puis **payare*, a pu rejoindre **payanu*. La transformation de *paganu* et celle de **pagare* ressortissent à la tendance qui, de longues années durant, a favorisé le relâchement des occlusives sonores à l'intervocalique (pour *d* passant à δ et *b* passant à β puis *v*, voir §§ 142 et 165). — Sur la façon dont le *y* résultant de *c*, *g*, s'est combiné avec les voyelles précédentes, cf. notamment les §§ 38 ; 49 ; 90 et 90 III ; 95 et 95 II.

Remarque. — Le subjonctif *dicam* était devenu régulièrement en afr. *die* (encore usité vers 1650), qui a été concurrencé assez tôt, puis remplacé par *dise*, sous l'action analogique des autres formes *(disant, disais)*. Les mots *figue* (afr. *fie* = *fīca, cl. fīcus), *cigale* (cicada) et *viguier* (vicarius) sont des emprunts faits au provençal. Il faut de plus observer que la terminaison *-ĭcare* a été rendue par *-ier* dans des verbes d'origine savante, comme *édifier, justifier, supplier*, etc.

2° Derrière *o*, *u* (voyelles vélaires, et par là contrariant le développement d'un *yod*) le *c* (>*g*) et le *g* latins (+a) se sont complètement effacés en français. Ex. : *a*) Jocare, *jouer* ; locare, *louer* ; advocatu, *avoué* ; focacia, *fouace* ; *bucare (germ. *bukôn), *buer* ; carruca, *charrue* ; lactuca, *laitue* ; verruca, *verrue* ; *mattĕuca, *massue*. — *b*) Sanguisuga, *sangsue* ; ruga, *rue*.

Remarque I. — Le subjonctif *conduise* (pour **condue* = conducam) est une forme due à l'analogie. L'afr. *essue* (= exsūcat) semble de même être devenu *essuie* sous l'influence d'un subjonctif originel qui était normalement **essuiz* (= exsūcem), et c'est de là qu'un *y* transitoire a dû se répandre dans toute la conjugaison de *essuyer*. Dans les mots comme *foyer* (= focariu), *loyer* (= locariu), *noyer* (= *nūcariu), le *y* appartient au suffixe *-ariu* devenu *-ier* (§ 39). Enfin la forme de *noyau*, afr. *noiel* (= nūcale) a été refaite, et celle de *voyelle* (vocalem) n'est pas populaire. Pour *oie* (auca), cf. § 84, I.

Remarque II. — Dans le mot *corrogata* réduit à **corroata*, il s'est développé un *v* transitoire : de là **corrovata*, **corvada* (fr. *corvée* ; cf. afr. *rover* = rogare). Il en a été de même plus tard dans l'afr. *doue* (= doga, gr. δοχή), devenu *douve*, § 72, I.

III. — C, G devant O, U

a) C, G (+*o*, *u*) à l'initiale

124. Le *c* et le *g* latins, placés à l'initiale devant *o*, *u* (voyelles vélaires) sont restés intacts en français. Ex. : *a*) Cor, *cœur* ; corpus, *corps* ; coxa, *cuisse* ; cubitu, *coude* ; cumulare, *combler* ; curare, *curer*. — *b*) Gobione, *goujon* ; gula, *gueule* ; gutta, *goutte* ; gustare, *goûter* ; gubernare, *gouverner* ; gomphu, *gond*.

Remarque. — Quelques mots, où le *c* s'est affaibli en *g*, sont des emprunts faits à l'italien : *gonfler* (ital. *gonfiare* = conflare), *gouffre* ou *golfe* (ital. *golfo* = *colpu = gr. κόλπος). Il faut d'ailleurs observer que des tendances analogues remontent très haut en latin, où le gr. κυβερνᾶν s'était introduit sous la forme *gubernare*. — Dans *gourde*, afr. *coourde* (cucurbĭta), l'initiale paraît avoir subi l'influence de la forme provençale *cougourdo*. Dans *chœur*, afr. *cuer* (= chŏru), la notation *ch* est une graphie savante qui sonne *k*.

b) C, G (+*o*, *u*) intérieurs derrière consonne

125. Le *c* et le *g* (+o, u), placés dans le mot derrière une consonne, se maintiennent intacts en français comme à l'initiale. Ex. : *a*) Rancore, *rancœur* ; Vasconia, *Gascogne*. — *b*) Angustia, *angoisse*.

Remarque. — Dans *vergogne* (= verecundia), le *c* s'était affaibli en *g* avant de se trouver précédé du *r*. — Pour le cas spécial de *sc* devant *o*, *u* finals, voir § 136, II.

c) C, G (+*o*, *u*) intérieurs derrière voyelle

126. Le *c* et le *g* (+o, u), placés dans le mot derrière une voyelle, se sont complètement effacés en français. Ex. : *a*) Securu, afr. *sëur*, *sûr* ; *placutu, afr. *plëu*, *plu* ; *lucore, *lueur* ; Sa(u)conna, *Saône*. — *b*) *Agŭstu (cl. augustum), *août* ; *aguriu (cl. augurium), afr. *ëur*, *heur*.

Historique. — Le *c* entre deux voyelles s'est d'abord affaibli en *g* (cf. § 123, 1° hist.). Ce *g* d'origine primaire ou secondaire (dans **seguru* comme dans **agustu*) paraît avoir pris d'abord le son fricatif γ ; puis ne pouvant se développer en *yod* devant une voyelle vélaire, il s'est complètement effacé plusieurs siècles avant les premiers documents écrits du français (comparez le sort de *d* entre voyelles, § 142).

Remarque I. — La forme verbale 3 pl. *dient* (= dicunt) est devenue *disent* au XIIIe siècle, sous l'influence des formes comme *disant* (= dicente), cf. *conduisent* (conducunt), *détruisent* (*destrugunt, cl. destruunt), etc. qui sont également des formes refaites, de même que l'infinitif *détruire* (cl. destruere).

Remarque II. — Les mots où le *c* s'est conservé sous forme affaiblie de *g*, sont des mots refaits ou d'emprunt. Ainsi *dragon* (draconem) et *cigogne* (afr. *cëoigne* = ciconia) sont venus du Midi ; *ciguë* (pour afr. *cëue* = cicuta) est une forme refaite, ainsi que *langouste* (pour afr. *laoste* = *lacusta) et *second* (secundum) qui se prononce *segõ*. D'autre part pour *aigu* (= acūtu), on peut admettre qu'à l'étape *agut* cet adjectif ait subi l'influence de *aigre* (cf. § 132, I), avec lequel il avait déjà en latin des rapports sémantiques assez étroits : lui-même aura par la suite réagi sur l'initiale de *aguisier* (= *acūtiare) et de *aguille* (= *acŭcŭla), devenus *aiguiser, aiguille*. — *Légume* (afr. *lëun* = legumen) a été également ramené à sa forme latine. Sur le mot *frayeur*, voir § 142, III.

d) C, G à la finale

127. Le *c* et le *g* peuvent se trouver à la finale par effacement de *o*, *u*. Le *c* y était déjà en latin dans quelques mots spéciaux.

128. Devenus finals derrière une consonne, le *c* et le *g* (ce dernier sous la forme renforcée de *c*) ont d'abord persisté en français : ils se sont ensuite partiellement effacés dans la prononciation moderne. Ex. *a*) Arcu, *arc* ; porcu, *porc* ; cler(i)cu, *clerc* ; saccu, *sac* ; celt. *soccu, *soc* ; celt. beccu, *bec* ; juncu, *jonc*. — *b*) Longu, afr. *lonc*, *long* ; burgu, afr. *borc*, *bourg*.

Historique. — En ancien français le *c* sonnait à la finale dans tous les mots précédemment cités. Mais, d'autre part, il s'effaçait devant un *s* de flexion : on avait donc concurremment des formes *arc* et *ars* (= arcus), *clerc* et *clers* (= clericos). Il en est résulté dans l'usage des divergences, accrues encore par le fait que ces mots dans la phrase pouvaient se trouver à la pause, ou devant une initiale tantôt vocalique, tantôt consonantique (cf. § 109, II). Le *c* à l'époque moderne a été conservé ou rétabli dans *arc* (pl. *arcs*), *parc, sac, bec, bouc, soc, suc, duc* ; il ne se prononce pas dans *cler(c), mar(c), cro(c)*, ni après *n* dans *jon(c), tron(c), ban(c), blan(c), fran(c), flan(c)*, ni dans les mots savants ou étrangers comme *estoma(c), taba(c), escro(c)*, et quelques autres. On dit *por(c)* et *porc* ; au XVIIIe siècle, on disait encore *co(q), sa(c)*, etc. Le *c* se maintient d'ailleurs dans certaines liaisons étroites *(croc-en-jambe, franc-archer)*, tandis qu'il s'est effacé au contraire devant consonne dans des mots composés comme *béjaune, pivert*, qui sont pour *bec jaune* et *pic vert*. — Le *g* final avait abouti à *c*, d'après une tendance générale des sonores (§ 109, 5°) : l'orthographe l'a rétabli dans *long, bourg*, mais il est muet, sauf dans quelques cas de liaison étroite, où il sonne *k*. Cf. *Bourg-en-Bresse* [*burk-ã-brẹs*] ; *un long espoir* [*œ̃ lõk ẹspwar*] ; voir aussi § 137, 1°, III.

Remarque I. — Le groupe *sc*+o, u (dans *nasco, discu*, etc.) étant devenu *cs* avant de se trouver final, le *c* s'y est résolu en *yod*. Voir § 136, II.

Remarque II. — Un certain nombre de formes verbales, telles que *plains* (pour **planc* = plango), *feins* (pour **fenc* = fingo), etc., sont dues à l'analogie. L'adjectif masculin *large* (pour **larc* = largu) a été tiré du féminin ; cf. *longue* refait au contraire sur le masculin (§ 122, 1e II). Le *c* final dans *carrefour* (en provençal *caireforc* = *quadrifurcu) paraît s'être perdu sous l'influence de *four* (= furnu, § 200, III). Enfin il y a eu adaptation du suffixe -al (§ 35, II), dans des mots *maréchal, sénéchal*, qui remontent à des types germaniques *marahskalk, siniskalk*.

129. Derrière une voyelle (qui est *a, e, i*), le *c* passant par *g* s'est résolu en *yod* avant de devenir final, et s'est combiné par suite avec la voyelle. Ex. : *Veracu (cl. veracem, *vrai*) ; Cameracu, *Cambrai* ; prĕco, afr. *pri, prie* ; amīcu, *ami* ; spīcu, *épi*.

Remarque I. — *Lac* (lacum) est un mot d'emprunt. Derrière *u*, le *c* s'est effacé sans laisser de trace dans *félu* (= *festŭcu, cl. festūca). Sur la transformation de *focu, jocu, locu*, cf. § 69, III ; sur celle du suffixe *-atĭcu*, voir § 149.

Remarque II. — Dans *jŭgu*, qui est en afr. *jou* (écrit *joug* par réaction étymologique), et *fagu* qui était en afr. *fou* (§ 35, VI), la gutturale doit s'être effacée de bonne heure, et l'*u* final a été conservé par suite de l'hiatus (cf. § 13, I).

130. Le *c*, qui en latin se trouvait déjà à la finale derrière une voyelle, s'est effacé dès le latin vulgaire. Ex. : Illa(c), *là* ; ecce-ha(c), *çà* ; nĕ(c), afr. *ne, ni* ; sī(c), *si*.

Remarque. — L'impératif *fais*, afr. *fai* ne peut représenter *fac* : il doit son vocalisme à l'indicatif, à moins qu'il ne soit analogique de *trai* = **tra(h)e*. La préposition *avec* remonte à un type *ap(ud)(h)oque* (66, II) cf. l'afr. *o* de *hoc*, conservé dans *oïl, oui*. Le *c* final de *avec* avait au XVIIe siècle une tendance à s'effacer contre laquelle a réagi Vaugelas.

IV. — C, G devant consonne

a) Groupes initiaux

131. Les occlusives gutturales ne forment en latin d'autres groupes initiaux que ceux où elles sont suivies d'une des vibrantes *r, l* : ces groupes *(cr, cl, gr, gl)* sont restés intacts en français. Ex. : Credere, *croire* ; crine, *crin* ; clave, *clef* ; claudere, *clore* ; grana, *graine* ; glande, *gland*.

Historique. — L'ancienne Gaule est une des rares parties du domaine roman où le groupe *cl* initial n'a pas été palatalisé de bonne heure, partant de *kly* pour aboutir à *ky* ou *ly* (ainsi *clavem* est en italien *chiave*, en espagnol *llave*, etc.). Toutefois, depuis le moyen âge, une tendance analogue s'est manifestée dans diverses provinces de la France, soit à l'Est, soit à l'Ouest, où une prononciation vulgaire *klyę* pour *clef* n'est pas rare.

Remarque I. — Le *c* initial des groupes *cl*, *cr*, est passé à la sonore *g* dans quelques mots : *Glas* (= *classu, cl. classicum), glaire (= *claria), *grille* (= *graticula, cl. craticula), *gratter* (= *crattare, germ. krattôn), *gras* (= crassu). Dans ce dernier mot (aussi afr. *cras*), on peut supposer que le changement de l'initiale s'est produit sous l'influence de *gros* (= grossu) ; quant à *grotte* (afr. *croute*) il a été emprunté au XVIe siècle de l'italien *grotta* (= crypta). Pour des cas analogues où *c* passe à *g* devant *a* ou *o*, voir § 120, II et § 124, rem.

Remarque II. — Un *g* initial est tombé dans le mot *loir* (= *līre, cl. glīrem, cf. § 63, II). Pour son addition dans le mot *grenouille*, voir § 177, rem.

Remarque III. — Sur *cw* (qu, co) à l'initiale, cf. 137, 1° ; sur *gw* d'origine germanique, cf. § 163, hist.

b) Groupes intérieurs

132. Groupes CR, GR. — Dans ces groupes précédés d'une voyelle, le *c* (passant en principe à *g*, cf. § 123) et le *g* se sont résolus en un *yod*, qui se combine en français avec la voyelle. Ex. : *a*) Sacramentu, afr. *sairement*, *serment* ; lacrima, afr. *lairme*, *larme*. — *b*) Flagrare, *flairer*.

Remarque I. — La forme de *aigre* (= *acru) et *maigre* (= macru), où le *g* provenant du groupe *cr* s'est conservé, semble prouver que ces adjectifs se sont introduits assez tardivement dans l'usage populaire : la diphtongue *ai* s'y sera même probablement produite, lorsque vers la fin du VIe siècle, par suite de l'évolution de *a* libre accentué (§ 35, hist.), ils avaient atteint une étape *aęgre*, *maęgre*. Quant à l'adjectif *allègre*, qui en afr. hésite entre les formes *alaigre* (= *alacru) et *haliegre* (= *alĕcru), il présente des traces évidentes de réfection. *Aigre* est doublé par *âcre*, type savant.

Remarque II. — Il semble que *nīgru* (provençal *negre*), d'où est sorti l'adjectif fr. *noir* (et non pas **noire*), s'était réduit au Nord de la Gaule dès l'époque latine à *nīru* (cf. italien *nero*) et le mot français *nerprun* (nom d'arbrisseau), qui suppose *nīgrum prunum* devenu **niru-prúnu*. Mais il est probable en revanche que l'afr. *aire* (distinct de *aire* = arĕa, et conservé dans *débonnaire*) représentait le lat. *agru*. — D'autre part le *g* du groupe *gr* s'est effacé, de bonne heure probablement et sans laisser de trace, dans *paresse* (= pigritia) et *pèlerin* (= *pelegrinu, cl. peregrinum). Dans les proparoxytons latins comme *legĕre*, *frigĕre*, devenus **leyĕre*, **friyĕre* (d'après le § 119, et avant la chute de la pénultième) pour aboutir au fr. *lire*, *frire*, il n'y a jamais eu en réalité de groupe *gr*. Cf. la transformation de *facĕre*, etc. § 116 hist.

Remarque III. — Dans les groupes complexes et d'origine secondaire *rc'r, rg'r, lg'r*, la gutturale a été remplacée par un élément dental (cf. §§ 118 rem., et 189, rem.). Dans le groupe *ng'r* le *g* se résolvant en *y* a mouillé *n* et il y a eu également production d'une dentale (cf. § 199, IV).

133. Groupes CL, GL. — Ces groupes ont subi, suivant la nature du son précédent, un double traitement en français :

1° Derrière une consonne, c.-à-d. dans une position conforme à celle de l'initiale de mot, ils se sont conservés intacts. Ex. : Circ(u)lu, *cercle*; cooperc(u)lu, *couvercle*; sarc(u)lare, *sarcler*; bucc(u)la, *boucle*; avunc(u)lu, *oncle* ; cing(u)la, *sangle* ; ung(u)la, *ongle* ; sing(u)lare, *sanglier* ; strang(u)lare, *étrangler* ; sang(ui)lentu, afr. *sanglent*, *sanglant*.

2° Précédés d'une voyelle, ils ont passé, par résolution de la gutturale en *yod*, à *ḽ* mouillé (qui se réduit à *y* en français moderne, § 190). Ex. : Mac(u)la, *maille*; auric(u)la, *oreille* ; *suc(u)lare, *souiller* ; *solic(u)lu, *soleil* ; peric(u)lu, *péril* ; *coac(u)la, *caille* ; coag(u)lare, *cailler* ; vig(i)lare, *veiller*.

Historique. — L'altération entre voyelles des groupes *cl, gl* (probablement par une étape *χl, γl*) s'est produite en Gaule pendant la période romane primitive. On a relevé le mot d'origine germanique *quacolas* écrit *quaylas* dans un manuscrit de Reichenau du VIIIe siècle ; et la graphie *botilia* (= *buttic'la) dans un texte de la loi Salique, transcrit à la fin du même siècle, prouve encore plus nettement que le mouillement de *l* était accompli dès cette époque. Sur l'évolution ultérieure, voir § 190, hist. Il est notable que la séquence d'un élément complexe a contrarié, dans les mots de ce type, la diphtongaison de *a*, diphtongaison qui intéresse la partie finale de la voyelle (cf. § 40).

Remarque I. — Dans le groupe complexe, *scl*, la gutturale entre deux consonnes disparaît en français. Ex. : Masc(u)lu, afr. *masle, mâle* ; *mŭsc(u)lu, *moule* ; *misc(u)lare, *mêler*. La forme *racler* qui apparaît seulement au XIVe siècle, n'est pas originaire du Nord, mais plutôt du Sud-Est (prov. *rasclar*, qui peut provenir soit de **rasiculare*, **rasculare*, soit d'un type **rastulare*). Comparez la disparition du *g* dans *marne* (afr. *marle* = celt. *margĭla).

Remarque II. — La conservation du groupe *cl* entre voyelles, sous forme affaiblie de *gl*, dans *seigle* (= sēcăle, cl. sĕcāle, *aveugle* (= *abocŭlu), *jongleur*, afr. *joglëor* (= joculatore), et *marguillier*, afr. *marreglier* (= matriculariu), prouve que ces mots ne sont pas de formation populaire primitive. Il en est de même, et à plus forte raison, pour *siècle* (= saecŭlu), *miracle* (miracŭlu), et *règle* (= regŭla). Le mot *gracŭla* a donné en fr. *graille* qui est régulier, et une seconde forme *grolle* ou *grole* (par un intermédiaire **gravula*, **graula*, sous l'influence de *ravus*). Sur la transformation de *tuile* (= tegŭla), cf. § 57, IV.

134. Groupe GM. — Dans ce groupe, d'ailleurs rare, le *g* s'est résolu en *w* puis *u*, second élément de diphtongue : *au* devient *o* : Ex. : Sagma, afr. *some*, *somme* ; fantagma, cl. phantasma, *fantôme* ; pigmentu, afr. *piument*, *piment* ; phlegma, afr. *fleume*, *flegme* (vulg. *flemme*).

Historique. — La transformation de *gm* en *um* est ancienne. Elle est due à l'influence ouvrante de la voyelle et surtout à l'influence labialisante de *m*. Déjà, vers le IIIe siècle, l'*Appendix Probi* recommande de prononcer « pegma, non peuma ».

Remarque I. — En latin le groupe *gn* n'était qu'une graphie pour [ṅn]. Il sera donc étudié avec les nasales (§ 198). La prononciation [*gn*] ne concerne que certains mots savants récemment empruntés : *inexpugnable*, *igné*, *stagnant*. Il en est de même pour *gm* dans *pragmatique*. Sur l'épel *n̦* *(digne, signet)*, cf. 199.

Remarque II. — Le groupe *cm*, tel qu'il a pu exister par syncope dans *fac(i)mus*, a été transitoire : cf. § 116 H 1°. On ne peut parler de *cn* à propos de *acinu* : cf. ib. 2e. Le mot *diacre*, emprunt tardif, suppose que **diac(o)nu* a donné **diacne* et que *cn* s'est transformé en *cr*. Le phonétisme actuel, plus complaisant, admet *acné*.

135. Groupes CT, GT, GD. — Dans ces groupes, il y a eu devant la dentale résolution de *c* et *g* en un *yod*, qui s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : *a*) Factu, *fait* ; lacte, *lait* ; lactuca, *laitue* ; pĕctus, *pis* ; tēctu, *toit* ; vectura, *voiture* ; nŏcte, *nuit* ; trūcta, *truite*. — *b*) Lĕg(i)t, *lit* ; *frĭg(i)du, *froid* ; rĭg(i)da, *raide*.

Historique. — La transformation de *ct* en *yt* (sans doute par un intermédiaire *χt*) a des origines lointaines. Il est probable que de très bonne heure les Gallo-Romains ont été inhabiles à faire entendre le son occlusif du *c* latin devant une dentale : ils l'ont altéré en un son fricatif, et dans leur bouche *factum* est devenu **faχtu* (d'où ensuite **faytu*, et *fait*). Dans les groupes de formation secondaire *g't*, *g'd* le *g* était déjà *g̦* et tout près de l'étape *y*, quand il s'est trouvé en contact avec la dentale. — Le groupe *ct* est un de ceux que la graphie du moyen français a longtemps reproduits, pour se rapprocher du latin, dans des mots écrits *faict*, *nuict*, etc., avec un *c* parasite qui ne répondait à rien, puisqu'il s'était dès l'origine transformé en *y*.

Remarque I. — Le groupe *ct* précédé de *n* (qui devant gutturale était un *ṅ* d'arrière) offre un cas spécial, où le *c*, se résolvant en *yod*, a d'abord attiré *ṅ* vers la zone centrale et l'a palatalisé puis mouillé. Un élément palatal a gagné la voyelle précédente, puis *n̦*, devant *t*, est devenu dental. Ex. : Sanctu, *saint* ; punctu, *point* ; tinctura, *teinture* (cf. § 199, IV). Conformément à ce qui vient d'être noté dans l'*Historique*, le moyen français avait multiplié pour les mots de ce genre des graphies comme *poinct*, *sainct*, etc. — Sur le développement du groupe *ct*+*y*, voir § 147, III).

Remarque II. — L'afr. *luitier* (= luctare) est devenu au XVIe siècle *lutter* (peut-être sous l'influence de l'italien *lottare*). *Jeter* qui remonte au lat. vulg. **jectare* (cl. jactare)

fait difficulté, à moins de supposer qu'une forme **jettare* se soit produite de bonne heure en Gaule sous l'influence de *mĭttere*. Pour *roter* et *flotter*, on peut admettre que l'infinitif lat. *ructare* s'est confondu en Gaule avec une forme populaire **ruptare*, et que *fluctuare* a subi l'influence du germanique *flôd* : *rot* et *flot* sont des substantifs tirés de ces verbes. — *Victuaille* est une forme refaite au XVIe siècle pour l'afr. *vitaille* (vĭctualia), conservé dans *ravitailler*, et où le *y* provenant du *c* s'était fondu dans l'*i* initial. Les mots tels que *facture* (factura) pour afr. *faiture*, *doctrine* (doctrina), *victoire* (victoria), *octobre* (october), *respect* (doublet de *répit* = respĕctu), etc., se trahissent par leur forme comme des mots purement savants ; il en est de même de *sujet* (subjectum), *objet* (objectum), *contrat* (contractum), etc.

Remarque III. — Le mot *dĭgĭtum* s'était réduit dès le latin vulgaire à **dĭtu* (d'où l'afr. *doi*, écrit ensuite *doigt* par réaction de l'orthographe latine). La forme de *amande* (par des intermédiaires **amlande*, **almande*) remonte à *amandŭla*, altération populaire de *amygdala* (gr. ἀμυγδάλη) ; cf. le doublet savant *amygdale*.

136. Groupe CS. — Ce groupe est essentiellement représenté en latin par *x* (c+s) qui était une série de deux consonnes. Dans *cs*, il y a eu devant la sifflante résolution du *c* en un *yod*, qui s'est combiné en français avec la voyelle précédente (la sifflante sourde s'orthographie *s*, *ss*, *x*, et, suivant la règle du § 160, s'efface d'ordinaire à la finale dans la prononciation). Ex. : Axe, *ais* ; laxare, *laisser* ; frax(i)nu, afr. *fraisne*, *frêne* ; cŏxa, *cuisse* ; būxu, *buis* ; sĕx, afr. *sis*, *six* ; *sexanta (cl. sexaginta), afr. *soissante*, *soixante*.

Remarque I. — Dès l'époque du latin vulgaire, *x* s'était réduit à *s* simple dans la particule *ex-*, devenue *es-* devant consonne. Ex. : Exclusa (*es-clusa), afr. *escluse*, *écluse* ; *exlegere, afr. *eslire*, *élire* ; extendere, afr. *estendre*, *étendre* ; *expaventare, afr. *espoenter*, *épouvanter* (sur l'effacement de *s*+consonne en français, cf. § 157). Devant voyelle, il y avait eu assimilation des deux éléments de *x* en *ss* (*essaim* = examen, *essai* = exagiu, *essorer* = *exaurare) ; dans *exire*, où la particule n'était plus sentie, *x* est passé à *yss* (afr. *eissir*, *oissir*, puis *issir*, § 95, II) ; cf. aussi *lessive* (= lĭxīva) qui doit être pour une forme antérieure **leissive*. Le *x* du groupe complexe *xt* s'était de même réduit ordinairement à *s* simple. Ex. : Extraneu (*estraneu), afr. *estrange*, *étrange* ; *dextrariu, *destrier* ; *juxtare, afr. *joster*, *jouter* ; sextariu, afr. *sestier*, *setier* ; mĭxtura, afr. *mesture*, *méture* ; *tax(i)tare, afr. *taster*, *tâter*. D'autre part le verbe *lâcher*, afr. *laschier*, suppose sans doute un type vulgaire **lax(i)care*, mais *tâcher*, dont on n'a pas d'exemple avant la fin du XVe siècle, doit avoir été tiré du substantif *tâche*, afr. *tasche*, qui représente lui-même le latin médiéval *taxa*, par transposition **tasca*. — Les noms comme *exemple*, *exact*, les verbes comme *exclure*, *extraire* (dans lesquels le préfixe a conservé sa forme latine au lieu de passer à *es-*, *é-*) sont empruntés ou ont subi des réactions savantes : cf. la forme *essample* dans la Chanson de Roland.

Remarque II. — Dans le latin de la Gaule du Nord, le groupe *sc* paraît avoir subi d'assez bonne heure une transposition de ses deux éléments devant les voyelles vélaires *o*, *u* finales ; le résultat a donc été le même que pour *x*. Ex. : Nasco, *nais* ; dĭscu, afr.

dois, dais ; *boscus, *bois* ; mariscu, *marais* ; *conosco, afr. *conois, connais* (cf. § 54, hist. *b*). A la 1re pers. sg. de l'indicatif présent, dans les verbes inchoatifs du type de **finīsco*, il y a eu fusion du *y* avec l'*ī* accentué (fr. *finis*) ; de même à la 3e pers. pl., *-īscunt* aboutit au fr. *-issent* (cf. *connaissent*, afr. *conoissent* = *conoscunt). — L'ancien français avait un adjectif *lois* (= lŭscu), dont la forme féminine *losche* (= lŭsca) puis *louche* s'est généralisée pour les deux genres. Quant au mot *mèche*, il semble continuer un type vulgaire **mīcca* remplaçant le lat. cl. *myxa*. — Enfin l'origine précise de l'adverbe *ainsi* reste douteuse. Comme ce mot apparaît dans l'ancienne langue sous des formes nombreuses (*aissi, eissi, issi, ensi, einsi*, etc.), il pouvait provenir d'un compromis entre des séries syntaxiques variées : *haec sic, ac sic, inde sic*, et, de plus, avoir subi l'influence de la particule *ains* (69, I).

Remarque III. — Dans le groupe *c*+*s* de formation secondaire à la finale le *c* s'effaçait en ancien français devant un *s* de flexion (afr. *ars* = arcus, *clers* = clericos, etc.) : l'orthographe moderne l'a rétabli, et il est tantôt sensible *(arcs)*, tantôt muet *(clercs)*, ce qui est en relation avec la façon dont s'est formé le nombre dans les noms (cf. § 128, et § 191 hist.).

137. Groupes CW, GW. — Ces groupes sont représentés dans l'orthographe latine, par *qu* (quelquefois *cu*, *co*) et par *gu*.

1° A l'initiale et à l'intérieur du mot derrière une consonne, ces groupes ont perdu leur élément labial *w*, et la gutturale est restée intacte en français (où elle est écrite *c* ou *qu*). Ex. : *a*) Quare, *car* ; quadratu, *carré* ; *quadresima (cl. quadragesima) *carême* ; quassare, *casser* ; quomo(do), *comme* ; *quetu (cl. quietum), *coi* ; qui, *qui* ; quando, *quand* ; quale, *quel* ; *quattor (cl. quattuor), *quatre* ; *quarranta (cl. quadraginta), *quarante* ; coagulare, *cailler* ; *coacticare, *cacher* (sur les mots comme *gué* = *gwadu, cl. vadum, cf. § 163), — *b*) Unqua(m), *onques* ; *pascuaticu, *pacage* ; lingua, *langue* ; unguentu, *onguent* ; languore, *langueur*.

Historique. — L'élément labial de ces groupes était certainement encore sensible au VIe siècle, lorsque *c*+*a* passa à *tš*, § 120 (*carru* devient en fr. *char*, tandis que *quare* aboutit à *car*). Il ne paraît pas s'être effacé complètement, devant *a* du moins, avant la fin du XIIe siècle. C'est seulement à l'époque moderne et dans certains mots savants qu'a reparu une prononciation *gw, kw (lingual, équation)*, et parfois *kü (équestre)* ; mais on entend *ki* dans *équité, équilibre, équinoxe*, etc.

Remarque I. — Les noms de nombre *quinque* et *quinquaginta* étaient devenus par dissimilation régressive en lat. vulg. **cinque*, **cinquanta* (fr. *cinq, cinquante*). Le mot *querquedula*, passé d'abord par dissimilation régressive à **cerquedula*, puis à **cercedula* par assimilation progressive, donne en fr. *sarcelle*. Enfin le pronom *chacun* remonte à un type **cascunu*, pour *quisque-unus* avec une initiale modifiée sous l'influence de **catunu* (afr. *chëun* = gr. κατά+unum), expression qui paraît s'être répandue en Gaule de bonne heure sous l'influence des marchands grecs.

Remarque II. — Sur *tordre* (= *torcĕre, cl. torquēre), cf. § 115 h ; sur *éteindre* (= *exstingĕre, cl. exstinguĕre) et *aine* (= inguĭna), cf. §§ 62, 2°, et 198 r.

Remarque III. — Le son de la gutturale devenue finale persiste ordinairement dans *donc* (= *tunc* influencé par *dum*) mot après lequel la voix fait une pause, et partiellement dans *cinq* (= *cinque) ; cf. *cinq enfants* [*sẽk ãfã*], *j'en ai cinq* [*žã nẹ sẽk*], mais *cinq sous* [*sẽ su*]. Il s'est effacé dans *sang* [*sã*] (= sangue, cl. sanguinem), qui est en afr. *sanc*, et où l'orthographe moderne a rétabli un *g* étymologique. Cependant, dans quelques cas de liaison étroite le son *k* a été conservé ; cf. *sang impur* [*sãk ẽpür*], *suer sang et eau* [*süẹ sãk ẹ ọ*].

2° Placés à l'intérieur du mot entre deux voyelles, les groupes *cw* et *gw* semblent avoir en général perdu de bonne heure leur élément guttural. Ex. : *a*) Aqua, *eau* (par une série **ewe*, **eawe*, *eaue*, § 38, V). Toutefois on a d'autre part *suivre*, afr. *sivre* (c'est-à-dire **sieivre* = sĕquere, cl. sequi) ; cf. aussi l'afr. *ive* (= ĕqua). — *b*) *Legua (celt. leuga), *lieue* ; *tregua (germ. treuwa), afr. *trieve*, *trêve*.

Remarque I. — Les mots *coquĕre* et *coquīna* étaient devenus par assimilation progressive en lat. vulg. **cocĕre*, **cocīna*, d'où fr. *cuire*, *cuisine* (cf. § 100, I, et § 116, hist.). Le verbe *lacer*, afr. *lacier*, reporte aussi à une forme **laceare* (cl. laqueare).

Remarque II. — L'afr. *aigue* (= aqua), ainsi que son dérivé *aiguière*, sont des formes dialectales originaires du Midi. Les mots *égal* (= aequale) et *aigle* (= aquila) ne présentent pas des transformations purement populaires, ce qui s'explique pour le second, désignant l'emblème officiel des légions.

I Consonne

138. L'i consonne des latins (écrit postérieurement *j*) représente la fricative palatale [*y*]. Il se trouvait soit à l'initiale du mot, soit à l'intérieur entre une diphtongue en *-i* et une voyelle. Dans le dernier cas, on hésitait d'ailleurs entre *-yy-* et *iy*.

En français :

1° L'*i* consonne initial aboutit à *ž* (écrit *j*, *g*). Ex. : Jocu (*yocu), *jeu* ; jugu, *joug* ; jungere, *joindre* ; jurare, *jurer* ; jumentu, *jument* ; *jeniperu, *genièvre* ; jacet, *gît*.

Historique. — Cette transformation s'explique, comme celle de *g* (+e, i) initial, par une série *y*, *dy*, *dž* (cf. § 118, hist.), et le résultat a été le même : on a prononcé un mot comme *jeu* d'abord *džœ*, puis *žœ* au XIIIe siècle.

Remarque. — On peut rapprocher de ce traitement celui qu'à éprouvé *hy (hi)* au début de certains mots savants tels que *jacinthe* (hyacintus), *Jérusalem* (Hierusalem), *Jérôme* (Hieronymus).

2° A l'intérieur des mots, le *yod* s'est fondu dans l'*i* précédent. Ex. : Maju [*maiyu*], *mai* ; raja, *raie* ; major, *maire* ; pejor, *pire* ; troja, *truie*.

Remarque I. — Il est délicat de préciser, du point de vue chronologique, la réduction de *-iy* à *i*. Dans un mot tel que [**maiyor*], dont la voyelle *o* a disparu conformément à un principe général (cf. § 13), la série consonantique était trop lourde pour qu'il ne surgît pas une voyelle de soutien. On est donc passé par un stade **maiyrę*, et c'est ensuite que le *yod* s'est amuï. Dans *variu* = *vair* (§ 38), il n'a jamais existé de série **iyr*, le *yod* s'étant dans ce type infiltré en avant de *r*.

Remarque II. — Entre *e* et *u*, un *i* consonne s'est effacé dans *jeûner*, afr. *jëuner* (= jejunare) par dissimilation. De là est venu notre verbe *déjeuner* (= des+jeûner), tandis que d'autre part le lat. vulg. **dīsjejunáre*, devenu par fusion de deux syllabes **dīsjunáre*, aboutissait à l'afr. *disner*, *dîner*.

Remarque III. — On sait qu'en latin vulgaire tout *ĭ* ou *ĕ* atone en hiatus avait pris la valeur de *y*, et que plus tard cet élément palatal s'est aussi dégagé en certains cas des gutturales. Sur ces faits et sur leurs conséquences, cf. §§ 4, III ; 26-31, et le *Précis* passim.

CHAPITRE III

LES DENTALES LATINES

---

139. Les *Dentales* sont représentées en latin par une occlusive sourde *t*, une occlusive sonore *d*, et une fricative sourde *s*. Il faut joindre au *d* le *z*, qui était en latin une consonne complexe d'origine étrangère (équivalent au ζ grec). Sur les vibrantes dentales *r*, *l*, et sur la nasale *n*, voir plus bas le Chapitre V.

Les deux occlusives, *t* et *d*, offrent un trait commun qui peut leur servir de caractéristique : c'est que, placées à l'intérieur du mot entre voyelles, elles se sont complètement effacées en français.

La fricative sourde *s*, qu'on appelle aussi *sifflante*, et qui en latin se prononçait toujours dure, sera étudiée à part.

T, D

a) T, D à l'initiale

140. Les Dentales latines occlusives, placées à l'initiale du mot devant une voyelle, ou devant une consonne (groupes *tr*, *dr* ; sur *dy* initial, cf. § 148, 3°) sont restées intactes en français. Ex. : *a*) Tabula, *table* ; terra *terre* ; tina, *tine* ; tornare, *tourner* ; tres, *trois* ; tractare, *traiter*. — *b*) *Damu (cl. damma), *daim* ; dente, *dent* ; duru, *dur* ; drappu, *drap*.

Remarque I. — Le passage exceptionnel de *tr* initial à *cr* dans le lat. *tremĕre*, devenu **cremĕre* (afr. *criembre*, *craindre*), paraît s'être opéré au Nord de la Gaule sous l'influence d'un radical celtique **krid-* (comparez anc. irlandais *crith* « frisson », et breton *kridien*, *krén* « tremblement »). Le mot *dragée* (tragemata, gr. τραγήματα) n'est pas de formation populaire.

Remarque II. — La présence d'un *t* initial dans *tante*, afr. *ante* (= amita) est due probablement à une forme enfantine redoublée **antante (ante+ante)*, qui aura été ensuite réduite par aphérèse, et se rencontre dès le XIIIe siècle; *ante* est encore attesté au XVe dans le *Pathelin*. Quant au *d* initial du mot *dinde*, il est d'origine toute moderne, et provient de la préposition *de* dans une expression *(poule) d'inde*, qui s'est abrégée vers la fin du XVIe siècle.

b) T, D intérieurs derrière consonne

141. Placées à l'intérieur du mot derrière une consonne, les dentales latines occlusives :

1° Sont restées intactes en français comme à l'initiale (§ 140), si la consonne les précédait originairement dans le mot. Ex. : *a*) Virtute, *vertu* ; rupta, *route* ; gutta, afr. *gote*, *goutte* ; festa, *fête* ; vectura, *voiture* ; cantare, *chanter*. — *b*) C(h)orda, *corde* ; ardore, *ardeur* ; tardare, *tarder* ; mandare, *mander* ; celt. *landa, *lande*.

Remarque. — Le groupe *tt* s'était simplifié à l'origine ; c'est à partir du XVe et surtout du XVIe siècle que l'orthographe a redoublé le *t* dans *goutte*, *charrette*, etc. — *Prenant* pour **prendant* (= prendente), ainsi que *prenons*, *prenais*, etc., sont des formes dues à l'analogie de *tenant*, *venant*, et semblables.

2° Si la consonne n'est venue à les précéder que par suite de l'effacement d'une voyelle atone, la sourde *t* tantôt se conserve en français, tantôt apparaît sous la forme *d* ; la sonore *d* se conserve dans tous les cas. Ex. : *a*) Dub(ĭ)tat, *doute* ; perd(ĭ)ta, *perte* ; *fall(ĭ)ta, *faute* ; mat(u)tínu, *matin* ; *cons(u)túra, *couture* ; comp(u)táre, *conter* ; bon(i)táte, *bonté* ; *mol(i)túra, *moulure* ; clar(i)táte, *clarté* ; civ(i)táte, *cité*. — *b*) Cub(ĭ)tu, *coude* ; male-hab(ĭ)tu, *malade* ; *sub(i)tánu, *soudain* ; adj(u)táre, *aider* ; *cug(i)táre, *cuider* ; *voc(i)táre, *vider*. — *c*) Cal(ĭ)da, *chaude* ; rig(ĭ)da, *raide* ; tep(ĭ)du, *tiède* ; sol(i)dáre, *souder*.

Historique. — La différence du traitement éprouvé par la dentale sourde provient de ce que *t* entre voyelles (d'après la loi générale du § 142) s'était affaibli en *d*, avant la chute de l'atone, dans un certain nombre de mots (**subitanu* passe au début du Ve siècle à **subidanu*, d'où ensuite **sub'danu*, fr. *soudain*). Le *t* s'est conservé au contraire dans le cas où la syncope s'était opérée de bonne heure, ainsi dans un mot comme *mat(u)tinu* où elle remonte au latin vulgaire ; dans *bon(i)tate* où elle s'est produite en Gaule avant la sonorisation des intervocaliques (§ 18 *a*, hist.) en même temps que dans les proparoxytons terminés par un *a*, § 15, hist. (*dubĭtat* était en effet avant le Ve siècle **doβ'tat*, d'où le fr. *doute* ; au contraire *cubĭtu* est devenu à cette époque **cóβedu*, d'où ensuite **coβ'du*, puis *coude*). Comparez le traitement de *c* (+a) qui, dans la même situation, aboutit, tantôt à *š* (ch), tantôt à *ž* (g), § 122, 2°.

Remarque I. — Comme il est spécifié au § 15 h à propos de la voyelle posttonique des proparoxytons, le traitement de *-l-* entre voyelles dépend de la charpente consonantique des mots. Si l'afr. *ret* = *rep(u)tu* doit perdre sa voyelle finale, c'est qu'il s'est de bonne heure aligné sur les paroxytons. Dans *hospite* = afr. *osle, hôte*, par contre, le groupe *-sp-* a protégé *-i-* assez longtemps pour que *-e* prît le timbre indéterminé qui a survécu au VIIIe siècle, quand les finales des paroxytons se sont normalement résorbées. — Le mot *comite* = afr. *conte, comte* a évolué plus rapidement que *cubitu* = *coude* ou *male habitu* = *malade*, et c'est l'indice que l'entourage *m-t*, destiné à devenir *n-t*, a pu agir plus fortement que *b-t*. Cette forme *conte* est étayée par *limite* = afr. *linte, domitu* = afr. *donte* « apprivoisé », *fremitu* = afr. *friente* « vacarme ». Il n'est pas exclu toutefois que les deux derniers soient des féminins en *-a*, ce qui supposerait une évolution, plus rapide, comparable à celle qui a affecté afr. *coute*, doublet de *coude*, reposant peut-être sur un pluriel **cubita*. On peut admettre enfin que le féminin *malade* s'est aligné sur le type masculin.

En ce qui concerne les paroxytons, il faut signaler afr. *ostel, hôtel* = *hospitale*, dont l'évolution s'oppose à celle de afr. *ordière* = **orbitaria*, conservé d'ailleurs au Nord-Est, et qui est devenu dès le XIIIe siècle *ornière*, par croisement possible avec afr. *orne, ourne* = ordine.

Remarque II. — Dans quelques mots un *d* latin, rapproché d'une consonne sourde par effacement de l'atone, est remonté lui-même à *t* par assimilation progressive. Ex. : Nit(i)da, *nette* ; put(i)da, *pute* ; *mūsc(i)du (cl. mūcidum), afr. *moiste, moite* ; *bux(i)da, afr. *boiste, boîte*.

c) T, D intérieurs entre voyelles

142. Les dentales latines occlusives, placées à l'intérieur du mot entre voyelles, se sont complètement effacées en français. Ex. : Vita, *vie* ; minuta, *menue* ; nativu, *naïf* ; dotare, *douer* ; mutare, *muer* ; maturu, afr. *mëur, mûr* ; piscatore, afr. *peschëeur, pêcheur* ; peccatore, afr. *pechëeur, pécheur* ; spat(h)a, *épée* ; *oblitat, *oublie* ; sternutat, *éternue*. — *b*) Nuda, *nue* ; coda, *queue* ; *lampreda, *lamproie* ; sudare, *suer* ; laudare, *louer* ; videre, afr. *vëoir, voir* ; redemptione, afr. *raençon, rançon*.

Historique. — Voici comment les faits se sont passés. En vertu de la loi générale qui fait qu'entre voyelles les occlusives sourdes aboutissent aux sonores correspondantes (cf. le passage de *c* à *g*, §§ 123, 126, et celui de *p* à *b*, § 165), le *t* est d'abord devenu *d* : vers le début du Ve siècle, on avait donc **mudare* (mutare), aussi bien que *sudare*. C'est ce *d*, originel ou secondaire, qui s'est ensuite effacé en français. Deux siècles plus tard, dans le Nord de l'ancienne Gaule, *d* entre voyelles (comme d'ailleurs *g* et *b*) a cessé d'être un son occlusif ; par un nouveau relâchement dans l'articulation, il est passé à un son fricatif ð (qui n'existe plus en français, mais qui était analogue au *th* doux anglais, par exemple dans *the* « le »). C'est là ce que les Serments de 842 ont essayé de rendre par la graphie *dh* dans *aiudha, cadhuna*, et les manuscrits du Saint Alexis, écrits en Angleterre, par la graphie *th* dans *espelhe, contrelhe*, etc. Ce son

fricatif s'est de plus en plus affaibli, puis complètement effacé vers la fin du XI[e] siècle, époque où l'on eut en français, au lieu de **muðer*, **suðer*, les formes, *muer*, *suer*, etc. Du côté de l'Est et de la Bourgogne, on trouve dès le X[e] siècle, dans les chartes latines, certains noms propres germanique écrits *Aalbertus*, *Raulfus* (pour *Adalbertus*, *Radulfus*).

Remarque I. — L'adjectif fém. *toute* remonte au lat. vulg. **totta* (cl. tota) ; *glouton* à *gluttone* (doublet de *glutonem*), et *bouteille* à un type **butticula*. Le nom géographique *Britannia* était devenu à l'époque de la décadence *Brittania*, d'où fr. *Bretagne*.

Remarque II. — La forme *chute* (moy. fr. *chëute*) est un compromis entre l'afr. *chëue* (= *caduta) et l'afr. *chëoite* (= *cadecta). Le mot *médaille* (med(i)alia) est un emprunt fait au XV[e] siècle à l'italien (cf. la forme française *maille*, afr. *mëaille*) ; *guider* pour afr. *guier* (= *witare, germ. wîtan) a de même été refait d'après le provençal *guidar*. Quant aux mots comme *noter* (notare), *natif* (cf. *naïf* = nativu), ou comme *céder* (cedere), *odeur* (odorem), *idée* (idea), etc., ce sont des mots purement savants. Comparer aussi *bouter* (germ. bôtan) ou *bride* (germ. *brida), qui sont des termes germaniques d'introduction tardive.

Remarque III. — Le verbe **exfridare*, dérivé de germ. *fridu* « paix » (donc « faire sortir de l'état de paix »), est en afr. *esfreer*, *esfreier*, *esfroier*, et au XVI[e] siècle *effrayer*. De là est venu le mot *effroi*. Quant à *frayeur* (afr. *freor*, *fraour*) il doit remonter au latin *fragore*, mais son développement phonétique a été plus ou moins conditionné par celui du verbe précédent avec lequel il s'est confondu.

Remarque IV. — Le mot d'origine liturgique *paradisu* offre des difficultés. Sous forme d'emprunt savant il est *paradis* (déjà dans le Saint Alexis), mais a évolué normalement dans afr. *parëis* ; comme à côté de ce dernier on trouve aussi *parevis* (plus tard fr. *parvis*), et que la production d'un *v* transitoire ne paraît pas être ici d'ordre phonétique, on a supposé pour l'expliquer un type **paravisus* qui se rencontre en effet dans le latin médiéval, mais qui peut reposer sur la forme française. Le verbe *emblaver*, forme concurrente de l'afr. *emblaer emblayer* (= *imblatare, § 91, 2° II), pourrait être en rapport avec la forme archaïque *blef* pour *blé* (cf. § 151, III).

d) **T, D intérieurs devant consonne**

143. Il y a ici trois cas à distinguer :

1° Les occlusives dentales sont suivies d'une des vibrantes *r*, *l* ;

2° Elles sont suivies d'une autre consonne quelconque ;

3° Elles sont suivies d'un *yod*.

I. — **T, D** (+*r*, *l*)

144. En français, les groupes latins *tr* et *dr* :

1° Sont restés intacts, lorsqu'ils étaient eux-mêmes précédés

d'une autre consonne. Ex. : *a*) Mitt(e)re, *mettre* ; intrare, *entrer* ; alt(e)ru, *autre* ; capistru, *chevêtre* ; ostrea, *huître.* — *b*) Vend(e)re, *vendre* ; *mord(ĕ)re, *mordre* ; perd(e)re, *perdre.*

2° Entre voyelles, ils se sont par assimilation réduits à *rr*, parfois à r. Ex. : *a*) Petra, *pierre* ; latrone, *larron* ; nutrire, *nourrir* ; it(e)rare, *errer* ; *butiru, *beurre.* — *b*) Quadratu, *carré* ; hed(e)ra, *lierre* ; *rid(e)re, *rire* ; occid(e)re, *occire* ; claud(e)re, *clore.* — *c*) Patre, *père* ; matre, *mère* ; fratre, *frère.*

Historique. — D'une façon générale, il faut observer qu'entre voyelles, le groupe *tr* est d'abord devenu *dr.* On a donc eu **padre* (= patre) comme *quadratu.* Ce *d*, que notent encore les manuscrits du XIe siècle, avait devant *r*, comme devant les voyelles le son fricatif ð (§ 142) : c'est donc assez tard qu'il s'est effacé ou qu'il est devenu *r* par une assimilation régressive (sur le son de *rr* cf. § 181).

Il n'en demeure pas moins que l'opposition *pierre-père* constitue une anomalie sérieuse. Sans doute relève-t-on des graphies *perre* et *occirre.* Mais elles sont de type dialectal, surtout en ce qui concerne *perre.* Quant aux futurs en *-*d(e)rat,* on ne compte pas les doublets *crerra-crera* (credere-habet), *cherra-chera* (cadere-habet), etc. (ce qui justifie l'orthographe présente de *il verra, il pourra*). Il est clair que l'analogie a fortement joué dans ce domaine. *Il rira,* par exemple, a subi l'influence de *il partira* (type dans lequel semble s'être maintenue la forme pleine de l'infinitif, soit **partire-habet*), et a lui-même ramené *rirre* à *rire.* En définitive les faits les plus obscurs concernent les trois substantifs allégués sous *c*). Il se peut que dans **frerre* la géminée ait été contrariée par l'initiale *fr* et que *père* et *mère* se soient réduits par analogie. Il s'agit au demeurant d'appellatifs très employés et qui généralement sont proférés sans insistance dans le dialogue.

Remarque. — Il semble que dès l'époque latine, le groupe *dr* s'était quelquefois déjà modifié en syllabe atone, car on trouve *quarranta* (d'où le fr. *quarante,* pour *quadraginta,* sur des inscriptions). Dans un proparoxyton tel que *Matrona,* par ailleurs, on comprend que *tr,* c'est-à-dire *dr* se soit réduit à *r* après la disparition de *o* posttonique (§ 15).

145. Quand ils sont de constitution tardive, les groupes *tl* et *dl*, qui n'étaient pas originaires en latin, ont éprouvé en français un effacement de la dentale par assimilation. Ex. : *a*) Spat(u)la, afr. *espalle*, *épaule* ; met(u)la, *meule* ; *rot(u)lare, afr. *roller*, *rouler.* — *b*) Mod(u)lu, afr. *molle*, *moule* ; *cerced(u)la, *sarcelle.*

Historique. — Lorsque le groupe *tl* s'était formé de bonne heure en latin vulgaire, il y avait passé à *cl* : au IIIe siècle, l'*Appendix Probi* interdit déjà les formes *vĕclu* (= vetulum) et *sĭcla* (= situla) devenues en fr. *vieil, seille,* par une transformation qui concerne les gutturales (cf. § 133, 2°). — Dans les mots cités plus haut, il s'était au contraire formé par assimilation un groupe *ll,* dont le premier élément aboutissant à un *ł* vélaire a pu se vocaliser devant le second comme devant toute autre consonne

(§ 188), et s'est alors combiné avec la voyelle précédente. Le mot *meule* remonte sans doute à une forme **melle*, et a pu d'ailleurs être influencé par *meule* (= mŏla) ; l'afr. *roller* s'est plus ou moins confondu avec un autre verbe *roeler* (dérivé de *roele* = rotella) ; enfin, si la finale de *sarcelle* est restée intacte, c'est par suite d'un rapprochement avec le suffixe *-elle*, afr. *-ele* (= *ĕlla*, § 48, I), et on trouve du reste au XIVe siècle la forme *cerceulle*.

Remarque. — Les mots comme *épître* (= epistŭla), *chapitre* (= capitŭlu), *apôtre* (= apostŏlu), où *ll* est devenu *tr*, sont des mots savants d'introduction tardive et liturgique (les formes *epistle, chapitle, apostle*, etc., sont fréquentes encore en ancien français).

II. — T, D (+consonne)

146. Les occlusives dentales du latin, placées dans le mot devant une consonne, se sont effacées en français par assimilation (qu'elles fussent précédées d'une voyelle ou d'une consonne). Ex. : *a*) Plat(a)nu, *plane* ; art(e)misia, *armoise* ; *part(i)cella, *parcelle* ; test(i)moniu, *témoin* ; mast(i)care, *mâcher* ; pant(i)ce, *panse*. — *b*) Advenire, *avenir* ; *ad-satis, *assez* ; Red(ŏ)nes, *Rennes* ; rad(i)cina, *racine* ; vend(i)ta, *vente* ; vind(i)care, *venger* ; mand(u)-care, *manger*.

Remarque I. — Il semble cependant que, entre une voyelle et la nasale *n*, le *t* ou le *d* avaient à l'origine dans quelques régions produit une sifflante. Ex. : *Ret(i)na, afr. *resne, rêne* ; Rhod(a)nu, afr. *Rosne, Rhône*. Cette sifflante a abouti à *r* dans le mot d'origine celtique **bod(i)na*, afr. *bosne, borne* (mais aussi afr. *bonne*, conservé dans le dérivé *abonner*) ; cf. *s*+consonne, § 157, hist.

Remarque II. — Devant un *s* final, le *t* et le *d* se sont d'abord combinés avec lui, pour produire un son composé prononcé *ts* et écrit *z*. Ex. : Bonitat(e)s, afr. *bontez* ; vid(e)s, afr. *voiz*. Vers le début du XIIIe siècle, ce *z* s'est réduit à *s* dans la prononciation (sur le son de *s* final, voir § 160, hist.). Quant à l'orthographe, elle a été flottante : jusqu'au milieu du XVIIe siècle, on a gardé le *z* au pluriel des noms tels que *bontez, citez* ; nous le conservons encore aux 2es pers. pl. des verbes comme *chantez, vendez*, et dans l'adverbe *assez*. L'afr. *viz* (= vītes) s'est écrit de bonne heure *vis*. — La présence d'un *d* orthographique à la finale du mot *poids*, afr. *pois* venant de *pē(n)su*, est le résultat d'un rapprochement erroné avec le latin *pondus*.

Remarque III. — Sous l'influence de l'orthographe et des grammairiens, la prononciation du *d* a été peu à peu rétablie dans beaucoup de mots savants comme *advenir, administrer, adjoint*, etc. Vers 1700, on disait encore *a(d)juger, a(d)versité* : mais *a(d)mirer* était déjà considéré comme un gasconisme. Le préfixe *ad-* (pour fr. *a-*) a donc reparu dans tous ces mots sous sa forme latine.

III. — Groupes Ty et Dy

147. Le groupe latin *ty* :

1° S'il est précédé d'une consonne, aboutit en français à *s* (*s* dur sensible ou non à la finale, écrit *s*, *ss*, *c*), et il ne se dégage pas de *yod* en avant. Ex. : *Mattĕa, *masse* ; germ. *blettĭare, afr. *blecier*, *blesser* ; fortĭa, *force* ; *altĭare, *hausser* ; *captĭare, *chasser* ; cantĭone, *chanson* ; lintĕolu, *linceul* ; infantĭa, *enfance* ; *abantĭare, *avancer* ; *comin(i)tĭare, *commencer* ; celt. *bertiare, *bercer* ; scortĕa, *écorce* ; martĭu, afr. *marz*, *mars* ; tertĭu, afr. *tierz*, *tiers* ; celt. * bertĭu, *bers*.

2° S'il est précédé d'une voyelle, aboutit en français à *z* (*s* doux, écrit généralement *s* non sensible à la finale), et il se dégage en avant un *yod* qui se combine avec la voyelle précédente. Ex. : Prĕtĭat, *prise* ; cymatĭa, *cimaise* ; *latĭa, afr. *laise*, *laize* ; Sarmatĭa, *Sermaise* ; Cotĭa, *Cuise* ; ratĭone, *raison* ; potĭone, *poison* ; *acutĭare, *aiguiser* ; palatĭu, *palais* ; *pūtĕu, afr. *puiz*, *puits*.

Historique. — La combinaison de *t*+*y* en un son sifflant semble s'être produite de bonne heure dans le latin parlé de l'époque impériale. Dès le IIe siècle, on relève sur les inscriptions l'orthographe *Crescentsianus* ; un peu plus tard les grammairiens disent que *Titius* se prononce *Titsius*, et ils figurent la prononciation de *etiam* par un *z* (*eziam* = *etsiam). Lorsque ce son était entre voyelles, il s'est affaibli en Gaule, vers le début du ve siècle, comme les autres consonnes dans la même situation : à ce moment-là, des formes *ratsone*, **palatsu*, sont devenues *radzone*, **paladzu* ; puis, au Nord, l'élément palatal s'infiltrant en avant, on a eu **rayzon*, **palayz* (en afr. *raison*, *palais*, comparez le provençal *razó*). Cf. l'évolution parallèle de *c* (+e, i), § 117.

Remarque I. — Certaines formes verbales, comme *partiunt*, *partientem*, avaient perdu sous des influences analogiques leur *y* dès le latin vulgaire : de là en fr. *partent* (= *partunt), *partant* = *partente).

Remarque II. — Le mot *grâce* (gratia) est un mot savant. Le mot *place* remonte à **plattĕa* (cl. *platĕa*, sans doute influencé par un adjectif **plattus* d'où vient le fr. *plat*). Quant au suffixe *-ĭtia*, qui devient *-ece*, *-esse* (dans *mollesse*, *paresse*, etc.), il avait dû se changer en **-icĭa* (cf. §§ 58, III). Quant à *bercer*, il vient de *bers*.

Remarque III. — Le groupe *cty*, devenu *tty* par assimilation en latin vulgaire, est traité d'après la première loi énoncée plus haut et aboutit à *s* dur sans dégagement de *yod*. Ex. : *Tractiare, *tracer* ; factione, *façon* ; lectione, *leçon* ; suspectione, afr. *sospeçon*, *soupçon* ; frictione, *frisson* ; maledictione, *maudisson* ; *districtia, *détresse*. La forme de *poinçon* (qui devait être **ponçon* = pŭnctione) a sans doute été influencée de bonne heure par celle de *poindre*, *point* (§ 78, 2°). — Le groupe *sty*, au contraire s'est transformé d'abord en *ssy*, et il y a eu dégagement d'un *yod* en avant (d'après le § 159). Ex. : Angustia, *angoisse* ; passione, *paisson* ; *frustiare, *froisser*. Le mot

bête, afr. *beste*, remonte à un type vulgaire **besta* (cl. bestia) ; quant à *biche*, qui était en afr. *bisse*, et représente sous sa forme actuelle une prononciation normande ou picarde, il provient peut-être d'un type **bīstĭa*.

148. Le groupe latin *dy* a eu des destinées très différentes de celles de *ty* :

1° Entre voyelles, le *d* du groupe *dy* s'étant effacé assez tôt en latin vulgaire, le *y* s'est simplement combiné avec la voyelle précédente. Ex. : Ba(d)ĭu, *bai* ; gau(d)ĭa, *joie* ; mo(d)ĭu, afr. *mui*, *muid* ; mo(d)ĭolu, afr. *moieul*, *moyeu* ; *appo(d)ĭare, afr. *apoiier*, *appuyer* ; ino(d)ĭare, afr. *enoiier*, *ennuyer*.

2° Le même effacement ancien de *d* s'est produit dans le groupe *ndy* : seulement ici le *y* s'est combiné avec la nasale pour la mouiller (cf. 199). Ex. : Verecun(d)ĭa, *vergogne* ; Burgun(d)ĭa, *Bourgogne* ; *retun(d)ĭare, *rogner*.

3° Au contraire, dans le groupe *dy* placé à l'initiale, ou précédé à l'intérieur du mot d'une consonne autre que *n*, le *yod* s'est consonnifié en *ž* et la dentale s'est ensuite effacée devant ce *ž* (écrit *j* ou *g*, et prononcé *dž* jusqu'au XIIIe siècle, cf. § 118 h.). Ex. : *a*) Dĭurnu, *jour* ; (in)de-ú̆sque, *jusque*. — *b*) Hordĕu, *orge* ; vir(i)-dĭaru, *verger*.

Remarque I. — Il faut rapprocher de *dy* initial le *z* (ζ des Grecs), dont la prononciation était devenue identique en latin vulgaire (comme le prouvent les formes *baptidiata* pour *baptizata*, et inversement *zebus* pour *diebus*, sur des inscriptions du IVe siècle). Ce *z* a donc abouti lui aussi à *dž*, puis *ž* (écrit *j* ou *g* en français). Ex. : *Zelosu, *jaloux* ; zingibere, *gingembre* ; ziziphu, *jujube*. Quant à *zèle* (zelus), *zone*, *zodiaque*, *zéphyr*, etc., ils sont tout à fait savants, aussi bien que *diable* (diabolus), *diacre*, *diète*, etc. — La forme pronominale *dont* représente un groupe *d(e)unde*, où l'*e* de la syllabe initiale s'était élidé avant d'avoir pu donner naissance à *y*. Il faut observer d'autre part que, à côté de *jusque*, l'ancienne langue possédait aussi une forme *dusque* remontant à *(in)d(e)- usque*, qui s'est conservée dans les patois de certaines régions. Cf. *devant* (§ 88, IV).

Remarque II. — A l'intérieur du mot, une terminaison verbale *-*ĭdyare* (cl. *-izare*, gr. ίζειν) est devenue *-eiier*, *-oiier* (cf. 95, I) puis *-oyer* (dans afr. *octroier*, *octroyer* = *auctorizare, *verdoyer*, *flamboyer*, *tournoyer*, *guerroyer*, etc. (cf. 95, I), auquel s'oppose la forme savante *-iser* (dans *autoriser*, *baptiser*, *scandaliser*, etc.). Le verbe *manier* dérivé du latin *manu* (afr. *maneier*, *manoier*, *maniier*) se rattache également à cette transformation. — Il est très probable que, par une évolution un peu spéciale, nos mots *aise*, *aisance* représentent les termes latins *a(d)jacens*, *a(d)jacentia* qui dans le haut moyen âge désignaient les servitudes, les dépendances d'un immeuble, et entraînaient par suite l'idée de commodité.

Remarque III. — Les mots tels que *étude* (studium), *remède* (remedium), etc., se dénoncent comme étant des mots d'emprunt. Quant au lat. *gladĭu*, il a régulièrement donné le terme archaïque *glai* « glaïeul » : ayant été réemprunté de bonne heure avec son sens ordinaire (forme *gladie* dans le Saint Léger), un δ interdental semble y avoir abouti sous des influences obscures à *v*, d'où le fr. *glaive*, par un développement analogue à celui de *d* final dans *muef*, *blef*, etc. (cf. § 151, III).

149. Aux transformations du groupe *dy* se rattache celle de l'important suffixe *-atĭcu*, qui aboutit en français à *-age*. Ex. : *Formatĭcu, *fromage* ; villatĭcu, *village* ; *coratĭcu, *courage* ; *ultratĭcu, *outrage* ; *ripatĭcu, *rivage* ; herbatĭcu, *herbage* ; *fodratĭcu (germ. födr), *fourrage* ; *ramatĭcu, *ramage* ; silvatĭcu, *sauvage*.

Historique. — On peut partir de ce fait qu'à l'époque où un mot germanique comme **wadiu* s'introduisait en latin vulgaire (vers le v[e] siècle), la tendance d'après laquelle *badiu* s'était réduit à **bayu* (§ 148, 1°) ne se faisait plus sentir : dans *wadiu* le *d* persista d'abord, d'où les formes **gwadžę, gage*. C'est conformément à ces données que s'explique, un peu avant, la transformation de *-atĭcu*. A la fin du iv[e] siècle, lorsque les consonnes sourdes entre voyelles passèrent aux sonores (§§ 123, 126, 142, 165), un mot comme *villatĭcu* devint **villadĭgu* (avec un *-i* et un *-u* de timbre assez indistinct). Presque simultanément, le *g* s'effaça, parce qu'il se trouvait dans une finale faible, entre deux voyelles atones ; on eut alors **villadyu*, c'est-à-dire un groupe secondaire *dy*, où le *d* persiste d'abord même derrière une voyelle, et où le *yod* se consonnifie. La série théorique des transformations est donc en résumé : *-atĭcu*, **-adĭgu*, **-adiyu*, **-adyu*, **-adžę*, *-age*.

Remarque I. — Il faut expliquer de même *siège* (= *sĕdĭcu), et *piège* (= *pĕdĭcu, cl. pedĭca). Quant à *porche*, il remonte à *portĭcu* devenu **portĭgu*, puis **portyu* (à une époque où *ty* devant voyelle ne passe plus à un son sifflant), et le *y* s'est consonnifié en *š* (ch) au lieu de *ž* derrière *t* qui est une sourde : le doublet savant de *porche* est *portique*. Cf. aussi le nom géographique *Perche* (= Pertĭcu).

Remarque II. — Dans quelques mots savants empruntés de bonne heure, la terminaison féminine *-atĭca* aboutit à *-aire*, par des étapes **-adyę*, **-aδyę*, **-aryę* : c'est ainsi qu'on a eu *grammaire* (= grammatĭca) ; cf. l'afr. *daumaire* (= dalmatĭca) et *artimaire* (= arte-ma[thema]tĭca). A côté de *miege* (= medĭcu), l'ancien français avait une forme *mire* encore employée au début du xvii[e] siècle dans l'*Astrée*, et qui provenait sans doute d'une évolution analogue.

e) T, D à la finale

150. Les dentales latines occlusives, lorsqu'elles sont finales ou devenues finales (ce qui est le cas ordinaire, sauf pour *t* dans les 3[es] personnes des verbes comme *amat*, *amant*), se sont généralement effacées en français.

151. Derrière une voyelle *t* et *d* se sont effacés de bonne heure à la finale, dans la prononciation et même dans l'orthographe. Ex. : *a*) Donat, *donne* ; gratu, *gré* ; aestate, *été* ; nepote, *neveu* ; scutu, *écu* ; virtute, *vertu* ; maritu, *mari*. — *b*) Vadu, *gué* ; fide, *foi* ; mercede, *merci* ; nudu, *nu*.

Historique. — Dans un mot comme *scutu*, le *t* entre voyelles s'était d'abord sonorisé en *d* (§ 142) : au début du ve siècle on a donc eu **escudu* à côté de *nudu*. Lorsque la voyelle finale, vers la fin du viie siècle, s'est définitivement amuïe, le *d*, déjà devenu spirant, a perdu sa sonorité. Cette dentale a donc un son très faible, soumis à l'influence du mot qui la suivait. Elle s'est réduite à un souffle et a fini par tomber complètement à la fin du xie siècle.

Remarque I. — L'afr. *salu* (= salute) a été orthographié arbitrairement *salut* vers le xive siècle. On écrit aussi avec un *t* qui ne se fait jamais sentir la conjonction *et* = ĕt (dans le plus ancien français on a *ed* devant voyelle). Le *t* final est au contraire sensible dans *dot* (emprunté du latin *dotem*), encore écrit parfois *dote* au xviie siècle.

Remarque II. — Les parfaits, dans l'ancienne langue, offraient à 3 sg. des formes *chanta, fu, valu, dormi*, etc. Nous avons conservé les formes en *-a*, mais dans la période du moyen français, un *t* a été introduit dans les autres d'après l'analogie du type *il prit*, plus anciennement *il prist* (§ 152). A vrai dire, la disparate *il chanta/il valut* est surtout orthographique. C'est dans les liaisons étroites, et notamment devant un pronom (qui fait perdre l'accent tonique à la finale du verbe), qu'on fait entendre le *t* final : *fut-il, servit-elle*. Or on dit (ou l'on a dit) dans ce cas *chanta-t-il*.

Un *t*, dit euphonique, se rencontre aussi après des formes verbales en *-ẹ*, et notamment dans le tour interrogatif : *chante-t-on* ? Ce *t* ne représente point le *t* final des formes françaises primitives *(chantet)*, tombé dès le début du xiie siècle. Il n'a guère été noté qu'à partir de l'époque de Vaugelas. Au xvie siècle, les grammairiens disent qu'on le prononçait, mais que ce serait « chose ridicule » de l'écrire : on écrivait alors *aime-il*? *chante-on*). Il provient donc simplement de l'influence analogique exercée par les formes telles que *vient-il, dort-on*, etc. On a dit de même *a-t-il, va-t-on, aima-t-elle*, et aussi *voilà-t-il* qu'employait déjà Molière. Il est notable qu'on prononce (vulgairement) *va-t-et-vient, s'en va-t-en guerre*, etc.

Remarque III. — Le mot *soif* (à l'origine *soi* = sĭti) doit sans doute son *f* final à l'influence analogique des noms qui se déclinaient régulièrement en afr. *nois, noif* (= nĭve), *sois, soif* (= sēpe). Le *f* qu'offrent dès l'ancien ou le moyen français certains mots comme *muef* (= mŏdu), *blef* (= *blatu, *bladu), *bief* (= celt. *bĕdo) ne paraît pas être de même origine mais dû à un développement phonétique de la fricative θ ou δ (produit du *d* final). Aujourd'hui nous disons *blé*, mais nous avons conservé *bief*, et les grammairiens du xviiie siècle employaient encore *mœuf* à la place de *mode*. Cf. aussi les noms de lieu comme *Elbeuf, Lindebeuf, Marbeuf*, fréquents en Normandie, et où *-beuf* représente une désinence norroise *budh* (bas-latin *bodum*). Enfin *fief* dérive de germ. **feod*, mais par un verbe *fiéver*.

Remarque IV. — Notons enfin que dans *pied* (= pede), *nœud* (= nodu), *nid* (= nidu), l'usage moderne a rétabli un *d* qui est purement orthographique. Celui

de *pied* se fait cependant entendre dans *pied-à-terre* [*pyẹtatẹr*], mais au XVIIe siècle Ménage constate qu'on ne le prononçait pas.

152. Derrière une consonne latine, *t* et *d* se sont effacés à la finale en français moderne : toutefois ils y sont notés orthographiquement, et se font entendre dans certains cas spéciaux. Ex. : *a*) Parte *part* ; *mastu (germ. mast), *mât* ; factu, *fait* ; lectu, *lit* ; donante, *donnant* ; sarmentu, *sarment* ; ven(i)t, *vient* ; deb(e)t, *doit*. — *b*) Grande, *grand* ; tardē, *tard* ; cal(i)du, *chaud* ; *frĭg(i)du, *froid*.

Historique. — Tous ces mots avaient autrefois en français un *t* final, et l'on écrivait ainsi *grant, tart, chaut, froit*, etc. Le *d* étymologique a été rétabli par l'orthographe moderne, sauf dans *vert* (= viride), *souvent* (= subinde) et *dont* (= *deunde) : la graphie a ainsi distingué *quand* (= quando) de *quant* (= quantu). Ce *t* final se faisait sentir au moyen âge dans tous les cas : peu à peu cependant il cessa de se prononcer devant les consonnes. Au XVIe siècle, il se faisait toujours régulièrement entendre devant une voyelle, et aussi à la pause : les grammairiens du XVIIe siècle recommandent encore de prononcer *il court, il va faire nuit*, en faisant sonner le *t*. Cet état de choses ne s'est conservé que pour les noms de nombre *sept* et *huit* : on dit en effet *huit livres* [*ẅi livr*], mais *j'en ai huit* [*žã nẹ ẅit*] ; quant au *-t* de *sept*, on l'entend dans tous les cas, bien qu'on recommande parfois [*sẹ livr*]. Le *t* se fait sentir par exception dans le substantif *rut* qui a remplacé en moy. fr. *ruit* (= *rūgĭtu, cl. rugĭtum), et dans l'adjectif *net* (= nitidu, cf. § 141, 2° II), qui d'ailleurs se prononçait plutôt *nẹ* au XVIIe siècle ; on l'entend d'ordinaire à la finale de *soit* employé comme particule affirmative, et à la finale de deux ou trois mots dans des phrases telles que : *C'est un fait ! voilà mon but.* Ailleurs, le *t* (écrit *t* ou *d*) n'est prononcé que dans les liaisons étroites (*dort-il, vingt hommes, mot à mot, ils sont heureux, quand on voudra, grand esprit, profond ennui*, etc.).

Remarque I. — La terminaison verbale *-ent* réduite de très bonne heure à *ẹ*, offre un cas particulier (§§ 13, II, et 195, hist.) : la prononciation courante n'y fait sentir le *t* que dans les formules interrogatives *(veulent-ils? dorment-elles?)*. — Dans les noms de nombre composés à l'aide de *vingt*, comme *vingt-deux, vingt-six*, etc., on fait entendre le *t* final, ce qui provient, semble-t-il, de ce qu'on disait autrefois *vingt-et-deux*, etc. Du reste, par un besoin de clarté, on le prononce aussi d'ordinaire dans *le huit mars* et autres combinaisons analogues.

Remarque II. — Les 2es pers. sg. du parfait comme *chantas, dormis*, remontent à des formes *cantas(i), dormist(i)*, où *t* devenu final s'est effacé derrière *s* caractéristique de cette personne. Dans *suffi* (= suffĕctu) et partiellement dans *béni* (à côté de *bénit* = benedictu), le *t* est tombé sous l'influence analogique des autres participes en *-i*. — On constate encore sa chute dans *repas* qui est pour l'afr. *repast* (du lat. *pastum*), et dans *cour* pour afr. *court* (= cōrte) peut-être sous l'influence des mots comme *tour, jour* (ou par suite d'un rapprochement avec *cūria* employé au même sens dans les textes latins du moyen âge). Le mot *plan(t)* « dessin figuré d'une ville ou d'un monument », qui était le substantif verbal de *planter* (cf. italien *pianta* au même sens), a perdu au XVIe siècle son *t* final par confusion avec le terme savant *plan* (planum)

« surface plane ». Enfin le mot *encan*, tiré vers la fin du moyen âge de la locution commerciale lat. *in quantum* (à combien?), était encore écrit *encant* au début du XVIIe siècle. — Quant à la particule proclitique *en*, pour *ent* (= ĭnde), elle a régulièrement laissé tomber son *t* de très bonne heure dans des séries phraséologiques telles que *il en(t) vient*.

Remarque III. — Le démonstratif de l'afr. *cest* (= ecce-istu), employé proclitiquement, s'est réduit en moy. français à *cet*, par application de la loi du § 157 (sur une réduction antérieure de *cest* à *ce* devant consonne, cf. § 55, III) ; la forme fém. *ceste* est passée de même à *cette*. Au pluriel *ces*, afr. *cez* représente * *(ec)ce-ĭst(o)s*, par simplification ancienne du groupe *sts* en *ts* orthographié *z* (cf. § 146, II). — De l'afr. *souz*, *sous* (= solĭdos) a été tiré un singulier *sou* (au lieu de **sout*) ; de plus comme la graphie *sols* a été longtemps conservée, elle avait réagi sur la prononciation, et ce mot a eu aussi une forme *sol*. — Conformément aux indications de l'*Historique*, l'adjectif *grand* (afr. *grant* pour les deux genres) devrait avoir un féminin **grante* (cf. *vert* et *verte*) : c'est peut-être l'analogie de types comme *chaude* et *froide* qui a amené *grande*. Du reste, on trouve déjà un fém. *granda plaga* dans la loi des Alamans, et çà et là une forme *grande* en ancien français (cf. la forme *verde* assez fréquente au XVIe siècle).

S

a) S à l'initiale

153. Le *s* latin initial, suivi d'une voyelle, est resté intact, c'est-à-dire dur, en français. Ex. : Sabulu, *sable* ; salmone, *saumon* ; serpente, *serpent* ; simiu, *singe* ; sorte, *sort* ; sudare, *suer*.

Remarque. — L'orthographe par *c* dans *cercueil* (sarcophagus, afr. *sarcou, sarcueu*) est conventionnelle. Celle de *sceau* (sigillum) et de *scier* (secare) par *sc* est une fantaisie des érudits de la Renaissance ; mais la graphie *sçavoir* pour *savoir* (= *sapēre), due à un rapprochement erroné avec le lat. *scire*, a fini par disparaître au début du XVIIIe siècle après avoir été longtemps usitée. Quant à *cidre*, il remonte par métathèse à un type **cisera* (cl. sicera), cf. § 158, 1°.

154. Le *s* latin initial, suivi d'une consonne (notamment dans les groupes *sc*, *st*, *sp*), s'est effacé en français, mais après le développement d'un *ẹ* prosthétique. Ex. : Scala, afr. *eschiele*, *échelle* ; scutu, afr. *escu*, *écu* ; scriptu, afr. *escrit*, *écrit* ; statu, afr. *esté*, *été* ; stabula, afr. *estable*, *étable* ; stuppa, afr. *estope*, *étoupe* ; strictu, afr. *estroit*, *étroit* ; spatha, afr. *espee*, *épée* ; spina, afr. *espine*, *épine* ; spo(n)sare, afr. *esposer*, *épouser* ; *sporone (germ. sporo), afr. *esperon*, *éperon* ; *smaragda (cl. smaragdus), afr. *esmeraude*, *émeraude*.

Historique. — La production d'une voyelle accessoire, amenée par la difficulté de prononcer à l'initiale des groupes comme *sc*, *st*, *sp*, remonte au latin parlé de l'époque

impériale ; elle provient phonétiquement d'une exagération dans l'effort des organes, entraînant l'apparition d'un point vocalique (cf. *Introduction*, II, 27 c). Cette voyelle, équivalente à *ĭ*, se montre sur des inscriptions à partir du IIe siècle, notée tantôt *i*, tantôt *e* (formes *iscripta*, *iscala*, *escripsit*, *eschola*, etc.) : elle s'est conservée dans les langues romanes, sauf en roumain, et en italien où elle n'apparaît que dans des conditions particulières. A l'époque primitive de la langue, elle avait aussi en France une certaine instabilité, et les manuscrits du XIe siècle ne la notent pas d'ordinaire derrière une finale vocalique (*la spose*, *une spede*, etc.) : mais la tendance à l'exprimer régulièrement a prévalu. Dans les anciennes formes comme *escu*, *estroit*, *espine*, etc., le *s* qui ne se trouvait plus à l'initiale, mais bien intérieur devant une consonne, s'est effacé comme tout autre *s* dans cette situation (d'après la loi générale du § 157) : de là les formes modernes.

Remarque I. — Le verbe *pâmer*, afr. *pasmer*, remonte au lat. **spasmare* (tiré de *spasmus*, gr. σπασμός), soit par **pasmare* directement dû à une dissimilation, soit par **espasmare* où la chute de la syllabe initiale s'expliquerait par une confusion avec le préfixe *es-* (= *ex-*, § 136, I).

Remarque II. — Les mots où le *s* s'est conservé derrière *e* dans la prononciation (*esprit*, *espace*, *espece*, *espérer*, etc.), sont des mots d'emprunt ou qui ont subi une influence savante (cf. d'autre part *scandale*, *station*, *spectacle*, etc.). D'ailleurs la voyelle prosthétique a été ajoutée dans beaucoup de mots empruntés à l'italien et qui ne l'avaient pas comme *escadron* (squadrone), *escorte* (scorta), *estampe* (stampa), etc. La prononciation populaire la fait même volontiers entendre dans les mots savants tels que [*e*]*scandale*, [*e*]*statue*, [*e*]*special*, etc.

b) S intérieur derrière consonne

155. Le *s* latin, placé au milieu du mot entre une consonne et une voyelle, reste intact en français comme à l'initiale (il est noté *ss* entre deux voyelles françaises). Ex. : Versare, *verser* ; bursa, *bourse* ; pulsare, *pousser* ; falsa, *fausse*.

Remarque I. — Dans quelques mots, *s* a été arbitrairement orthographié *c*, surtout à l'époque moderne : *sauce* (afr. *salse* = salsa), *souci* (afr. *solsie* = solsequia), *farce* (afr. *farse* = farsa), *source* (afr. *sorse* = *sursa), *amorce* (afr. *amorse* = admorsa), *morceau* (afr. *morseaus* = morsellus). Il en est de même de *semonce* pour afr. *semonse*, qui est un participe formé analogiquement sur le lat. *responsum* ; mais dans *percer*, afr. *percier*, qui représente sans doute un verbe lat. **pertusiare*, la graphie par *c* est ancienne.

Remarque II. — Le groupe *ss* reste intact graphiquement. Ex. : Lassare, *lasser* ; quassare, *casser* ; vessica, *vessie* ; grossa, *grosse*.C'est après la diphtongaison de *a* mais à une époque difficile à préciser qu'il s'est simplifié dans la prononciation. (Cf. § 40, I).

c) S intérieur entre voyelles

156. Le *s* latin placé entre voyelles est devenu en français la sonore correspondante *z* (*s* doux, écrit *s*). Ex. : Causa, *chose* ; thesauru, *trésor* ; pausare, *poser* ; pe(n)sare, *peser* ; me(n)sura, *mesure* ; usura, *usure* ; germ. wisa, *guise*.

Historique. — Le passage de *s* à *z* a eu lieu à l'époque où les autres consonnes sourdes ont passé aux sonores entre voyelles (cf. §§ 123, 126, 142, 165), et d'après une tendance analogue. Ce changement en *z* a continué à se produire ensuite dans les mots d'emprunt (cf. la prononciation de *cause, résultat, usurper*, etc.). Dans les mots composés, où la composition était toujours sentie, on a redoublé dans l'écriture le *s* pour indiquer le son dur (*dessous, ressentir, ressource*, etc.).

Remarque. — En ancien français les parfaits appelés forts comme *mis, pris, dis, fis*, avaient pour formes faibles 2 sg. *mesis* (= *misīsti), 1 et 2 pl. *mesimes, mesistes* ; de même 2 sg. *presis*, etc. Dans ces formes, le *s* entre voyelles a disparu dès le XIIe siècle (soit par dissimilation, soit peut-être sous l'influence analogique du régulier *veïs* = *vidīsti), et l'on a eu *meïs, meïsmes, meïstes*, devenus ensuite *mis, mimes, mîtes*, d'après le § 96.

d) S intérieur devant consonne

157. Le *s* latin, placé au milieu du mot devant une consonne, s'est effacé en français (sur *s*+*r*, cf. § 158 ; sur *sc*+voyelle autre que *a*, cf. §§ 115, II et 136, II). Ex. : Musca, afr. *mosche*, *mouche* ; *piscare, afr. *peschier*, *pêcher* ; testa, afr. *teste*, *tête* ; *foreste, afr. *forest*, *forêt* ; *impastoriare, afr. *empaistrier*, *empêtrer* ; praestare, afr. *prester*, *prêter* ; *Martis-dīe, afr. *marsdi*, *mardi* ; crispare, afr. *cresper*, *crêper* ; responsa, afr. *response*, *réponse* ; baptisma, afr. *batesme*, *baptême* ; i(n)s(u)la, afr. *isle*, *île* ; as(i)nu, afr. *asne*, *âne* ; *almos(i)na, afr. *aumosne*, *aumône*.

Historique. — Le *s* devant consonne n'a été supprimé graphiquement qu'au milieu du XVIIIe siècle (3e édition du Dictionnaire de l'Académie, en 1740), mais en réalité il s'est effacé de bonne heure dans la prononciation française. Cet effacement a eu lieu du reste à des époques diverses, suivant la nature de la consonne qui venait après. A la fin du XIe siècle, le *s* ne sonnait déjà que devant les occlusives sourdes : c'est à cette époque que des mots restés en Angleterre *feast, tempest, escape*, etc., y ont été importés par la conquête normande (cf. au contraire les mots anglais de même origine *isle*[*ayl*], *blame, efforce*, etc.). Cent ans plus tard, on ne faisait guère sentir le *s* devant aucune consonne dans les parlers français du continent (sauf au Nord-Est, et du côté des Vosges). Au point de vue phonétique, l'effacement a dû suivre une voie progressive mais distincte dans les deux catégories de mots. Dans les mots comme *isle, asne*,

le *s* est sans doute passé à la sonore *z*, puis à δ (cf. les graphies anglo-normandes *idle*, *adne*), avant de s'effacer : du côté de la Picardie ce δ pouvait aboutir à *r* ; et c'est de là que semble être venu le mot *orfraie* (pour **osfraie* = ossifraga), ainsi que la forme *varlet* (à côté de *valet*, afr. *vaslet* = *vassulittu). Devant les occlusives sourdes, au contraire, le *s* a abouti à une aspiration *h*, qui a fini par se perdre (série *tęste*, **tęhte*, *tête*) : le vieux traité connu sous le nom d'*Orthographia gallica* dit positivement, vers 1300, que *s* devant *t* a le son de *h*, et figure par *eght* la prononciation de la 3e personne de l'auxiliaire *est*.

Remarque I. — Le *s* en s'effaçant a allongé la voyelle précédente, et cet allongement est d'ordinaire marqué dans l'orthographe moderne par un accent circonflexe. Toutefois, l'accent aigu se trouve souvent sur *é* en syllabe atone (*fêlu*, *répondre*, *témoin*, etc.), et dans beaucoup de mots rien ne rappelle plus la présence de l'ancien *s* (*flacon*, *poterne*, *moite*, *mouche*, etc.). L'orthographe a conservé la forme verbale *est* (= ĕst) ; comparer *intérêt* (= interĕst), terme d'origine juridique emprunté vers la fin du XIIIe siècle, et qui est une forme verbale prise substantivement. — D'un participe vulg. **vīsĭtus*, par le féminin **vīs'ta*, est sorti l'adjectif afr. *viste*, puis *vite* qui depuis deux siècles n'est plus guère employé qu'adverbialement.

Remarque II. — Dans les particules *jusque* (§ 148, 3°) et *presque*, *puisque*, *lorsque* (composées de *prés*, *puis*, *lors* et *que*), le *s* n'est redevenu sensible que par suite d'une réaction de l'orthographe qui s'est produite au cours du XVIIe siècle. — Les mots dans lesquels l'orthographe et la prononciation conservent le *s* (*testament*, *triste*, *prospère*, *rester*, etc.) sont des mots savants ou qui ont subi une influence savante, comme *poste*, *piste* empruntés à l'italien *posta*, *pista* : cf. l'ancien cas oblique *pasteur* (= pastórem) influencé par l'usage liturgique qu'on en a fait, à côté de *pâtre* (= pástor). Il en a été de même pour *Espagne* (= Hispania), à côté de *épagneul* (= *hispaniolu) : le *s* s'est d'ailleurs effacé dans certains mots qui ne sont pas populaires originellement, mais le sont vite devenus (*école*, *épice*, *état*, *étude*, etc.). Le préfixe *dīs-* qui devient régulièrement *des-*, puis *dé-* devant consonne (§ 92, I), a été souvent aussi rétabli sous sa forme latine et savante dans *disjoindre*, *disposer*, etc. Il faut enfin signaler quelques mots populaires archaïques qui ont été repris, il y a un siècle ou deux, par les lettrés : *destrier*, *geste*, *ménestrel*, etc.

Remarque III. — A la finale des mots savants en *-iste*, *isme* (représentant les suffixes gréco-latins *-ista*, *-ismu*), la prononciation vulgaire tend depuis la Révolution surtout à assimiler *t* ou *m* au *s* (formes *artisse*, *journalisse*, pour *artiste*, *journaliste*, et aussi *rhumatisse* pour *rhumatisme*, *catéchisse* pour *catéchisme* déjà attesté chez Vadé au milieu du XVIIIe siècle).

158. Les groupes où *s*, par la chute d'une voyelle atone, s'est trouvé rapproché de la liquide *r*, ont amené à l'origine le développement d'une dentale transitoire, destinée à faciliter la prononciation. Devant cette consonne dentale, *s* s'est ensuite effacé conformément à la loi générale (§ 157) :

1° Le groupe *s'r* (avec *s* sonore entre une voyelle et la liquide)

intercale un *d*. Ex. : Co(n)s(ue)re, afr. *cosdre*, *coudre* ; *las(a)ru (cl. Lazarum), afr. *lasdre*, *ladre* ; *cis(e)ra (cl. sicera), afr. *cisdre*, *cidre*.

2° Le groupe *ss'r*, où *s* est sourd derrière consonne, intercale un *t*. Ex. : *Ess(er)e, afr. *estre*, *être* ; antecess(o)r, afr. *ancestre*, *ancêtre*.

Remarque. — A la 3e pers. pl. du parfait, d'anciennes formes régulières comme *misdrent* = *misĕrunt, *prisdrent* = *pre(n)sĕrunt (aussi *mistrent, pristrent*), etc., ont été réduites de bonne heure par voie d'analogie à *mirent*, *prirent*. Au Nord-Est *s'r* s'était phonétiquement réduit, à *s*, et **fisrent* (= *ficĕrunt) était devenu *fisent* en picard : de là le nom de rivière *Oise*, qui est pour **Ois're* (= Isăra).

e) Groupe Sy (ssy)

159. Dans les groupes *sy* et *ssy*, *s* et *ss* (après avoir été palatalisés à l'origine) ont laissé le *yod* s'infiltrer en avant et se combiner avec la voyelle précédente : *s* devient sonore (*z* écrit *s*) en français, et *ss* reste sourd suivant la règle ordinaire (§§ 156 et 155, II). Ex. : *a*) Nausĕa, *noise* ; basĭare, *baiser* ; ma(n)sĭone, *maison* ; to(n)sĭone, *toison*. — *b*) Messĭone, *moisson* ; *bassĭare, *baisser* ; S(u)essĭones, *Soissons*.

Remarque. — Le mot *fraise* paraît remonter à un type vulgaire **frasea*, altération obscure du lat. *fraga*. — Les mots, tels que *lésion, vision*, ou *passion, cession*, etc., se dénoncent comme des emprunts savants. *Occasion* a été refait pour l'afr. *achoison* (= *accasione, cl. occasionem), encore courant au xvie siècle.

f) S à la finale

160. Le *s* final, ou devenu final (et pouvant dans ce cas provenir d'une réduction de *ss*), s'est généralement, soit derrière une voyelle, soit derrière une consonne, effacé dans la prononciation du français moderne. Ex. : Plus, *plus* ; tra(n)s, *très* ; nos, *nous* ; cantas, *chantes* ; clausu, *clos* ; risu, *ris* ; passu, *pas* ; grossu, *gros* ; cursu, *cours* ; mur(o)s, *murs* ; ven(i)s, *viens*.

Historique. — Dans la plus ancienne période de la langue, le *s* final était sensible dans tous les cas. A partir du xiiie siècle il s'est effacé, d'abord devant une consonne commençant le mot suivant *(plu(s) fort, bon(s) vins)*, tandis qu'il se conservait comme sonore devant une initiale vocalique *(plus agréable)*, et comme sourd à la pause *(j'en ai de bons)*. Tel était encore l'état de la prononciation à la fin du xvie siècle. Depuis, le *s* est resté sensible (avec la valeur de *z*) dans les cas de liaison étroite devant

une voyelle : *les ami(s)* [*lęzami*] ; *bons enfant(s) ; allons-y ; vis-à-vi(s) ; dans un an*, etc. Mais, à la pause, il ne se prononce plus que dans les noms de nombre *six*, *dix* [*sis*, *dis*] où on l'écrit *x* d'après le lat. *sex*, dans l'adjectif *tous*, dans l'adverbe *sus*, et parfois dans *plus* signifiant « davantage ». D'autre part, le *s* en s'effaçant avait eu pour effet d'allonger la syllabe précédente, surtout lorsqu'elle se terminait par un son vocalique. Il s'ensuit qu'au XVIe siècle, et même au XVIIe, dans des pluriels comme *loups*, *enfants*, les voyelles *u* et *ã* étaient prononcées plus longues que dans *loup*, *enfant*. Les grammairiens du XVIIIe siècle ont essayé de maintenir artificiellement cette distinction, mais elle allait se perdant peu à peu. Vers l'époque de la Révolution, Domergue déclare qu'il ne voit plus « aucune différence entre un *cri*, et des *cris* ».

Remarque I. — La restauration d'un *s* sensible à la finale *fils*, *mœurs*, *ours*, ne s'est généralisée qu'à partir du XVIIIe siècle (on l'entend également à la finale de *mars* = martĭu, § 147, 1°) ; sur le cas de *fils*, voir § 188, I. Il semble en être de même pour les mots *os* (= ossu) et *as* (= asse) ; cf. aussi *sens*, mais *sen(s)-commun*. Enfin, on le prononce dans la particule archaïque *jadis* (= jam habet dies), et dans l'interjection *hélas* (*hé*+*las* = lassu) après laquelle la voix fait toujours une pause. — A côté du mot *fond* = fundu (la partie la plus basse), il y en a un autre qui s'écrit *fonds* (sol d'une terre, ou capital d'un bien) avec *s* non sensible : ces mots tendent à se confondre, et n'en faisaient qu'un d'ailleurs à l'origine, le second provenant d'une forme neutre **fundus* en bas-latin. Quant à *fonts* (usité seulement dans l'expression *fonts baptismaux*), il représente le lat. *fontes*.

Remarque II. — L'orthographe de *s* final par *z* dans *nez* (= nasu), *rez* (= rasu) et *chez* (§ 12, I) est due sans doute à l'influence des anciennes graphies *bontez*, *citez*, etc. (cf. § 146, II). Il n'est pas resté trace au contraire du changement en *z* qui s'était produit en ancien français pour *s* final derrière un *n* qui tombe, ou derrière *ņ* et *ḽ* mouillés (*forz* = furnos, *poinz* = pugnos, *uelz* = oculos) : ce *z* prononcé *ts* est redevenu *s* simple dès le XIIIe siècle, puis s'est effacé comme les autres. — Dans beaucoup de mots (*heureux*, *deux*, *chevaux*, *châteaux*, *feux*, *genoux*, *époux*, etc.) on écrit aujourd'hui *x* au lieu de *s* final par suite d'une confusion graphique qui s'est produite vers la fin du moyen âge : des mots comme *dieus*, *chevaus*, étant souvent écrits autrefois *diex*, *chevax* (avec un signe *x* équivalant graphiquement au groupe *us*), on a conservé le *x* tout en rétablissant un *u* dans l'orthographe.

Remarque III. — Comme *s* terminait étymologiquement beaucoup de particules invariables (*plus*, *moins*, *vers*, etc.), il s'est glissé par analogie, et à des époques diverses, dans quelques autres comme *sans* (= sine) ; on a écrit également *onques* (= unquam), *guères* à côté de *guère* (germ. waigaro), et en afr. *sempres* (= semper), *ores*, pour *ore*, *or* (= hac-hora ; cf. *alors*), etc. — Un *s* final, dû à l'analogie, a aussi été ajouté vers la fin du moyen âge à toutes les 1res pers. sing. des verbes comme *crois* (afr. *croi* = credo), *vois*, *vends*, etc. : les poètes seuls ont continué à se servir dans certains cas des formes archaïques *voi*, *croi*, et de quelques autres. Les impératifs, comme *prends*, *viens*, *vois* (cf. les particules *voici*, *voilà*) ont subi la même addition : ceux de la 1re conjugaison ne prennent exceptionnellement et par analogie un *s* (prononcé *z*) que devant les pronoms *en* et *y*, ainsi dans *parles-en*, *vas-y*. — Les participes *ri* (= risu) et *conclu* (= conclusu) ont au contraire perdu leur *s* sous l'influence des autres participes en *-i* et *-u*.

CHAPITRE IV

LES LABIALES LATINES

---

161. Indépendamment de la nasale *m* (voir ch. V), les labiales latines étaient représentées dans la langue classique par :

1° deux occlusives : la sourde *p* et la sonore *b* ;

2° deux fricatives : une sourde *f*, bilabiale à l'origine, mais devenue dentilabiale ; une sonore [*w*] graphiée *u*, et prononcée à peu près comme la consonne de fr. « oui ». Sauf en cas d'union étroite avec une consonne précédente, le *w* proprement dit a tendu vers le son *β* dès le premier siècle de l'ère chrétienne, mais la consonification de *u* voyelle devait réintroduire son équivalent dans la langue.

Remarque. — A l'exception de *b*, *p*, *f* à l'initiale, les labiales latines ont une histoire assez complexe, et, pour bien comprendre l'enchaînement des faits, il ne faut pas perdre de vue certains points :

1° Les différents sons labiaux sont dans une très étroite connexion les uns vis-à-vis des autres. Il va de soi que de *u* voyelle en hiatus on passe facilement à *u* consonne, et réciproquement. En latin une voyelle *u* s'était généralisée en provenance de *w*. Mais il subsistait des hésitations : cf. *silua*, comptant pour deux ou trois syllabes. Il y a plus : une scansion *ten-uem*, imposée par la mesure du vers (Lucrèce, IV, 1242), permet de supposer, étant donné une certaine répugnance pour la coupe syllabique *n-w*, que ce *w* était en train de se modifier. Quand l'arrondissement labial, caractéristique de *w*, s'amenuise, et que les lèvres se rapprochent simplement l'une de l'autre, la consonne n'est plus un *w*, mais un β, c'est-à-dire une spirante comparable au *b/v* de l'espagnol. Ce β, depuis longtemps esquissé, paraît s'être installé dans la langue dès le Ier siècle de l'ère chrétienne, pour aboutir en Gaule à *v* dentilabial quand un durcissement de l'articulation eut rapproché la lèvre du bas et les incisives supérieures. Mais le comportement des [*w*] de formation postérieure s'est avéré tout différent.

2° Il est en effet notable que *w* a continué de jouer un rôle dans certaines évolutions. Voir notamment ce qui concerne la diphtongaison de *ọ* (§ 66 H) et celle de *ẹ* (§ 54 H).

3° La spirante β, malgré son importance, n'a jamais été traduite par une graphie spéciale. Elle est apparue en Gaule à plusieurs reprises et représente un son essentiellement transitoire. Elle provient non seulement de *w*, mais de l'affaiblissement de *b* intervocalique (lequel peut lui-même représenter un ancien *p*).

4° De même que [*w*] est la consonne correspondant à *u*, il existe un [*ẅ*] en face de [*ü*] (dans les mots tels que *fruit, lui, nuit,* etc.) Le *ẅ* est spécifiquement français, et n'est apparu que dans certaines évolutions (voir notamment § 69).

P, B, V

a) P, B, à l'initiale

162. Les labiales *p* et *b*, placées à l'initiale du mot devant une voyelle, ou devant une consonne (groupes *pr*, *pl*, *br*, *bl*) sont restées intactes en français. Ex. : *a*) Patre, *père* ; perdere, *perdre* ; pruna, *prune* ; plenu, *plein.* — *b*) Barba, *barbe* ; bonu, *bon* ; branca, *branche* ; *blastimare (cl. blasphemare), *blâmer.*

Remarque I. — Le changement de *p* en *b*, dans *boîte* (= *buxida, cl. pyxida, gr. πυξίδα), remonte au latin vulgaire. Dans *fresaie,* qui est pour *presaie* = praesaga (resté usuel dans les régions de l'Ouest), le *p* initial semble avoir été remplacé par *f* sous l'influence du mot *orfraie.* — Il est tombé devant une autre consonne, au début de quelques mots d'origine grecque, qui sont d'ailleurs des emprunts savants. Ex. : Ptisana, *tisane* ; *pneuma, *neume* ; psalmu, afr. *saume* (mais fr. mod. *psaume*).

Remarque II. — L'initiale de *brûler* (= *brustulare) s'explique par une fusion du radical germanique *brenn-* avec le lat. *ustulare.* Le verbe *bruire* remonte à un type **brugĕre,* qui semble être une transformation de *rugire* sous l'influence d'un radical celtique **brag-* (cf. *braire* = *bragĕre) : du reste il y avait aussi en ancien français un infinitif *bruir* (cf. § 119, I), d'où plus tard les formes inchoatives telles que *bruissent, bruissais, bruissant* (à côté de *bruyant*).

b) V à l'initiale

163. Le *v* initial = [*w*] aboutit normalement, c'est-à-dire par un intermédiaire *β*, à la labiodentale. Ex. : Valere, *valoir* ; ventre, *ventre* ; vinu, *vin* ; voce, *voix.* Mais dans toute une série de mots, le *v* initial, par suite d'un important changement, a été remplacé par [*g*] écrit *gu* devant *e*, *i*. Ex. : Vadu, *gué* ; vagina, *gaine* ; vastare, *gâter* ; Vasconia, *Gascogne* ; *veractu (cl. vervactu), *guéret* ; vespa, *guêpe* ; vipera, *guivre* ; viscu, *gui.*

Historique. — Voici l'explication de cette disparate. A l'époque où les mots germaniques eurent leur plus grande diffusion, c'est-à-dire vers le v[e] siècle, l'ancien [*w*]

latin, passé à β, était en train d'aboutir à la labiodentale. Les populations romanes ne purent donc rendre qu'imparfaitement le son germanique correspondant à l'ancien *w* latin. Par suite d'un excès de force en arrière, et d'un défaut de concordance entre le mouvement de la langue et celui des lèvres, ce *w* dans leur bouche se dédoubla en *gw*. Aussi des mots *wardôn, warnjan, wërra, wîsa, want*, devinrent **gwardare, *gwarnire, *gwerra, *gwisa, *gwantu*, et plus tard en fr. *garder, garnir, guerre, guise, gant* (après l'effacement de l'élément labial, qui fut complet vers le XIIe siècle) : c'est seulement dans le Nord et l'Est de la France, aux confins des pays germaniques, que le *w* avait été conservé intact, et qu'on trouve des formes *warder, warnir*, etc. (signalées par les grammairiens du XVIe siècle comme couramment employées en Picardie). — Mais il y eut plus, et il se produisit dès l'époque mérovingienne une sorte de choc en retour : en effet, comme certains mots latins, par exemple *vadu, vastare, vespa*, avaient dans les idiomes germaniques des synonymes d'une structure presque similaire *(wad, wostjan, wepsa)*, ils subirent leur influence, et furent eux aussi prononcés **gwadu, *gwastare, *gwespa*. Par contamination enfin, une initiale *w* pour *v* (dans la bouche des Francs) puis *gw* (dans celle des Gallo-Romains) s'étendit même à des mots tels que *vagina, veractu*, etc. De là sont sorties les formes françaises citées plus haut ; cf. § 137, 1°.

Remarque. — Par suite d'une hésitation à l'initiale entre *v* et *b*, dont les inscriptions de l'époque impériale offrent beaucoup de traces, le mot *vervecem* était devenu en lat. vulg. **berbīce* (d'où le fr. *brebis*), et du nom de ville *Vesuntione* est sorti le fr. *Besançon*. Quant au changement de *v* en *f* dans *fois* (= vĭce), il se rattache peut-être à une influence de la prononciation germanique (cf. des formes *fidelli, fomeras* pour *vitelli, vomeres* dans les Gloses de Cassel au VIIIe siècle ; mais il pourrait aussi remonter jusqu'au latin vulgaire, et résulter d'un passage de la sonore à la sourde par assimilation après *s* (dans des locutions nettement proférées comme *duas vices, tres vices*, etc.). Pour *fade* (= vapidu), on peut penser à l'analogie de *fatuus*. L'adjectif *galant* provient de l'ancien verbe *galer*, qui représente lui-même un type germanique *wallan* « bouillonner, s'agiter » et auquel on a parfois rattaché (malgré *l̮*) le mot *gaillard*. Cf. *virer* = **virare* pour *gyrare* (d'après *vertere*).

c) P, B, V intérieurs derrière consonne

164. Les labiales latines, précédées à l'intérieur du mot d'une autre consonne, ont été traitées en français comme à l'initiale (§ 162). Ex. : *a*) Sappinu, *sapin* ; *excappare, afr. *eschaper, échapper* ; germ. trappa, afr. *trape, trappe* ; germ. suppa, *soupe* ; serpente, *serpent* ; talpa, *taupe* ; crispare, *crêper*. — *b*) Abbate, afr. *abé, abbé* ; carbone, *charbon* ; alba, *aube* ; tumba, *tombe*. — *c*) Servire, *servir* ; cervisia, *cervoise* ; malva, *mauve* ; advenire, *avenir*.

Remarque I. — Le latin vulgaire avait des formes **cappone* (cl. caponem) et **pippare* (cl. pipare), d'où en fr. *chapon, piper* ; quant à la forme *cŭppa* (fr. *coupe*) elle se distingue de *cūpa* (fr. *cuve*). — Le mot *nèfle* = *nespŭla (cl. mespĭla, § 192, I), employé sous cette forme dès le XIIIe siècle, paraît originaire du Sud-Est, et des régions de la Suisse romande où le groupe intérieur *sp* aboutit à *f* par un intermédiaire θ.

Remarque II. — *Verveine,* par assimilation progressive de la seconde syllabe à la première, remonte au lat. vulg. de la Gaule **vervena* (cl. verbena), et il est probable que le mot *verve* représente de même un type **verva* pour *verba.* Par contre, à la suite d'une tendance populaire ancienne, *rv* y avait passé à *rb* dans **corbellus* (= *corvellus, cl. corvus) et **curbare* (cl. curvare), d'où en fr. *corbeau, courber.* Quant à *cervelle, merveille,* ils remontent à des types **cerevella* (cl. cerebella), **merivilia* (cl. mirabilia), où le passage de *b* à *v* a eu lieu entre voyelles (§ 165). Enfin *guéret* vient de **veractu* (cl. vervactum), où le second *v* s'était effacé par dissimilation.

Remarque III. — Dans le mot *samedi* (= *sambati-dīe, cl. sabbatum), le *b* du groupe *mb* est tombé par assimilation : cf. aussi *Amiens* (= Ambianis) qui est dû à la prononciation picarde. L'ancien verbe *embler* (cf. l'expression *d'emblée*) représente une forme du lat. vulg. **imbŏlare* (cl. invŏlare).

d) P, B, V intérieurs entre voyelles

165. Les labiales intervocaliques ont abouti en français à la fricative sonore *v* (labiodentale). Ex. : *a*) Ripa, *rive* ; rapina, *ravine* ; *sapēre, *savoir* ; tropare, *trouver* ; capistru, *chevêtre* ; papilione, *pavillon* ; germ. sapone, *savon.* — *b*) Faba, fève, abante, *avant* ; caballu, *cheval* ; scabellu(m), *écheveau* ; cubare, *couver* ; debere, *devoir* ; hibernu, *hiver.* — *c*) Lavare, *laver* ; viva, *vive* ; novellu(m) *nouveau.*

Historique. — Conformément à ce qui a été dit à 161 R, ces faits reposent sur des évolutions chronologiquement distinctes. C'est vers la fin du Ier siècle de l'ère chrétienne que s'est généralisée la transformation de [*w*] et de *b* intervocaliques en [β] bilabial, et ce β n'a lui-même abouti à la labiodentale *v* que quatre siècles plus tard environ. D'autre part, *p* intervocalique ne s'est sonorisé en *b* qu'à la fin du IVe siècle, époque où les sourdes sont généralement passées aux sonores (§ 123 et 142). Dès lors on a prononcé dans toute la Gaule **sabere* pour **sapere,* etc. Au Midi on est demeuré à cette étape (provençal *saber*). Dans le Nord, au contraire, il y a eu répétition de ce qui s'était produit en latin vulgaire, et le *b* secondaire (= *p*), par un nouveau relâchement articulatoire, est devenu [β[, puis *v* labiodental : **sabere* = **saβere* = **savere* = *saveir* (cf. le passage de *d* à [δ], § 142).

Remarque. — Les mots *abeille* (apicula), *ciboule* (cepulla), *cabane* (capanna), sont venus en français du Midi, c'est-à-dire de la région où le *b* provenant du *p* latin n'est pas passé à *v.* Quant aux mots comme *glèbe, robuste, labourer,* etc., ce sont des emprunts savants, au même titre que *apôtre, vapeur, superbe,* etc.

166. Placé entre deux voyelles, dont l'une était *o*, *u* (voyelles vélaires), le *v* latin, au lieu de persister, s'est ordinairement effacé en se fondant avec la voyelle vélaire : le *b* (devenu *β* très anciennement, § 165, hist.) s'est comporté de la même façon. Ex. : *a*) Pavōne,

paon ; pavōre, afr. *pëeur, peur* ; avŭnculu, *oncle* ; ŏvĭcula, afr. *oeille, ouaille* ; *ūvĭtta, [*l*]*uette*. — *b*) *Tabōne (cl. tabanum), *taon* ; vibŭrna, *viorne* ; *rōbīcula (cl. rūbiginem), *rouille* ; sabūcu, afr. *sëu, su*[*reau*] ; *nūba (cl. nūbem), *nue* ; *habūtu, afr. *ëu, eu* ; *debūtu, afr. *dëu, dû* (cf. par analogie *su*, afr. *sëu* = *sapūtu).

Historique. — La tendance du *v* à s'effacer dans ces conditions est ancienne et s'esquisse déjà chez Plaute (cf. *aunculus* en 3 syllabes) vers le IIIe siècle, l'*Appendix Probi* recommande déjà de dire « *pavor non paor* ». Elle s'est fait sentir en français comme ailleurs d'une façon constante et provient de ce que le *v*, s'il est proféré avec arrondissement des lèvres, arrive facilement à s'absorber dans la voyelle vélaire contiguë ; il y a beaucoup de patois où l'on prononce aujourd'hui par exemple *couer*, au lieu de *couver* (= cŭbare).

Remarque I. — Le *v* intérieur, non contigu à une voyelle vélaire, s'est effacé par dissimilation dans *viande* = vivenda (cf. *vivant* = vivente) et cette dissimilation a eu lieu au profit de la consonne initiale qui était en position forte, cf. § 108 : l'afr. *viaz* (= vivacius) offrait un cas semblable. — Par contre, l'insertion euphonique d'un *v* dans *pouvoir* (afr. *pooir, pouoir* = *potēre, cl. posse) semble s'être produite, vers le XVe siècle, sous l'influence analogique de *devoir* (= debere) et de *avoir* (= habere) ; cf. *douve*, § 72, I. Sur le mot *glaive*, voir § 148, III.

Remarque II. — Dans la terminaison des parfaits en *-avi*, la réduction à *-ai* (lat. vulg. **cantai*, d'où le fr. *chantai, portai*, etc.), qui est analogue à celle de *-ivi* à *-ii (audii* pour *audivi)* admise par la langue classique, est ancienne : au Ier siècle, le grammairien Probus recommande de dire « *probavi non probai* ». A l'imparfait, le latin vulgaire a connu également, mais sans doute un peu plus tard, une terminaison **-ea*, pour *-ebam*, que justifient les langues romanes, et qui s'est diffusée à partir des types très courants *habébam* et *debébam*, où l'on comprend que le β de la syllabe accentuée ait pu dissimiler jusqu'à zéro celui de la syllabe finale. L'analogie de **avea* a entraîné **vendea*, d'où l'afr. *vendeie, vendoie*, et plus tard *vendais* (cf. § 54, hist. *b*) ; cette terminaison, dans l'Ile-de-France, s'est substituée dès le début du XIIe siècle à la flexion issue de *-abam*, § 35, VI (afr. *chantoue*, puis *chanteie, chantoie, chantais*).

e) **P, B, V intérieurs devant consonne**

167. Il y a ici trois cas à distinguer :
1° Les labiales sont suivies de l'une des vibrantes *r, l* ;
2° Elles sont suivies d'une autre consonne quelconque ;
3° Elles sont suivies d'un *yod*.

I. — **P, B, V** (+*r, l*)

168. Les groupes latins *pr* et *br*, précédés d'une voyelle, passent en français à *vr*, compte tenu de l'intermédiaire *β* précédemment

indiqué ; le groupe originaire *vr* = [*wr*] persiste (les labiales se sont donc comportées ici comme entre deux voyelles, § 165). Ex. : *a*) Capra, *chèvre* ; aprile, *avril* ; lep(o)re, *lièvre* ; recup(e)rare, *recouvrer*. — *b*) Labra, *lèvre* ; febre, *fièvre* ; *colŏbra, *couleuvre* ; lib(e)rare, *livrer*. — *c*) Viv(e)re, *vivre*.

Remarque I. — Dans *âpre*, afr. *aspre* (= asperu), *vêpres*, afr. *vespres* (= vesperas), *pourpre* (= purpura), etc., *pr* a persisté parce qu'il était précédé d'une consonne. De même *br* dans *arbre* (= arbore), *ombre* (= umbra), *membre* (= membru), etc. *Abri* est le substantif verbal de l'afr. *abrier* (= apricare), devenu dès la fin du xve siècle *abriter*, et où la conservation entre voyelles de *br* représentant *pr* indique une provenance méridionale.

Remarque II. — La transformation du groupe *pr* dans *sur*, afr. *sor*, *sour* (= sŭper) est due à l'emploi proclitique de cette particule ; cf. *sourcil* (= superciliu), tandis que conformément au § 72, III, les composés de création française qui ont ce préfixe sont *surprendre*, *surpasser*, *surface*, etc. L'afr. *savrai* ou *sarai* (= *sapēre-hábeo) est devenu *saurai* ; cf. plus bas *aurai*.

Remarque III. — Le mot *palpebra* était en lat. vulg. **palpĕtra*, d'où le fr. *paupière* (d'après le § 144, 2°). Le *b* du groupe *br* s'est vocalisé de bonne heure, pour faciliter la prononciation, dans le proparoxyton *fabrĭca*, devenu **fabrĭga*, **faurga*, d'où le fr. *forge* (§ 122, I). L'ancien français, à côté du futur attendu *avrai* (par réduction *arai*) = habere-habeo, offrait aussi l'actuel *aurai*. Ces deux types dénoncent sans doute des disparates d'ordre dialectal. *Aurai* a triomphé au début du xvie siècle. Quant au mot *aurone* (abrotŏnu) c'est un emprunt fait au provençal. Dans les infinitifs *boivre* (= bibere) et *escrivre* (= scribere), remplacés par *boire*, *écrire*, le *v* du groupe *vr* s'est perdu pour des raisons d'analogie proportionnelle (*écrire* étant à *écrit* ce que *dire* est à *dit*, etc.).

Remarque IV. — Le mot hybride *paraverēdus* (gr. παρά+verēdus) était devenu de bonne heure *palafrēdu* (d'où le fr. *palefroi*). Sur le traitement qu'ont subi *absolvĕre* et *pulvĕre* pour devenir afr. *assoldre*, *absoudre*, et afr. *poldre*, *poudre*, voir § 189 rem.

169. Le groupe latin *pl* est passé à *bl* en français, et le groupe *bl* originaire apparaît intact. Ex. : *a*) Duplu, afr. *doble*, *double* ; cap(u)lu, afr. *chable*, *câble*. — *b*) Tab(u)la, *table* ; sab(u)la, *étable* ; eb(u)lu, *hièble* ; culpab(i)le, *coupable* ; sab(u)lone, *sablon* ; affib(u)-lare, *affubler* ; f(l)ēbile, afr. *foible*, *faible*.

Remarque I. — Il est notable que *bl* et *pl* n'ont pas abouti à **vl*, contrairement à l'évolution de *br* en *vr* (capra = *chèvre*, § 168). D'autre part l'*a* accentué de *tab(u)la* reste *a*, tandis que celui de *labra*, d'après le jeu normal de la diphtongaison, devient *e* (*lèvre*). Une telle disparate s'explique dans la mesure où la langue hésitait à prononcer **vl*. En francien, cette répugnance a maintenu *b(l)*, malgré la pression débilitante exercée par la voyelle précédente, et, par réaction, *bl* est sans doute devenu **b-bl*.

La géminée provisoire *bb* a suffisamment duré pour entraver la diphtongaison de *a* en *ae* = *ę*, mais elle s'est ensuite résorbée selon la tendance générale. Ces faits sont postérieurs à la diphtongaison de *ę* en *ie*, comme l'indique *ĕb(u)lu* = *hièble*, en face de *tab(u)la = *table*. L'adjectif *foible* est doublé par normand *fieble*, c'est-à-dire **f(l)ębile*, avec *ę* dû à la séquence d'une labiale (cf. ōvum > **ǫvu* > *uef*, § 72, I). De nature peut-être plus franchement populaire, *fieble* est étayé par normand *dieble* = **dęb(i)le*. Dans la zone du Nord-Est, un mot comme *tabula* ne s'est pas comporté comme en francien : *b(l)* s'est bien ouvert en β, mais au lieu d'aboutir à *v* labiodental, il a donné *w*, ce qui a modifié la coupe syllabique : on a donc eu *aw*, *au*, *o*, d'où le mot *tôle*, doublet de *table*, qui s'est diffusé en français. De la même façon s'expliquent en picard des substantifs comme *estaule* (stabula), ou des adjectifs en *-aule* (-abile) du type *amiraule*, *duraule*, etc. Cf. le type à demi savant *dīaule* (= diabolu), attesté dans Eulalie. Cette évolution n'est d'ailleurs pas valable pour toute la zone picarde.

Remarque II. — Le proparoxyton *parabŏla* (gr. παραβολή) aboutit à *parole*. On l'explique souvent par des intermédiaires **para(b)ola* = **paraula*, conformément à l'évanescence de la labiale intervocalique devant *o* (§ 166). Mais plutôt que du terme employé par les rhéteurs, il s'agit ici d'un mot liturgique, donc assez tardif : il semble donc que, après la chute de *o*, β (= *b*) soit devenu *w*, puis *u*, d'où *paraula*, *parola* (cf. ancien esp. *parabla* > *palabra*). Les mots *peuple* (= pŏpulu) et *couple* (= copulu) sont de même à demi savants : le premier est *poblo* dans les serments de 842, et la forme *couble*, employée par Rabelais, est encore fréquente dans le français provincial. D'un autre mot *peuple* (= pōpulu), nom d'arbre, qui est dialectal et du Nord-Est, a été dérivé *peuplier* ; la forme *éteule* est également dialectale (afr. *estoble* = *stupŭla, cl. stipula). Dans *ensouple*, afr. *essouble* (= insubulu), la finale doit s'être altérée sous l'influence de l'adjectif *souple* (supplicem, § 15, I). Quant à *scopŭlum*, par un intermédiaire **scotulum* (se produisant peut-être sous l'influence de *cōtes*), il était devenu en lat. vulgaire **scoclu*, d'où le fr. *écueil* (cf. **veclu* = *vetulu* § 145 H). Enfin le verbe *siffler* remonte non à cl. *sibilare* mais à vulg. *sifilare*, forme dialectale d'origine sabellique, attestée par les grammairiens (cf. le mot *buffle* emprunté à l'it. *bufalo* = bufalu, cl. bubalu).

Remarque III. — On a prétendu que par suite d'une évolution très spéciale (due peut-être à l'emploi interjectionnel dans les commandements militaires des formes comme *ambulemus! ambulate!*), le verbe *ambulare*, qui a donné d'autre part en fr. *ambler*, fut réduit au Nord de la Gaule à **alare* (attesté pour le VIIIe siècle dans les Gloses de Reichenau), d'où l'afr. *aler*, *aller*. Mais cette étymologie est discutable. L'origine de fr. *aller* a prêté à de nombreuses hypothèses dont aucune n'est vraiment satisfaisante.

II. — **P, B, V** (+**consonne**)

170. Les labiales latines, devant toutes les consonnes (autres que *r*, *l*), se sont effacées en français, qu'elles fussent précédées d'une voyelle ou d'une consonne. Ex. : *a*) Rupta, *route* ; recip(i)t, *reçoit* ; tep(i)du, *tiède* ; male-sap(i)du, *maussade* ; capsa, *châsse* ;

cub(i)tu, *coude* ; dub(i)tare, *douter* ; subtus, afr. *soz*, *sous* ; scrib(i)s, *écris* ; obstare, afr. *oster*, *ôter* ; subvenire, *souvenir* ; nav(i)gare, *nager* ; civ(i)tate, *cité* ; viv(i)t, *vit* ; nav(e)s, afr. *nes*, *nefs*. — *b*) Corp(u)s, afr. *cors*, *corps* ; *imp(u)ta, *ente* ; rump(i)t, afr. *ront*, *rompt* ; galb(i)nu, afr. *jalne*, *jaune* ; preb(y)ter, *prêtre* ; serv(i)t, *sert* ; cerv(o)s, afr. *cers*, *cerfs* ; nav(i)cella, *nacelle*.

Remarque I. — L'effacement de la labiale s'est opéré de bonne heure ; au point de vue phonétique, on doit le considérer comme une sorte d'assimilation avec la consonne suivante.

Remarque II. — Le *p* étymologique a été réintroduit par l'orthographe moderne dans *corps, temps, rompt, prompt, compter* (doublet de *conter* = computare), *baptême* (afr. *batesme* = baptisma), *sept* (afr. *set* = septem ; cf. *septembre* qui se prononce maintenant *sęptãbrę*). Quant à *dompter* (= domitare), une graphie déjà ancienne, et due peut-être à l'analogie de *compter*, y a introduit un *p* qui ne répond à rien dans le type latin. Le mot *caisse*, à côté de *châsse* (= capsa), est une forme venue du Midi, et qui représente peut-être un type **capsea*. Le mot *chétif*, qui remonte à l'afr. *chaitif* (§ 89, II), fait supposer qu'en Gaule le lat. *captivus* avait subi l'influence d'un type indigène (peut-être celt. **cachtos*).

Remarque III. — Le *b* étymologique a d'abord été réintroduit par l'orthographe dans les mots comme *obscur, absoudre, obstiner, subtil* (afr. *oscur, assoudre, ostiner, sotil*), puis il a fini par s'y prononcer : mais devant *s, t*, qui sont des consonnes sourdes, il est devenu [*p*].

Remarque IV. — Le mot *gabăta* ou *gavăta* (d'où le fr. *jatte*) se présentait aussi en latin vulgaire avec un *v* vocalisé sous la forme **gauta* (d'où le fr. *joue*). La vocalisation du *v*, dans *auca* (afr. *oue, oie*) pour **avica*, et dans *aucellus* (fr. *oiseau*) pour **avicellus*, remonte également au latin où le groupe *avi* (+consonne) passait régulièrement à *au*.

III. — **P, B, V** (+*y*)

171. Les labiales, suivies d'un *yod*, n'ont pas pu, à l'origine, se combiner entièrement avec cet élément palatal, dont leur point d'articulation était trop éloigné. Mais le *y*, attiré en avant, s'est consonniffé en *š* (écrit *ch*) ou en *ž* (écrit *g, j*), et la labiale s'est effacée devant lui comme devant les autres consonnes (§ 170).

1° Derrière *p*, qui est une sourde, le *y* s'est consonnifié en *š* (fricative sourde). Ex. : Apĭa, *ache* ; sapĭa(m), *sache* ; sapĭente, *sachant* ; sepĭa, *seiche* ; appropĭare, *approcher* ; Clippĭacu, *Clichy* ; germ. hapja, *hache* ; germ. krĭppja, *crèche*.

2° Derrière *b* et *v*, qui sont des sonores, le *y* s'est consonnifié en *ž* fricative sonore) ; cf. *m*+*y*, § 199. Ex. : *a*) Tībĭa, *tige* ; gubĭa,

gouge ; rabĭa, *rage* ; rubĕu, *rouge* ; gobĭone, *goujon* ; celt. *vidubĭu, *vouge* ; germ. *laubja, *loge* ; *lumbĕa, *longe* ; celt. cambĭare, *changer.* — *b*) Cavĕa, *cage* ; *levĭariu, *léger* ; abbrevĭare, *abréger* ; Divĭone, *Dijon* ; salvĭa, *sauge* ; alvĕu, *auge* ; servĭente, *sergent.*

Remarque I. — *Pigeon* remonte sans doute à une forme vulgaire **pibione* (cl. pipionem), qui se sera produite par dissimilation. De même l'adjectif *sage* à un type **sabiu* (cl. sapiens), dont il faut rapprocher *ne-sapius* chez Pétrone.

Remarque II. — Il s'est produit dans quelques mots un effacement de *v* entre une voyelle et un *y*, qui par suite ne s'est pas consonnifié. Ex. : *A(v)iolu, *aïeul* ; *ca(v)eola, afr. *jaiole, geôle* ; No(v)iomăgu, *Noyon* ; Bla(v)ia, *Blaye*. Le mot *plŭvia* était en lat. vulg. **plŏja*, d'où le fr. *pluie*. Quant à *fleuve*, afr. *fluive* (flŭvium), et *déluge*, afr. *deluvie* (dīlŭvium), ils sont savants.

Remarque III. — Dans certaines formes verbales, la labiale devant un *y* était tombée dès le latin vulgaire par suite d'un emploi proclitique. Ex. : *Ayo (cl. habeo), *ai* ; *aya (cl. habeam), *aie* ; **deyo* (cl. debeo), afr. *doi, dois* ; *sayo (cl. sapio), afr. *sai, sais*. La chute du *y* s'était d'autre part produite, mais pour des raisons d'analogie, dans des formes telles que **recĭpo* (cl. recĭpio), afr. *reçoif, reçois*, et dans des subjonctifs comme **recĭpa*, **mŏva* (cl. recipiam, moveam), en fr. *reçoive, meuve.*

e) P, B, V à la finale

172. Les occlusives labiales *p*, *b*, devenues finales, ont passé en français à la fricative sourde *f*, lorsqu'elles se trouvaient derrière une voyelle ; elles se sont effacées dans la prononciation moderne, lorsqu'elles se trouvaient derrière une consonne. La fricative sonore *v* est, dans les deux positions, remontée à la sourde *f*. Ex. : *a*) *Capu (cl. caput), *chef* ; trabe, afr. *tref, tré.* — *b*) Campu, *champ* [*šã*] ; *col(a)pu, *coup* [*ku*] ; drappu, *drap* [*dra*] ; plumbu, *plomb* [*plõ*] ; columbu, *coulon.* — *c*) Bove, *bœuf* ; novu, *neuf* ; nave, *nef* ; salvu, *sauf* ; cervu, *cerf* ; nervu, *nerf.*

Historique. — Dans tous les mots terminés en français par *f*, la présence d'un *s* de flexion (devant lequel *f* s'était autrefois régulièrement effacé, cf. § 170) a amené de bonne heure des formes divergentes : sg. *bœuf*, pl. *bœufs* [*bœ̨*] ; sg. *œuf*, pl. *œufs* [*œ̨*]. D'après le pl. *clefs* [*klẹ*], le sg. *clef* se prononce aujourd'hui *klẹ*, et au XVIIe siècle des prononciations un *œu(f)*, un *bœu(f)*, le *Pont-Neu(f)*, des *habits neu(fs)* n'étaient pas rares. Au contraire sur le sg. *chef* on a refait un pl. *chefs* (afr. *ches*) ; pour *cerf* et *nerf*, il y a hésitation entre *sęr* et *sęrf*, entre *nęr* et *nęrf*, etc. Sous l'action du pluriel, dans quelques mots *(joli* pour *jolif, bailli* pour *baillif, apprenti* pour *apprentif)*, le *f* final a disparu même de l'orthographe, mais il se fait entendre dans tous les adjectifs comme *vif, hâtif, plaintif* (pour maintenir la symétrie entre masc. *-if* et fém. *-ive*). L'adjectif numéral *neuf* (= novem) a une triple prononciation : à la pause, *f* s'y fait

entendre dans *j'en ai neuf* ; devant une initiale consonantique, il est parfois muet dans *neu(f) livres* ; enfin devant une voyelle, lorsque la liaison est étroite, le *f* se sonorise dans deux ou trois expressions comme *neuf heures* [*nœ̣vœ̜r*] et *neuf ans* [*nœ̣vã*], ce qui est un reste d'une prononciation autrefois générale, tandis qu'on dit aujourd'hui *neuf années* [*nœ̜fanẹ*]. — Le *p* final des mots comme *champ, coup, drap* se prononçait en ancien français. Plus tard il s'est effacé, d'abord devant une consonne : au XVIIe siècle, on le faisait encore entendre à la pause, dans une phrase comme *voici de bon drap.* Celui de *trop* (= *troppu, germ. thorp.), se fait toujours entendre dans les cas de liaison étroite *(trop heureux)*, et celui de *cep* (= cippu) est redevenu partout sensible.

Remarque. — Le mot *suif* paraît résulter d'un croisement entre l'afr. *siu* (= sēbu), par métathèse **sui*, et une forme dialectale *sef*. Le mot *loup*, afr. *leu* (= lŭpu) fait exception à la règle (cf. § 72, I). La labiale derrière voyelle s'est aussi effacée très anciennement dans *où* (ŭbi) et *y*, afr. *i* (ĭbī), particules adverbiales qui s'employaient proclitiquement. Mais on a eu d'abord des formes verbales régulières comme *boif* (= bibo), *escrif* (= scribo), *vif* (= vivo), qui par des actions analogiques sont devenues ensuite *bois, écris, vis.* — Sur l'évolution de *clou* (= clavu), cf. § 35, VI. Il faut enfin noter que l'adjectif *chauve*, pour afr. *chauf* (= calvu), est un féminin étendu aux deux genres vers le XVIe siècle.

F

173. La fricative labiale sourde, *f* (orthographiée parfois en latin *ph* dans les mots d'origine grecque, cf. § 110, II) a une histoire simple, et n'offre (sauf à l'initiale) qu'un nombre d'exemples restreint :

1° Placé à l'initiale, ou dans le mot entre une consonne et une voyelle, le *f* est resté intact en français. Ex. : *a*) Fame, *faim* ; *fantagma (cl. phantasma), *fantôme* ; filia, *fille* ; forte, *fort* ; fratre, *frère* ; fronte, *front* ; flore, *fleur.* — *b*) Infernu, *enfer* ; infante, *enfant* ; *orphaninu, *orphelin* ; *aur(i)fabru, *orfèvre.*

2° Entre deux voyelles, dont l'une est vélaire, le *f* s'est d'ordinaire effacé. Ex. : *Scrofellas, *écrouelles* ; *refusare, afr. *rëuser, ruser.* Il tombe également, peut-être par une sorte de dissimilation, dans *biais* = *bīfasiu (cl. bĭfarium, gr. διφάσιος).

Remarque I. — On peut supposer que le *f* intervocalique s'est effacé après être passé par *v*, étape que paraissent attester les formes de l'afr. *Estievene* (= Stephanu), *ravene* (= raphanu), le verbe *étuver* (= *extufare), et aussi notre adjectif *mauvais* qui par l'intermédiaire **mal(i)vatiu*, doit remonter à un type **malifatius* mot « tabou » et par suite non attesté (comparez *Bonifatius*).

Remarque II. — A côté de *ruser*, on a aussi en fr. *refuser* emprunté dès le XIIe siècle. A côté de *defors* (= de-foris) où le sentiment de la composition maintenait le *f*, on a

dit aussi de bonne heure, parce que ce sentiment s'oblitérait, *dehors* qui a fini par l'emporter : c'est de ce dernier qu'a été tiré le simple *hors*, concurrencé par *fors* jusqu'au début du XVII[e] siècle. Le mot *profond* (afr. *parfont* = *perfundu, cl. profundum) est un mot savant et refait. L'altération de *ziziphu* en *jujube* (par un intermédiaire **zizipu*) ne présente point non plus un caractère populaire.

3º Sur *f* placé à l'intérieur du mot devant une consonne, voici ce qu'il faut observer : *a*) Les groupes *fr* et *fl* persistent. Ex. : Sulf(u)r, *soufre* ; ossifraga, *orfraie* ; *trif(o)lu (cl. trifolium), *trèfle* ; sufflare, *souffler*. — *b*) Devant une consonne (autre que *r*, *l*) le *f* s'est effacé. Ex. : *Anteph(o)na, *antienne* ; Steph(a)nu, *Étienne* ; forf(i)ces, *forces*. Quant à *blasphemare*, il semble être passé de bonne heure à **blastĭmare* (d'où l'afr. *blasmer*, *blâmer*), sous l'influence de *aestĭmare*. Le mot *coffre* (pour **cofne* = cophĭnu) n'est pas purement populaire. — *c*) Le cas de *f*+*y* se rencontre seulement dans des mots d'origine étrangère, *cofĕa* (germ. kupphja), *graphĭu* (gr. γραφίον), empruntés assez tard et qui sont devenus respectivement en fr. *coiffe* et *greffe* (afr. *graife*) : le *y* s'y est donc transposé devant *f* qui a persisté.

4º Le *f* devenu final derrière une consonne s'est effacé dans *gomphu* (gr. γόμφος), d'où l'afr. *gon*, écrit ensuite *gond* (cf. le mot *garou* = anglo-saxon *wëre-wulf*).

U consonne

174. L'*u* consonne est une bilabiale fricative, équivalente à *w*, et qui ne s'est plus rencontrée en latin que derrière une autre consonne, quand l'*u* initial ou intervocalique eut passé au son *β* puis *v* (cf. § 105).

1º Le cas le plus ordinaire où il se présente est celui des groupes *cw* (qu, cu, co) et *gw* (gu), dont le traitement a déjà été étudié à propos des gutturales (§ 137 ; sur *gw*, cf. aussi § 163).

2º Derrière d'autres consonnes formant groupes le *w* s'est effacé en latin dans la prononciation vulgaire. Ex. : Febrariu (cl. febrŭarium), *février* ; battalia (cl. battŭalia), *bataille* ; *corna (cl. cornua), *corne* ; *batto (cl. battŭo), *bats* ; *coso (cl. consŭo), *couds* ; *mortu (cl. mortŭum), *mort* ; *card(u)one (cl. carduum), *chardon* ; Ard(ŭ)ennas, *Ardennes* ; Confl(ŭ)entes, *Conflans*. — Derrière une consonne simple, le son *w* avait persisté d'abord et aboutit en français à *v*.

Ex. : Vidŭa, afr. *veve, veuve* ; janŭariu, *janvier* ; *sparŭariu (germ. sparwâri), *épervier.*

Remarque I. — Derrière un *n* simple, l'*u* consonne était de bonne heure passé à β dans *tenuem* = *tenve,* mot archaïque que donne encore le Dictionnaire de l'Académie en 1694 ; mais il s'était effacé dans **man(u)opera* qui est en fr. *manœuvre.* Le mot *victualia* avait abouti régulièrement à l'afr. *vitaille,* refait ensuite en *victuaille* (cf. § 135, II). Le mot *pītuīta* (emprunté au XVIe siècle sous sa forme latine *pituite*) semble, par une série d'assimilations, être devenu d'abord **pīpuīta,* puis **pīppīta,* d'où le fr. *pépie* (§ 98). — L'adjectif *suavem,* contrairement à la tradition des poètes classiques, s'est prononcé en lat. vulg. *sŭāve,* d'où l'afr. *soef, souef,* remplacé au XVIIe siècle par la forme savante *suave.* — Comme l'*u* final en hiatus persiste en principe, le mot *juif* doit être un masculin refait sur la forme féminine *juive* (sortie elle-même de l'afr. *juieu, juiu* = judaẹu) ; de même *veuf* a été tiré au XVIe siècle de *veuve,* d'après les couples comme *neuf, neuve,* la forme masculine qui était rare a d'abord été le type féminin *veuve.* — Des remarques un peu différentes sont à faire sur la désinence du mot *apprenti* qui, jusqu'à la fin du XVIIe siècle, apparaît sous des formes *apprentif* ou *aprentis* (fém. *apprentive* et *apprentisse,* d'où *apprentissage*), remontant à des types du latin médiéval **apprenditīvus* et **apprenditīcius.* Se reporter aux §§ 63, I et 64.

Remarque II. — La présence d'un élément *w* dans la flexion des parfaits en *-ui* (devenus nombreux en latin vulgaire) avait amené des faits complexes pour la conjugaison de ce temps en ancien français. Les consonnes précédant le *w* ayant en général (sauf les liquides *r, l*) disparu de bonne heure par assimilation, il en résulta aux personnes dites fortes, c'est-à-dire accentuées sur le radical (1 et 3 sg., 3 pl.), une fusion de ce radical avec la flexion : d'une part *ẹ+wi* avait abouti à *ŭi,* et *ẹ+w* à *ŭ* ; d'autre part *a+wi* avait abouti à *ọi,* et *a+w* à *ọu, ọ.* Les trois types essentiels de ces parfaits, correspondant au lat. *valui, debui, habui,* ont donc été autrefois : 1° *valui, valus, valu, valumes, valutes, valurent* ; 2° *dui, dĕus, dut, dëumes, déustes, durent* ; 3° *oi, ĕus, ot, ëumes, ëustes, orent.* Ces formes, qui s'étaient déjà produites en grande partie sous l'action analogique de **fŭi* (dans lequel il y avait un *u* accentué en hiatus, et non pas un *w*), ont subi encore certaines assimilations et réductions pour aboutir au parfait du fr. mod. *-us, -us, -ut, -ûmes, -ûtes, urent.-*

CHAPITRE V

LES LIQUIDES LATINES

(Vibrantes et nasales)

---

175. Les *liquides* sont représentées en latin par deux vibrantes *r*, *l*, et deux nasales *m*, *n*. Les consonnes *r*, *l*, *n*, se rattachent au groupe des dentales ; le *m* est une labiale.

Toutes ces consonnes offrent, dans le traitement qu'elles ont subi en français, certains traits communs entre elles :

1° Lorsqu'elles sont placées à l'intérieur du mot, entre deux voyelles, elles restent intactes ;

2° Lorsque *l*, *n*, *m* se sont trouvés devant un *r* (par effacement d'une voyelle atone), il s'est développé en français un son transitoire, qui a été la dentale *d* pour les groupes *l'r*, *n'r*, et la labiale *b* pour le groupe *m'r* (ainsi que pour *m'l*).

La vibrante *r* a pour caractéristique particulière une mobilité, qui a amené fréquemment son déplacement à l'intérieur du mot ; elle va être étudiée à part, ainsi que *l*. Les nasales *m*, *n* seront ensuite examinées simultanément.

Remarque I. — Tous les sons transcrits « l » ne correspondaient pas en latin à un type unique, et l'on doit ici faire intervenir le phonème « L ».

D'après les témoignages, d'ailleurs ambigus, des grammairiens, la langue classique a connu : un *l* vélaire, dit *pinguis* ou *plenus*, soit après consonne (clarus), soit en finale de mot ou de syllabe (sol, alba), soit devant voyelle sauf *i* (velum) ; d'autre part un *l*, dit *exilis*, articulé dans la zone centrale devant *i* et dans la géminée *ll*. Vers le début de l'époque impériale, a commencé d'apparaître, à l'initiale de mot et de syllabe, un *l* dental, de type français, dit *medius* d'après la position relativement équilibrée de la langue. Le portugais actuel donne une idée approximative de ce phonétisme complexe.

En Gaule, où le type dental était favorisé, « L » est d'abord resté vélaire devant consonne (§ 188). D'autre part, d'après le § 190, il devait être central devant *e*, *i* en hiatus.

Remarque II. — En raison de leur influence sur les voyelles précédentes, les consonnes nasales ont joué dans l'évolution du français un rôle prépondérant (Voir note après le § 200), rôle très délicat à préciser, et qui, du point de vue théorique, est interprété de plusieurs façons. Voici peut-être le point essentiel :

Les consonnes nasales sont émises avec moins de force que les autres, car elles requièrent en partie l'intervention des muscles abaisseurs, muscles dont le jeu intéresse avant tout les voyelles. Cette faiblesse se répercute sur les voyelles, qui, de ce fait, peuvent se fermer. Mais, quand la voyelle se nasalise, elle devient elle-même plus forte, a tendance à s'ouvrir et absorbe aisément une consonne non appuyée qui se fond en elle. Si la consonne nasale, soutenue par un son vocalique conséquent, persiste, elle peut au contraire récupérer toute la nasalité, et la voyelle retrouve son timbre oral. Il s'agit alors d'une tendance à restreindre la nasalité.

R

176. Le *r* des Latins était en réalité un R dental fortement roulé. Ce son s'est conservé en français jusqu'au XVIIe siècle (cf. toutefois § 47, II), époque à laquelle il a été remplacé généralement, surtout dans la prononciation urbaine, par un *r* vélaire (*r* grasseyé), ou dorsal, dont le son est plus faible. Nous ne tiendrons plus compte de cette différence signalée une fois pour toutes ; mais il conviendra de se la rappeler, lorsqu'il sera question dans les paragraphes suivants, d'un « *r* latin resté intact en français ».

a) R à l'initiale

177. Au début du mot, la vibrante *r* est restée intacte en français. Ex. : Ratione, *raison* ; rege, *roi* ; rĕm, *rien* ; rumpere, *rompre* ; ripa, *rive*.

Remarque. — L'afr. *renoille* (= *ranucula) a été remplacé par *grenouille*, vers le XVIe siècle, sous l'influence de l'ancien provençal *granolha* (dont l'origine est identique, mais où l'initiale semble due à prov. *crapaut*, *grapaut* qui se rattache lui-même au germ. **krappo* « crochet »).

b) R intérieur derrière consonne

178. Placé dans le mot entre une consonne (qui peut elle-même être initiale) et une voyelle, *r* persiste en français. Ex. : *a*) Cruce,

croix ; granu, *grain* ; fraxinu, *frêne*. — *b*) Capra, *chèvre* ; lib(e)rare, *livrer* ; vend(e)re, *vendre*.

Remarque I. — Le mot *érable* paraît, par adaptation d'un nouveau suffixe, remonter à une forme vulgaire, attestée dans des gloses, **acerabulu* (cl. acer arbor). Un *r* derrière consonne est passé à *l* par dissimilation dans *crible* (= lat. *crībru*, et déjà *criblum* au v[e] siècle chez Marcellus-Empiricus) ; mais dans **flagrare* (d'où le fr. *flairer*) pour *fragrare*, le changement peut être dû soit à la dissimilation, soit à une confusion avec *flagrare* « brûler ». Dans le mot *tempe*, on a une réduction de l'afr. *temple* (= *tempŭla, cl. tempora). Quant à *vive* « poisson » (dont le doublet est *guivre* = vīpĕra, § 163), il est pour l'afr. *vivre* et doit avoir subi l'influence de l'adj. *vif*, *vive*.

Remarque II. — Un *r* derrière une consonne intérieure s'est transposé en se rapprochant de l'initiale (cf. § 180, I), anciennement dans *fimbria* passé à **frimbia*, d'où le fr. *frange* ; plus tard dans *tremper*, aussi afr. *temprer* (= temperare) et dans *breuvage*, afr. *bevrage* (= *bibĕraticu). Cf. aussi le mot *truffe* qui est pour **tufre* (= *tūfĕra, cl. tūber). — Le phénomène inverse est rare. La préposition *pour* représente le lat. *prō* croisé avec *per*, plutôt qu'une forme archaique et vulgaire *pōr*, attestée par des inscriptions, et qui est préfixe notamment dans *porrigo*, *porricio*.

Remarque III. — Le groupe formé de consonne+*r* étant favorisé par la langue (cf. § 19, I), il en est résulté qu'à des époques diverses un *r* parasite a été inséré : 1° Après une consonne initiale, dans *vrille*, pour **ville*, afr. *veïlle* (= viticula), peut-être sous l'influence du verbe *virer* ; dans *trésor* (= thesauru), par assimilation régressive ; dans *fronde*, qui est ancien à côté de l'afr. *fonde* (= funda), et qui remonte peut-être à *fundŭla*, devenu **flunda*, **frunda*. — 2° Après une consonne intérieure, par suite d'une assimilation progressive, dans *perdrix* (= perdice) ; *dartre*, afr. *derte* (= celt. *derbĭta) ; dans *tertre*, qui doit être pour **terte* (= termĭte) ; cf. aussi la prononciation longtemps usitée *jardrin* pour *jardin* (de l'afr. *jard* = germ. gardo). Le même fait s'est produit, sans que l'assimilation soit en jeu, dans *chanvre* (= *canăpu) ; *encre*, afr. *enque* (= encaustu) ; *épeautre*, afr. *espeaute* (= spelta) ; *pieuvre* (= pŏlypu, § 68 r.) Cf. encore l'afr. *arbalestre* (= arcuballista), d'où est resté le dérivé *arbalétrier* à côté de *arbalète* ; l'afr. *mitaille* (d'un radical germ. *mit*) passé à *mitraille* en moy. français ; l'afr. *calendier* (= calendariu) devenu *calendrier* au xvi[e] siècle, et enfin la forme de mots savants comme *registre* (regesta), *rustre* pour *ruste* (rustĭcum) d'où avait été tiré *rustaud*.

c) R intérieur entre voyelles

179. Placé dans le mot entre voyelles, le *r* reste intact en français. Ex. : Pira, *poire* ; cura *cure* ; aeramen, *airain* ; corona, *couronne* ; *pariculu, *pareil* ; parare, *parer*.

Historique. — A l'époque où il était encore un son dental (§ 176), le *r* intervocalique a éprouvé dans diverses parties de la France, une assez grave altération : lorsqu'on l'articule en effet sans que la pointe de la langue produise des vibrations suffisantes, il aboutit à une sorte de sifflement très voisin de *z*. Vers la fin du moyen âge, cette

prononciation semble avoir été particulièrement fréquente dans les provinces du centre, le Berry, l'Orléanais (noms de lieux comme *Ouzouer*, *Ozoir* = oratorium) : c'est de là qu'au XVIe siècle elle eut tendance à envahir Paris, et surtout la Cour. Marot, dans une épître connue, se moque des courtisans qui affectent de dire *Pazis*, *Mazie* ; les grammairiens de l'époque signalent des formes telles que *pèze*, *mèze* (père, mère), et inversement *fraire* (fraise), des enseignes comme *Au bœuf cousonné*, etc. De cette prononciation il n'est guère resté dans la langue que le doublet *chaise* à côté de *chaire* (= cathedra), et aussi le mot *besicles* pour afr. *bericle* ou *beril* (= beryllum). — Beaucoup plus tard, le *r*, réduit à une simple aspiration, s'effaça complètement un instant dans la prononciation affectée des Incroyables, à l'époque du Directoire ; cette mode, due peut-être à une imitation du parler créole des Beauharnais, faisait disparaître *r* non seulement entre voyelles, mais dans toutes les positions (*C'est incoyable, ma paole d'honneu*, etc.).

Remarque I. — Dans certains mots, le *r* entre voyelles s'est changé en *l* par dissimilation : des exemples remontant au latin vulgaire sont *pèlerin* (= *pelegrinu, cl. peregrinum), *palefroi* (= *palafredu, cl. paraveredum), où il faut observer que la dissimilation a été régressive, et s'est opérée au profit du second *r* qui se trouvait derrière consonne (donc en position forte, cf. § 108). Plus récemment, on a eu en français *frileux* pour **frireux* (= frigorosu), *ensorceler* pour afr. *ensorcerer* (dérivé de *sorcier*), *écarteler* pour **esquarterer* (dérivé de *quartier* = quartariu). Le changement de l'afr. *escharas* (= *excaraciu) en *échalas* doit être dû à l'influence de *échelle* (= scala).

Remarque II. — La forme *rancune* (attestée déjà dans la Chanson de Roland) provient d'une dissimilation qu'amène le *r* initial dans afr. *rancune* (conservé jusqu'au XIVe siècle), et ce dernier remontait lui-même au bas-lat. **rancura* altération de *rancorem*. — L'adjectif *pluriores*, reformé sur *plus*, était devenu en lat. vulg. **plusiores*, d'où l'afr. *pluisors*, *plusieurs* ; de même *arrorare* avait, d'après *ros*, été refait en **arrosare* d'où le fr. *arroser*. Quant à *proue*, il ne remonte à *prora* que par l'intermédiaire du provençal *proa* où le second *r* était tombé par dissimilation.

d) R intérieur devant consonne

180. Placé dans le mot entre une voyelle et une consonne, le *r* est resté intact en français. Ex. : Firmare, *fermer* ; porcellus, *pourceau* ; larga, *large* ; sortire, *sortir* ; *exquartare, *écarter* ; versare, *verser* ; barba, *barbe* ; servire, *servir*.

Remarque I. — La liquide *r* (+consonne), par transposition est assez souvent passée devant la voyelle qui précédait et a formé groupe avec la consonne initiale du mot (cf. § 178, II). Le changement de *torculum* en **trocŭlu* (d'où le fr. *treuil*), amené sans doute par l'influence de *trochlea*, remonte au latin vulgaire. Plus tard, on a eu des transpositions analogues dans *brebis* (afr. *berbis* = *berbice), *fromage* (afr. *formage* = *formaticu), *troubler* (afr. *torbler* = *turbulare), *trousser* (afr. *torser* = *torsare). Cf. aussi l'afr. *rebourser* devenu *rebrousser* au XVIe siècle, et le cas de *pauvreté*, reformé d'après *pauvre* (pour afr. *poverté* = paupertate).

Remarque II. — Le *r* du groupe *rs* s'était déjà effacé en latin vulgaire dans certains mots. C'est ainsi qu'on a eu en fr. *dos* (= *dossu, cl. dorsum), *sus* (= susu, cl. sursum), *pêche*, afr. *pesche* (= *pessĭca, cl. persĭca). — Inversement, le *r* inorganique, qui au Midi apparaît vers le xe siècle dans le nom de *Marseille* (Massĭlia), a pu provenir d'une correction erronée, faite pour lutter contre ce changement de *rs* en *ss*.

Remarque III. — Dans le mot celt. *vertrăgu* (qui est déjà dans la Loi Salique *veltrus*, d'où afr. *veaulre*, *vaulre*), le groupe *rtr* était devenu de bonne heure *ltr* par dissimilation. — Il s'est produit plus tard en français des cas d'effacement de *r* devant consonne, dus aussi en général à la dissimilation. Ainsi *beffroi* est pour afr. *berfroi* (= *berfrĭdu, germ. bërgfrid), *héberge* pour afr. *herberge* (germ. heriberga). A une certaine époque, la prononciation *abre*, *mabre*, *mecredi*, s'était généralisée, et au milieu du xviie siècle la dernière de ces formes était encore très usuelle à côté de *mercredi* (= *Mercuri-die). Dans *faubourg* (pour afr. *forsbour* = *foris-burgu) et dans *faufiler* (pour afr. *forsfiler* = *foris-filare), l'effacement de *r* est dû à une étymologie populaire ; de même son addition dans *courtepointe* (afr. *coute-pointe* = culcĭta-puncta), et dans *artillerie* tiré sous l'influence de *art* (= arte) de l'afr. *atilier* (= *apticulare, d'après aptus). Enfin, dans le groupe intérieur *rl*, le *r* subissait fréquemment autrefois une assimilation (*Challes* pour *Charles*, etc.), dont le mot d'origine germanique *chambellan* (pour afr. *chamberlenc*) nous a conservé une trace.

181. Le groupe intérieur *rr* s'est en général réduit à *r* simple dans la prononciation du français moderne ; l'orthographe conserve la consonne double. Ex. : Terra, *terre* ; carruca, *charrue* ; corrigia, *courroie* ; ferratu, *ferré* ; germ. wërra, *guerre*.

Historique. — Le son de *r* double se faisait encore entendre avec un fort roulement au xvie siècle, d'après les témoignages des grammaires de l'époque. C'est au siècle suivant que l'usage a varié, sous des influences mondaines, et qu'il s'est produit une certaine hésitation ; Vaugelas signale des prononciations comme *burreau* pour *bureau*, et inversement *arest* pour *arrest*. Les mêmes observations sont valables pour *rr* provenant de *tr* ou *dr* par assimilation de l'occlusive (*larron* = latrone, *carré* = quadratu, etc., cf. § 144, 2°).

Remarque I. — Une très ancienne réduction à *r* simple s'est produite dans *courant*, afr. *corant* (= currente), et dans les autres formes appartenant au même verbe. Toutefois l'infinitif *courre* (encore usité dans l'expression *chasse à courre*) s'était maintenu à côté de l'analogique *courir*, étant sans doute tiré du futur de *curr(ĕ)re*. — Inversement, le verbe *serare* (sous une influence obscure qui peut difficilement être celle de *serra* « scie ») était devenu **serrare*, d'où le fr. *serrer*.

Remarque II. — Le son de *r* double s'est conservé dans les futurs *courrai* (= currere-habeo) et *mourrai* (= *morire-habeo), où le groupe *rr* s'était formé par l'effacement d'une voyelle atone. On l'entend parfois dans des mots comme *errer*, *terreur*, *horreur*, etc., qui ont un caractère plus ou moins savant. Encore faut-il distinguer ici entre *rr* double, et *R* dû à l'accent d'insistance. — Le mot *contrôle*, qui est pour *contrerolle* (usité au xvie siècle), présente un cas d'haplologie, c'est-à-dire que deux syllabes consécutives où se trouvait un *r* s'y sont fondues en une seule. Cf. § 187, III.

e) Groupe Ry

182. Dans le groupe intérieur *ry*, le *r* a laissé le *yod* s'infiltrer en lui pour surgir en avant et se combiner avec la voyelle précédente (sur le suffixe -*arĭu*, cf. § 39). Ex. : Arĕa, *aire* ; parĭa, *paire* ; corĭu, *cuir* ; dormitorĭu, *dortoir* ; rasorĭu, *rasoir.*

Historique. — Avant de se transposer, le *y* s'est contenté de palataliser *r* en latin clérical. Nous retrouvons à cette étape des mots savants d'emprunt comme *gloria, memoria, historia,* qui au XIe siècle sont orthographiés *glorie, memorie, estorie* (avec une finale -*orie* comptant pour deux syllabes seulement), et qui sont devenus ensuite *gloire, mémoire, histoire.* Toutefois, entre ces deux couches de mots, il s'en place chronologiquement quelques autres, où le *y* derrière *r* s'est consonnifié en *ž (g).* Ex. : Cerĕu, *cierge* ; *sturĭone (germ. sturjo), *esturgeon.*

f) R à la finale

183. Le *r* final ou devenu final s'entend d'ordinaire en français, et *rr* se simplifie. Ex. : *a*) Cor, *cœur* ; caru, *cher* ; feru, *fier* ; puru, *pur* ; habere, *avoir* ; venire, *venire.* — *b*) Carru, *char* ; ferru, *fer* ; turre, *tour.*

Historique. — Il y a cependant en français des classes de mots importantes, où un *r* final (maintenu dans la graphie) a disparu. Ce sont : 1° tous les infinitifs en -*er* = are (*aimer, porter, chanter,* etc.) ; 2° la plupart des substantifs ou des adjectifs en -*ier* ou -*er* = -ariu (*panier, premier, clocher, léger,* etc.). La consonne finale de ces mots ne se fait plus entendre que dans certains cas de liaison étroite (*chanter et boire, premier homme, léger accroc,* etc.). Cet effacement de *r* s'est produit en moyen français, surtout au XVIe siècle. Il s'était généralisé d'abord dans d'autres classes de mots ; au XVIIe siècle, on ne faisait pas sentir la consonne finale : 1° dans les infinitifs en -*ir,* prononcés *dormi(r), parti(r), couri(r),* etc. ; 2° dans certains noms en -*oir,* prononcés *tiroi(r), miroi(r), mouchoi(r),* etc. ; 3° dans les noms en -*eur,* prononcés, sauf lorsqu'on parlait en public, *menteu(r), porteu(r), chanteu(r),* etc. (et qui ont pris un féminin en -*euse* par suite d'une analogie exercée par les couples comme *honteux, honteuse*). A partir du milieu du XVIIIe siècle, le *r* final a été restauré dans ces trois classes de mots : dans les infinitifs en -*ir,* peut-être sous l'influence des verbes comme *dire, écrire* ; dans les noms en -*oir,* sous celle des mots comme *avoir, devoir, pouvoir* (où *r,* d'après les témoignages de Chapelain et d'Hindret, semble avoir été toujours plus ou moins sensible). De l'ancienne prononciation -*oi(r),* il nous est resté quelques termes techniques comme *boutoi, rivois,* à côté de *boutoir* et *rivoir* ; de la prononciation par -*eu(r),* certaines formes comme *faucheux, violoneux, piqueux* à côté de *piqueur, rebouteux* à côté de *rebouteur.* Dans *Monsieur* [*mẹsyœ*] l'effacement de *r* final est ancien ; cf. la prononciation de *sieur* [*syœr*]. Quant aux rimes comme *fer* et *lége(r), mer* et *écume(r),* etc., que se permettent encore quelquefois les poètes, ce sont des rimes uniquement pour l'œil, et qui étaient déjà condamnées sous le nom de « rimes normandes » au XVIIe siècle.

Remarque I. — Le changement de *r* final en *l* dans *autel*, afr. *alter* (= altare), s'explique par une substitution à *-er* du suffixe *-el* (= ale, § 35, II).

Remarque II. — En français moderne, le *r* suivi à la finale d'un *ę* sourd tend depuis longtemps à perdre sa sonorité lorsqu'il est précédé d'une occlusive. Au xviie siècle, des formes *qual(re), not(re), vol(re)*, étaient admises pour les proclitiques même dans la conversation polie ; mais, à la même époque, on considérait comme vulgaire ou bourgeoise une prononciation *suc(re), vinaig(re), coff(re)*, pour les mots terminant la phrase. Cf. le cas de *-lę* final, § 191, II.

L

a) L à l'initiale

184. Au début du mot, la vibrante latérale *l* est restée intacte en français. Ex. : Lamina, *lame* ; levare, *lever* ; lepore, *lièvre* ; longē, *loin* ; luna, *lune.*

Remarque I. — Un *l* initial s'est changé en *r* dans *rossignol* (= *lusciniolu), qui est d'ailleurs un mot venu du Midi : on a dit *le rossignol* pour **le lossignol*, par dissimilation. C'est pour une raison analogue que l'afr. *livel* (= libellu, cl. libella) est devenu *niveau*, et que *nombril* a remplacé **l'ombril* (= *umbiliculu), à moins qu'on n'ait ici l'agglutination de *n* provenant de l'article indéfini *un.*

Remarque II. — Un *l* initial est tombé, par confusion avec l'article, dans *once* (= *lunceă, cl. lynx), et dans *azur* = bas-lat. *azurrum, lazurium* (de l'arabe *lâzaward*). — Le phénomène inverse, un peu plus fréquent, date surtout du moyen français, et l'agglutination de l'article a amené *l* initial dans des mots qui ne l'avaient point en latin. Ex. : Hedera, afr. *l'ierre, lierre* ; indictu, afr. *l'endil, lendil* ; *inde-de-mane, afr. *l'endemain, lendemain.* De même dans *luelle* (afr. *uele* = *uvitta), *loriol* (afr. *oriol* = aureolu) et *landier* (afr. *andier* = celt. *andero). Cf. aussi la forme populaire de *lévier*, pour *l'évier*, et le mot *lingot* venu de l'anglais *ingot* au xive siècle. Dans *averlin* pour **la verlin* (= vertigine), la voyelle de l'article féminin s'est seule soudée au mot.

b) L intérieur derrière consonne

185. Placé dans le mot entre une consonne (qui peut elle-même être initiale) et une voyelle, *l* persiste en français. Ex. : *a*) Claudere, *clore* ; glande, *gland* ; plaga, *plaie* ; flore, *fleur.* — *b*) *Implire, *emplir* ; fab(u)la, *fable* ; mer(u)lu, *merle.*

Remarque I. — Par dissimilation *clavicula* était devenu en lat. vulg. **cavicla*, d'où le fr. *cheville* ; l'afr. *floible* (= flebile) est passé à *faible* de la même façon.

Remarque II. — On a un *l* épenthétique après une consonne dans *enclume*, qui remonte au lat. vulg. **includine* (pour le lat. *incudem*, probablement sous l'influence de *includere*). Le mot d'emprunt *esclandre* remonte à *scandălum*, devenu **esclandle* par assimilation (puis *esclandre* par dissimilation). Un *l* s'est effacé par dissimilation dans *glande*, afr. *glandre* pour **glandle* (= glandŭla), et dans *flambe* pour **flamble* (= flammŭla), mais aussi dans *guimpe* pour afr. *guimple* (= germ. wimpel).

Remarque III. — Sur les développements des groupes intérieurs *cl*, *gl*, cf. § 133 ; sur ceux des groupes *tl*, *dl*, § 145. Pour le groupe *m'l*, voir § 197.

Remarque IV. — Dans les groupes d'origine secondaire *r'l* et *ss'l*, un *l* s'est parfois changé en *n* ; ainsi dans *marne*, afr. *marle* (= celt. *margĭla) ; *poterne*, pour afr. *posterle* (= posterŭla), peut-être sous l'influence de *citerne* (= cisterna) ; *pêne* pour afr. *pesle* (= pessŭlu), forme qui était encore préférée par Richelet en 1680. Dans *nombril* (= *umb'lic'lu), le premier *l* est devenu *r* par dissimilation.

186. Le groupe *ll* intérieur s'est simplifié de bonne heure en français, mais d'ordinaire il a été rétabli ensuite graphiquement devant un ẹ final. Ex. : Nulla, afr. *nule*, *nulle* ; villa, afr. *vile*, *ville* ; illa, afr. *ele*, *elle* ; sella, afr. *sele*, *selle* ; novella, afr. *novele*, *nouvelle* ; medulla, afr. *moele*, *moelle* ; pulla, *poule* ; fullōne, *foulon* ; *fellōne (germ. *fello), *félon* ; arcuballista, *arbalète*.

Historique. — Déjà dans le latin parlé de la Gaule *ll* double s'était réduit à *l* derrière les voyelles longues : on avait donc dès cette époque des formes **nūla*, **vīla*, pour *nūlla*, *vīlla* (cf. *stēlla* devenu **stēla*, d'où le fr. *étoile*, § 55, III). Pour les autres mots comme *novĕlla*, etc., la simplification de *ll* en *l* s'était produite vers les débuts de l'ancien français : à partir du xvᵉ et du xviᵉ siècle, on est en général revenu à l'orthographe du latin classique, mais sans que la prononciation se soit modifiée. On fait parfois entendre *ll* double dans des mots d'emprunt comme *illustre*, *syllabe*, etc.

Remarque I. — En face du lat. cl. *gallina* (influencé par *gallus*), le latin vulgaire avait conservé la forme régulière **galina*, qui est dans les Gloses de Cassel, d'où le fr. *geline* (§ 89, III).

Remarque II. — Le groupe *ll* s'est mouillé dans les verbes *bouillir* (bullire), *faillir* (*fallire), sous l'influence des formes comme *bullio*, *bulliam*, etc. (cf. § 190). La prononciation mouillée (c'est-à-dire par un simple *y*) se trouve aussi dans *anguille*, altéré pour l'afr. *anguile* (= anguilla), et dans *camomille* (camomilla) qui est un mot savant ; cf. le nom propre *Camille* (Camilla).

c) L intérieur entre voyelles

187. Placé dans le mot entre voyelles, *l* reste intact en français, Ex. : Vela, *voile* ; mula, *mule* ; palatiu, *palais* ; dolore, *douleur* ; valere, *valoir*.

Remarque I. — Dans *pelle* (= pala) le redoublement de *l* est un fait purement orthographique ; il en est de même pour *échelle* qui était en afr. *eschiele* (= scala), et pour *querelle* (querela) qui est un mot savant, tandis que dans *allègre* (alacre) afr. *alègre*, où l'on entend souvent [*ll*] l'influence de l'italien *allegro* a pu renforcer celle de la graphie *ll* attestée au xv[e] siècle. Quant à *chandelle*, il ne représente *candēla* qu'avec un changement de suffixe (§ 54, I). Le mouillement de *l* dans *saillir* (salire) et dans *vaillant* (valente) est dû à l'influence des formes comme *salio*, *valeo* (cf. § 190 et 186, II) : *piller* remonte au lat. vulg. **pīlĕare* (cl. pīlare).

Remarque II. — Par dissimilation *ululare* était devenu en lat. vulg. **urulare*, d'où le fr. *hurler* à côté de l'afr. *uller*. Par un phénomène analogue ,**colucŭla* (diminutif de *colus*) était passé au lat. vulg. **conucla*, d'où le fr. *quenouille*.

Remarque III. — Le fr. *haleine*, afr. *aleine* (cf. § 110, I), remonte au lat. vulg. **halēna*, tiré de *anhelare* avec transposition de *l* sous l'influence de *halare*. Le mot *corylum* était devenu aussi par métathèse **colŭru* (d'où *col're*, *coldre*, *coudre*, § 189). — Le mot *idolâtre*, emprunté au xiii[e] siècle du lat. *idolatres* (gr. εἰδωλολάτρης), offre ce qu'on appelle un cas d'haplologie, et deux syllabes consécutives commençant par *l* s'y sont réduites à une seule : du reste, on rencontre déjà la forme *idolatria* chez Salvien au v[e] siècle. Cf. § 181, II.

d) L intérieur devant consonne

188. Placé ou venant à être placé dans le mot devant une consonne, *l* simple ou double s'est vocalisé en français après *a*, *ẹ*, *ę*, *ọ*, *ǫ*, et a produit un *u* qui s'est combiné avec la voyelle précédente. Ex. : Alba, *aube* ; talpa, *taupe* ; caball(o)s, *chevaux* ; *assaltu (cl. assultum), *assaut* ; *falcare, *faucher* ; *al(i)cunu, (cl. aliquem unum), *aucun* ; cultĕll(o)s, *couteaux* ; spĕlta, *épeautre* ; *fĭltru (germ. *filtir), *feutre* ; ĭll(o)s, *eux* ; capĭll(o)s, *cheveux* ; *cŏl(a)pu, *coup* ; pŏll(i)ce, *pouce* ; sŏl(i)dare, *souder* ; celt. *olca, *ouche* ; pŭlmone, *poumon* ; celt. *mŭltone, *mouton*.

Historique. — Cette vocalisation est un des traits notables de la phonétique française. La liquide *l* devant une consonne se prononçait en latin d'une façon « épaisse » *(pinguius)*, d'après les témoignages des grammaires du iv[e] et du v[e] siècle. Il faut entendre par là qu'elle représentait ce qu'on appelle un *ł* vélaire *(*ałba, *cołpu)*, c.-à-d. un *l* articulé avec détente de la langue, dont la partie postérieure remonte vers le voile du palais : on en retrouve aujourd'hui l'équivalent dans les langues slaves (par exemple dans la prononciation d'un mot russe comme *pałka* « bâton »). Une trace ancienne de ce phénomène apparaît dans un document mérovingien du vii[e] siècle, qui présente la forme *Saocitho* (= salicetum). Des chartes latines du x[e] siècle emploient déjà la notation *au* pour *al* dans des noms propres germaniques (*Rainaudus*, *Gauterius*, etc.). Il est probable que dans tout le Nord de la France, la vocalisation était un fait accompli vers 800, quoique les manuscrits du xii[e] siècle aient encore fréquemment conservé des graphies comme *albe*, *altre*, *colp*, etc. Le fait que *l* (+*s* de

flexion) s'est normalement vocalisé, a entraîné des conséquences importantes ; voir à ce sujet § 191. — A l'époque du moyen français on a favorisé, pour se rapprocher du latin, des graphies abusives comme *aultre* (= alteru), *chevaulx* (= caballos), *veult* = *volet (d'où aussi *peult* = *potet), avec un *l* qui s'était depuis longtemps vocalisé en *u*, et qui d'ailleurs ne se faisait pas entendre. De ces habitudes graphiques, il n'est guère resté que *pouls* (pulsu, § 74 rem.), et *aulx* (pluriel vieilli de *ail* = aliu) ainsi écrit pour le distinguer de *aux* = à les (voir plus bas, rem. III). Comparer ce qui s'est passé pour le groupe *ct*, § 135 hist.

Remarque I. — En se vocalisant devant consonne, *l* s'est fondu dans un [*u*] précédent : pul(i)ce = *puce* ; pul(i)cella = *pucelle*. On a expliqué *ficelle* par **fiucelle* = *ficelle* (avec réduction de *iu* à *i*). Quant au mot très courant *fils*, il représente *filius* = *filyus* = *fiḻ(u)s* = *fils* = *fi(u)s* : c'est un nominatif maintenu par le langage actif et graphié « fils ». Mais le cas sujet était doublé par le cas régime *filiu(m)* = *fiḻu* = *fi(y)*. L'épel [*fi*], qui a pratiquement disparu, a été favorisé à l'époque classique, et c'est encore la prononciation que recommande Littré.

Remarque II. — Le mot *albŭlu* a dû donner **alble*, réduit de bonne heure par dissimilation à *able* (d'où *ablette*) ; le mot *balneum* était déjà en lat. vulg. **baneu* (d'où le fr. *bain*), comme le prouvent les autres langues romanes, et la forme slave *banja* qui est un emprunt très ancien. De même, *calc(ŭ)lu* réduit à **caclu* (d'où un type **caclavu* § 35, VI) donne *chail* en français dialectal de l'Ouest. **Pullipĕde* par un intermédiaire **polpiet* a abouti à l'afr. *porpiè, pourpier* ; sur *orme* (= ulmu) et *sanglot* (= *singlŭttu, cl. singultum), cf. § 74, rem. La forme régulière de l'afr. *sauz* (= salĭce) est, vers le xive siècle, devenue *saule* probablement sous l'influence du haut allemand *salaha* (cf. *saussaie* = salicēta). — Les mots comme *malgré, malfaire, malcontent,* ont été refaits et étaient en afr. *maugré, maufaire, maucontent* (cf. fr. mod. *maudire, maussade,* etc.). Quant à *balcon, altesse, galbe, soldat,* etc., ce sont des mots d'emprunt venus en général de l'italien au xvie siècle. — Il faut noter que dès l'époque classique on admettait la suppression de *l* pour des formes *que(l)qu'un, que(l)que chose,* même dans la conversation des gens polis.

Remarque III. — La vocalisation de *l* explique les formes qu'a prises en français, devant un mot commençant par une consonne, l'article masculin *le* (primitivement *lo,* § 72, III) en se combinant par enclise avec les prépositions *de, à* : tout d'abord (cf. § 18, *a* IV) on a eu *del* (= de+lo) et *al* (= a+lo), qui, devant consonne, ont passé ensuite à *deu, du,* et *au.* Au pluriel, la forme *les* (= *los, *las), dans des combinaisons analogues, avait abouti à *des* (= de+les), et *as* (= a+les) devenu *aux* vers la fin du xiiie siècle sous l'influence du singulier. Cf. aussi la forme archaïque *ès* (= en+les), conservée dans *bachelier-ès-lettres,* etc., et dont le singulier afr. *el, ou* (= en+lo) s'est confondu avec *au* en moyen français. Il faut distinguer de l'article composé *des* la préposition écrite *dès* (= de-ex).

189. Le groupe *l'r*, résultant de l'effacement d'une voyelle atone, offre une importante particularité : il s'est produit, à l'origine, dans ce groupe un *d* transitoire, devant lequel *l* s'est ensuite normalement vocalisé (§ 188). Ex. : Mol(e)re, afr. *moldre, moudre* ; *col(u)ru

(cl. corylum), afr. *coldre*, *coudre* ; *vol(ē)re-habeo, afr. *voldrai*, *voudrai* ; fall(e)re-habet, afr. *faldra*, *faudra*.

Remarque. — Les mots afr. *poldre*, *poudre* (= pul(ve)re) et *assoldre*, *absoudre* (= absol(ve)re), par effacement ancien de la syllabe *-vĕ-*, rentrent dans le cas de *moudre* (= mol're). Sur afr. *foldre*, *foudre* (= *fulg(e)re), voir 118 r.

e) L combiné avec un *yod*

190. Lorsque *l* se trouvait contigu à un *yod*, c'est-à-dire suivi de *i*, *e* atones en hiatus, ou précédé d'une gutturale derrière voyelle, il s'est produit par combinaison un *ḽ* mouillé (écrit *ill*, *il*, *l*), qui dans la prononciation française actuelle se réduit d'ordinaire à *y*. Ex. : *a*) Palĕa, *paille* ; talĭare, *tailler* ; muralĭa, *muraille* ; melĭore, *meilleur* ; filĭa, *fille* ; solĭu, *seuil* ; milĭu, *mil* ; mallĕu, *mail*. — *b*) Auric(u)la, *oreille* ; mac(u)lu, *maille* ; oc(u)lu, *œil* ; fenuc(u)lu, *fenouil* ; gratic(u)lu, *gril* ; coag(u)lare, *cailler* ; vig(i)lare, *veiller* ; baj(u)lare, *bailler*.

Historique. — Le mouillement de *ḽ* dans les mots comme *palĕa* remonte jusqu'au latin vulgaire ; pour les groupes comme *cl*, *gl* (§ 133, 2°), il date de la période romane primitive. La réduction de *ḽ* à *y* (provenant de ce que la langue au lieu d'adhérer au milieu du palais s'en est peu à peu détachée) est au contraire d'origine toute moderne. On la rencontre d'abord, vers le milieu du xviie siècle, dans les Mazarinades de 1649, où une prononciation *cayou*, *fiye* (pour *caillou*, *fille*) semble venue des patois de l'Ile-de-France. Le grammairien Hindret signale, en 1687, des formes *batayon*, *boutèye*, *bouyon* (bataillon, bouteille, bouillon), comme propres à » la petite bourgeoisie de Paris ». Cette prononciation fut combattue par tous les grammairiens du xviiie siècle, mais fit cependant de rapides progrès : dès 1745 Restaut, tout en la déclarant « vicieuse », constate qu'elle « n'est pas moins ordinaire à Paris que dans les provinces » ; en 1788, elle paraît à Bouillette « la plus ordinaire » parmi les « personnes même très savantes, dans la conversation ». Depuis la Révolution, elle a prévalu dans tout le Nord de la France ; mais au Midi (sauf en Provence), on retrouve encore un peu partout *ḽ* mouillé, ainsi en Languedoc, en Gascogne, de même qu'à l'Ouest en Saintonge et à l'Est en Suisse. — Un fait est important à constater : c'est que la réduction à la finale, ou devant *ę*, de *ḽ* mouillé amène dans des mots comme *travail*, *paille*, *soleil*, *feuille*, *quenouille*, etc. des séries *ay*, *ęy*, *œy*, *uy*, se rapprochant — sans se confondre avec elles — des diphtongues que la langue avait autrefois réduites (voir notamment § 38, hist.).

Remarque I. — Lorsque *ḽ* se trouvait à la finale du mot, il avait perdu en ancien français son mouillement devant un *s* de flexion (transformé en *ts* écrit *z*), et s'était ensuite vocalisé. Il en était résulté pour certains mots des finales divergentes au singulier et au pluriel, comme *travail* (= *tripaliu) à côté de *travalz*, *travaus* (= *tripaios) ; *ueil* (= oculu) à côté de *uelz*, *ueus* (= oculos) ; *genoil* (= *genuculu) à côté

de *genolz*, *genous* (= *genuculos), etc. Sur la conservation ou l'unification de ces formes dans la langue moderne, cf. § 191, hist. Le mot *lis* (= *lilios) est un pluriel qui, par suite des armoiries adoptées au XIIe siècle par les rois de France, s'est employé de bonne heure pour le singulier (longtemps écrit *lys*).

Remarque II. — Dans le mot *cil* (= *cīliu), prononcé *sil*, il y a eu réaction de l'orthographe. Il en est de même pour *péril*. — Le mot *navire* (par des formes intermédiaires *navilie*, *navirie*, avec le second *i* non syllabique) remonte à un type bas-lat. **navīlium* (pour navīgium) d'introduction tardive et savante.

Remarque III. — Certaines formes verbales primitives, telles que *vail* (= valeo), *vueil* (= *voleo), *boil* (= bullio), etc., sont devenues sous l'action de l'analogie en fr. mod. *vaux*, *veux*, *bous*.

f) L à la finale

191. Final ou devenu final en français, *l* s'est conservé en principe, et *ll* s'est simplifié. Ex. : *a*) Sal, *sel* ; hospitale, *hôtel* ; mel, *miel* ; caelu, *ciel* ; filu, *fil* ; solu, *seul*. — *b*) Caballu, *cheval* ; mille, *mil* ; collu, *col* ; bellu, *bel*.

Historique. — L'état de choses primitif s'est altéré, au cours de l'histoire de la langue, sous l'action des formes dans lesquelles un *l* s'était vocalisé normalement devant *s* de flexion comme devant toute autre consonne (§ 188) : les mots, où l'on avait un *l̤* mouillé (§ 190), ne doivent pas être ici séparés des autres, les résultats ayant été sensiblement identiques. Tandis qu'on avait en ancien français *cheval* (= caballu) à côté de *chevaus* (= caballos), *chastel* (= castellu) à côté de *chasteaus* (= castellos), etc., dans la période du moyen français (lors de la perte de la déclinaison à deux cas), et surtout à partir du XVIe siècle, ces formes ont réagi les unes sur les autres. Voici ce qui en est résulté pour la langue moderne : 1° Les formes doubles représentant en principe les cas régimes de l'ancien français, ont subsisté dans presque tous les noms en *-al* (*cheval*, *chevaux* ; *mal*, *maux*, etc.) ; dans *ciel*, *cieux* et *aïeul*, *aïeux* ; dans *œil*, *yeux*, et sept ou huit noms en *-ail* (*travail*, *travaux* ; *vitrail*, *vitraux*, etc.). — 2° Des formes comme *osteus*, *filleus*, *conseus*, ont disparu, et l'on a refait sur le singulier de nouveaux pluriels *hôtels*, *filleuls*, *conseils* ; il en a été de même pour *périls*, *nuls* (afr. *periz*, *nus*), et généralement pour tous les noms terminés en *-el* (= ale), *-eil*, *-euil*, *-il*, *-ul*. — 3° Tous les noms terminés en *-eau* (*château*, *pourceau*, *chapeau*, etc.) ont au contraire un singulier tiré du pluriel ; il en est de même de *cheveu* (afr. *chevel*), *moyeu* (afr. *moieul*), *chou* (afr. *chol*) et *cou* (à côté de *col* conservé dans un sens différent) ; de même encore de *genou*, *pou*, *verrou* (afr. *genoil*, *pëoil*, *verroil*) ; cf. § 190, I. — Il faut d'ailleurs observer que le fait d'être suivi ou non dans la phrase d'une initiale consonantique a pu, dans certains cas, déterminer la forme du mot (à côté de *val*, *col*, cf. les expressions *à vau-l'eau*, *cou-de-pied*). Les adjectifs *beau*, *nouveau*, *fou*, *mou*, *vieux*, qui sont devant un mot commençant par une voyelle *bel*, *nouvel*, *fol*, *mol*, *vieil*, conservent encore la trace de ces alternances. Sur l'orthographe *x* pour *s* dans les formes du pluriel, cf. § 160, II.

Remarque I. — Un *l* final s'est effacé dans *dé* (afr. *dëel* = *dĭtale, cl. digitale) peut-être sous l'influence de *dé* (= datu). Il est muet dans *cul* (= cūlu), et *soûl* (= satullu) pour lequel Th. de Bèze indique déjà la prononciation *sou*. — Dans toute une série de mots en *-il* (*gentil, fusil, outil, chenil, fenil, courtil*, etc.), la consonne finale ne se fait pas non plus entendre, peut-être sous l'influence des anciennes formes du pluriel (cf. plus haut hist.). Il y a hésitation pour quelques mots où *l* final était primitivement mouillé, comme *persil* (= *petrosiliu), *gril* (= *graticulu), prononcés *pęrsiy* ou *pęrsi*, *griy* ou *gri* (déjà à Paris au XVIe siècle) ; de même on dit *avril* (= aprīle), ou *avriy* (au XVIIe siècle *avri*) qui représente peut-être un type vulg. **aprīliu*. Pour le développement de *essieu* (= *axīlis), voir § 63, IV.

Remarque II. — Dès le XVIe siècle, la tendance populaire était de laisser tomber le *l* du pronom *il* devant consonne : *i(l) parle, i(l) viendra* ; au pluriel *i(l)s disent*. Ce *l* est complètement tombé dans les particules composées *oui* (§ 130, rem.) et *nenni* (§ 61, I). La tendance actuelle est également de réduire à *e* le pronom féminin *elle* suivi de consonne : [*e*] *n'en sait rien*. On ne doit d'ailleurs pas oublier qu'au moyen âge ce pronom apparaît souvent sous la forme *el* dans des textes poétiques. Il faut enfin observer que *l* suivi à la finale d'un *ę* sourd et précédé d'une consonne, perd souvent sa sonorité dans la prononciation courante : *il est aimab(le), un muf(le)*. Cf. le cas de *-rę* final, § 183, II.

M, N

a) M, N à l'initiale

192. Placées au début du mot, les nasales *m* et *n* sont restées intactes en français. Ex. : *a*) Matre, *mère* ; minus, *moins* ; mercede. *merci* ; mutare, *muer*. — *b*) Nasu, *nez*, nocte, *nuit* ; nodu, *nœud* ; nepote, *neveu*.

Remarque I. — Un changement de *m* en *n* s'observe dans les trois mots *nappe* (= mappa), *natte* (= matta) et *nèfle* (= mespĭla). Pour les deux premiers, qui sont d'origine punique, des formes accessoires **nappa*, **natta*, ont peut-être existé déjà en latin vulgaire ; pour le dernier, on a certainement dit de bonne heure **nespŭla*, qui se trouve dans des gloses (cf. italien *nespola*, espagnol *nispola*), à côté de *mespĭla* (d'où l'afr. *mesle*, et dialectalement encore *mêle*). C'est d'ailleurs par dissimilation que dans *mappa* et *mespĭla*, le *m* initial s'est altéré devant une seconde syllabe commençant par une labiale ; dans **natta*, il semble y avoir eu au contraire un fait d'assimilation.

Remarque II. — Un *m* adventice se remarque au début du mot *mamour*, qui est pour *m'amour*, et remonte à l'époque où les possessifs féminins *ma, ta, sa* élidaient leur *a* devant une initiale vocalique, comme l'article (au lieu de passer aux formes masculines *mon, ton, son*). C'est d'une confusion analogue, et d'une fausse coupe *ma mie* pour *m'amie*, que provient le terme familier *mie*.

Remarque III. — Un *n* initial s'est altéré en *l* dans *lutin*, qui remonte à *Neptūnum*

(par des intermédiaires afr. *neuton, nuiton, luiton*). Cf. aussi le mot *licorne* (unicornis), où l'on est sans doute passé de **un(e) icorne* à **l'icorne, licorne.*

b) M, N intérieurs derrière consonne

193. Placées dans le mot entre une consonne et une voyelle, les nasales *m* et *n* sont restées intactes en français, comme à l'initiale. Ex. : *a*) Arma, *arme* ; palma, *paume* ; vermiculu, *vermeil* ; *spasmare, *pâmer.* — *b*) Alnu, *aune* ; ornare, *orner* ; as(i)nu, *âne* ; *sal(i)nariu, *saunier.*

Remarque I. — Dans des mots proparoxytons entrés de bonne heure en français par voie d'emprunt, le *n* est devenu *r* à la suite de différentes consonnes. Ex. : Pampĭnu, **pampene, *pamp'ne, pampre* ; *timbănu (cl. tympanum), *timbre* ; cophĭnu, *coffre* ; ordĭne, *ordre* ; diacŏnu, *diacre* ; Lingŏnes, *Langres* ; *Cartŭnes (cl. Carnūtes), *Chartres.* Sur le cas de *page* (= pagĭna) et semblables, cf. § 15, I.

Remarque II. — Derrière *p* qui est une labiale, le *n* est passé à *m* par assimilation progressive dans *charme* (= *carpĭnu). Quant à la production de *-ume*, dans les mots comme *enclume* (*includĭne), *coutume* (consuetudĭne), *amertume* (amaritudĭne), elle s'explique par une substitution en latin vulgaire du suffixe assez répandu *-ūmĭne* (sur la transformation du groupe *mn*, cf. § 196). On trouve d'ailleurs aussi parfois en ancien français la forme qui répond à *-ūdĭne* (dans *amertune, vieillune*, etc.), tandis que les mots comme *habitude, servitude* ont une désinence d'origine purement savante. — Sur le cas de *gn*, cf. § 198.

c) M, N intérieurs entre voyelles

194. Placés dans le mot entre deux voyelles dont le deuxième n'avait pas disparu avant la période littéraire, *m* et *n* ont persisté en français. Ex. : *a*) Amat, *aime* ; amaru, *amer* ; clamore, *clameur* ; *cima, *cime.* — *b*) Plana, *plaine* ; panariu, *panier* ; minare, *mener* ; luna, *lune.*

Historique. — En ancien français, le *m* et le *n* avaient nasalisé la voyelle précédente, tout en conservant leur articulation, dans des mots tels que *pome* (= poma), *bone* (= bona), *doner* (= donare), prononcés *põmẹ, bõnẹ, dõnẹr* (cf. §§ 77, 101, et aussi 43, 60). De là les graphies avec une double nasale *(pomme, bonne, donner)*, que le français moderne a conservées, quoique la nasalisation se soit perdue dans ce cas à partir du XVIe siècle, et qu'à la fin du XVIIe elle fût déjà considérée comme un provincialisme. La voyelle nasale *ã* a seule persisté au début de quelques mots (*ennui, enivrer, enorgueillir*, etc.), probablement sous l'influence des mots du type *enfermer.*

Remarque I. — Un fait d'assimilation régressive s'est produit dans le composé bas-lat. *comes-stabuli* : sous l'action du groupe dental *st*, la nasale labiale *m* y est par anticipation devenue *n*, et l'on aboutit à l'afr. *conestable, connétable.*

Remarque II. — C'est au contraire par dissimilation que, placée devant un autre *n*, la nasale *n* est passée à la vibrante latérale *l* dans quelques mots. Ex. : *Orphaninu, *orphelin* ; Bononia, *Boulogne*. Cf. le mot *gonfanon* (= germ. *gundfano* « étendard du combat »), qui en français moderne a plutôt la forme *gonfalon*. Le mot *duvet* était en afr. *dumet* qui dérive de l'anc. norrois *dûnn*, auquel s'est attaché le suffixe *-et*, et qui avait subi l'influence du latin *plūma*, d'où un mot savant **duma*. Le changement de *m* en *v* dans le type moderne demeure inexpliqué.

Remarque III. — Les formes faibles des parfaits *vins* et *tins* étaient en ancien français 2 sg. *venis* (= *venīsti), 1 et 2 pl. *venimes, venistes* ; de même 2 sg. *tenis*, etc. Par analogie avec le reste du paradigme, ces formes sont devenues vers la fin du xve siècle *vins, vînmes, vîntes* ; de même *tins*, etc.

d) M, N intérieurs devant consonne

195. Placés à l'intérieur du mot entre une voyelle et une consonne, *m* et *n* ont perdu l'articulation qui leur était propre, en se combinant avec la voyelle précédente pour la nasaliser ; ils ne se conservent que graphiquement pour indiquer cette nasalisation, et *m* s'écrit en général *n* devant les dentales. Ex. : *a*) Rumpere, *rompre* ; gamba, *jambe* ; rum(i)ce, *ronce* ; sem(i)ta, *sente* ; comp(u)-tare, *conter* ; prim(u)-tempus, *printemps*. — *b*) Man(i)ca, *manche* ; ventu, *vent* ; sentire, *sentir* ; respondĕre, *répondre* ; *lun(ae)-dīe, *lundi*.

Historique. — C'est par assimilation régressive que les nasales se sont peu à peu confondues dans la voyelle précédente (sur cette nasalisation des différentes voyelles, cf. §§ 44, 52, 61, 65, 77, 82, 85, 88 II, 93 III, 97 II, 101, 103, 1° I). En ancien français *m* et *n* n'avaient pas encore perdu leur articulation, et des mots comme *jambe, sentir, rompre*, se prononçaient *žãmbẹ, sãntir, rõmprẹ ;* l'état actuel ne paraît pas antérieur à la fin du xvie siècle, et au Midi de la France la nasalisation est encore loin d'être complète, surtout dans les classes populaires (un mot tel que *monde*, au lieu d'être prononcé *mõd* comme à Paris, est souvent articulé *mõ-ndẹ*, quelquefois *mọ-ndẹ*, à Toulouse ou à Marseille). — Il faut du reste observer qu'au Nord la nasalisation s'est produite dans les mots d'emprunt comme dans les autres (cf. *décembre, imprimer, absence, monstre*, etc.). Par contre, elle n'existe pas dans les 3es pers. pl. des verbes où la finale atone *-ent* (= -ant, -ent, -unt), dans *chantent, doivent, vendent*, etc., s'était de bonne heure réduite dans la prononciation à un *ẹ* sourd (cf. cependant § 152, I).

Remarque I. — Les groupes *mm* et *nn* se sont phonétiquement réduits à *m* et *n*. Ex. : Flamma, afr. *flame, flamme* ; summa, afr. *some, somme* ; benna, afr. *bene, banne*. L'orthographe moderne avec *m* ou *n* redoublé, s'explique par une réaction étymologique et par les raisons exposées au § 194, hist. ; sur une des conséquences actuelles de l'ancienne nasalisation, cf. § 61, I.

Remarque II. — Le groupe *ns* n'existait déjà en latin que graphiquement, s'étant réduit de très bonne heure à *s* simple dans la prononciation : les Romains, tout en

écrivant *mensa, consul,* disaient normalement *mesa, cosul,* comme le prouvent d'innombrables exemples épigraphiques et les témoignages des grammairiens (Quintilien). Il s'ensuit qu'en français *penser* (pensare) est un doublet savant par rapport à *peser.* Des mots tels que *défense* (defensa), *réponse* (responsa), ont donc été refaits sur *défendre, répondre; montrer* est pour l'afr. *mostrer* (monstrare) ; dans d'autres mots comme *ensemble* (= insimul), *conseil* (= consiliu), la nasale s'est conservée sous l'influence des préfixes *en-, con-* (= In-, cum-) ; *encens* (incensum) est un emprunt liturgique ancien, et *anse* (ansa) est savant, etc. En revanche, la particule *mīnus* employée comme préfixe s'était réduite de bonne heure (sans doute sous une influence germanique) à **mīs-*, d'où l'afr. *mes-*, puis *mé-*, dans *mespriser, mesdire, mesconte, mescrëant, meschëant* (= *mīnus-cadente), etc., devenus ensuite *mépriser, médire, mécompte, mécréant, méchant.* Plus tard l'afr. *ainsné* (*ains,* § 69, I+*né* = natu) s'est de même réduit à *aisné, aîné.* — Le *n* devant une consonne autre que *s* est tombé dans *couvent* (= conventu), *coquille* (= conchylia, moy. gr. κοχύλιον), mots à demi savants, et par mutation de suffixe dans *grenouille* (= *ranucula, cl. ranunculus) : quant à *escarboucle,* pour afr. *escarboncle* (= *ex-carbunculu), il a subi l'influence de *boucle* (= buccula). Enfin la chute de *m* devant *p* (c'est-à-dire une réduction de *ō* à *o*) peut aussi être signalée dans le terme familier *copain* pour *compain* (ancien cas-sujet de *compagnon* qu'employait encore Marot, et qui a reparu dans l'usage au XIXe siècle).

Remarque III. — Par contre, à différentes époques, une nasale parasite s'est introduite devant une consonne dans certains mots. Anciennement dans **rendere* (fr. *rendre*) pour *reddere,* sous l'influence de l'antithétique *prendere* ; dans **finctu* (fr. *feint*) pour *fictum* d'après *fingere,* et dans **pinctu, *pinctor* (fr. *peint, peintre*) pour *pictum, pictor,* d'après *pingere* ; dans **zingīmbere* (fr. *gingembre*) pour *zingibere* par assimilation, et dans **lambrusca* (fr. *lambruche*) forme concurrente de *labrusca.* D'un verbe **rodicare* (fr. dialectal *rouger*) influencé par *rūmigare,* est résultée la forme *ronger.* Plus tard, on a eu le changement de l'afr. *covoitier* (= *cupidietare, en *convoiter,* sous l'action du préfixe *con-* ; celui de l'afr. *joglëor* (= joculatore) en *jongleur,* sans doute par analogie avec afr. *janglëor* ; l'afr. *laoste* (= *lacusta, cl. locusta) a été refait sous la forme *langouste* (d'après le provençal *langosta*). Cf. encore l'afr. *sigler* passé à *cingler, tabor* (d'où *tabourel*) et *tapon* passés à *tambour* et *tampon; bobance* devenu *bombance* au XVIe siècle, et l'afr. *cocombre* (= cucumer) qui était d'origine méridionale aboutissant à *concombre* par assimilation régressive.

Remarque IV. — Dans les groupes secondaires, *m'l m's, n's* précédés d'une consonne (qui est toujours *r*), la nasale est tombée. Ex. : Dorm(i)t, *dort* ; dorm(i)toriu, *dortoir* ; firm(i)tate, *Ferté* ; dorm(i)s, *dors* ; verm(e)s, *vers* ; diurn(o)s, *jours* ; furn(o)s, *four.* — Il faut observer que, à l'inverse de ce qui s'est produit dans les noms (où *fors* a entraîné de bonne heure *for* à la place de *forn,* 200, III), des formes de subjonctif comme *tournes, tourne,* etc., sont refaites analogiquement pour l'afr. *tors* (= tōrnes) et *tort* (= tōrnet).

196. Le groupe *mn* originaire ou secondaire, placé derrière une voyelle ou derrière la vibrante *r,* s'est réduit par assimilation progressive à *m* (écrit en français *m* ou *mm*). Ex. : Somnu, *somme*; lam(i)na, *lame* ; fem(i)na, *femme* ; hom(i)ne, *homme* ; lum(i)naria, *lumière* ; Sŭm(i)na, *Somme* ; sem(i)nare, *semer* ; intam(i)nare, *entamer* ; germ(i)nare, *germer* ; term(i)nu, *terme* ; carm(i)ne, *charme.*

Historique. — La forme d'un mot tel que *somme* (= somnu), s'opposant à celle de l'afr. *som* (= sŭmmu), prouve que l'assimilation est postérieure ici à l'effacement des voyelles finales (§ 13). Comme la Cantilène d'Eulalie écrit encore *domnizelle*, il est possible que *mn* ait passé à *mm*, puis *m*, seulement au cours du xe siècle dans le Nord de la France.

Remarque. — Les mots *colonne* (columna), *automne* (autumnum), *damner* (damnare), qui se prononcent *kǫlǫn, ǫtǫn danę*, sont des mots savants ; de même *dam* (damnu), terme juridique vieilli et dont la finale est irrégulière. Les mots comme *indemne, somnolent*, etc., sont des emprunts plus récents encore. Quant à *Garonne* (= Garumna) il s'est naturellement conformé à la phonétique du Sud-Ouest. — Dans le mot *âme* (afr. *aneme* = anĭma), qui a du reste un caractère savant, *n* s'est effacé devant *m* en allongeant et en rendant vélaire la voyelle précédente.

197. Dans les groupes de formation secondaire *m'r*, *m'l*, et *n'r*, il s'est produit dès l'origine une consonne transitoire qui a été *b* pour les premiers et *d* pour le dernier : devant la consonne intercalée, les nasales se sont comportées suivant la loi générale du § 195. Ex. : *a*) Cam(e)ra, *chambre* ; num(e)ru, *nombre* ; *remem(o)rare, *remembrer* ; cum(u)lu, *comble* ; sim(u)lare, *sembler* ; *trem(u)lare, *trembler* ; Villa-Mummŏli, *Villemonble.* — *b*) Cin(e)re, *cendre* ; pon(e)re, *pondre* ; ven(i)re-habeo, afr. *vendrai*, *viendrai* ; *ven(e)risdīe, *vendredi*. (Pour pung(e)re = *poindre* ou fing(e)re = *feindre*, cf. 118).

Remarque I. — Dans le mot *marm(o)r*, qui aboutit au fr. *marbre*, la labiale *m* placée entre deux *r* a passé à *b* en se dénasalisant.

Remarque II. — Les parfaits 3 pl. *vinrent, tinrent*, sont des formes refaites pour l'afr. *vindrent, tindrent* (= *venĕrunt, *tenĕrunt) encore en usage au début du xviie siècle. Des formes *craindre, geindre, empreindre*, se sont substituées de bonne heure à l'afr. *criembre* (= *cremĕre, cl. tremere), *giembre* (= gemĕre), **empriembre* (= *impremĕre), sous l'action de *plaindre, peindre, feindre*, etc.

Remarque III. — On peut admettre que le mot *spīn(u)la*, passant par une forme **espindle* dont la finale était insolite, a abouti à l'afr. *espingle, épingle* (d'après *sangle, cingler*).

198. Bien que représentant en principe une occlusive buccale originaire, *g*, dans le groupe latin écrit *gn*, était un *ṅ* d'arrière, dit souvent *n* « guttural ». Cf. § 106, rem. II. Quant à ce qui est graphié *n* c'était ici un *n* dental. Par attirance réciproque, il s'est produit dans la zone palatale une fusion des deux consonnes, d'où a résulté *ṉ* mouillé. Quand il est devenu final, cet *ṉ* a disparu dans la prononciation moderne après avoir nasalisé la voyelle précédente

Ex. : *a*) Agnellus, *agneau* ; dignare, *daigner* ; *insignare, *enseigner*. — *b*) Signu, *sein(g)* ; pugnu, *poing*.

Historique. — La transformation de [*ṅn*] en *ṇ* a commencé de s'affirmer dès le IIe siècle de l'ère chrétienne, comme paraît l'indiquer la graphie tâtonnante *ngn* de quelques inscriptions (*singno, dingnissimo*, etc.). Il est donc naturel que *ṇ* = *ṅn* ait ensuite partagé le sort de *ng* (+e). Cf. § 118 *c*.

Remarque. — Dans les mots d'emprunt (*digne, règne, ignorer, signifier*, etc.), la graphie *gn* a aujourd'hui la valeur de *ṇ* comme dans les autres. Mais en ancien et moyen français, ces mots se prononçaient avec *n* dental, prononciation restée usuelle jusqu'au début du XVIIIe siècle à Paris où l'on disait aussi *aneau* pour *agneau*. Une trace de cette réduction concerne *aine* qui est pour *aigne*, afr. *eigne, eingne* (= inguĭna). Quant au verbe *connaître*, il remonte à une forme du lat. vulg. **conoscere*, attestée pour *cognoscere* dans une grande partie du domaine roman. Sur la prononciation [*gn*] dans quelques mots d'emprunt, voir 134, I.

e) **M, N** (+*y*)

199. Dans le groupe *my* (ou *mmy, mny*), le *yod* s'est consonnifié (comme derrière les autres labiales, § 171) en *ž* écrit d'ordinaire *g*, et la nasale s'est combinée suivant la règle avec la voyelle précédente (§ 195). Ex. : Simĭu, *singe* ; vindemĭa, *vendange* ; commĕatu, *congé* ; somnĭare, *songer* ; *dom(i)nĭone, *donjon*.

Dans le groupe *ny* les deux éléments se sont combinés, et il en est résulté le son *ṇ* (*n* mouillé, écrit *gn* ou *ign* en français). Ex. : Vinĕa, *vigne* ; tinĕa, *teigne* ; montanĕa, *montagne* ; senĭore, *seigneur* ; ba(l)nĕare, *baigner* ; *wadanĭare (germ. *waidhanjan), afr. *gaaignier*, *gagner* ; *sparinĭare (germ. *sparanjan), *épargner*.

Historique. — La combinaison de *n*+*y* remonte jusqu'à l'époque du latin vulgaire. A l'exception de **waidhanjan* et **sparanjan*, les verbes germaniques terminés par *n*+*jan* comme *warnjan, haunjan*, etc., ont généralement donné naissance, ainsi que les autres verbes en *-jan-*, à des infinitifs en *-ir* (§ 63, I). — Dans l'écriture du moyen âge, le son *ṇ* était rendu par des graphies diverses, quelques-unes assez compliquées : *gn, ign, ngn, ingn*. A l'époque moderne, on n'a conservé que les deux premières (*montagne, seigneur*). Cf. §§ 45, 53, 62, 78. — Il faut aussi constater que, dans le français actuel, les mots d'origine soit populaire soit savante, où l'on a *ni*+voyelle, se prononcent de plus en plus avec *ṇ* mouillé : ainsi *panier, manière, opinion*, etc. comme *gagner, gagnons*. Il est notable qu'en français *n*+*y* aboutit à la mouillure totale. Le terme de « mouillure » est ici préférable à celui de « palatalisation ».

Remarque I. — La forme *senĭor* fréquemment employée dans les interpellations, et peut-être aussi sous l'influence de *major*, s'est abrégée en **sĕjor*, d'où le fr. *sire*. (Voir § 138, 2°). Cf. aussi *sieur* (= *sejore), à côté de *seigneur* (= senĭore).

Remarque II. — L'afr. *carignon* (= *quadrinīone) s'est transformé en *carillon* ; de même un ancien *juignel* est devenu *juillet* sous l'influence du latin *Julius*. Les anciennes formes verbales *viegne* (= venīam) et *tiegne* (= tenĕam) sont devenues par analogie dans la langue moderne *vienne, tienne* ; cf. l'afr. *eigne* (= inguīna) réduit à *aine* (§ 62 *r*). D'autres formes, comme *venīunt, venīentem*, avaient perdu également par analogie leur *y* dès l'époque du latin vulgaire, d'où en fr. *viennent* (= *venunt), *venant* (= *venente) ; cf. §§ 4, III, et 147, I.

Remarque III. — Dans quelques mots populaires, mais qui sont cependant d'introduction plus récente dans la langue, le *y* du groupe *ny* au lieu de mouiller *n* s'est consonnifié derrière lui en *ž* (cf. le traitement de *my*, § 199). Ex. : Extranĕu, *étrange* ; linĕu, *linge* ; lanĕu, *lange* ; germ. *fanja, *fange* (mais aussi *fagne* dialectalement).

Remarque IV. — Le *yod* qui mouille *n* peut aussi provenir de la résolution de *c* ou *g* dans les groupes *ṅc+l*, *ṅg+e, i*, et *gn* = [*ṅn*] ; cf. §§ 135, I ; 118 et 198. Le *ṇ*+ consonne a perdu son mouillement, tout en dégageant un *y*, et, devenu dental, s'est naturellement comporté comme *n*+consonne (§ 195) dans *sainte* = sancta, *ceinture* = cinctura, *feindre* = fingere, etc. Sur *ṇ* à la finale, voir § 200, I.

f) M, N à la finale

200. Lorsqu'ils se trouvent finals ou devenus finals derrière une voyelle, *m* et *n (nn)* ont perdu l'articulation qui leur était propre, en se combinant avec la voyelle précédente pour la nasaliser ; ils ne se conservent que graphiquement pour indiquer cette nasalisation, et *m* s'écrit *m* ou *n*. Ex. : *a*) Rĕm, *rien* ; m(e)um, *mon* ; homo, *on* ; fame, *faim* ; nome(n), *nom* ; levame(n), *levain* ; *essame(n), *essaim*. — *b*) Non *non* ; in, *en* ; unu, *un* ; vinu, *vin* ; donu, *don* ; sanu, *sain* ; annu, *an* ; vannu, *van*.

Historique. — Dès l'époque latine, le *m* directement placé à la finale était tombé dans la prononciation courante, ce qui est attesté à la fois par les élisions que font les poètes *nōn ĕquĭdem īnvĭdĕō*), et par d'innombrables exemples sur les inscriptions (voir notamment les graffites de Pompéi). Quintilien dit lui-même que cette consonne à la finale doit avoir un son très faible : en réalité, des accusatifs comme *murum, portam, turrem*, étaient déjà *muru, porta, turre*, et c'est ainsi qu'ils ont été notés dans ce *Précis*. Le *m* ne s'était conservé qu'à la fin de quelques monosyllabes comme *rĕm, m(e)um, t(u)um, s(u)um* (mais non dans *jam, quĕm, sŭm*, qui avaient un emploi essentiellement proclitique, et qui sont en fr. [*dé*]*jà, que*, et *suis*, § 75, III). Le *n* avait également subsisté dans *non, in*, mais il était tombé dans les mots du type de *nome(n), exame(n)*. — En français, soit à la finale des monosyllabes, soit à la nouvelle finale créée par l'effacement d'une voyelle, les nasales se sont comportées comme à l'intérieur du mot devant consonne (§ 195). Elles ont nasalisé la voyelle précédente, mais sans perdre d'abord leur articulation : pendant l'ancienne période de la langue des mots comme *faim, plein, don*, se prononçaient *fãim, plẽin, dõn* (cf. §§ 43, 60, 77 ; sur la nasalisation plus tardive de *i* et *u*, cf. §§ 65, 82). A l'époque moderne, cette articulation de la nasale

ne se fait plus sentir que dans les liaisons étroites : *mon ami, un enfant* (prononcés *mõnami, œ̃nãfã*) ; cf. § 109, II. Il peut même se produire, dans ce cas, une dénasalisation complète de la voyelle précédente (prononciation *mǫnami, œnãfã*, conforme à celle de *bonne*, c'est-à-dire *bǫn* au lieu de l'afr. *bõnę*) : la dénasalisation est surtout fréquente pour la voyelle *ẽ* dans les groupes comme *vain espoir, en plein air* (prononcés *vęnęspwar, ãplęnęr*).

Remarque I. — Lorsqu'un *ṇ* (*n* mouillé, provenant de *n+y* ou de *n* contigu à une gutturale, § 199, IV) est venu à se trouver final, il a perdu son mouillement tout en dégageant un *y*, vers la fin du XIe siècle, et a nasalisé, comme tout autre *n*, la voyelle précédente. Ex. : Cuneŭ, *coin* ; testimonĭu, *témoin* ; ba(l)nĕu, *bain* ; longē, *loin* ; signu, *seing* [*sẽ*]. Cf. §§ 45, 53 rem., 62, 65 II, 78, 82 II.

Remarque II. — D'une hésitation qui a régné autrefois à la finale entre *m* et *n*, la langue a gardé quelques traces dans des mots comme *étamer* (dérivé de *estaim* pour *étain* = stagnu, § 45, 2°) et *envenimer, venimeux* (dérivés non de *venin* mais de *venim*, qui peut d'ailleurs remonter lui-même à un lat. vulg. **venīmen* usité à côté de **venīmu*, § 60, III).

Remarque III. — Lorsque *m* et *n* sont devenus finals derrière un *r*, ils sont tombés dans une série de mots comme *ver* (= verme), *four* (= furnu), *cor* (= cornu), *hiver* (= hibernu), *enfer* (= infernu), etc. La nasale s'était conservée jusqu'à la fin du XIIe siècle dans les formes de l'afr. *corn, forn*, etc. (d'où des dérivés *cornet, enfourner*), et sa chute n'y est pas en réalité d'ordre phonétique : ce sont les formes comme *vers, fors* (= vermes, furnos, § 195, IV), qui ont amené par voie d'analogie la réduction de *verm* à *ver*, de *forn* à *for, four*.

Remarque IV. — Le terme *arpent* vient d'un mot d'origine gauloise, lat. cl. *arepenne(m)*, mais par l'intermédiaire d'une forme collatérale **arepende*, où le *d* final (devenu *t*, § 152, hist.) s'explique par la nature dentale qu'avait *n*.

Note sur la nasalisation

Étant donné le rôle important que joue dans la phonétique française le phénomène de la nasalisation des voyelles par *m* et *n*, il convient de rappeler à la fin de ce chapitre les principaux passages du *Précis* où il en a été question :

1° Sur le phénomène en lui-même, cf. *Introduction*, II, **14.** Sur ses effets, cf. 175 *r*.

2° Sur ses étapes progressives, voir § 195, hist., et § 200, hist.

3° Sur les diverses sources et sur la formation historique des quatre voyelles nasales du français moderne, voir respectivement pour :

ã §§ 44 ; 52 ; 61 ; 88, II ; 93, III ;
ẽ §§ 43, 2° ; 45, 2° ; 60, 2° ; 62, 2° ; 65, 2° ; 95, III ; 97, II ; *yẽ*, §§ 43, II ; 51 ; *wẽ*, § 78, 2° ;
õ §§ 77, 2° ; 85, 2° ; 101 ;
œ̃ §§ 82, 2° ; 103, 1°, I.

Consulter surtout les *Historiques* afférents à ces divers paragraphes.

4° Sur les phénomènes dits de « dénasalisation », cf. §§ 43, hist. ; 60, hist. ; 61, I ; 77, hist. ; 101, hist. ; 194, hist. ; 195, I ; 200, hist.

INDEX DES MOTS

DU FRANÇAIS MODERNE

Les chiffres arabes renvoient aux paragraphes et à leurs subdivisions ; les chiffres romains indiquent les numéros des Remarques. r. = Remarque ; h. = Historique. Les formes précédées d'un - sont des désinences ou des suffixes. Les formes suivies d'un - sont des préfixes.

B

C

D

E

G

H

I

J

L

M

N

O

P

Q

R

S

T

Y

Z

INDEX DES MOTS

DE L'ANCIEN ET DU MOYEN FRANÇAIS

(Pour les indications, se référer au précédent Index)

A

B

F

G

H

I

J

K

L

M

N

O

P

U

V

W

RÉPERTOIRE DES DÉFINITIONS

ET DES FAITS PHONÉTIQUES GÉNÉRAUX

Les chiffres précédés de la mention « Intr. » renvoient
aux paragraphes de l'Introduction II.
Pour le reste, même système de renvois qu'à l'Index des Mots

Haplologie, fusion en une seule de deux syllabes consécutives commençant par la même consonne, surtout par *y* et par les liquides *r*, *l*, 181, II ; 187, III.

Hauteur d'un son, Intr. 3 *(b)*. Voy. *accent*.

Hiatus dans les mots latins, 4 — en ancien français, 96, h. — devant *h* en français, 111, h. Voy. *contraction*.

Intensité d'un son, Intr. 3 *(a)*. Voy. *accent*.

Interrogative (phrase) en français, 5, II.

Labiales (consonnes), Intr. 23.

Liaison des consonnes finales en français dans la phrase, 109, II ; 128, h. ; 152 h ; 160 h. ; 172, h. ; 183, h. ; 191, h. ; 200, h.

Libres (voyelles), 23.

Liquides (consonnes dites), Intr. 19 *(d)*.

Métaphonie, influence exercée à distance sur une voyelle par une voyelle ou semivoyelle.

Métathèse, transposition des consonnes surtout liquides, et notamment de *r*, 178, II ; 180, I. *berbica > berbis > brebis

Mise en place des organes vocaux, Intr. 27 *(b)*.

Monosyllabes (traitement des) dans la phrase en français, 20, h. *(e)*.

Morphème, élément grammatical caractérisant soit l'emploi d'un mot dans la phrase (une terminaison de pluriel par exemple), soit la valeur d'un groupe de mots (une conjonction par ex.).

Mot (définition du), Intr. 5 *(a)* — sa délimitation dans la phrase en latin, 5.

Nasales (consonnes), Intr. 19 *(d)* — voyelles nasalisées, Intr. 14.

Netteté du mot en latin à l'initiale, 19.

Occlusives (consonnes), Intr. 19 *(a)*.

Organes de la parole, Intr. 6.

Oxytons en latin, 6, I — oxytonisme du français, 9, r.

Palatales (voyelles), Intr. 13 *(c)* ; palatales anormales, Intr. 13 *(e)* — consonnes palatales, Intr. 21 *(b)*.

Paroxytons en latin, 6.

Pause dans la phrase, Intr. 5 *(b)* — consonnes prononcées à la pause en français, 109, II ; 152, h. ; 160, h. ; 172, h.

Phonème, Intr. 10.

Phrase (définition de la), Intr. 5 *(b)*. Voy. *énonciative*, *exclamative*, *interrogative*.

Proclitiques (mots en latin), 8.

Proparoxytons en latin, 6 — leur traitement dans les anciens mots d'emprunt, 15, I.

Quantité des voyelles en latin, 1 ; 1, I — en français, 2, III.

Recomposition des mots en latin, 7, II.

Résistance des consonnes d'après leur position, 108 et 109.

Rythme de la phrase, voy. *énonciative*.

Segmentation, voy. *dédoublement*.

Sonores (consonnes), Intr. 17.

Sons (formation des), Intr. 7 et 8 — sons musicaux et bruits, Intr. 10 — production de sons nouveaux, Intr. 27 *(c)* ; 154 ; 175, 2°.

Sourdes (consonnes), Intr. 17.

Spontanés (changements), Intr. 28.

Syllabation en latin, 22, h. ; en français, Intr. 24 ; 22, r.

Syntagme, groupe de mots étroitement liés par le sens.

Tension vocalique, netteté avec laquelle les voyelles sont émises.

TABLE DES MATIÈRES

Chapitre III

Influences auxquelles sont soumises les Voyelles

Chapitre IV

Traitement des Voyelles accentuées

A accentué (ā et ă)

E ouvert accentué (ĕ)

E fermé accentué (ē et ĭ)

Chapitre V

Traitement des Voyelles initiales

DEUXIÈME PARTIE. — **Consonnes.**

Chapitre I

Les consonnes latines. Lois générales de leurs transformations

Chapitre II

Les Gutturales latines

Chapitre III

Les Dentales latines

Chapitre IV

Les Labiales latines

Chapitre V

Les Liquides latines

M, N

b et d épenthétiques : p 195 (§ 197)

IMPRIMERIE A. BONTEMPS

LIMOGES (FRANCE)

Dépôt légal : 1er trimestre 1967

Voyelles	Initiales	Prétoniques	Accentuées	Influence du yod	Influence des nasales	Posttoniq
A (ā+ă en latin classique)	1) A (intact libre ou entravé) maritu = mari argentu = argent 2) C+A libre = E caballu = cheval C+A entravé = A carbone = charbon 3) A+y = ai ratione = raison 4) en hiatus = disparaît matūru = meür-mûr satŭllu → saoûl-soûl a+i accentué = ai fagina = faine a+l+cs> au (o) sauter	Ę ornaméntu = ornement Ę, puis disparaît (réduction d'un hiatus) armatura = armeure armure media nocte = mienuit minuit	1) libre E devant consonne faba = fève E final pratu = pré 2) Au dans gr. A+l+cs. talpa = taupe 3) entravé A : arbore = arbre	A+y → ai palatiu = palais baca = baie A+Ky → A glacia = glace -ariu (cas spécial) → ier pomariu = pommier y+a → ié amicitatem = amitié y+a+y → i (y) jacet = git -iacum = y clipiacum = Clichy	a+nas. libre = ai lana = laine id. son final aim, ain pane = pain A+nas. entravé : an am annu = an campu = camp A+ñ (+yod)+voy. = intact A+n+yod fin. = ain ein 1) montanea = montagne 2) stagnu = étain	s'efface (1) col(cal(2) can pla cas Seq
Ę ouvert ĕ en latin classique (fondu avec ẹ à l'initiale atone).	1) Libre = Ẹ fĕnéstra = fenêtre fĕnúculu = fenouil mĭnáre = mener 2) Entravé = Ẹ mĕrcéde = merci fĭrmáre = fermer 3) E+yod combiné = oi messione = moisson lēgále = loyal lĭcére = loisir Except. e+l̮ ou n̮ formant entrave → Ę mĕliore = meilleur dĭgnare = deignier daigner	disparaît libĕráre = livrer i devant l, n, c, t, i en hiatus Castĕllióne = Châtillon Avĕnione > Avignon herĭcione > hérisson quadrinione = carillon	1) libre yę devant cs. articulée mĕl = miel ye devant cs. muette pĕde = pied 2) entravé *a)* degré latin : e intact cĕrvu = cerf *b)* degré roman : ié tĕp(i)du = tiède *c)* E+l+cs = eau bĕllus = beau	Ę+y = i mediu = mi dĕce(m) = dix Ę+(ly, cl) ie+entrave mĕlius = mieux vetulu > vĕclu = vieil Ę+vy = ie+g (ž) lĕviu = liège	Accentué : libre ę+nas. finale → yẽ (ien) bĕnĕ = bien id. entravé e+nas.+cs. = ã (en) vĕntu = vent ę+n+y = yę+n vĕnia(m) = vienne afr. = viegne	s'eff camĕr vendĕr
E fermé (ē et ĭ en latin classique)	4) e en hiatus devant diverses voyelles → ẹ en afr. → s'amuït en fr. mod. mĕtállea afr. mëaille-maille pedŭculu afr. peouil, pou vidutu afr. veu-vu 5) ẹ libre ou entravé+liquide > svt a bilancea > balance tripaliu = travail	disparaît mansuētinu = mâtin sanĭtáte = santé e après cs+r quadrĭfúrcu : carrefour e devt certains gr. de cs. albĭspina : aubépine i devt l, n, c, t+Ĭ en hiatus papĭlióne : pavillon	1) libre wa et wà (oi) tēla = toile pĭlu = poil 2) entravé *a)* ẹ (é) virga = verge deb(i)ta = dette *b)* ẹ+l+cs = œ (eu) filtru = feutre	1) ẹ̄+yod (latin ou rom.) -ei-* → oi → wa (oi) fēria = foire rēge = roi pĭce = poix 2) ẹ̄+cs.+yod (f. entrave) → ẹ *a)* consĭliu = conseil parĭc(u)lu = pareil *b)* -Ĭtia = -esse (afr. -ece) mollĭtia = mollesse 3) y (guttur)+e = i cera = cire.	*a)* ẹ+nas. : libre *1* → e (ei) vēna = veine *2* ẽ (ein-eim) plēnu = plein *b)* e+nas. entravé → ã (en-em) vēndere = vendre subĭnde = souvent *c)* ẽ+n+yod *1* e tĭnea = teigne *2* ẽ (ein) fĭngere = feindre	s'eff vir(ĭ)d debĭta

	Accentuées	Influence du yod	Influence des nasales	Posttoniques ds proparoxytons	Finales	Influences diverses
ul uil il	1) libre E devant consonne faba = fève E final pratu = pré 2) Au dans gr. A+l+cs. talpa = taupe 3) entravé A : arbore = arbre	A+y → ai palatiu = palais baca = baie A+Ky → A glacia = glace -ariu (cas spécial) → ier pomariu = pommier y+a → ié amicitatem = amitié y+a+y → i (y) jacet = git -iacum = y clipiacum = Clichy	a+nas. libre = ai lana = laine id. son final aim, ain pane = pain A+nas. entravé : an am annu = an campu = camp A+ñ (+yod)+voy. = intact A+n+yod fin. = ain ein 1) montanea = montagne 2) stagnu = étain	s'efface (toutes voyelles) 1) col(ă)pu = coup cal(ă)mu = chaume 2) cannăpu = chanvre platănu = plane cassănu = chêne Sequăna = Seine	E̥ capra = chèvre	à l'initiale A+l+cs. = Au saltáre = sauter A+nas.+cs. = An cambiare = changer
on on	1) libre yę devant cs. articulée mĕl = miel ye devant cs. muette pĕde = pied 2) entravé *a)* degré latin : e intact cĕrvu = cerf *b)* degré roman : ié tĕp(i)du = tiède *c)* E+l+cs = eau bĕllus = beau	Ḝ+y = i mediu = mi dĕce(m) = dix Ȩ+(ly, cl) ie+entrave mĕlius = mieux vetulu > vĕclu = vieil Ȩ+vy = ie+g (ž) lĕviu = liège	Accentué : libre ę+nas. finale → yē (ien) bĕnĕ = bien id. entravé e+nas.+cs. = ã (en) vĕntu = vent ę+n+y = yę+n vĕnia(m) = vienne afr. = viegne	s'efface camĕra = chambre vendĕre = vendre	s'efface sauf dans paroxytons *a)* derrière cs.+liquide patre = père *b)* après labiale+y *c)* après cs.+dy Dans proparoxytons lepore = lièvre	à l'initiale *a)* quelquefois : e entre 2 labiales → u bĭbénte = buvant fĭmáriu = fumier gĕmellos = jumeaux *b)* souvent A devant liquide bĭláncea = balance glĕnare = glaner mĕrcátu = marché trĭmáculu = tramail
ur es. iatus	1) libre wa et wà (oi) tēla = toile pĭlu = poil 2) entravé *a)* ę (é) virga = verge deb(i)ta = dette *b)* ę+l+cs = œ (eu) filtru = feutre	1) ẹ́+yod (latin ou rom.) -ei-* → oi → wa (oi) fēria = foire rēge = roi pĭce = poix 2) ệ+cs.+yod (f. entrave) → ę *a)* consĭliu = conseil parĭc(u)lu = pareil *b)* -ĭtia = -esse (afr. -ece) mollĭtia = mollesse 3) y (guttur)+e = i cera = cire.	*a)* 2+nas. : libre *1* → e (ei) vēna = veine *2* ẽ (ein-eim) plēnu = plein *b)* e+nas. entravé → ã (en-em) vēndere = vendre subĭnde = souvent *c)* ē+n+yod *1* e tĭnea = teigne *2* ẽ (ein) fĭngere = feindre	s'efface vir(ĭ)de = vert debĭta = dette	s'efface	

VOYELLES	INITIALES	PRÉTONIQUES	ACCENTUÉES	INFLUENCE DU YOD	INFLUENCE DES NASALES	POSTTONIQ
I (ī en latin)	i intact (libre ou entravé) fīláre = filer vīllánu = vilain i initial devant i accentué = e (dissimilation) dīvín = devin	s'efface dormitōriu = dortoir conservé dans i devant l, n, t, +ĭ en hiatus et certains gr. de cs. (dr) desīd(e)rare = désirer attītiare = attiser	→ i (libre ou entravé) venīre = venir scriptu = écrit	→ i (combin. avec yod ou devt entrave du yod) suspīriu = soupir fīlia = fille	ī+nas. articulée = i intact spīna = épine i+nas.+cs. = in principe = prince ī+nas. finale = in (Ī>ẽ) vinu = vin	
Ǫ ouvert (ŏ latin) (fondu avec ọ à l'initiale atone).	1) (souvent o par anal. mortel) libre ou entravé → ou *a)* libre cŏróna = couronne nōdáre = nouer cŭbare = couver *b)* entravé tŏrméntu = tourment cōrté(n)se = courtois pŭllánu = poulain 2) combiné avec yod = oi lŏcáriu = loyer ōtiósu = oiseux	s'efface ancŏráre = ancrer conservé devant gr. de cs.	1) libre : œ (eu, œu) cŏr = cœur mŏla = meule 2) entravé = o intact pŏrta = porte 3) ŏ+l+cs = ou cŏl (a) pu = coup fŏllis = fols-fou	1) ǫ+yod (lat. ou rom. combiné) → ẅi (ui) cŏriu = cuir nocte = nuit 2) ǫ+yod+l (mouillé y) (gr : ly, cl, gl) = entrave fŏlia = feuille ŏc(u)lu = œil	1) ǫ, ọ+nas.+a = ǫ pōma = pomme bŏna = bonne 2) ǫ, ọ+nas. fin. ou entravé par nas.+cs. → ō (on, om) dōnu = don fŭndere = fondre	s'eff lépŏre
Ọ fermé (ō) et ŭ hiatus)	3) ọ+nas libre = ǫ ọ+nas. entravé = on. om *a)* vŏmíre = vomir donare = donner *b)* fōntana = fontaine cŭm(u)láre = combler 4) o en hiat. devt o, a : s'efface cŏtóneu = cooin-coing cŭcúlla = cooule-coule rŭtábulu = roable-râble	s'efface simŭláre = sembler mansiōnáticu = ménage conservé devant gr. de cs. volŭntáte = volonté corrŭptiáre = courroucer	1) libre = eu-œu flore = fleur gŭla = gueule vōtu = vœu 2) entravé = ou cōrte = cour mŭssa = mousse 3) entravé par l+cs = ou (u) ŭltra = outre	1) combiné+yod latin ou rom. → oi dormitōriu = dortoir angŭstia = angoisse nŭce = noix 2) o+cl = ou+l fenŭc(u)lu > fenouil	1) ǫ, ọ+nas.+yod+a = ǫ. bisŏnia = besogne 2) ǫ, ọ+n̥ finale ou entravée = oin cŭneu = coin pūnctu = point	s'effac táb(ŭ)l óc(ú)lu
U (ū en latin classique)	1) libre ou entravé = u mūrália = muraille sūctiare = sucer 2) ū+y = ui lūcente = luisant	s'efface pistūrire = pétrir	libre ou entravé = u intact mūru = mur pūrgat = purge	ū+y = ui fructu = fruit *pertusiu = pertuis	ū+nas.+a = u plūma = plume u+nas. fin = un brūnu = brun	
AU	1) O, Au aurāticu = orage laurariu = laurier 2) Au en hiatus devant voy. = ou laudare = louer aut = ou 3) Au+y = oi aucellus = oiseau	s'efface paraulåre = parler	libre ou entravé Au → o aurum = or claúdere = clore	Au+y = oi gaŭ(d)ia = joie nausea = noise	Au+nas.+ẹ = o sauma > somme Au+nas.+cs. = on haun(i)tha = honte vadunt = vont	

	ACCENTUÉES	INFLUENCE DU YOD	INFLUENCE DES NASALES	POSTTONIQUES DS PROPAROXYTONS	FINALES	INFLUENCES DIVERSES
hiatus	→ i (libre ou entravé) venīre = venir scriptu = écrit	→ i (combin. avec yod ou devt entrave du yod) suspīriu = soupir fīlia = fille	ī+nas. articulée = i intact spīna = épine i+nas.+cs. = in principe = prince ī+nas. finale = in (ī > ẽ) vinu = vin			
s.	1) libre : œ (eu, œu) cŏr = cœur mŏla = meule 2) entravé = o intact pŏrta = porte 3) ŏ+l+cs = ou cŏl (a) pu = coup fŏllis = fols-fou	1) ǫ+yod (lat. ou rom. combiné) → ẅi (ui) cŏriu = cuir nocte = nuit 2) ǫ+yod+l (mouillé y) (gr : ly, cl, gl) = entrave fŏlia = feuille ŏc(u)lu = œil	1) ǫ, ǫ+nas.+a = ǫ pōma = pomme bŏna = bonne 2) ǫ, ǫ+nas. fin. ou entravé par nas.+cs. → õ (on, om) dōnu = don fŭndere = fondre	s'efface lépŏre = lièvre		
ge s. cer	1) libre = eu-œu flore = fleur gŭla = gueule vōtu = vœu 2) entravé = ou cōrte = cour mŭssa = mousse 3) entravé par l+cs = ou (u) ŭltra = outre	1) combiné+yod latin ou rom. → oi dormitōriu = dortoir angŭstia = angoisse nŭce = noix 2) o+cl = ou+l fenŭc(u)lu > fenouil	1) ǫ, ǫ+nas.+yod+a = ǫ. bisŏnia = besogne 2) ǫ, ǫ+ṇ finale ou entravée = oin cŭneu = coin pŭnctu = point	s'efface táb(ŭ)la = table óc(ú)lu = œil		
	libre ou entravé = u intact mūru = mur pūrgat = purge	ū+y = ui fructu = fruit *pertusiu = pertuis	ū+nas.+a = u plūma = plume u+nas. fin = un brūnu = brun			
	libre ou entravé Au → o aurum = or claúdere = clore	Au+y = oi gaŭ(d)ia = joie nausea = noise	Au+nas.+ẹ = o sauma > somme Au+nas.+cs. = on haun(i)tha = honte vadunt = vont			

		A L'INITIALE	INTÉRIEUR DERRIÈRE CS	INTÉRIEUR DERRIÈRE VOYELLE	INTÉRIEUR ENTRE VOYELLES	INTÉRIEUR DEVANT CS	A
C + G	C, G + (e, i)	1) S (c) centre = cent. cēra = cire 2) Ž (g) generu = gendre gelare = geler	1) S (c, s, ss) baccinu = bassin mercede = merci herp(i)ce = herse 2) Ž (g) ingeniu = engin	1) Yod combiné+Z (s) final s'efface (x) placere = plaisir cruce = croix 2) Yod fondu avec sons voisins flagellus = fléau	C+y → S (c, ss, sc) (pas de yod dégagé en avant) Francĭā = France facĭa = face S final (amuï) solacĭu = soulas Voy.+g+y = assimilé à yod fondu exagĭu = essai	C, G devant cs — A) *Groupes initiaux* (cr, cl, gr, gl) = intacts en français credere = croire clave = clef grana = graine glande = gland — B) *groupes intérieurs* 1) groupes CR, GR (voy.)+GR (gr) = yod combiné lacrima = lairme-larme flagrare = flairer 2) groupes CL, GL *1 (cs)*+CL (GL) = intacts circ(u)lu = cercle ung(u)la = ongle *2* (voy.)+CL (GL) → L, y mac(u)la = maille coag(u)lare = cailler cf. col. 9	
	C, G +a	1) C+a → š (ch) caballu = cheval 2) G+a → ž (j, g) gaudiá = joie galina = geline	1) (cs)+c+(a) = š (ch) arca = arche 2) cs+G+a = ž (g) virga = verge 3) cs romanes+c+(a) = ch, g man(ĭ)ca = manche fil(i)cária = fougère	1) (a, e, i)+C+(a) = y combiné pacare = payer amīca = amie plaga = plaie 2) (o, u)+C+(a) = s'efface locare = louer sanguisuga = sangsue			
	C, G devant (o, u)	1) C+(o, u) = C intact cor = cœur 2) G+(o, u) = G intact gobióne = goujon gŭtta = goutte	1) (cs)+*C*+(o,u) = C intact rancore = rancœur 2) (cs)+C̲+(o,u) = G intact angustia = angoisse	1) (voy.)+C+(o, u) = s'efface securu = sëur = sûr 2) (voy.)+G+(o, u) = s'efface agustu = août			1) (cs)+C+ puis s'effa arcu = juncu = 2) (cs)+G+ longu =
I consonne (i, hi)		Ž (J-G) jocu = jeu Hieronymus = Jérôme			(i, y) combiné avec voy. précédente maju = mai trŏja = truie		
T D (dentales) occlusives)		1) devant voyelle (dy excepté) = intacts tabula = table damu = daim 2) dvt cs. (tr, dr) = intacts tractare = traiter drappu = drap	1) état latin = intacts virtute = vertu celt. landa = lande 2) état roman ordin. T. D. = intacts dubĭtat = doute calĭda = chaud quelquefois T → D cubĭtu = coude		S'effacent vita = vie sudare = suer	1) TR, DR 1) derr. cs. = intacts mitt(e)re = mettre perd(e)re = perdre 2) intervoc. = rr, r nutrire = nourrir matre = mère 2) TL, DL → L, LL met(u)la = meule	1) Voy.+T, donat = fide = f 2) cs+T, D orthog. parte = grande =

LES CONSONNES (cs). TABLEAU N° 3.

[...] cs	Intérieur derrière voyelle	Intérieur entre voyelles	Intérieur devant cs	A la finale	Groupes intérieurs	Cas divers
	1) Yod combiné+Z (s) final s'efface (x) placere = plaisir cruce = croix 2) Yod fondu avec sons voisins flagellus = fléau	C+y → S (c, ss, sc) (pas de yod dégagé en avant) Francĭā = France facĭa = face S final (amuï) solacĭu = soulas Voy.+g+y = assimilé à yod fondu exagĭu = essai	C, G devant cs — A) *Groupes initiaux* (cr, cl, gr, gl) = intacts en français credere = croire clave = clef grana = graine glande = gland — B) *groupes intérieurs* 1) groupes CR, GR (voy.)+GR (gr) = yod combiné lacrima = lairme-larme flagrare = flairer 2) groupes CL, GL *1 (cs)*+CL (GL) = intacts circ(u)lu = cercle ung(u)la = ongle *2* (voy.)+CL (GL) → L, y mac(u)la = maille coag(u)lare = cailler cf. col. 9		Cas spécial S+Ky → ssy → yod+SS piscĭone = poisson fascĭa = faisse *Groupe GN* 1) intérieur → n̥ insignare = enseigner 2) final = nasal+amuissement pugnu = poin(g) *Groupes CQ, GQ, GD, CG* → y cbiné avec voy. précédente factu = fait legit = lit rĭg(i)du = raide *Groupe N+C+Q → y* sanctu = saint *Groupe CS (x)* → y combiné+s, ss, x (amuï à la finale) axe = ais laxare = laisser sĕx = six	1) A l'initiale+t intérieur derrière cs → c, qu, g, gu (w effacé) *a)* quare = car coacticare = cacher gwadu = gué *b)* unquam = onques lingua = langue 2) à l'intervocalique élément palato-vélaire tombe aqua = ewe, eau legua = lieue
ch, g	1) (a, e, i)+C+(a) = y combiné pacare = payer amīca = amie plaga = plaie 2) (o, u)+C+(a) = s'efface locare = louer sanguisuga = sangsue					
act act	1) (voy.)+C+(o, u) = s'efface securu = sëur = sûr 2) (voy.)+G+(o, u) = s'efface agustu = août			1) (cs)+C+(o,u) = se maintient puis s'efface partiellement arcu = arc juncu = jonc 2) (cs)+G+(o, u) = s'efface longu = long		
		(i, y) combiné avec voy. précédente maju = mai trŏja = truie				
		S'effacent vita = vie sudare = suer	1) TR, DR 1) derr. cs. = intacts mitt(e)re = mettre perd(e)re = perdre 2) intervoc. = rr, r nutrire = nourrir matre = mère 2) TL, DL → L, LL met(u)la = meule	1) Voy.+T, D = s'efface donat = donne fide = foi 2) cs+T, D = amuï, mais noté orthog. parte = part grande = grand	T, D+cs = s'effacent plat(a)nu = plane adsatis = assez Groupe Ty 1) cs+Ty = S (s, ss, c) fortĭa = force martĭu = mars 2) voy.+Ty = y combiné+S prĕtĭat = prise palatĭu = palais	Groupe Dy 1) interv. y = combiné gau(d)ĭa = joie 2) ndy → n̥ verecundĭa = vergogne 3) initial ou après cs → ž (j, g) dĭurnu = jour 4) -atĭcu = âge *coratĭcu = courage

	A l'initiale	Intérieur derrière cs	Intérieur derrière voyelle	Intérieur entre voyelles	Intérieur devant cs	
S	1) S + voy. = intact (dur) sabulu = sable 2) S + cs (sc-st-sp) = effacé (e prothétique) spina = épine	± Intact versare = verser noté ss à l'intervoc. pulsare = pousser quassare = casser		→ Z (s) causa = chose wisa = guise	s'efface musca = mouche	S'efface (plus cursu passu Apparaît (j'en v (un) o
P B V (u̯)	1) Intacts patre = père pruna = prune branca = branche vinu = vin 2) quelquefois V → G (gu) u̯adu = gué	Intacts sappinu = sapin abbate = abbé cervīsia = cervoise		1) P, b → v ripa = rive faba = fève 2) V intact lavare = laver 3) b, v près de o, u v } s'effacent b > v } ūvĭtta = (l)uette *nūba (cl. nūbem) = nue	P. B. V + cs (sauf R-L) = s'effacent rupta = route obstare = ôter nav(i)gare = nager serv(i)t = sert	1) Voy. + P *capu trabe bove 2) Cs + P. B campu servu = columb
F	Intact fame = faim	Intact infernu = enfer		près de o, u = s'efface *scrofellas = écrouelles	Devt cs (autre que R-L) = s'efface Steph(a)nu = Étienne	S'eff wërewu gomph
U cs	1) uinu = vin 2) uagina = gaine	→ V vidŭa = veuve		CW, GW : gutturale tombe aqua = eau legua = lieue		cs + CW, quaro gundu
R	Intact rege > roi	Intact cruce > croix		Intact corona > couronne	Intact sortire = sortir	Intact-R cor (carru
L	Intact lamina = lame	Intact claudere = clore implere = emplir		Intact vela > voile	1) a, ẹ, ę, ǫ, ọ, + L + cs u alba = aube fīltru = feutre 2) ī, ū + L + cs = disparaît pul(i)ce = puce *fil(i)cella = ficelle	L intac sal > sel LL sim collu > col
M N	Intacts matre = mère nasu = nez	Intacts arma = arme ornare = orner	My (mmy, mny) → Ž (g) + nas. *simĭu = singe Ny → N̦(gn-ign) vinĕa = vigne montanĕa = montagne	Persistent amat = aime plana = plaine panariu = panier amaru = amer	Nasalisés M devant D = N sem(i)ta = sente man(i)ca = manche	Nasa rem sonu fame nomen non vinu

LES CONSONNES *(Suite)*.

TABLEAU N° 4.

…RE CS	INTÉRIEUR DERRIÈRE VOYELLE	INTÉRIEUR ENTRE VOYELLES	INTÉRIEUR DEVANT CS	A LA FINALE	GROUPES INTÉRIEURS	CAS DIVERS
		→ Z (s) causa = chose wisa = guise	s'efface musca = mouche	S'efface dans la prononciation moderne plus = plus cursu = cours passu = pas. Apparaît dans cas spéciaux (j'en veux) plus (un) os	Groupes romans 1) S'R → dentale transitoire D+S (s'efface) *laz(a)ru = afr. lasdre - ladre 2) SS'R, SC(ĕ)R → T+S (effacé) *ess(er)e = afr estre - être nasc(e)re = afr naistre - naître	Groupe sy (ssy) → yod combiné+Z nausĕa = noise bassĭare = baisser
		1) P, b → v ripa = rive faba = fève 2) V intact lavare = laver 3) b, v près de o, u v } s'effacent b > v } ŭvĭtta = (l)uette *nūba (cl. nūbem) = nue	P. B. V+cs (sauf R-L) = s'effacent rupta = route obstare = ôter nav(i)gare = nager serv(i)t = sert	1) Voy.+P. B. V → F *capu = chef trabe = afr. tref - tré bove = bœuf 2) Cs+P. B. V = effacé campu = champ servu = serf columbu = coulon	P. B. V+(R, L) 1) pr, br, vr → vr capra = chèvre *colŏbra = couleuvre viv(e)re = vivre 2) pl, bl → bl duplu = double ĕb(u)lu = hièble	1) py → S (ch) apĭa = ache germ. krĭpja = crèche 2) by, vy = Ž (g) salvĭa = sauge *laubja = loge tibĭa = tige
		près de o, u = s'efface *scrofellas = écrouelles	Devt cs (autre que R-L) = s'efface Steph(a)nu = Étienne	S'efface wërewulf = garou gomphu = gon(d)	Fr, Fl persistent sulf(u)r = soufre	Fy : cofĕa = coiffe graphĭu = greffe
		CW, GW : gutturale tombe aqua = eau legua = lieue		cs+CW, GW → C, G quare = car guadu = gué	(gr)+u = s'efface en latin vulgaire : *batto/battuo (cl) = bat(s)	
		Intact corona > couronne	Intact sortire = sortir	Intact-RR simplifié = R cor = cœur carru = char	RR → prononcé r écrit rr wërra = guerre	Ry → y combiné+R arĕa = aire
		Intact vela > voile	1) a, ẹ, ę, ọ, ǫ, +L+cs = u alba = aube fĭltru = feutre 2) ī, ū+L+cs = disparaît pul(i)ce = puce *fīl(i)cella = ficelle	L intact sal > sel LL simplfié collu > col	LL intérieur 1) pulla = poule 2) villa = afr. vile-(ville)	1) L'R → udr *col(u)ru = afr. coldre - coudre 2) Ly → ļ palĕa = paille mac(u)la = maille
	My (mmy, mny) → Ž (g)+nas. *simĭu = singe Ny → Ņ(gn-ign) vinĕa = vigne montanĕa = montagne	Persistent amat = aime plana = plaine panariu = panier amaru = amer	Nasalisés M devant D = N sem(i)ta = sente man(i)ca = manche	Nasalisés rĕm = rien sanu = sain fame = faim nomen = nom non = non vinu = vin	MN → M (m, mm) (après voyelle ou r) somma = somme carm(i)na = charme	M'R → MBR cam(e)ra = chambre M'L → MBL cum(u)lu = comble N'R → NDR cin(e)re = cendre